

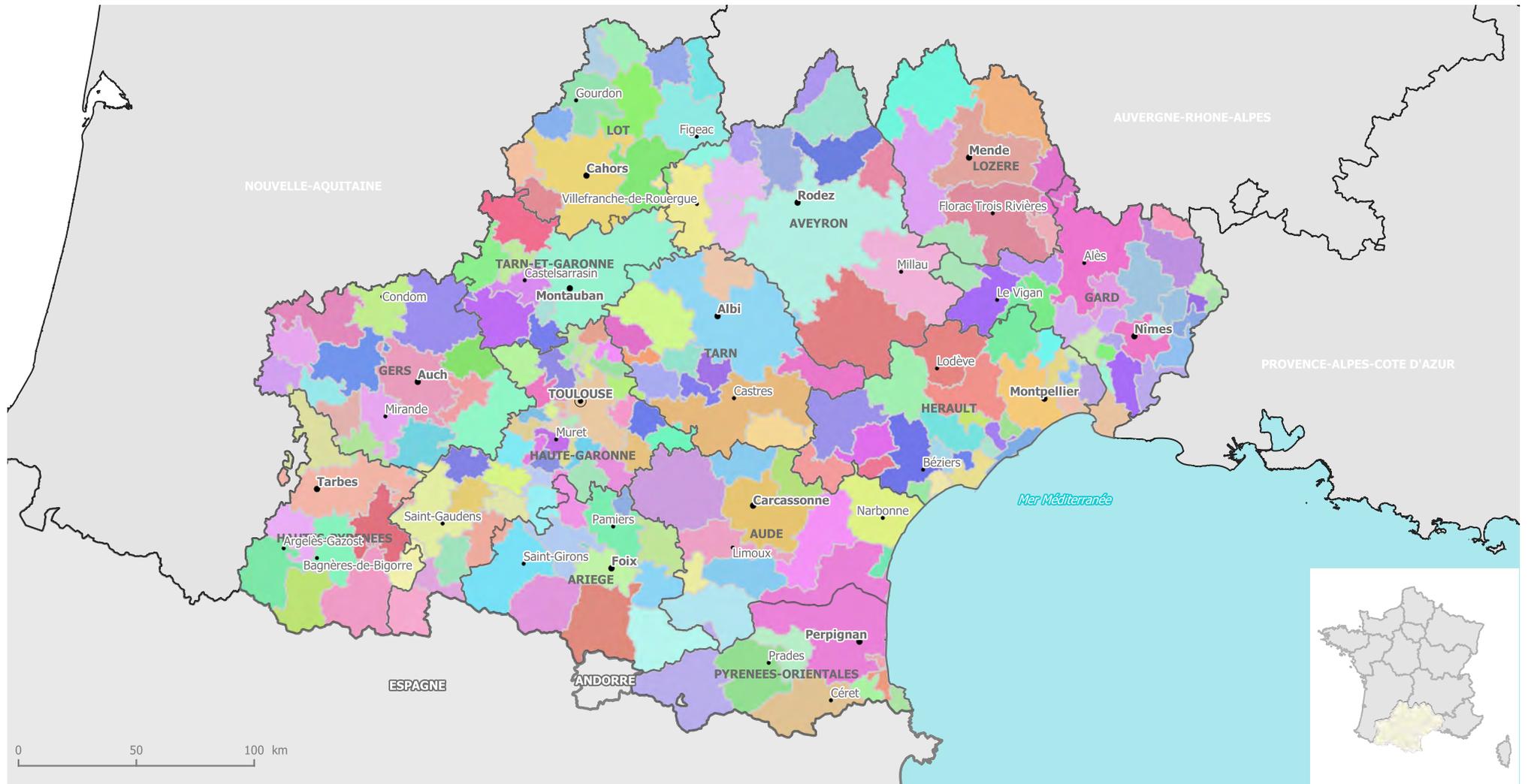


RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES ELEMENTS DE CONTEXTE TERRITORIAUX AU SEIN DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE

Edition 2022-2023



Couverture :

Fonds cartographiques IGN 2019

Aires d'éducation collège

Légende

⊙ Préfecture de région

• Préfecture

• Sous-préfecture

□ Département

Dernière mise à jour de ce document : juin 2023

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION	EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DANS LA POPULATION ENTRE 2010 et 2018	4
1-2 POPULATION SANS DIPLOME	PART DES 15 ANS OU+ TITULAIRE D'AUCUN DIPLOME OU AU PLUS DU DNB	14
1-3 FAMILLES MONOPARENTALES	PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES DANS LA POPULATION	24
1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE	34
1-5 CHÔMAGE DANS LA POPULATION	TAUX DE CHÔMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE	44
1-6 RURALITE	TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES (DEPP)	54

CONTEXTE SCOLAIRE

2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU 1ER DEGRE	EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS LE 1ER DEGRÉ DE 2017 A 2022	64
2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU 2ND DEGRE	EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS LE 2ND DEGRÉ DE 2017 A 2022	74
2-3 EDUCATION PRIORITAIRE	PART DES ÉLÈVES SCOLARISÉS EN ÉDUCATION PRIORITAIRE (2022)	84

POPULATION SCOLAIRE ACCUEILLIE

3-1 RETARD EN 6EME	TAUX DE RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTRÉE EN SIXIEME (2022)	94
3-2 RETARD EN 2ND CYCLE	TAUX DE RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTRÉE EN SECOND CYCLE (2022)	104
3-3 PCS DEFAVORISEES	TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRÉ (2022)	114

INTRODUCTION

Le 1er Atlas des éléments de contexte territoriaux au sein de la Région Académique OCCITANIE publié en septembre 2017 avait permis d'appréhender le nouveau territoire issu de la réforme territoriale qui a redécoupé les régions et créé 17 régions académiques pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional.

Cette 4ème édition permettra aux décideurs et acteurs du système éducatif, d'approfondir la connaissance de la région académique dans ses dimensions démographique, socio-économique et scolaire, et d'en mesurer les évolutions en visualisant les contrastes entre les différentes zones du territoire.

A chaque indicateur sont associées une carte régionale et 13 cartes départementales.

Zonage et représentation cartographique

Les zonages :

- Le niveau commune pour réaliser certaines cartes départementales, afin d'obtenir une représentation plus fine du territoire local ;
- Le niveau aire d'éducation collège : développé par des services statistiques du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des Sports (MENJS), le zonage en aires d'éducation collège s'appuie sur les flux d'élèves scolarisés dans les collèges, et chaque zone est un regroupement de communes.

Les représentations cartographiques :

- Analyse en ronds proportionnels : pour les cartes de taux d'évolution d'effectifs entre deux dates, ainsi que pour la représentation de l'éducation prioritaire. La couleur du rond indique la valeur du taux, sa taille l'effectif brut concerné ;
- Analyse spatiale par interpolation : pour les cartes représentant un indicateur simple de proportion. Cette technique permet de « lisser » la représentation entre deux points connexes ayant des valeurs différentes ;
- Analyse en aplats de couleur : pour la typologie des communes rurales/urbaines. Chaque couleur correspond à une valeur de la typologie.

1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018

Sur l'ensemble de la région académique, la population des 6-25 ans a augmenté d'environ 5% entre 2010 et 2018.

On distingue deux zones dans lesquelles la population des 6-25 ans a augmenté :

- Toulouse et sa périphérie, dans un rayon de 50 km, avec une augmentation allant de +2% à plus de +25% ; cette zone se prolonge jusque dans le nord de l'Aveyron et jusqu'à Mende en Lozère
- Tout le long du littoral, où l'augmentation se situe entre +2% et +10%, et, à Montpellier et sa périphérie, dans un rayon de 30 km, où l'augmentation est plus importante, entre +10% et +25%

En revanche, cette population est en forte baisse (supérieure à -10%) à l'ouest de la région, le long de la limite avec Nouvelle – Aquitaine, ainsi que dans les départements des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège le long de la frontière avec l'Espagne. Une autre zone, s'étendant du sud du Tarn au sud de la Lozère, a aussi connu une diminution de sa population des 6-25 ans.

Méthodologie : L'ensemble des données Insee issues des recensements de 2010 et 2018 par commune a été agrégé au niveau aire d'éducation collège pour l'ensemble de la région.

Le taux d'évolution de la population des 6-25 ans entre les recensements de 2010 et 2018 est calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{population 2018} - \text{population 2010}}{\text{population 2010}} \times 100$$

Sources :

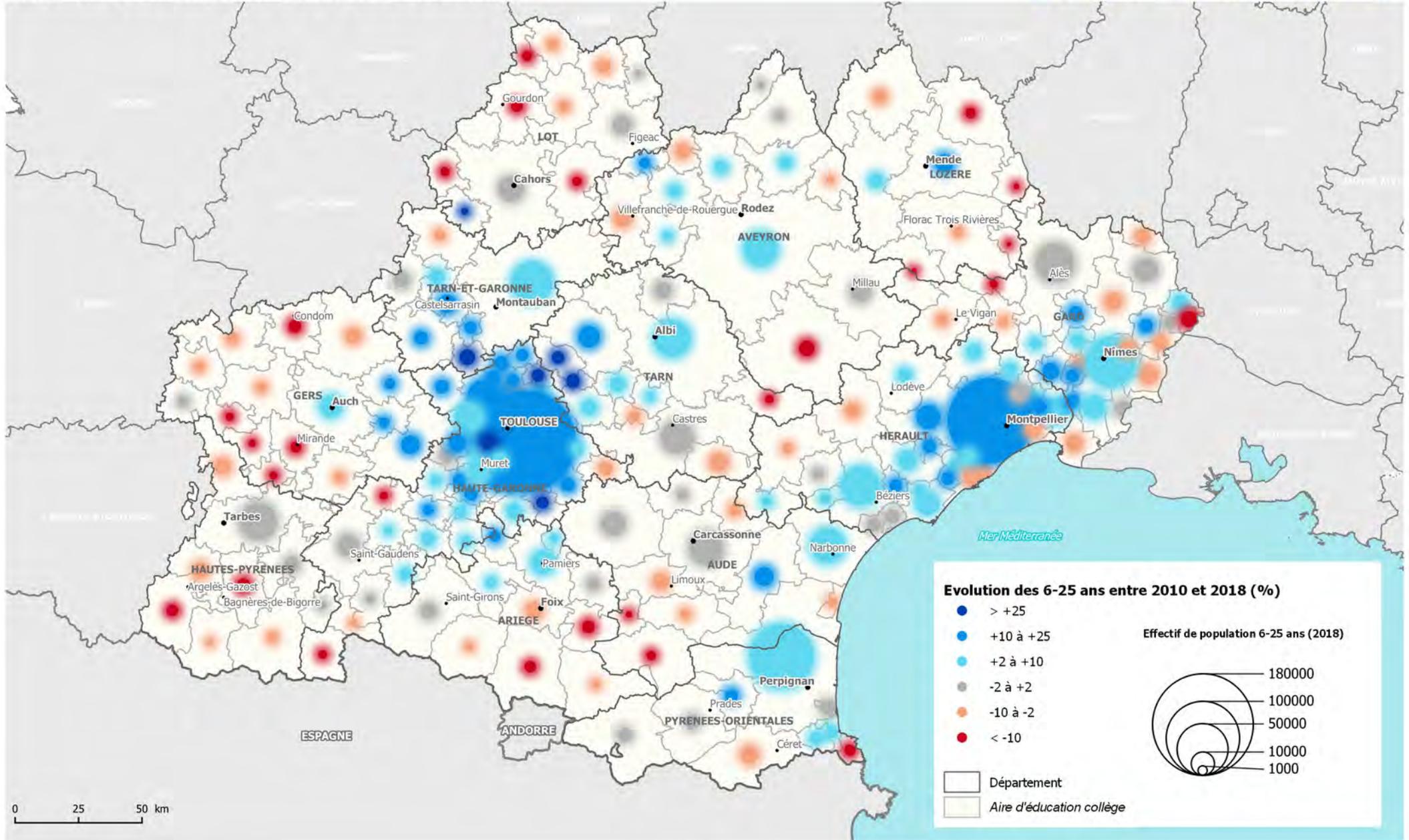
Données INSEE issues des recensements de la population de 2010 et 2018

Données cartographiques IGN 2019

1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018

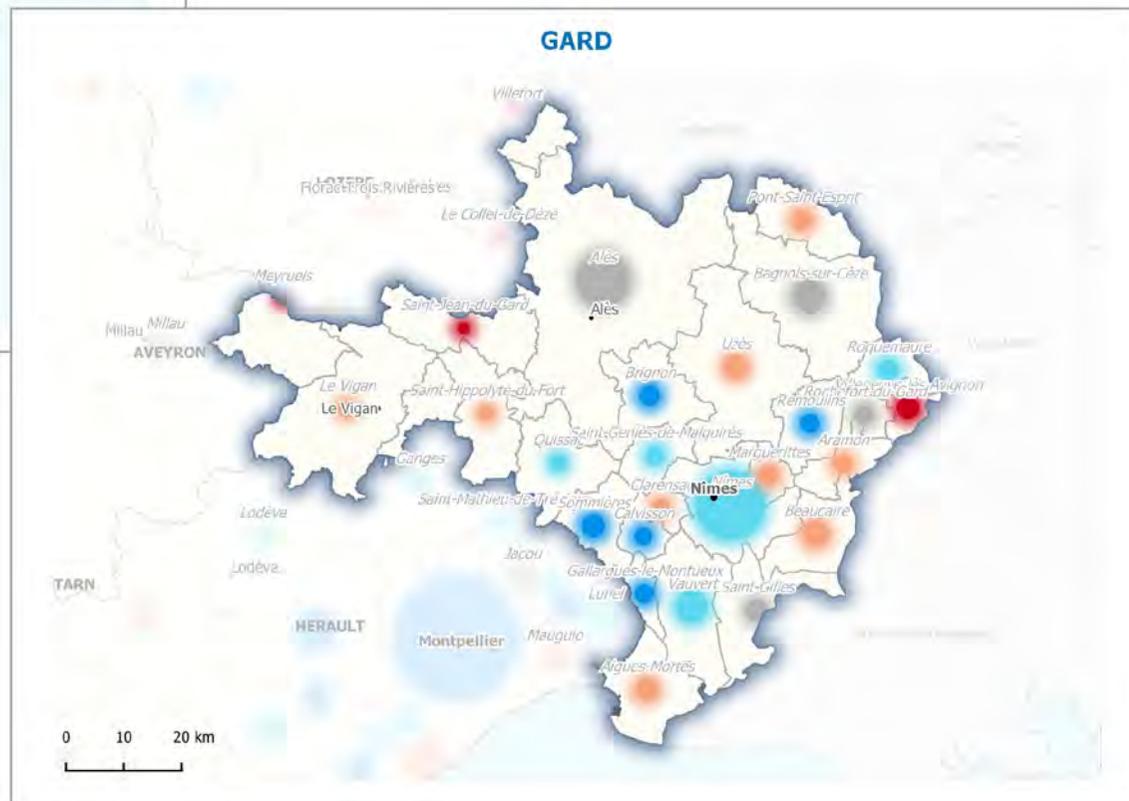
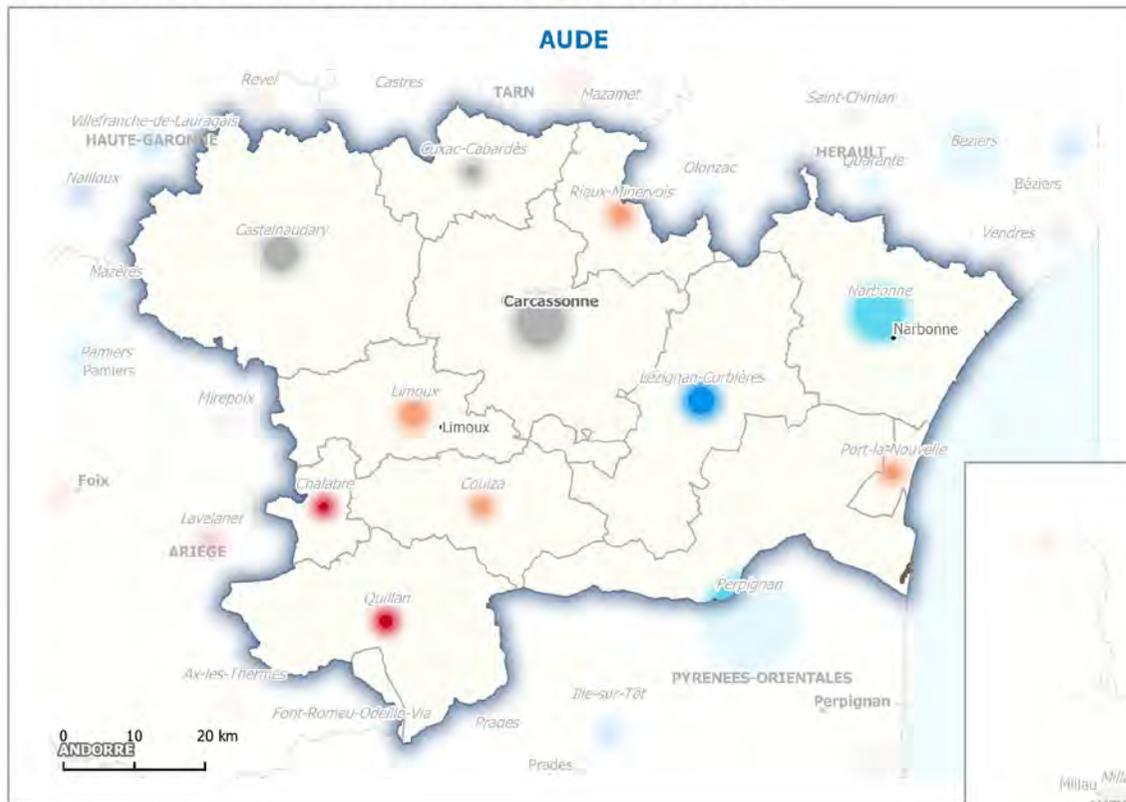
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



0 25 50 km

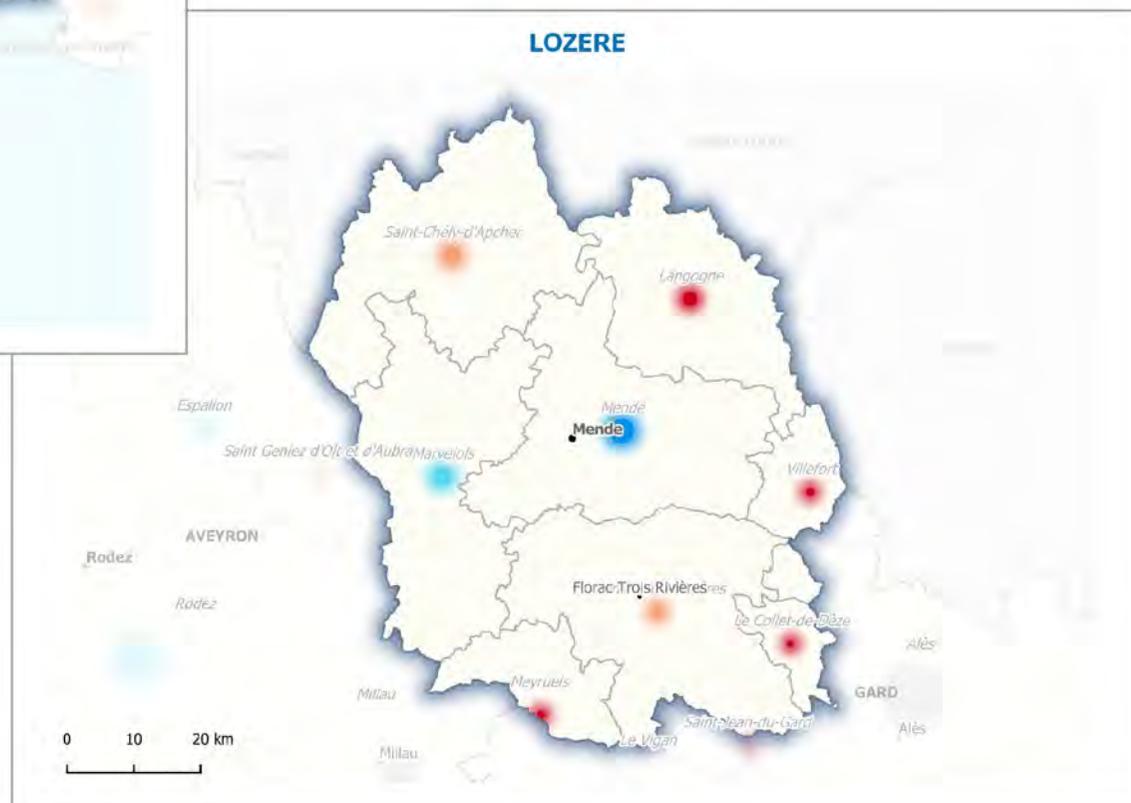
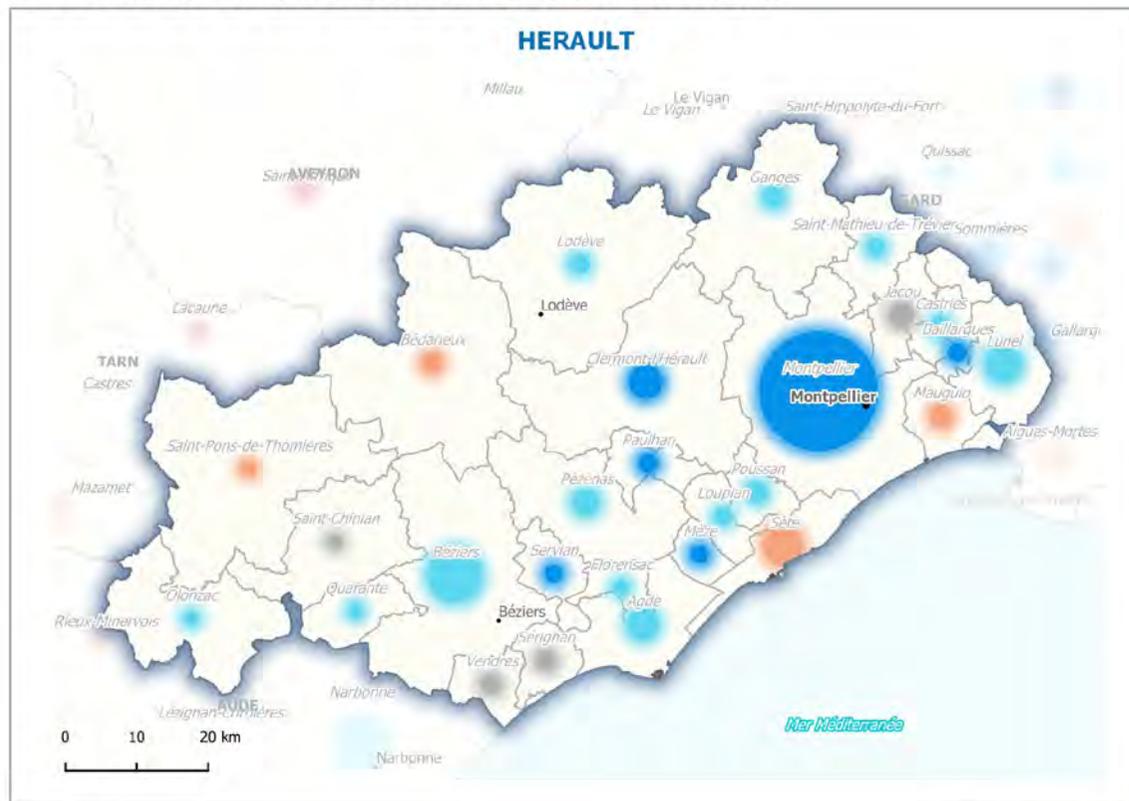
1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



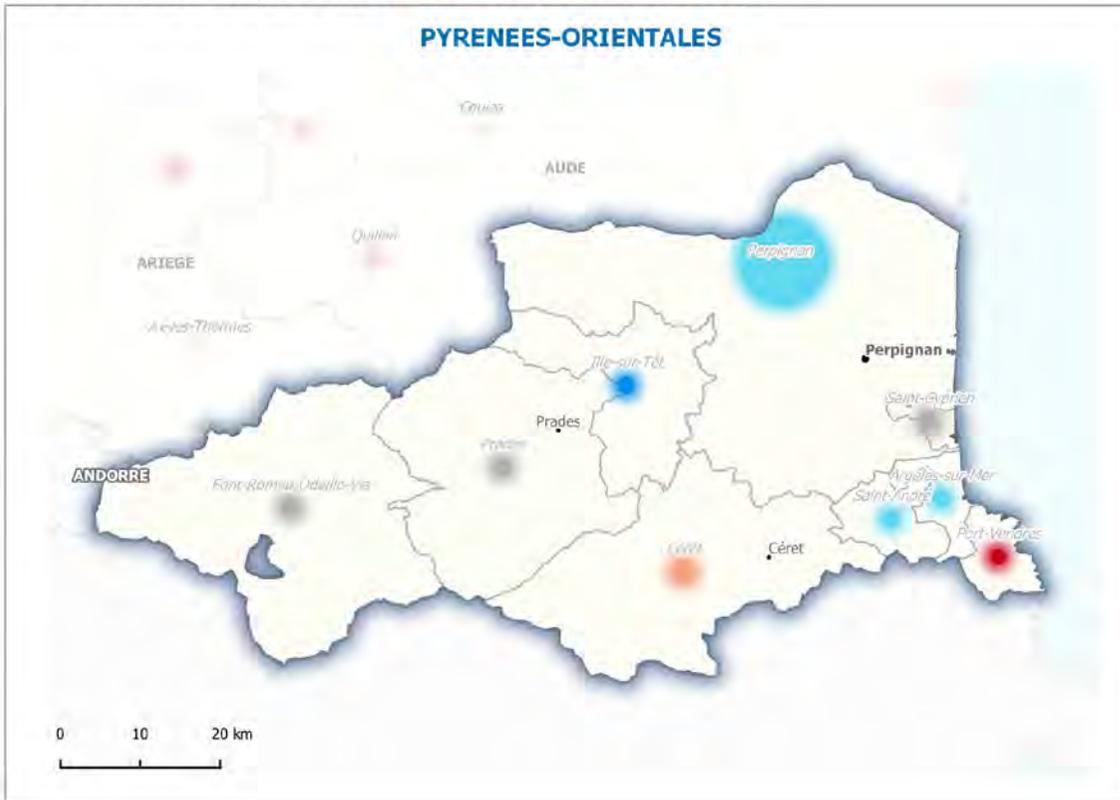
1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

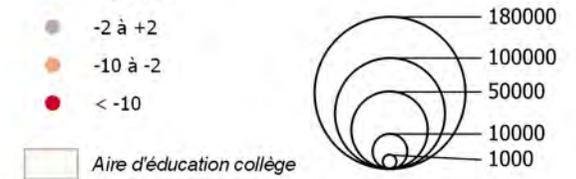
EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



Evolution des 6-25 ans entre 2010 et 2018 (%)

- > +25
- +10 à +25
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

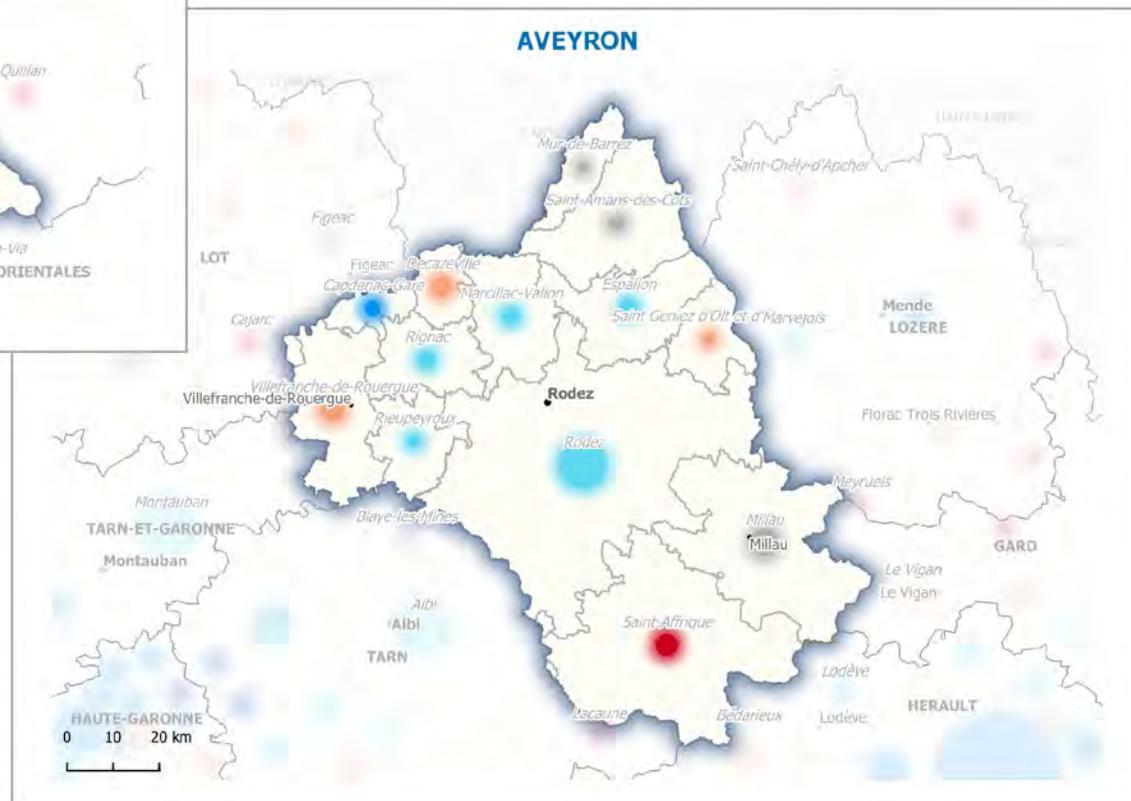
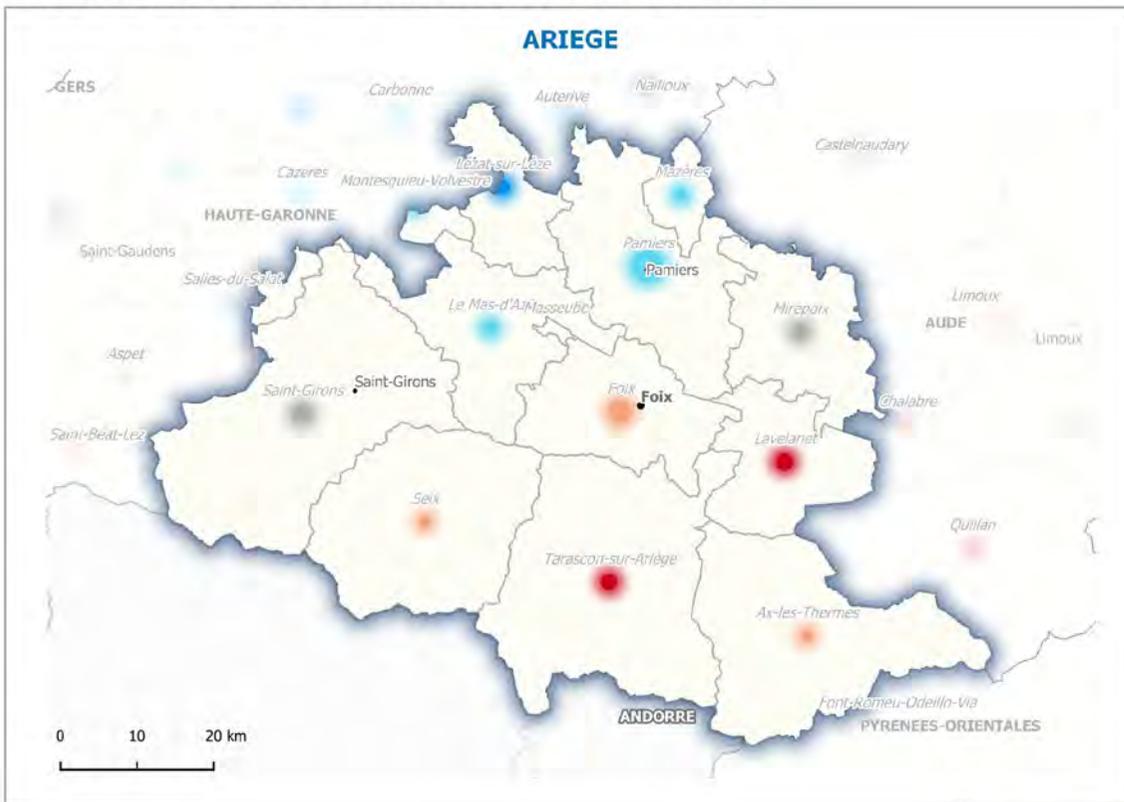
Effectif de population 6-25 ans (2018)



Aire d'éducation collège

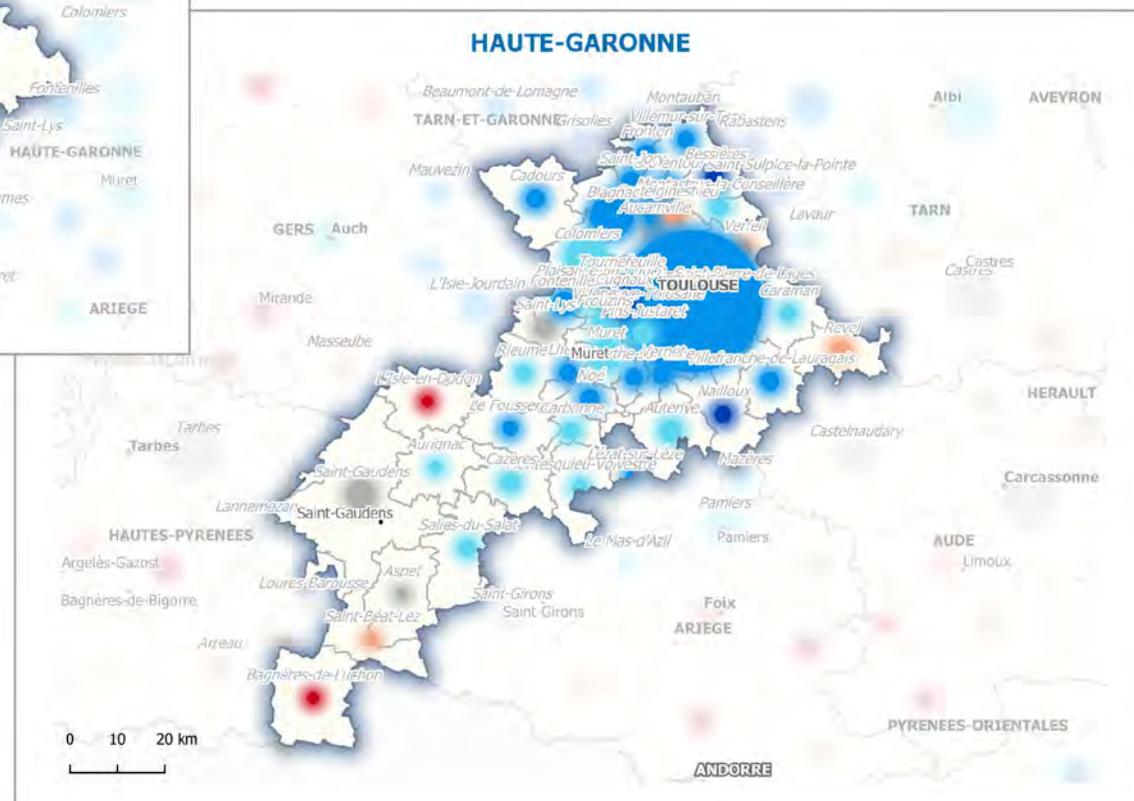
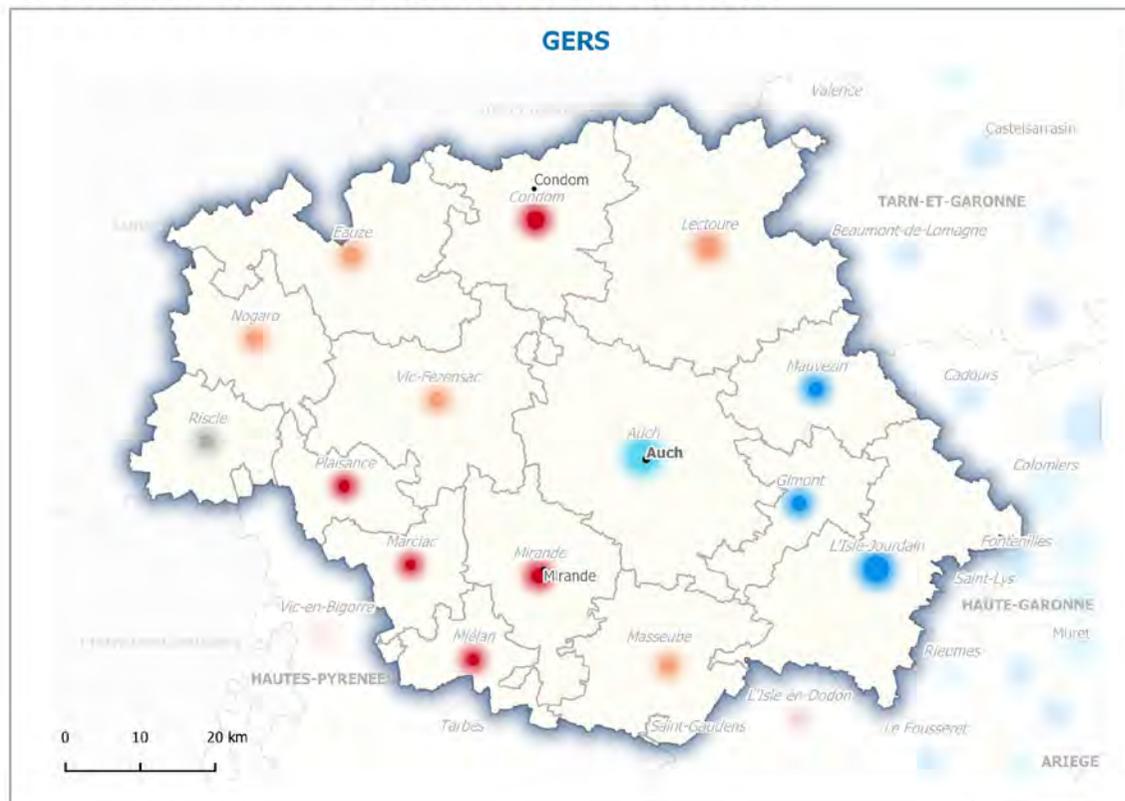
1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



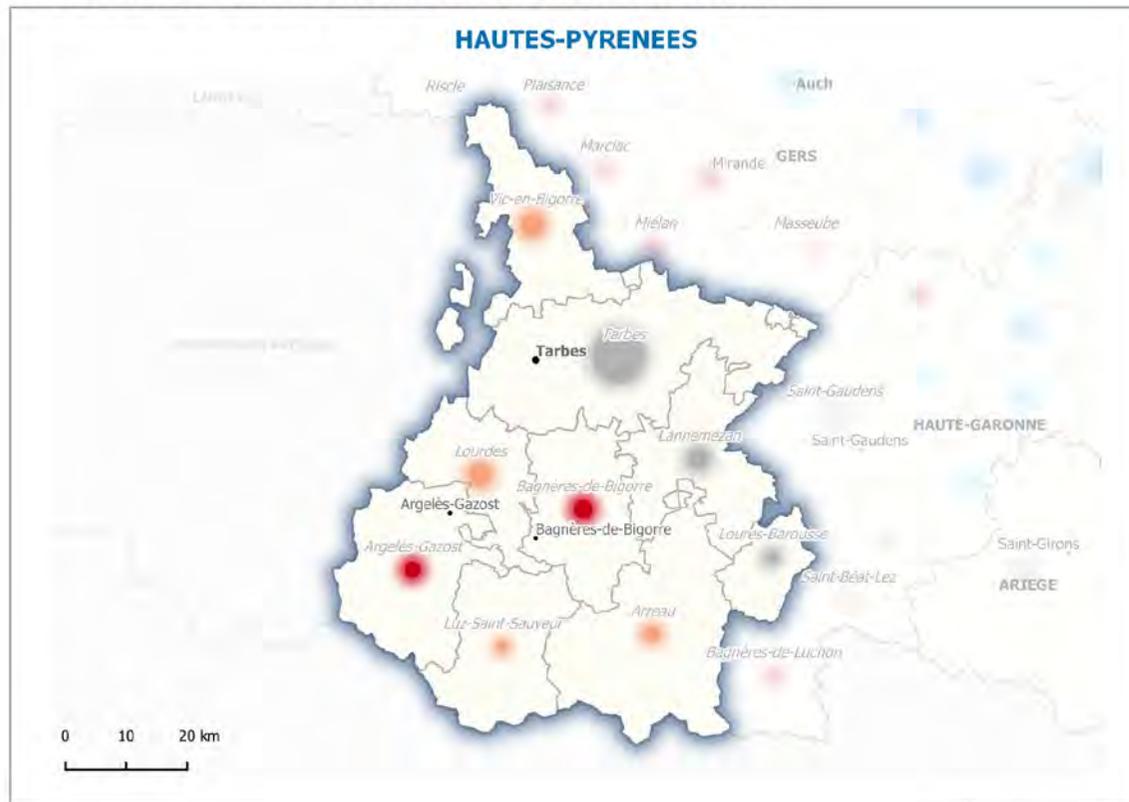
1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

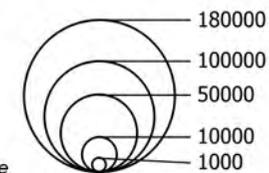
EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



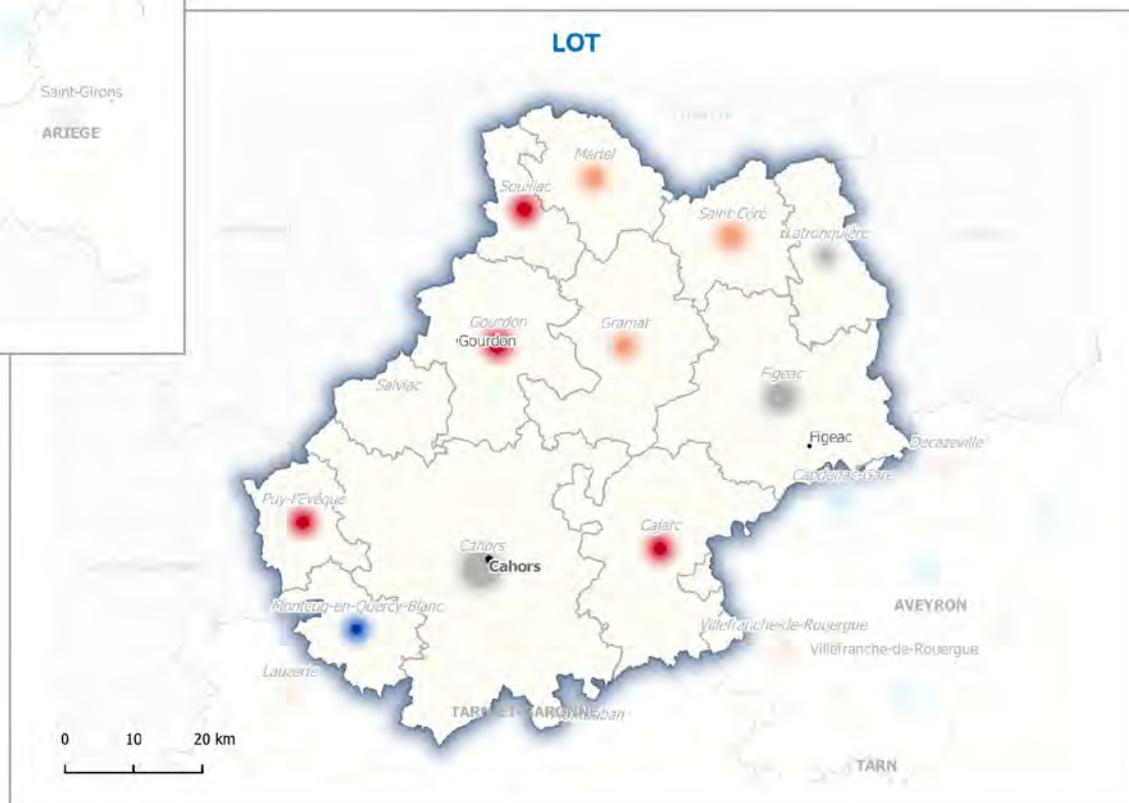
Evolution des 6-25 ans entre 2010 et 2018 (%)

- > +25
- +10 à +25
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

Effectif de population 6-25 ans (2018)

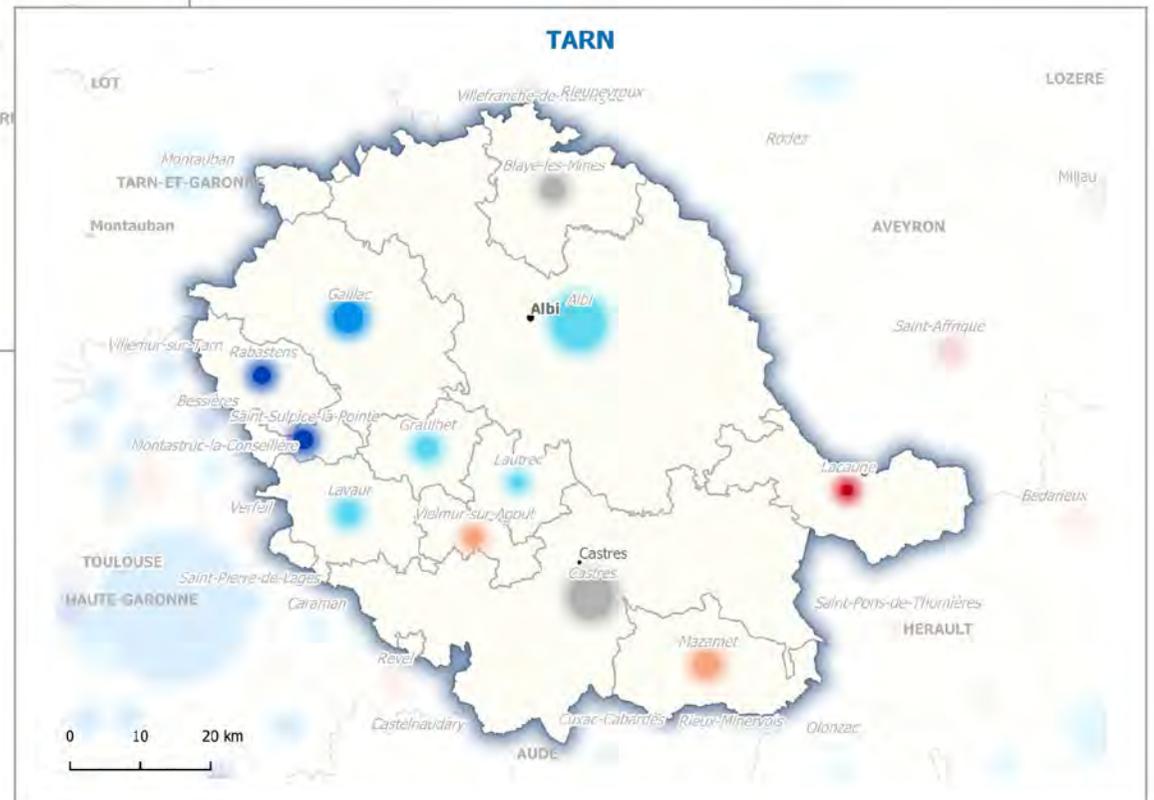
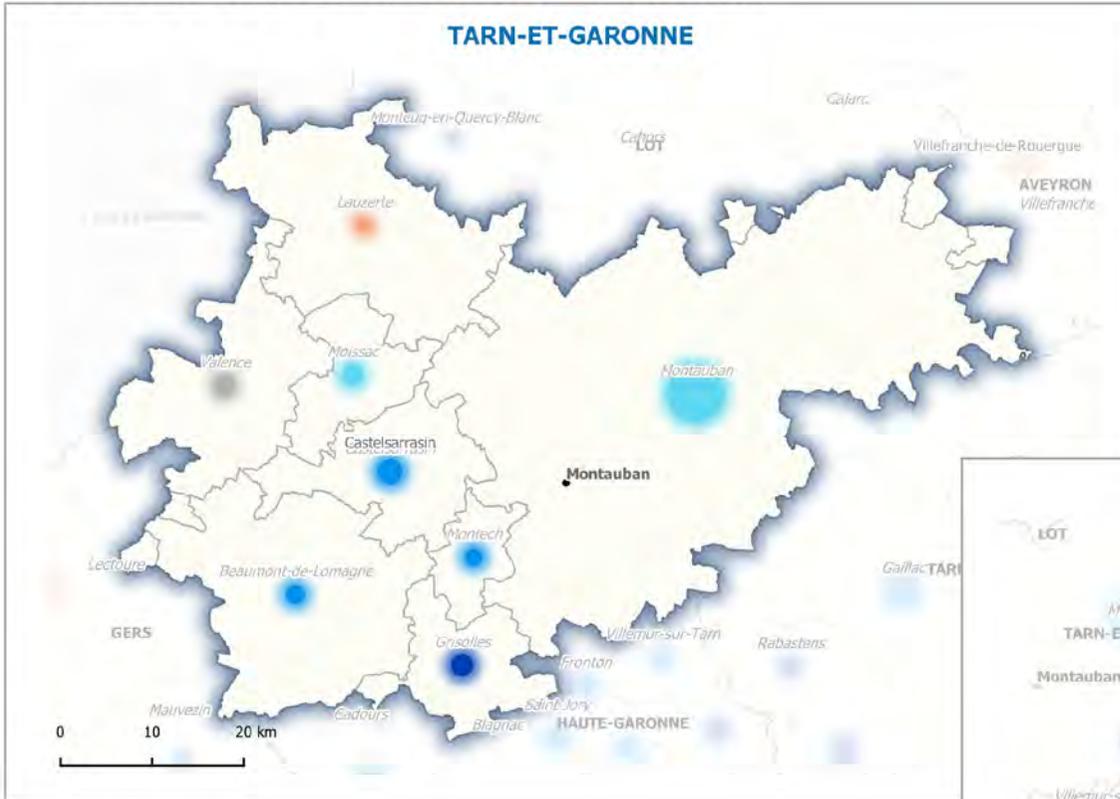


□ Aire d'éducation collège



1-1 EVOLUTION DE LA POPULATION

EVOLUTION DE LA POPULATION DES 6-25 ANS DE 2010 A 2018



1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE, TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB

La part de la population sans diplôme au niveau régional est de 24%.

On distingue trois types de zones :

- Les zones centrées sur Toulouse et sur Montpellier-Nîmes, où la proportion de population sans diplôme ou n'ayant qu'au plus le DNB est la moins élevée (inférieure à 24%) ;
- Les larges zones étendues sur tous les départements où la proportion de population sans diplôme ou n'ayant qu'au plus le DNB est comprise entre 24 et 28% ;
- Les zones où le pourcentage de population sans diplôme ou n'ayant qu'au plus le DNB est supérieure à 28% : à l'ouest (le long de la limite avec Nouvelle Aquitaine), au nord de l'Aveyron, et perpendiculairement au littoral, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude aux alentours de Béziers.

Méthodologie :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

La population non scolarisée comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

L'ensemble des données Insee issues du recensement de la population 2018 par commune a été agrégé au niveau aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale. Les cartes départementales ont été réalisées avec les données communales.

Part des non scolarisés, titulaires d'aucun diplôme ou au plus du DNB parmi les 15 ans ou plus au recensement 2018 (en %) :

$$\frac{\text{Non scolarisés sans diplôme (ou DNB maximum) parmi les 15 ans ou plus}}{\text{Population des 15 ans ou plus}} \times 100$$

Sources :

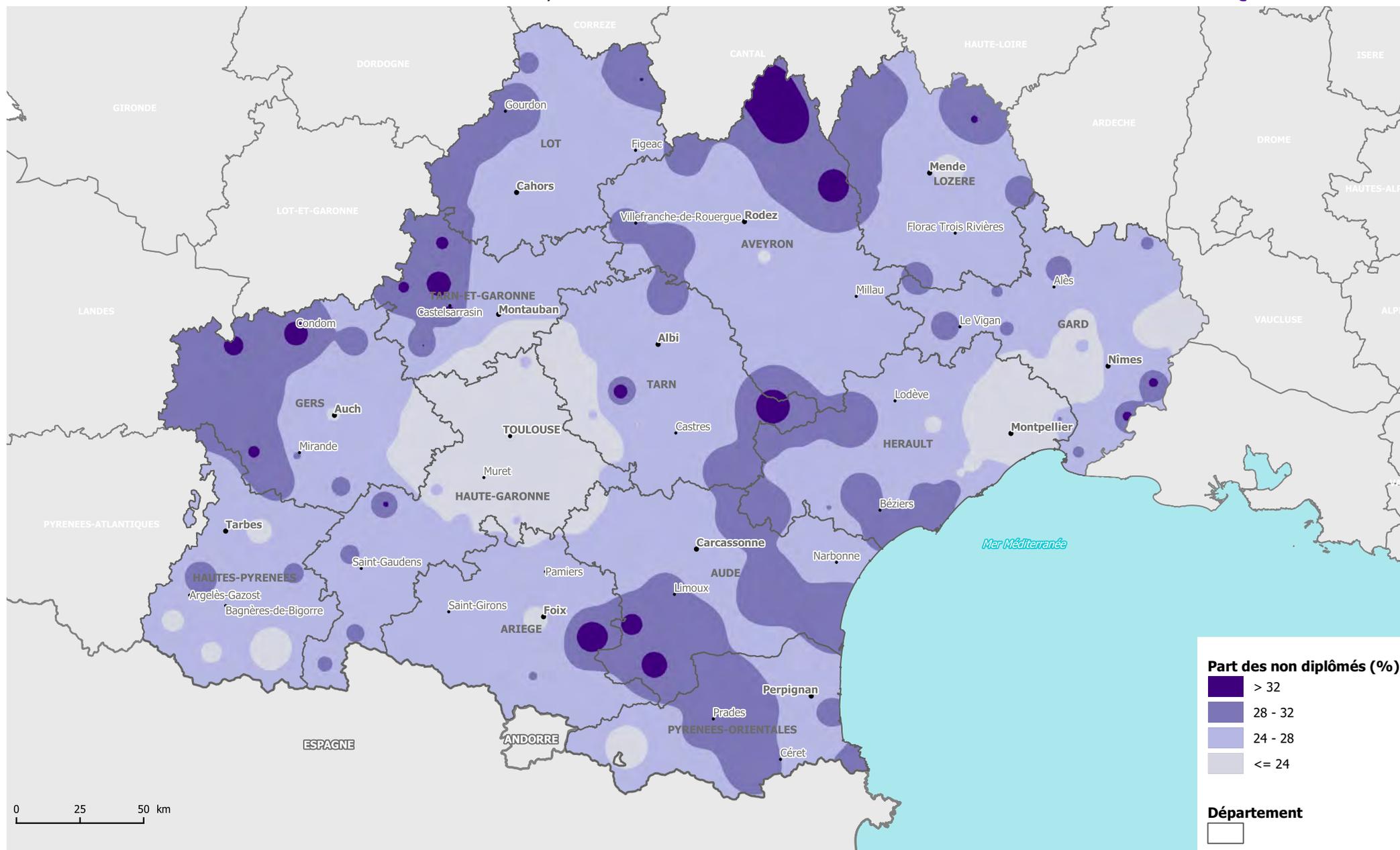
Données INSEE issues du recensement de la population de 2018

Données cartographiques IGN 2019

1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

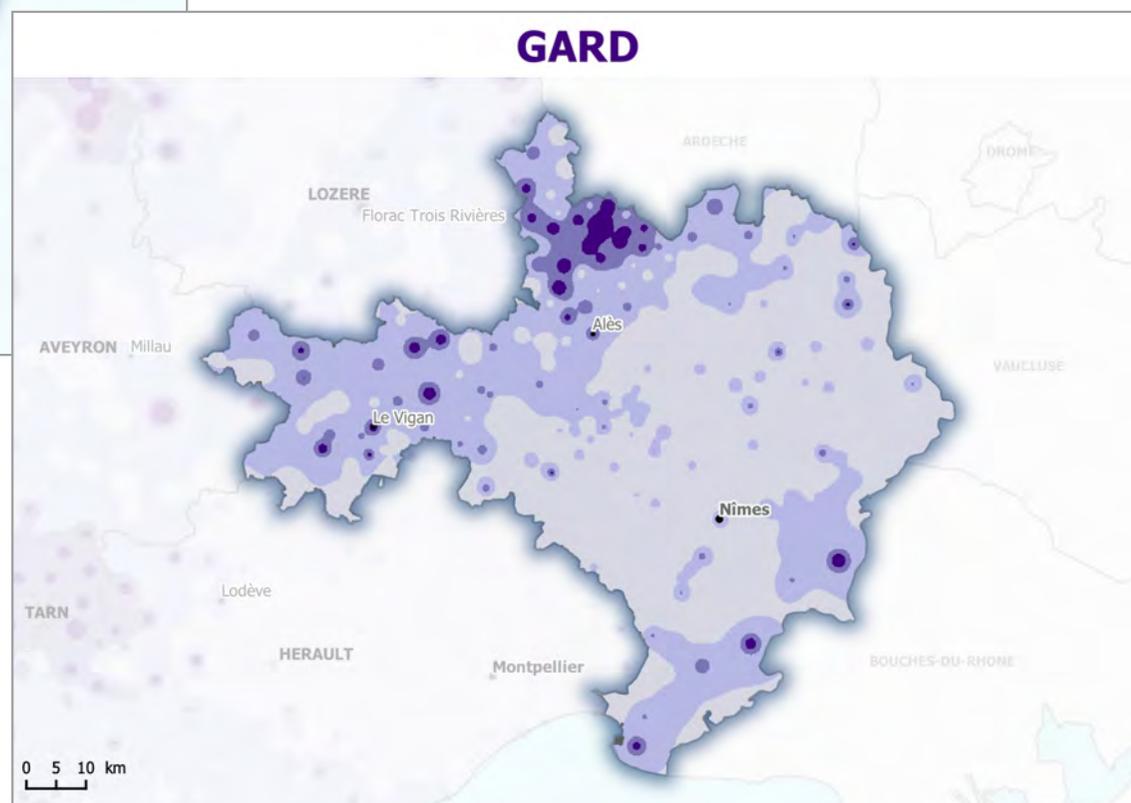
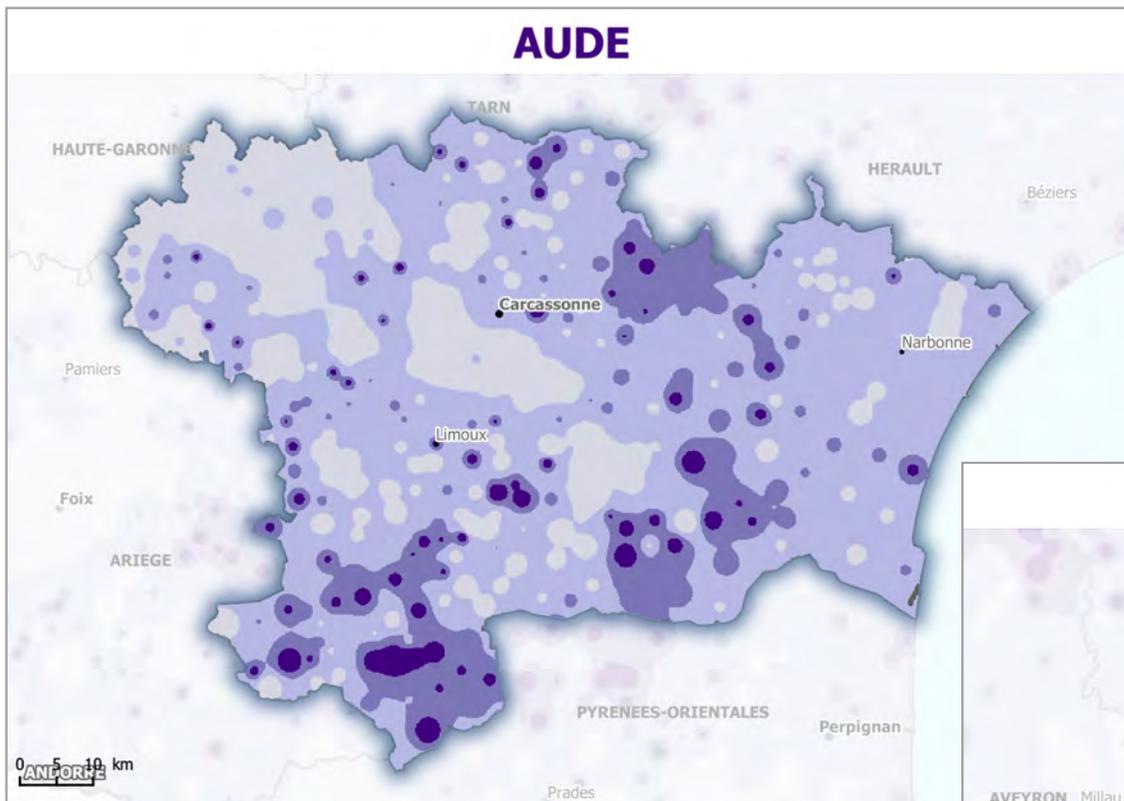
PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE, TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

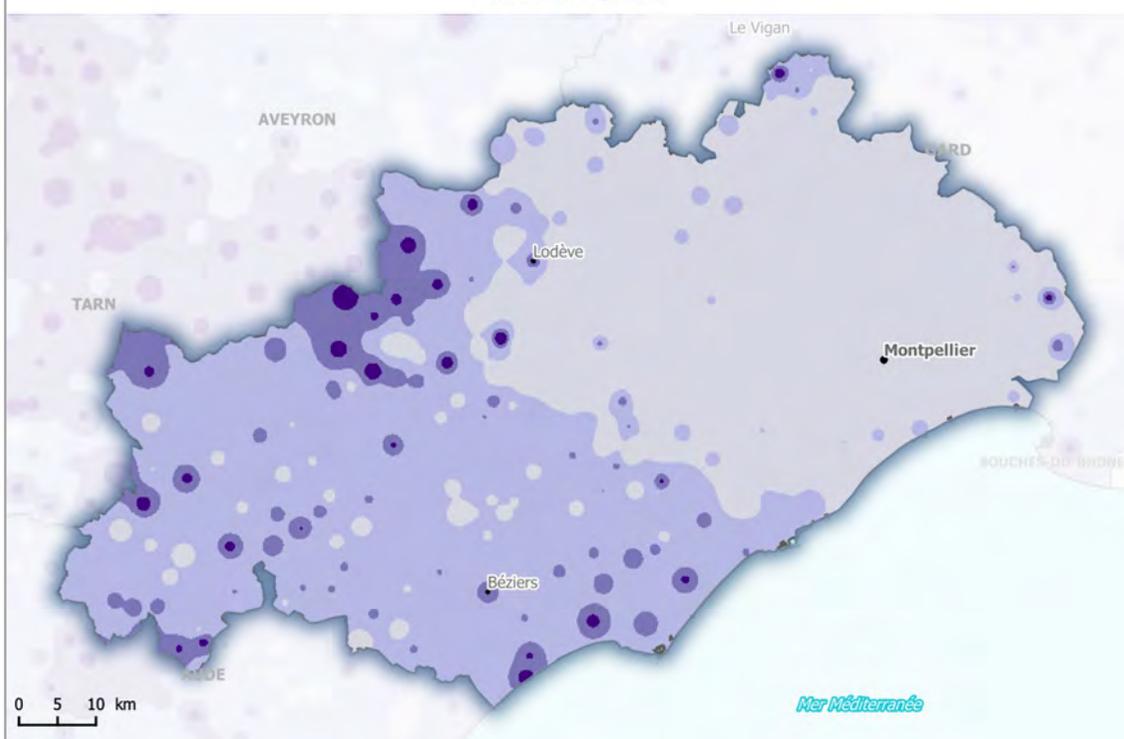
PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB



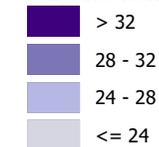
1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB

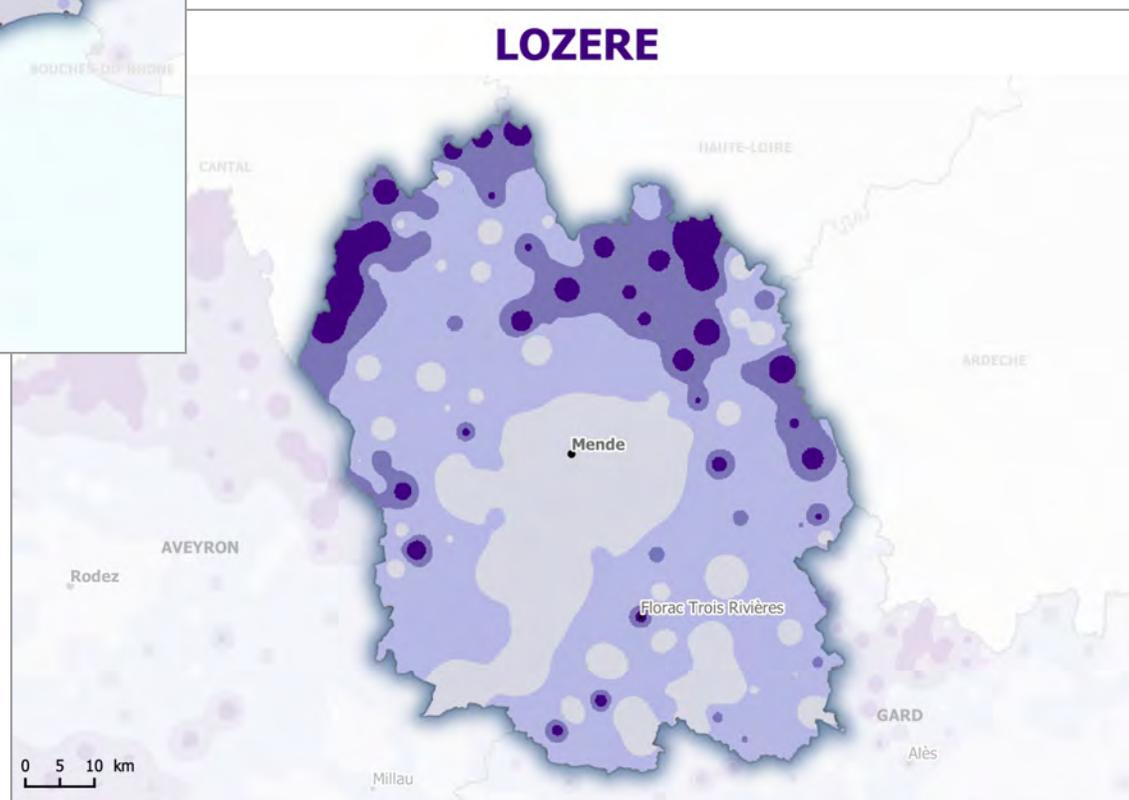
HERAULT



Part des non diplômés (%)

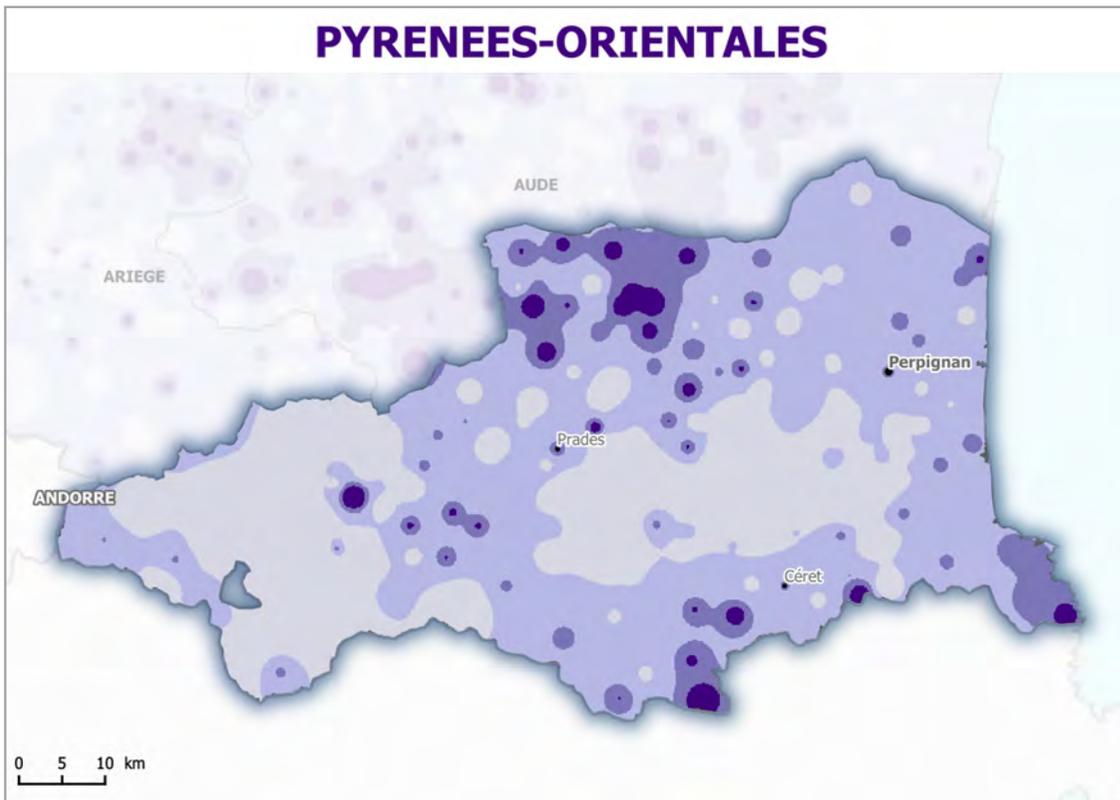


LOZERE

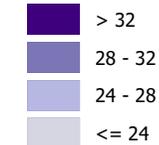


1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB



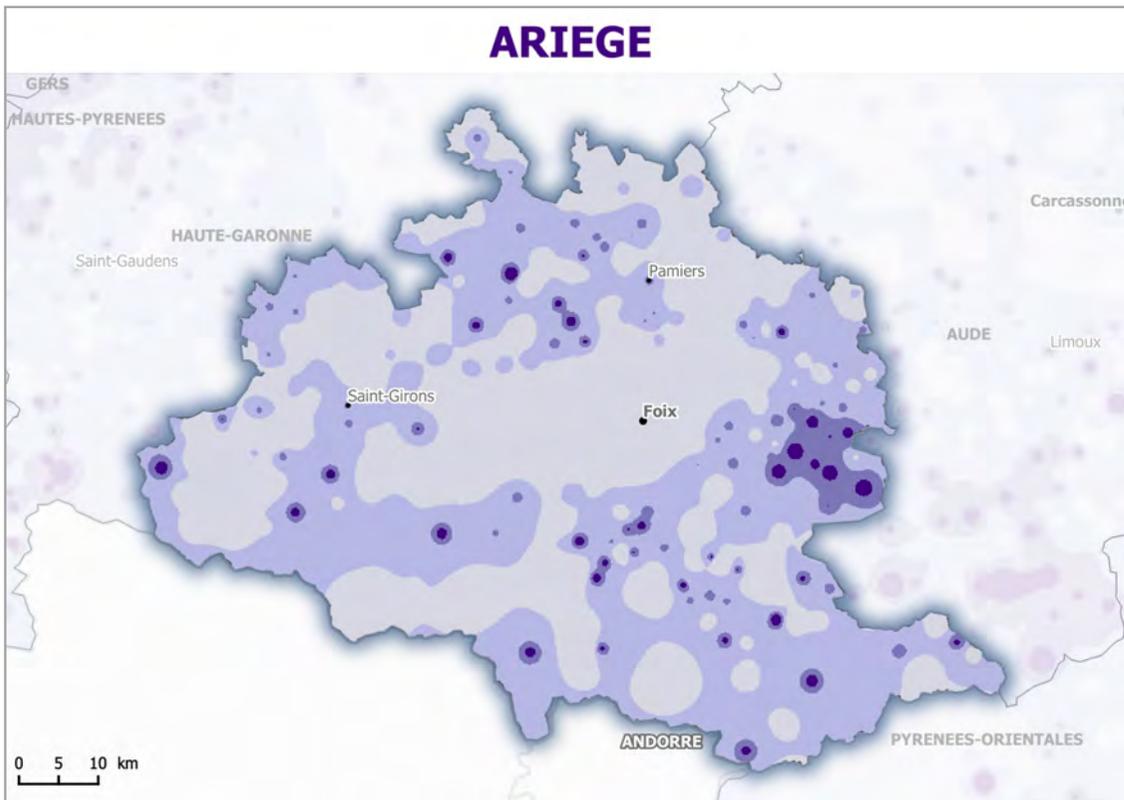
Part des non diplômés (%)



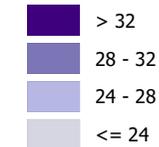
1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB

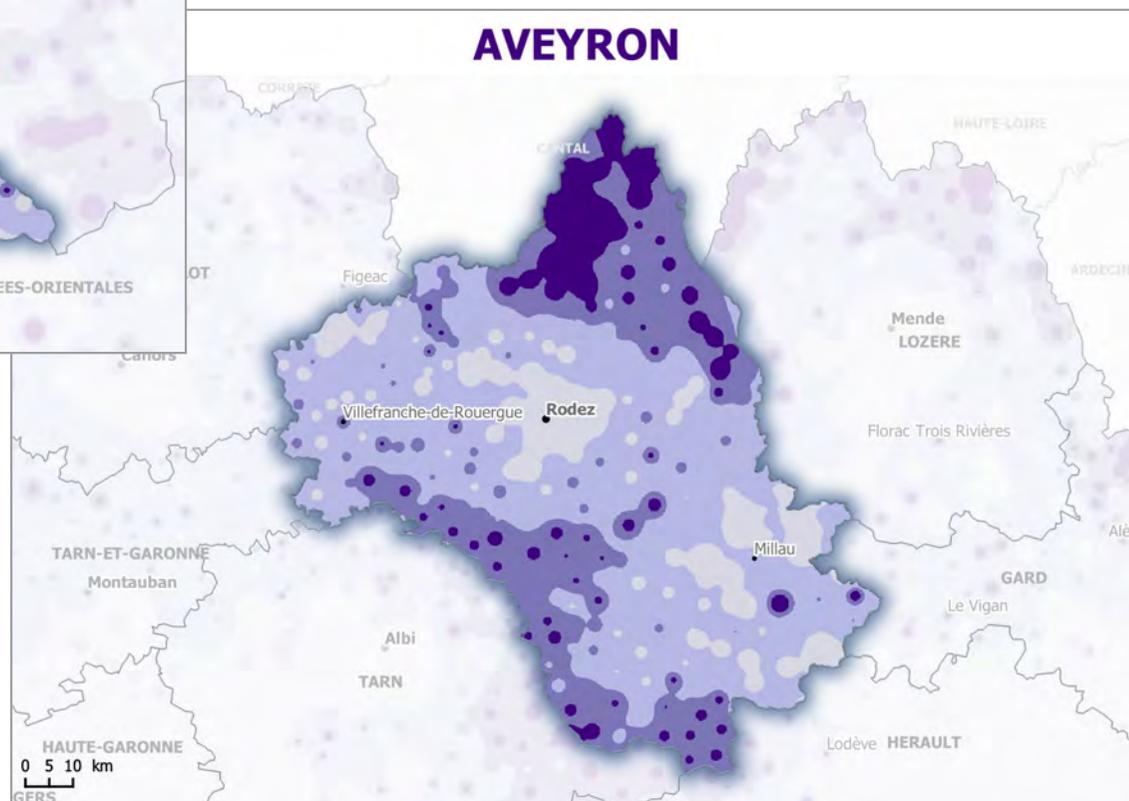
ARIEGE



Part des non diplômés (%)

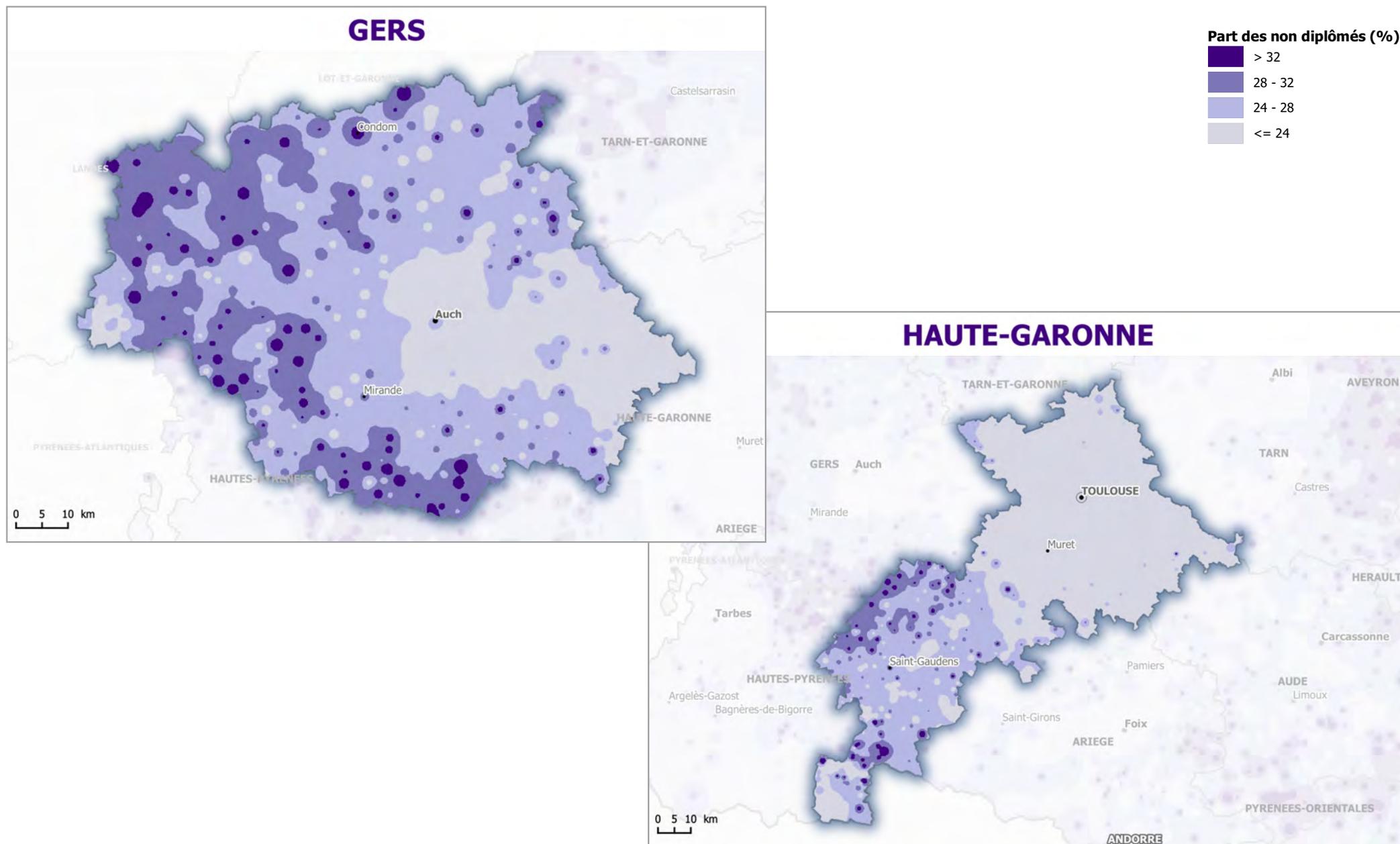


AVEYRON



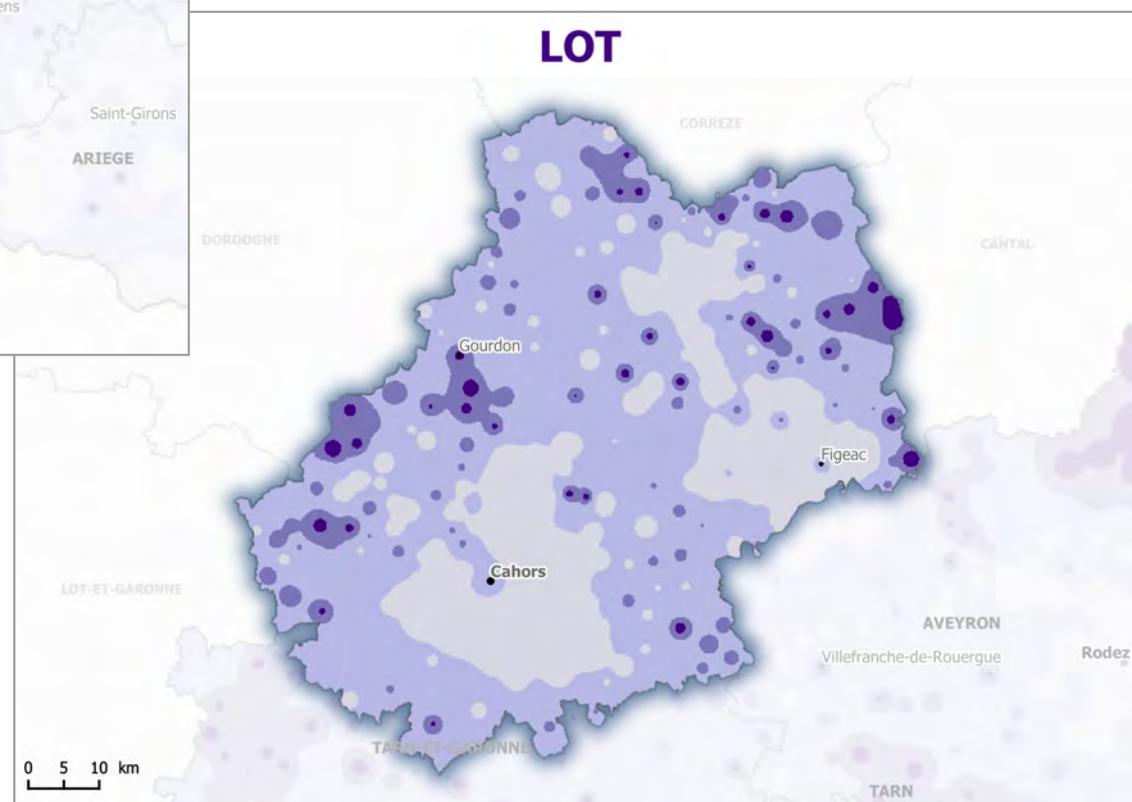
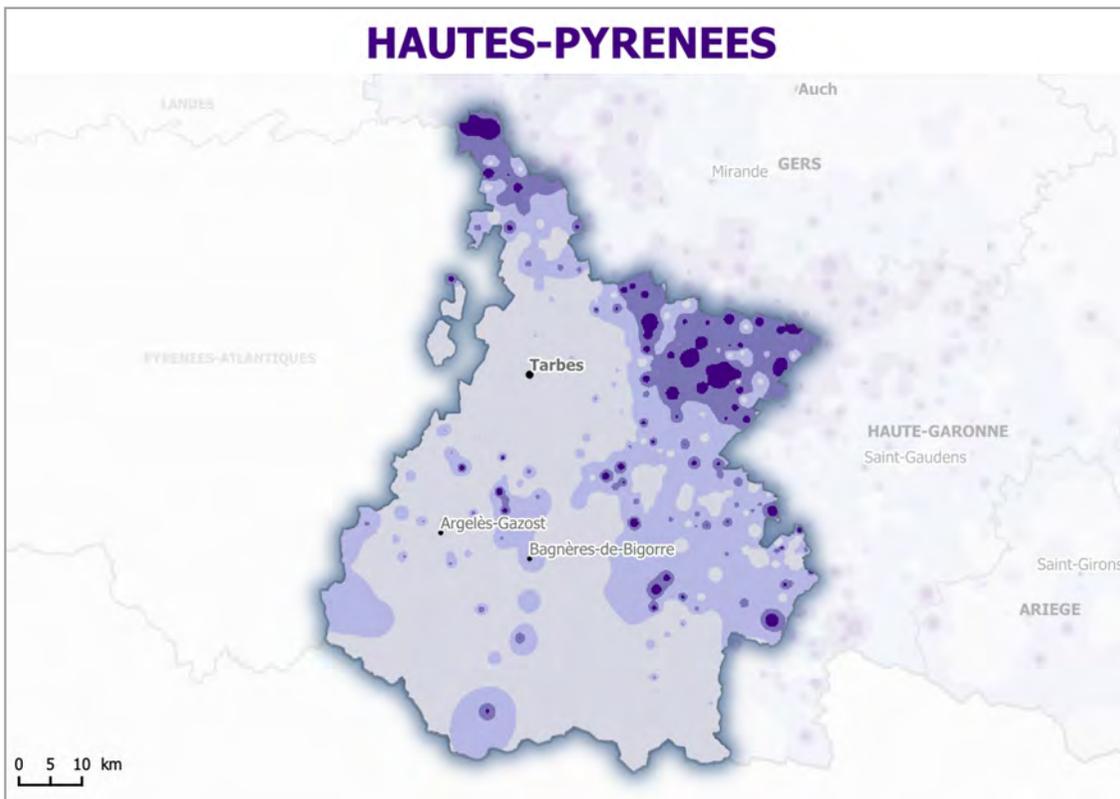
1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB



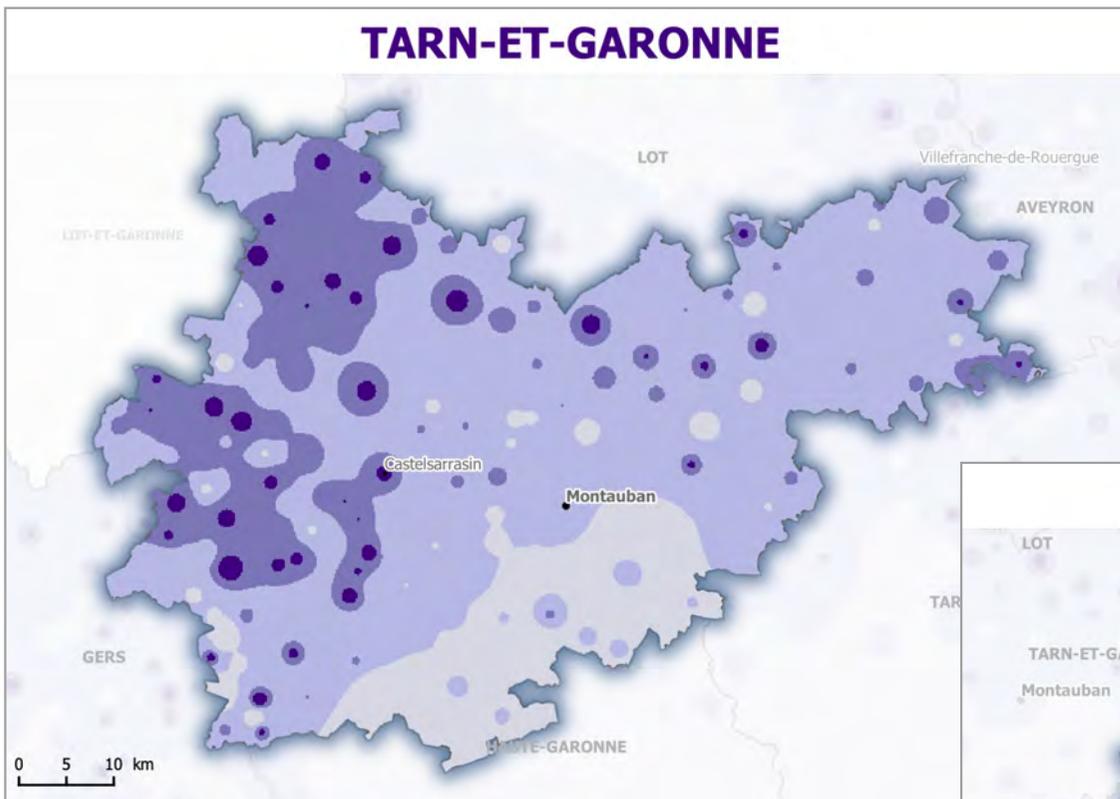
1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB

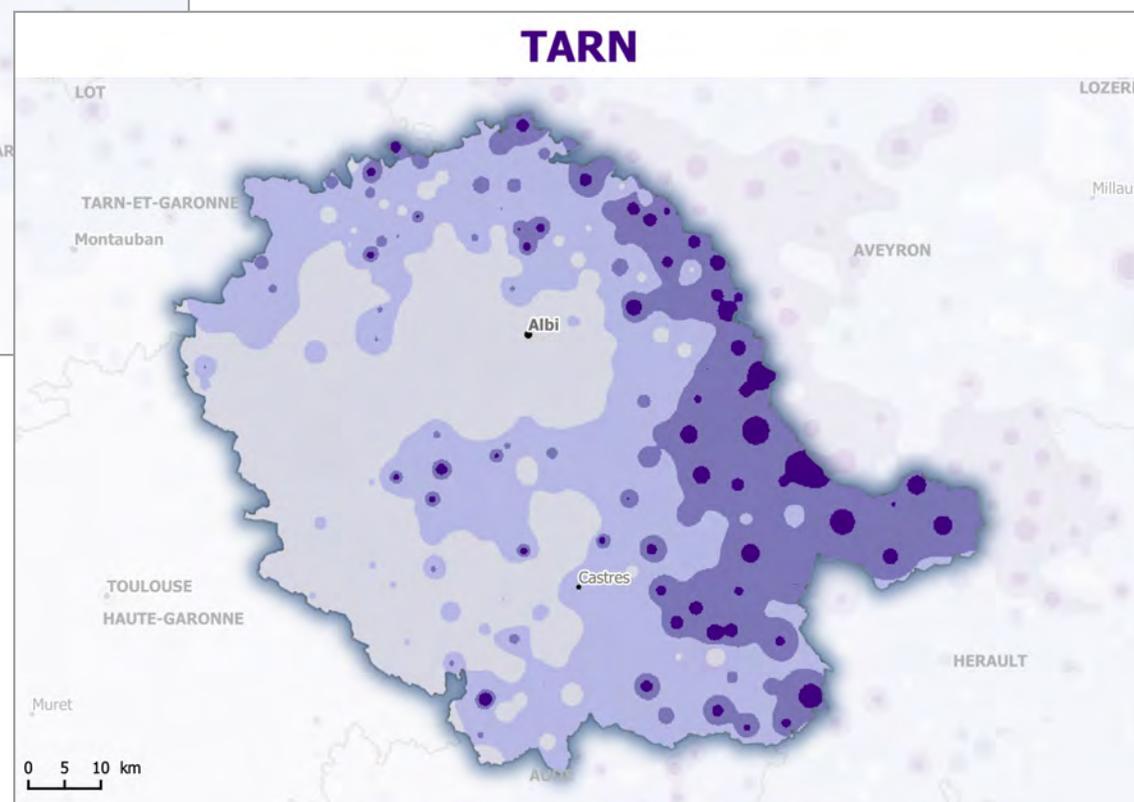
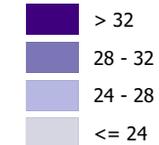


1-2 POPULATION SANS DIPLÔME

PART DE LA POPULATION DES 15 ANS OU PLUS TITULAIRE D'AUCUN DIPLÔME OU AU PLUS DU DNB



Part des non diplômés (%)



1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

La proportion de familles monoparentales au niveau régional est de 27%.

Ces familles résident principalement dans les départements littoraux (sud de l'Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales), ainsi que dans le département de l'Ariège et l'extrême sud de la Haute-Garonne.

Dans le nord de la Lozère et de l'Aveyron, ainsi qu'autour de Toulouse, les familles monoparentales sont relativement bien moins fréquentes (moins de 21%).

Méthodologie :

Exploitation des résultats du recensement de la population 2018 par commune d'où est extrait le nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans, ainsi que le nombre total de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans.

Ces données ont été regroupées par aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale. Les cartes départementales ont été réalisées avec les données communales.

Calcul de la proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans :

$$\frac{\text{Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans}}{\text{Nombre total de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans}} \times 100$$

Définitions :

Famille : une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes : soit un couple avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, une personne peut soit appartenir à une famille et une seule, soit n'appartenir à aucune famille.

Sources :

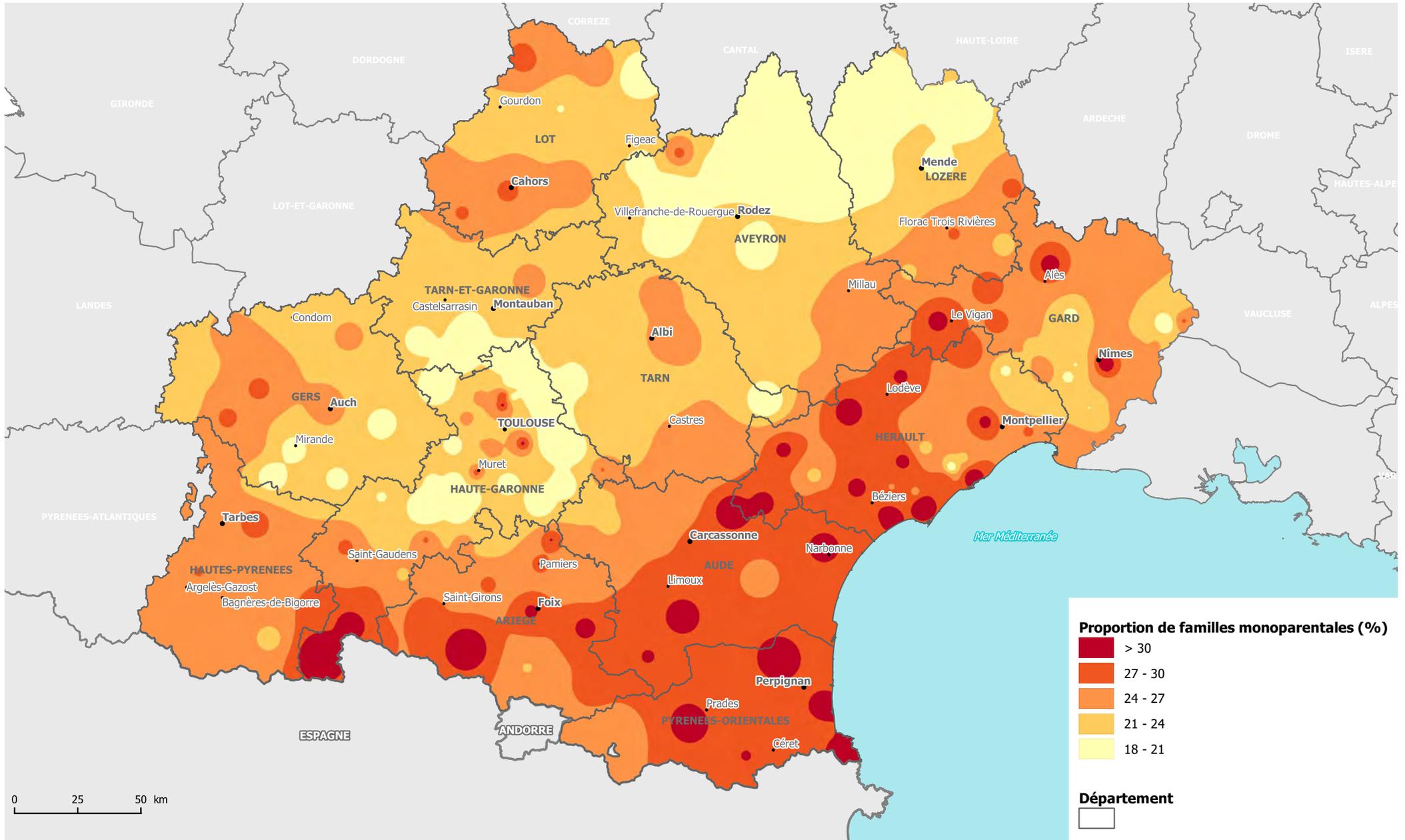
Données INSEE issues du recensement de la population de 2018

Données cartographiques IGN 2019

1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

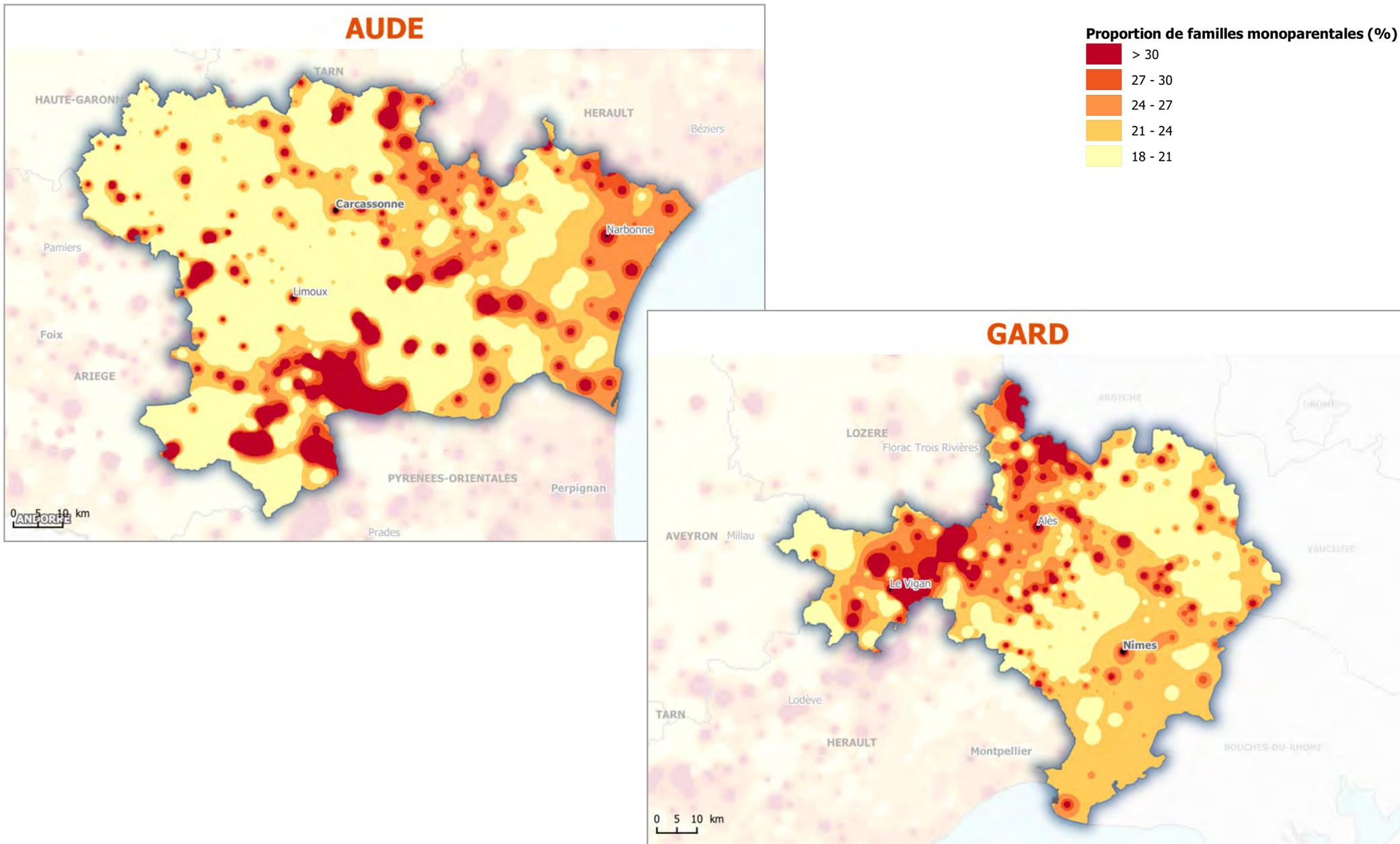
PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

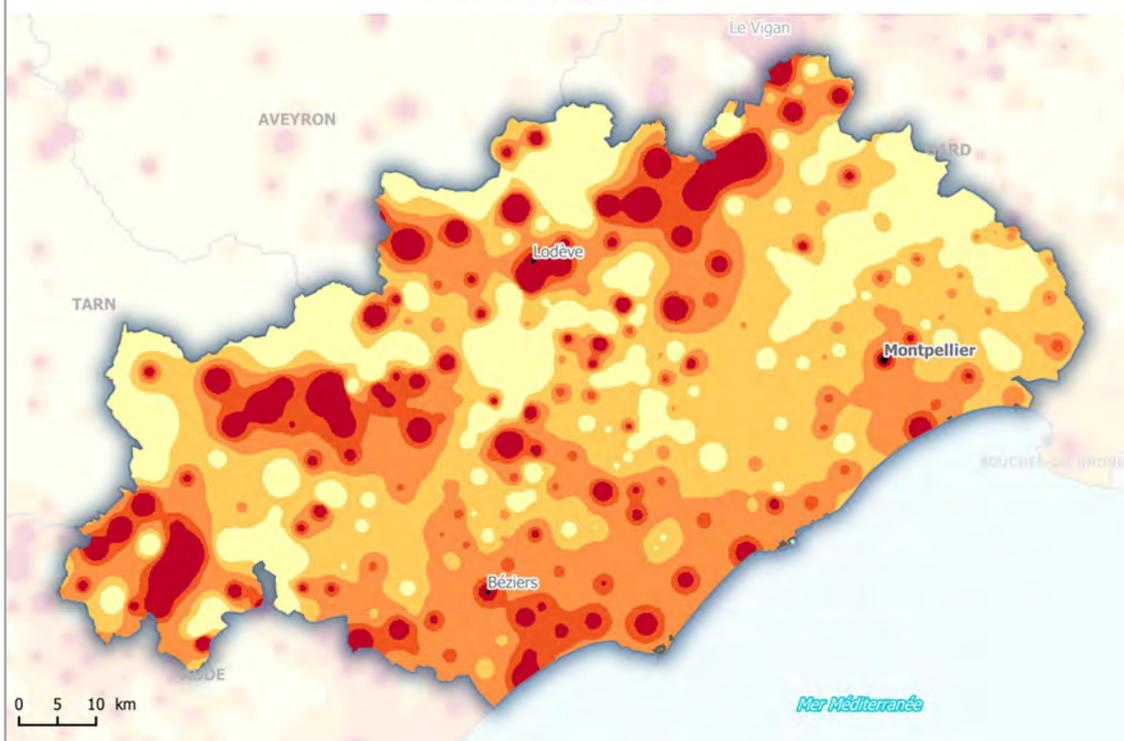
PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS



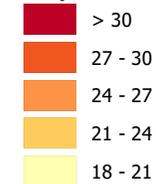
1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

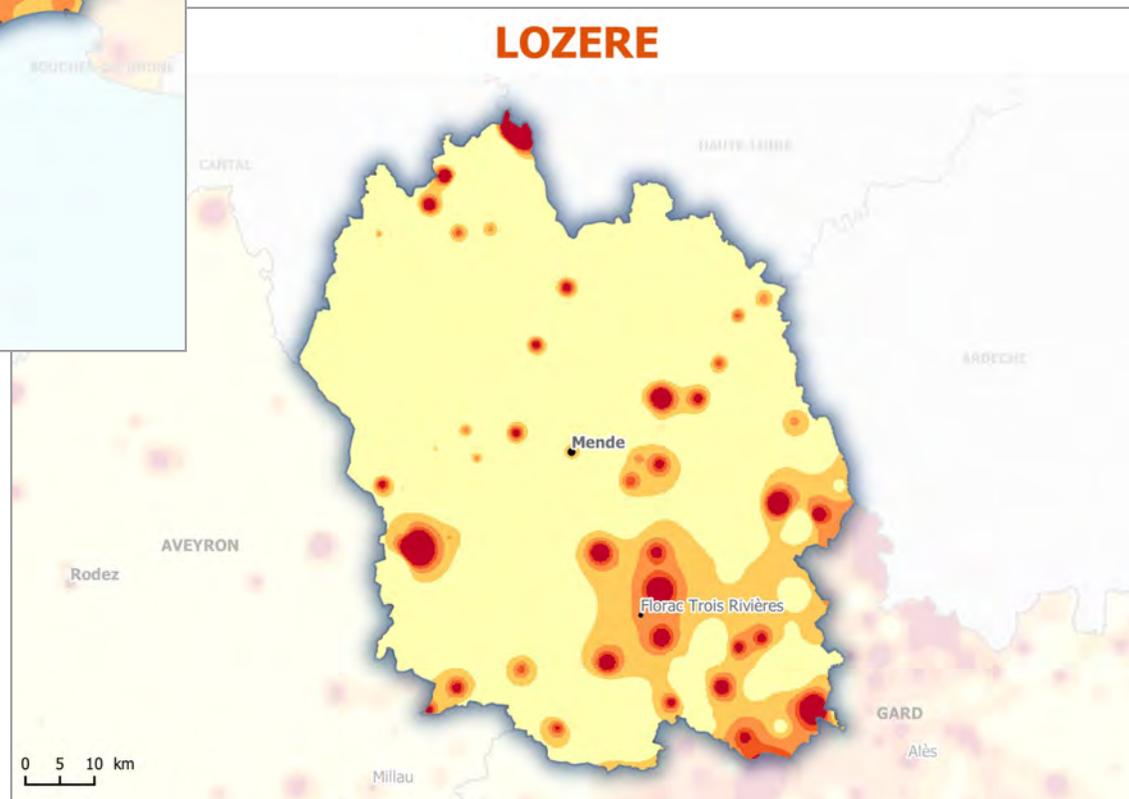
HERAULT



Proportion de familles monoparentales (%)

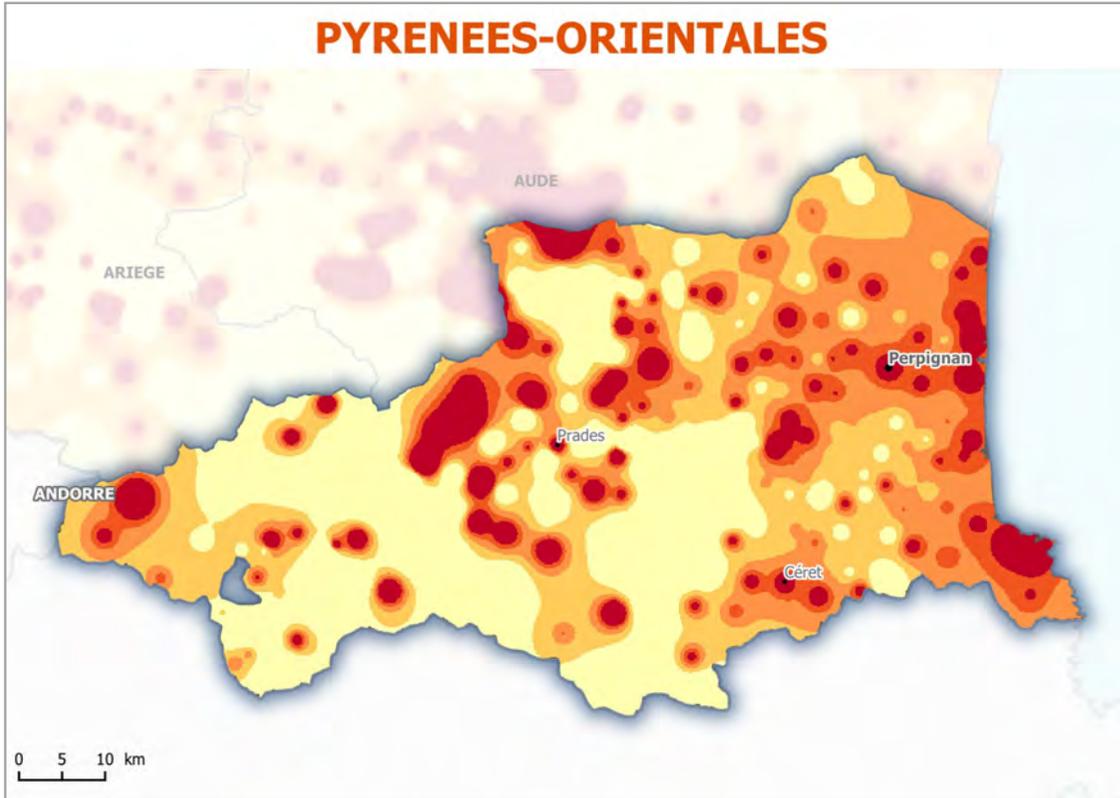


LOZERE



1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

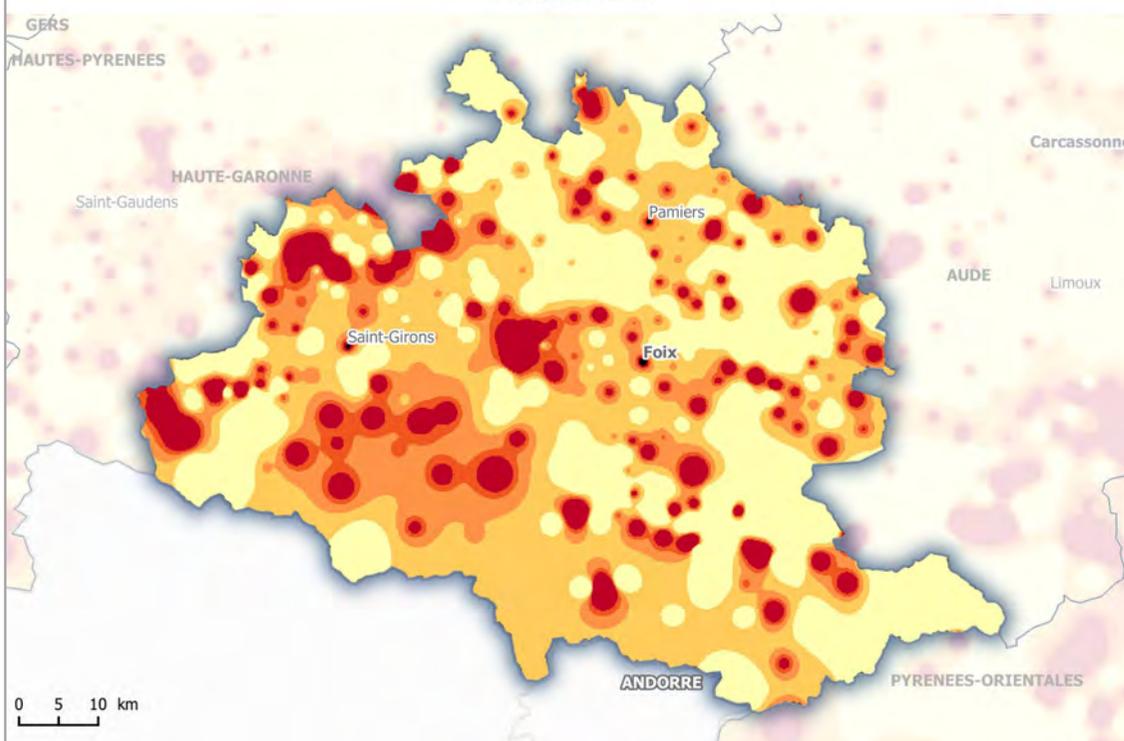
PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS



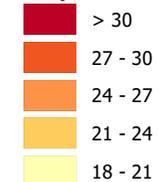
1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

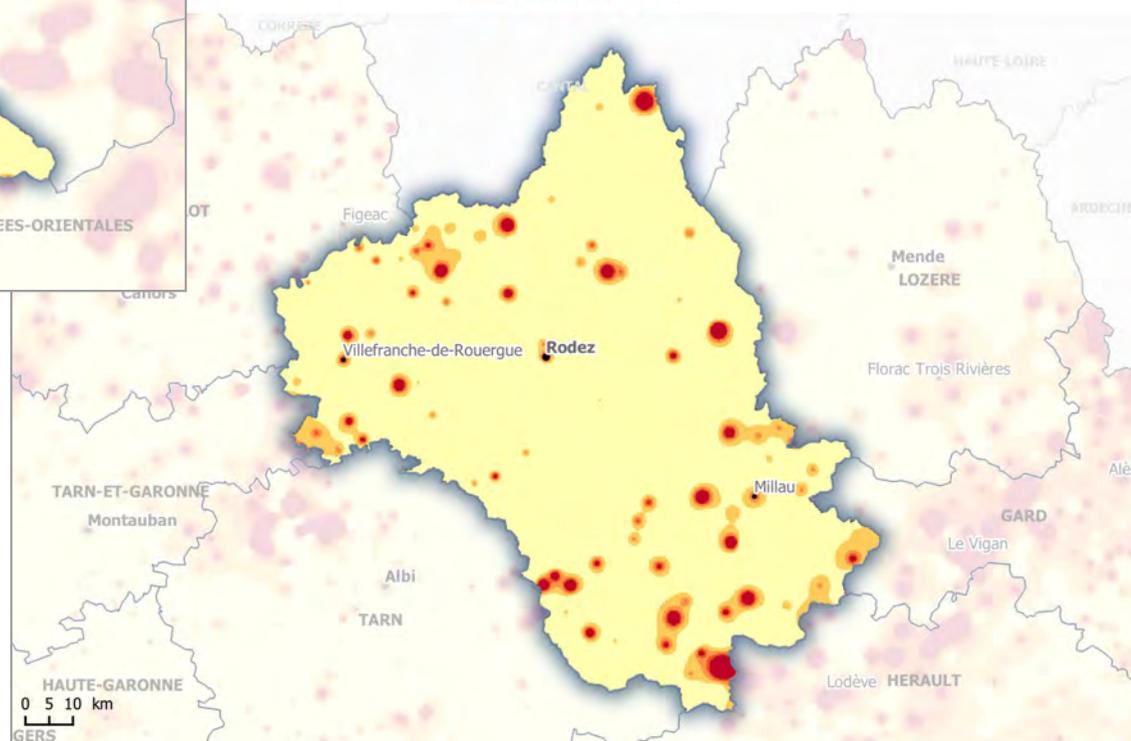
ARIEGE



Proportion de familles monoparentales (%)



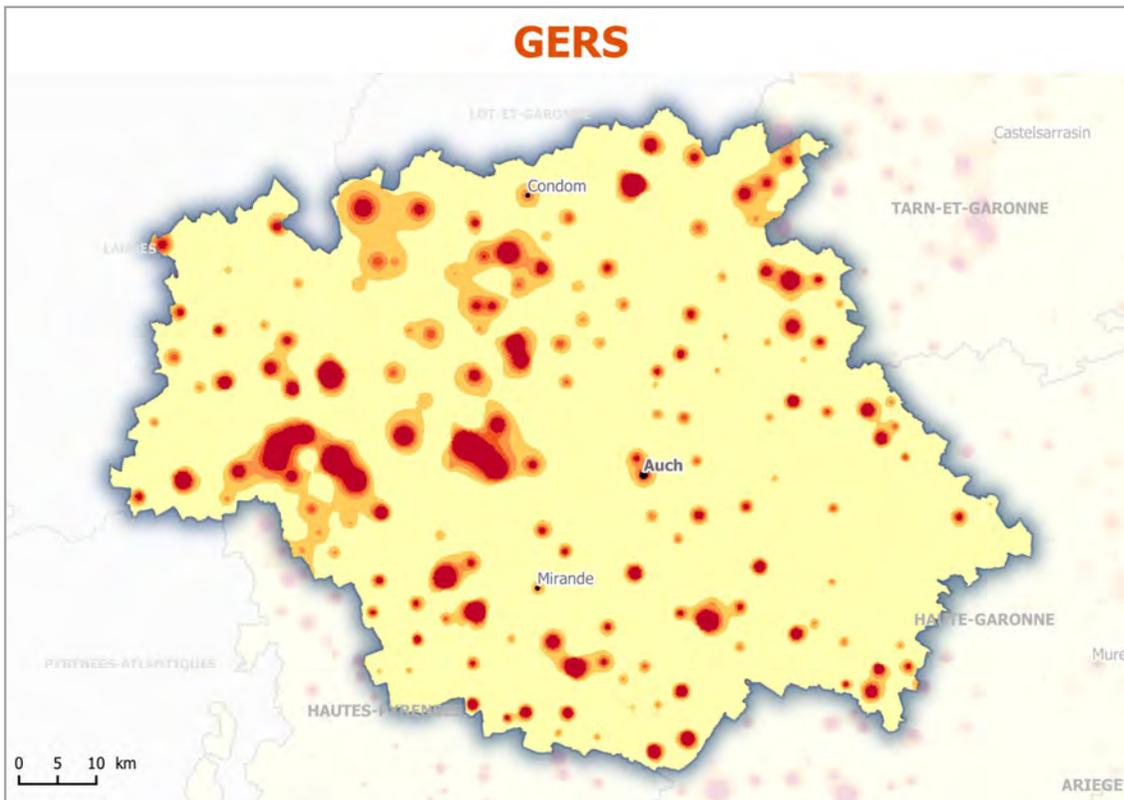
AVEYRON



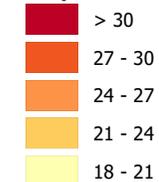
1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

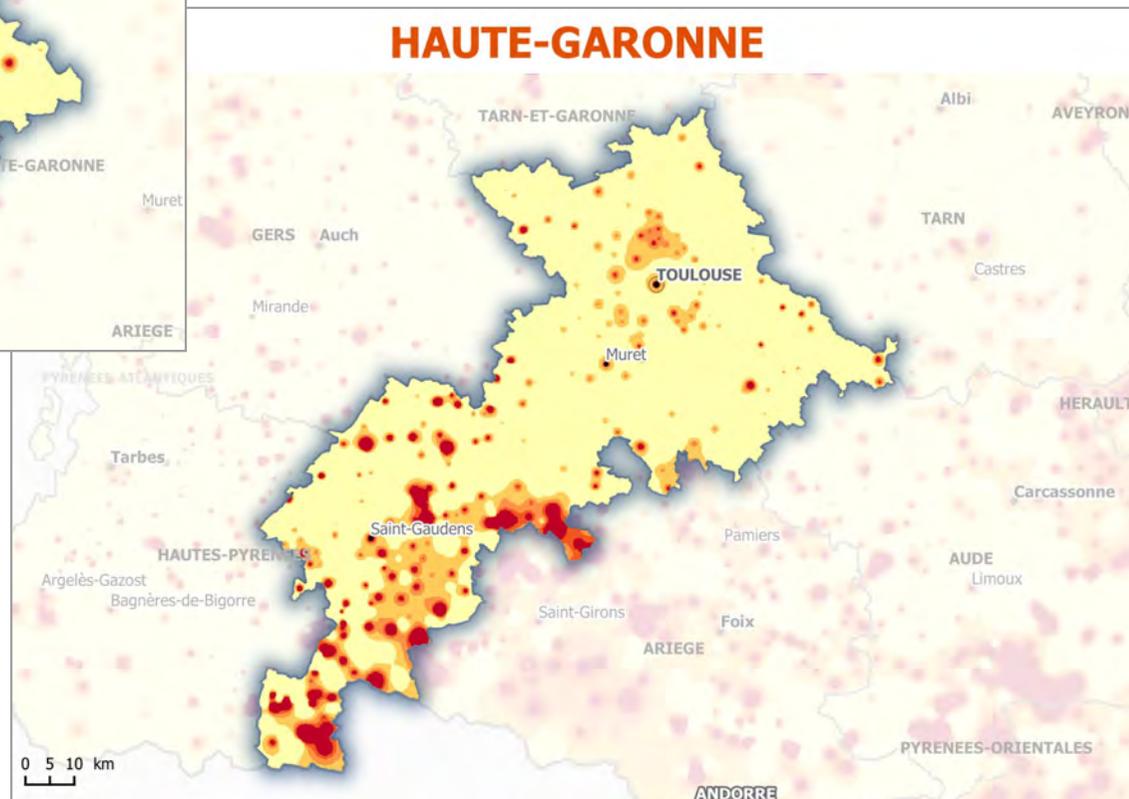
GERS



Proportion de familles monoparentales (%)

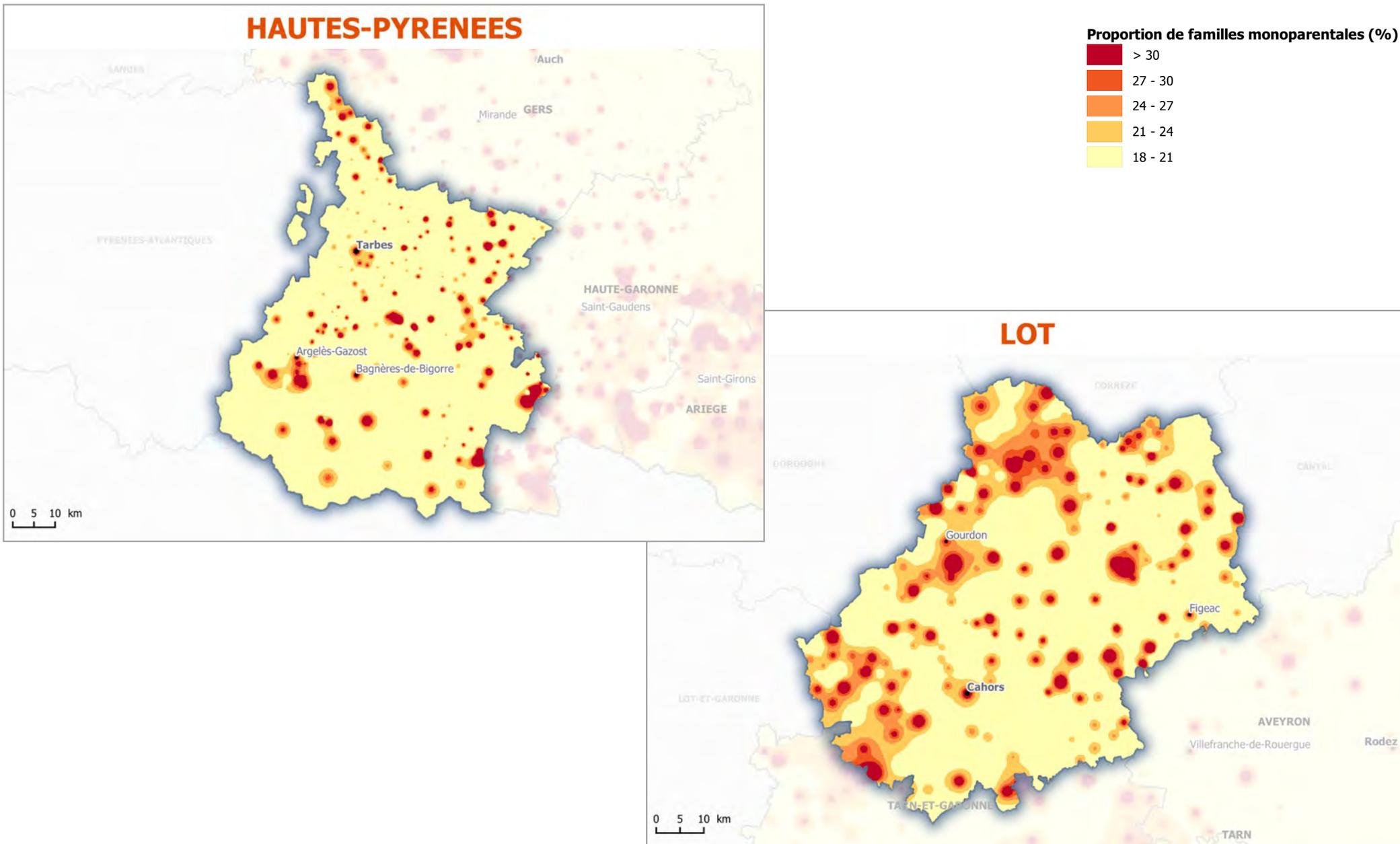


HAUTE-GARONNE



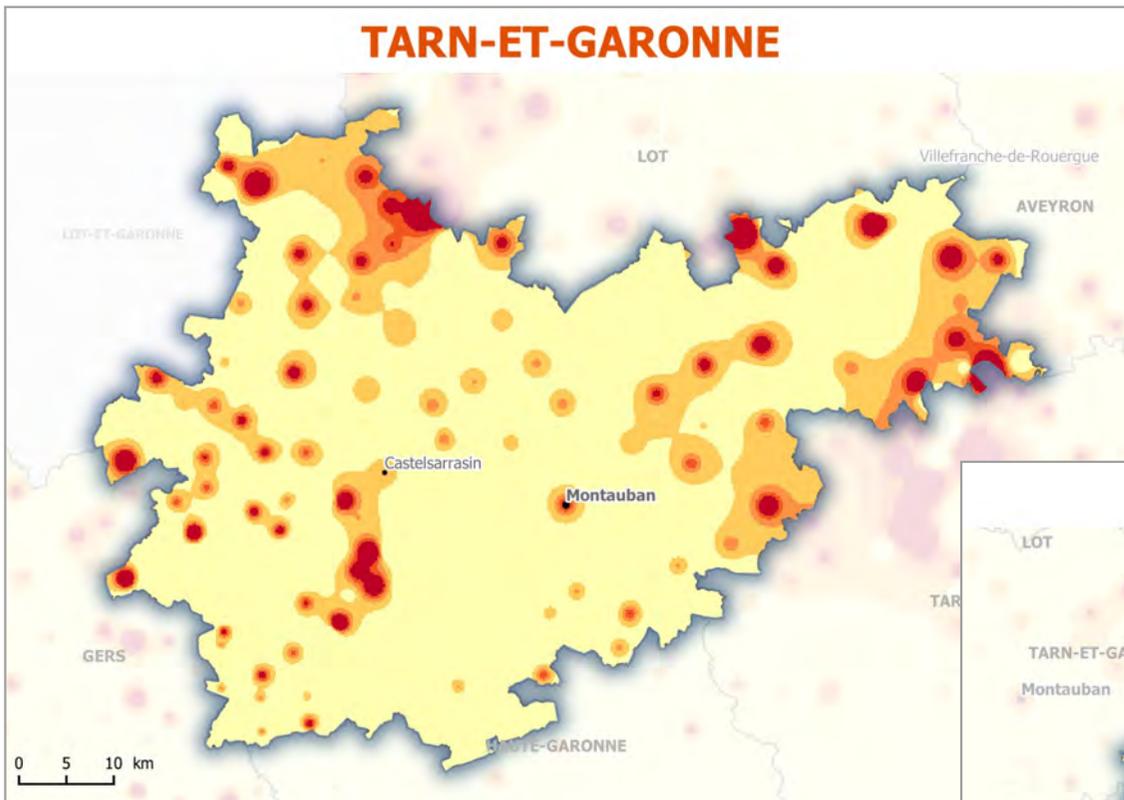
1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS

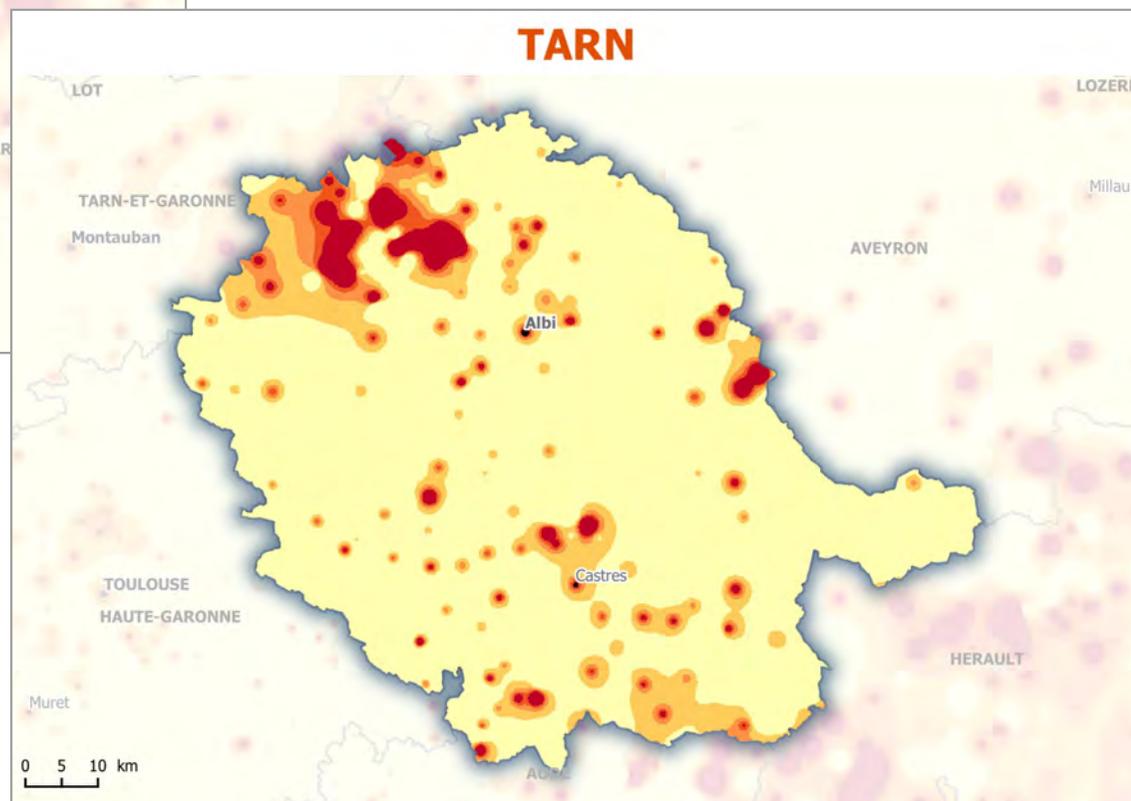
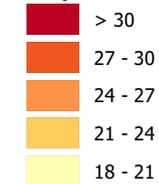


1-3 FAMILLES MONOPARENTALES

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMI LES FAMILLES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS



Proportion de familles monoparentales (%)



1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

L'indice de désavantage social et économique permet d'appréhender finement la difficulté sociale et économique d'un territoire, en combinant un nombre réduit de variables :

- Revenu médian par unité de consommation
- Part des diplômés de niveau baccalauréat (minimum) dans la population de 15 ans ou plus
- Part des ouvriers dans la population active
- Taux de chômage

Il est égal à 0,16 pour la région académique, 0,64 dans l'académie de Montpellier et -0,29 dans l'académie de Toulouse.

Dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, ainsi qu'au sud de l'Hérault, on observe des poches de concentration de contexte désavantagé socialement et économiquement (indice supérieur à 1).

A l'inverse, dans les périphéries de Toulouse et Montpellier, sont constatées des zones plus favorisées (indice négatif).

Méthodologie :

Le calcul est réalisé au niveau communal pour les cartes départementales, puis agrégé au niveau aire d'éducation collège pour la carte régionale.

Les communes sont réparties en quatre strates selon la typologie de ruralité (voir chapitre 1-6) :

- Communes rurales éloignées et périphériques
- Communes rurales bourg/périurbain
- Communes urbaines petites villes/denses
- Communes urbaines très denses

Une analyse en composantes principales (ACP), pondérée par la population, réalisée sur les quatre variables et pour chacune des strates, permet d'estimer les coefficients de pondération pour chaque composante dans chaque strate. L'indice final correspond à l'opposé de la somme des variables centrées, réduites et pondérées par ces coefficients.

Pour les aires d'éducation collège, sa valeur est comprise entre -3,7 pour les aires les plus avantagées et 2,9 pour les aires les plus désavantagées.

Au niveau communal, sa valeur est comprise entre -8,2 et 10,3.

Sources :

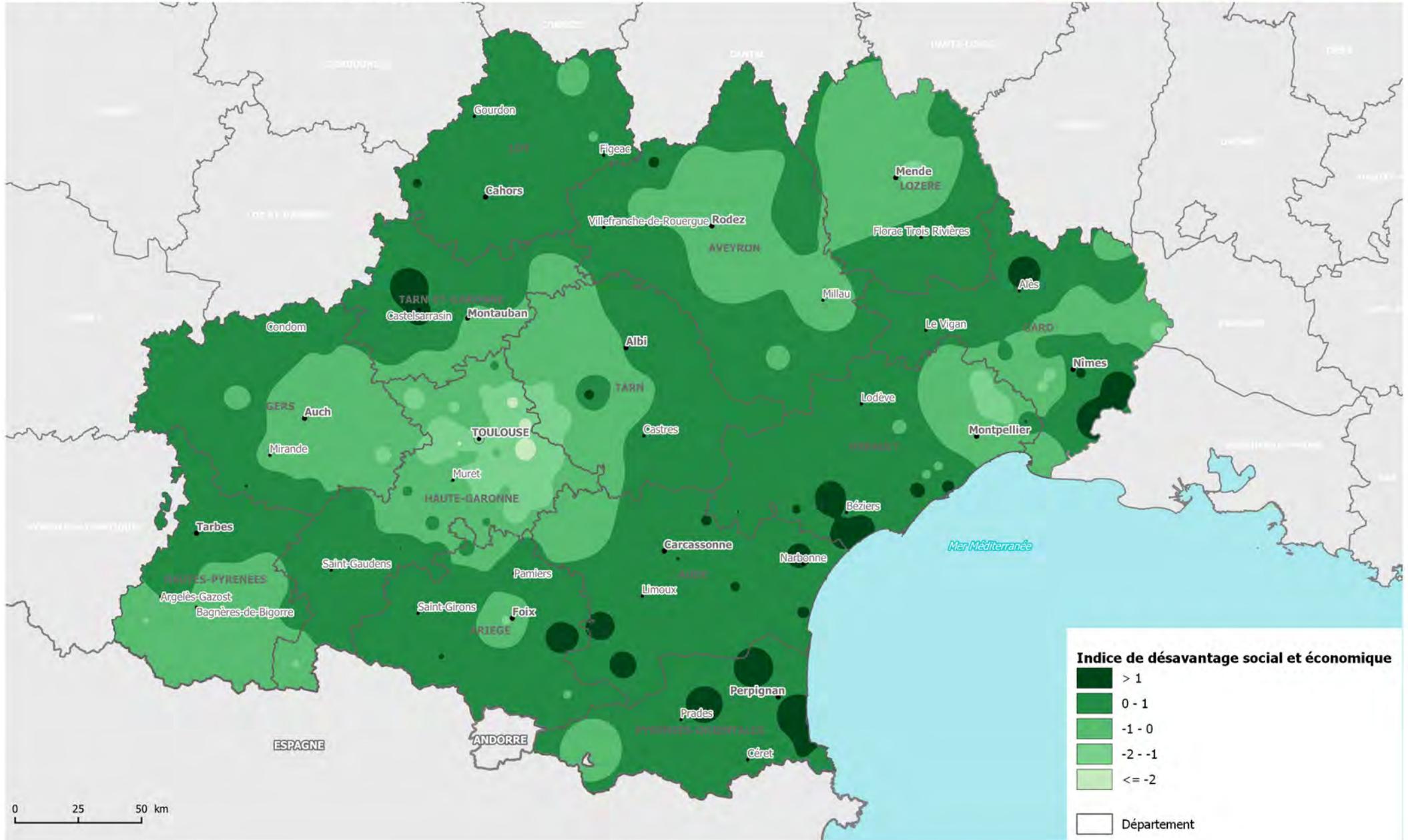
Données INSEE issues du recensement de la population de 2019

Données cartographiques IGN 2019

1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

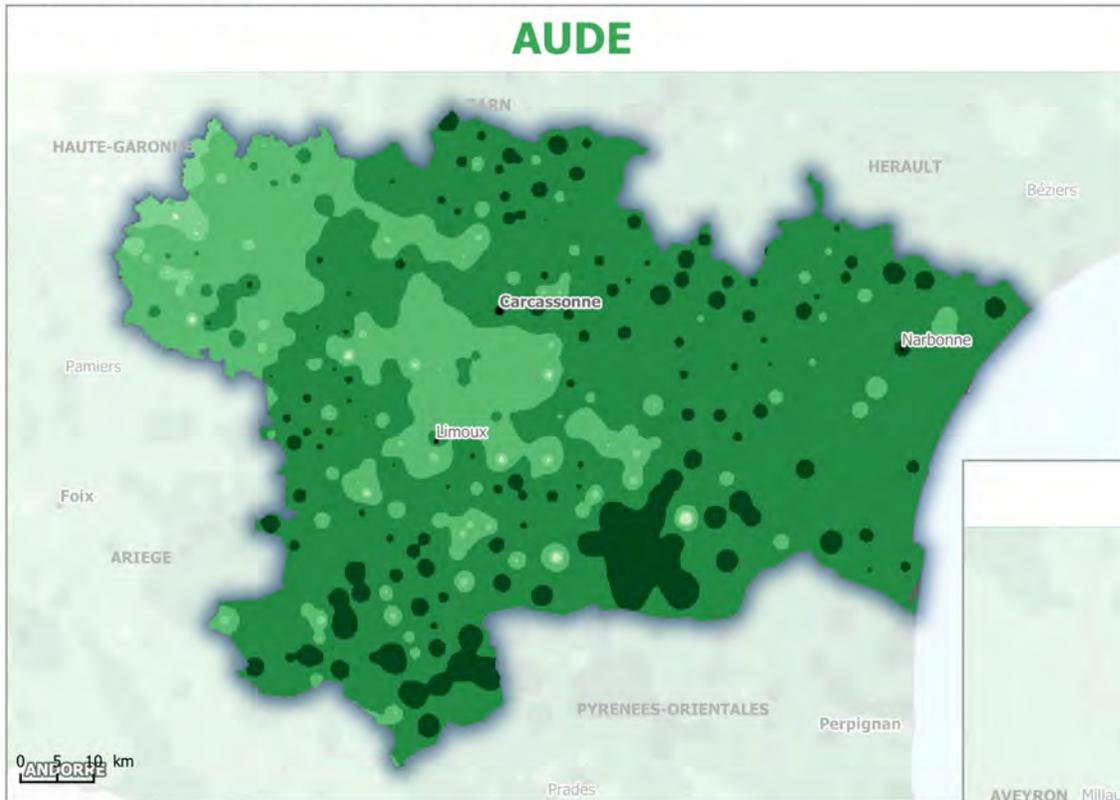
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



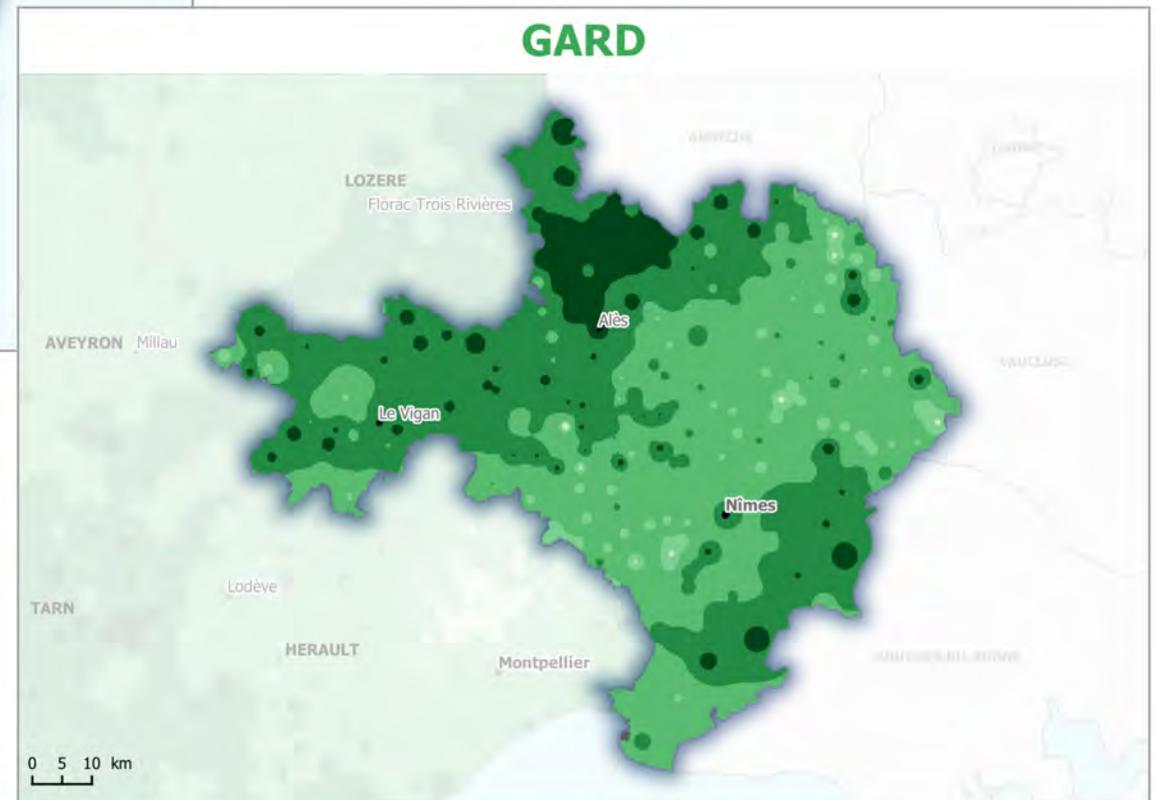
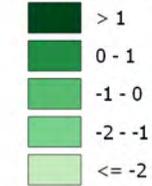
0 25 50 km

1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE



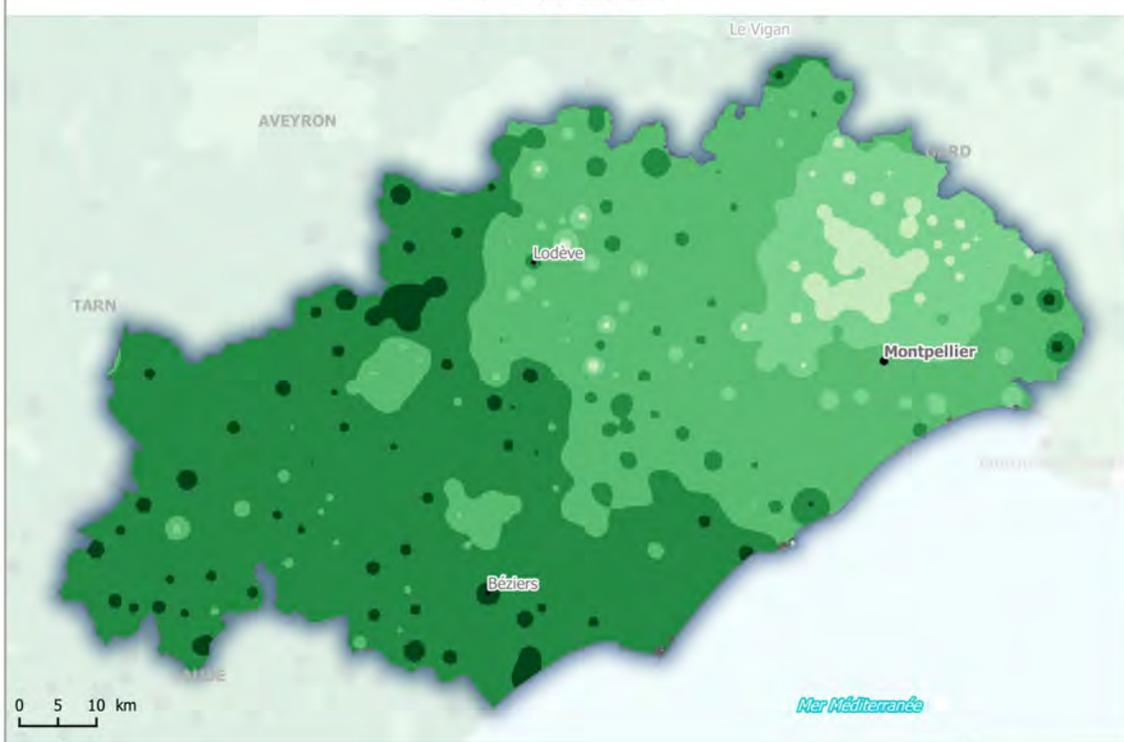
Indice de désavantage social et économique



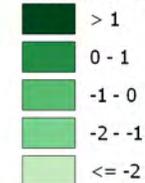
1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

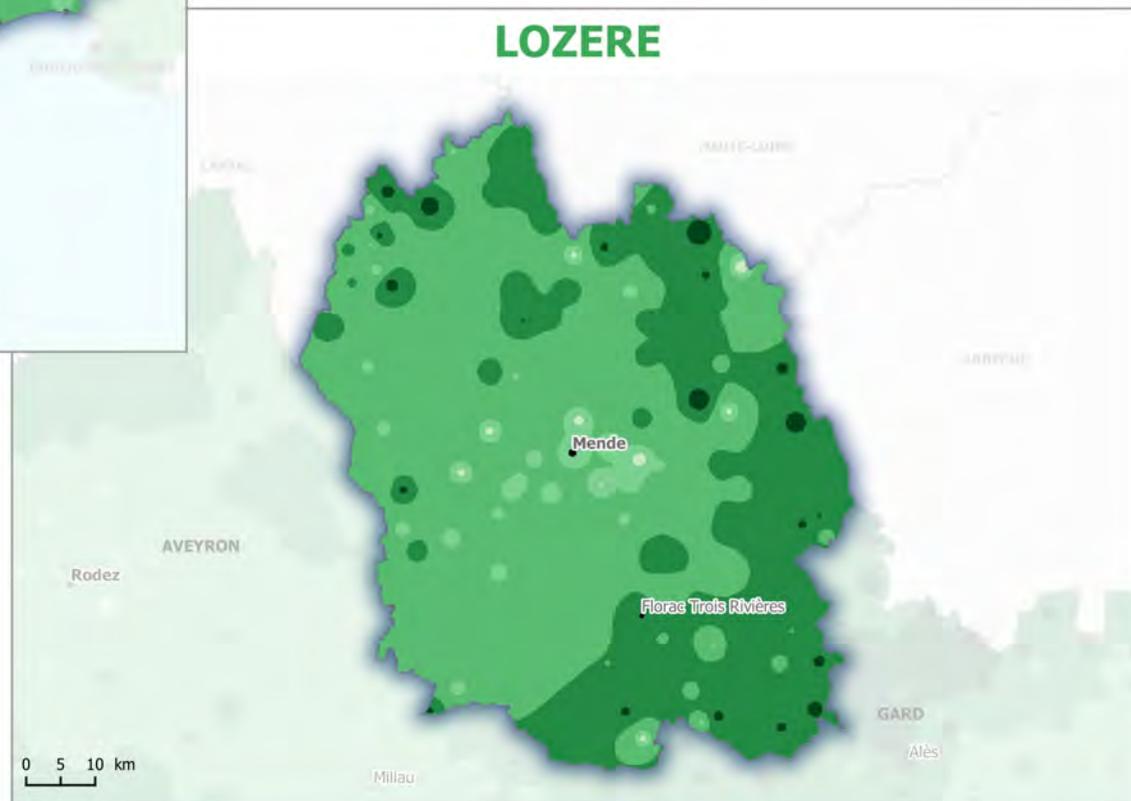
HERAULT



Indice de désavantage social et économique

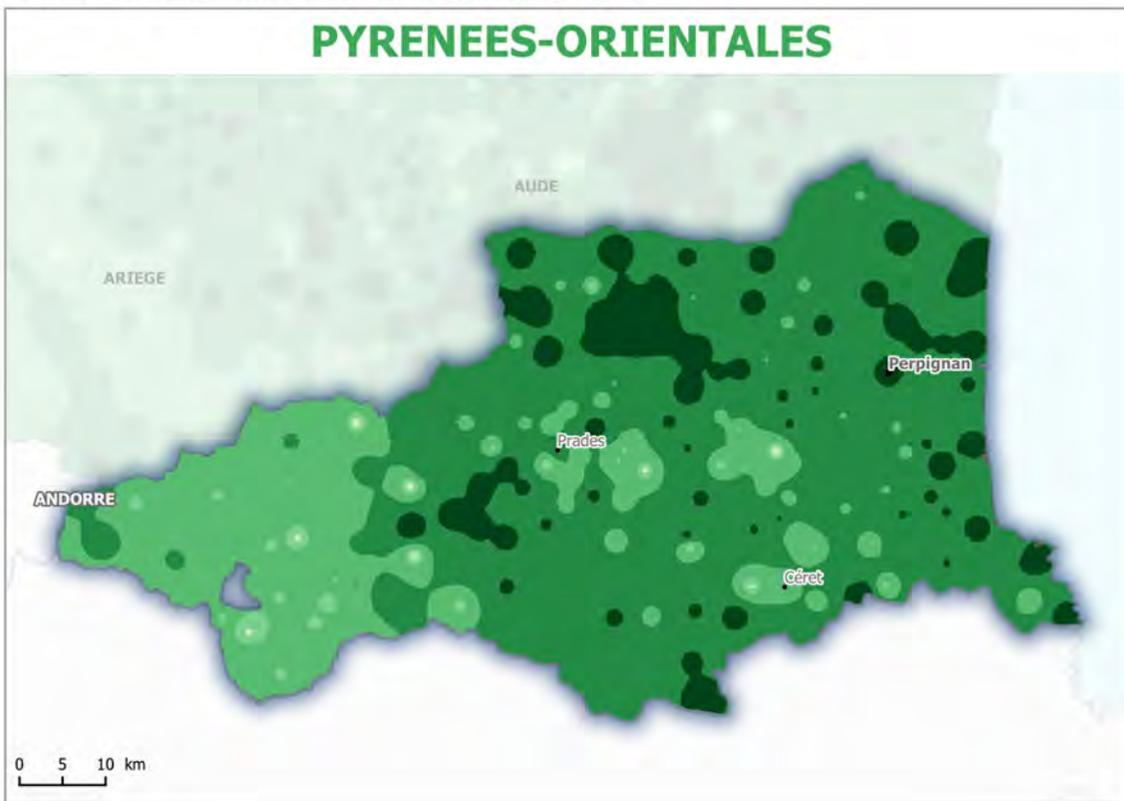


LOZERE

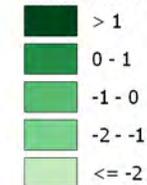


1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE



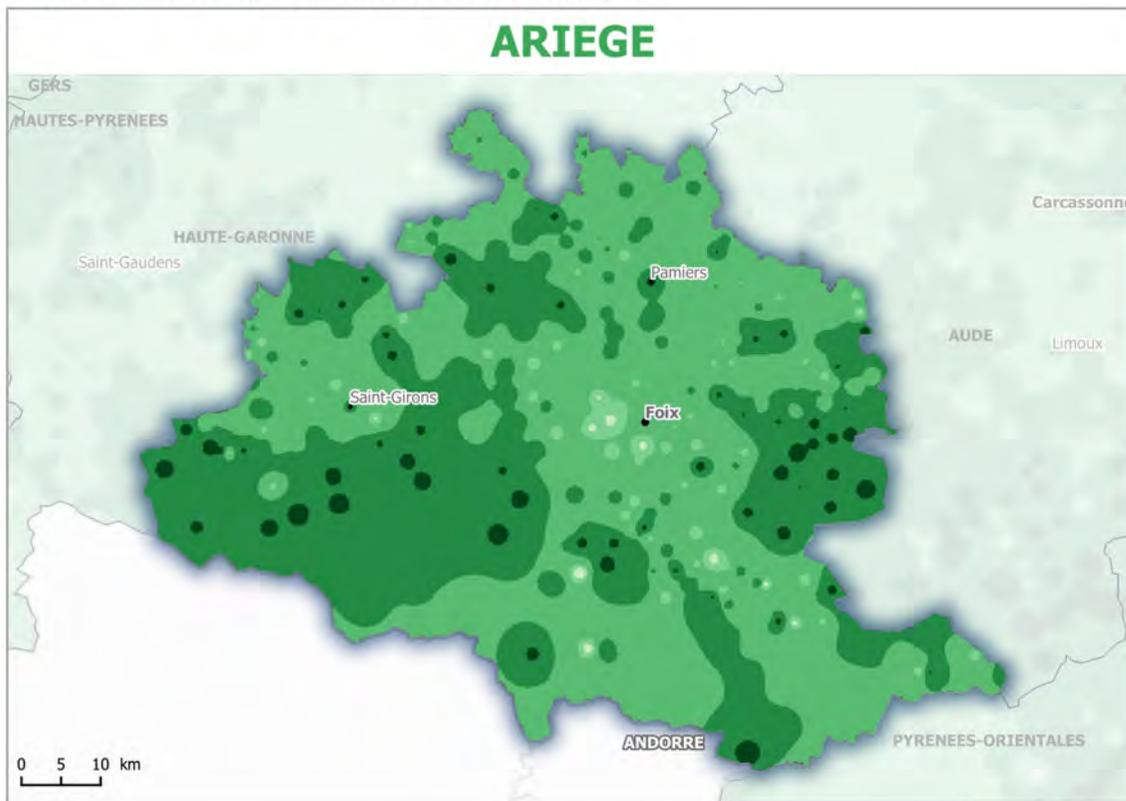
Indice de désavantage social et économique



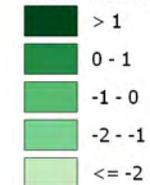
1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

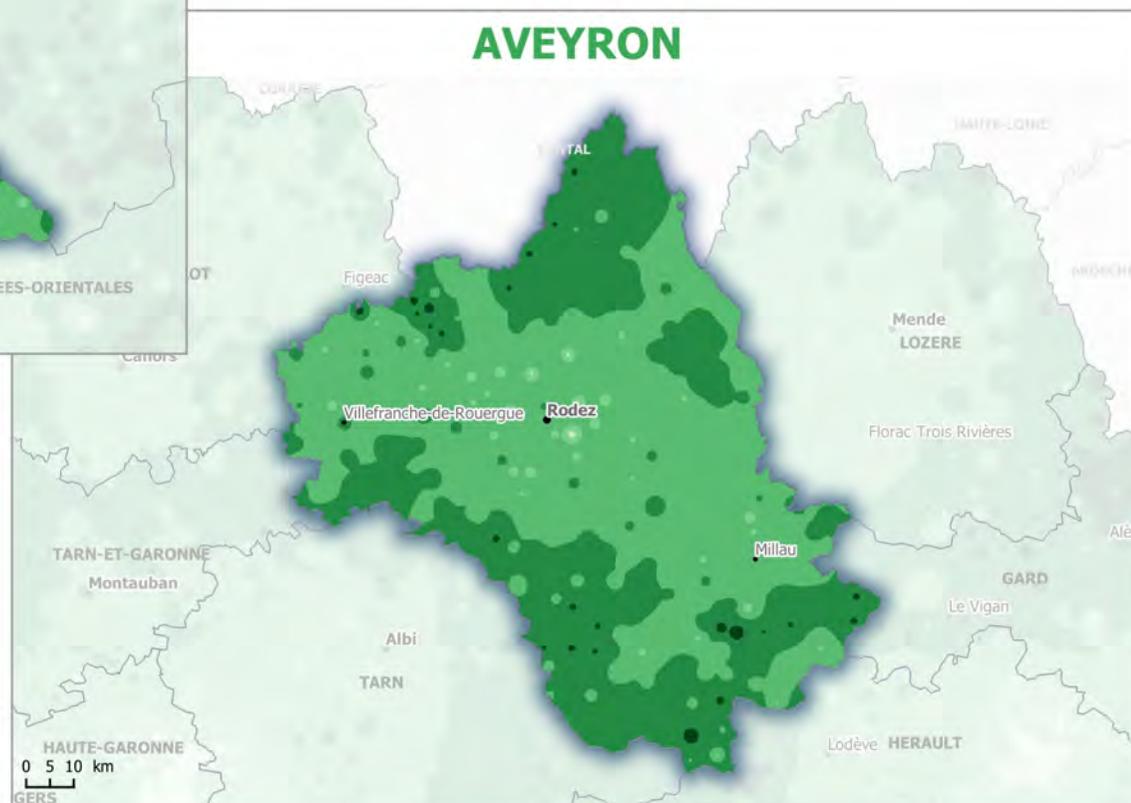
ARIEGE



Indice de désavantage social et économique

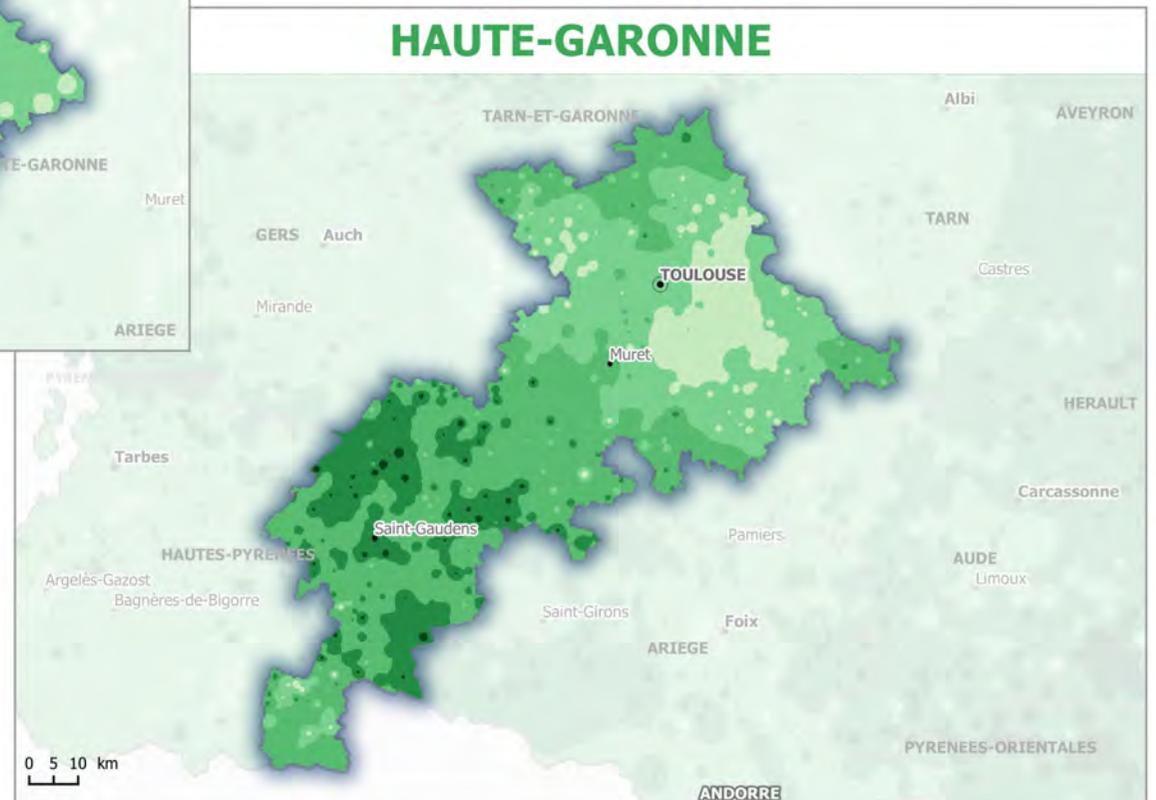
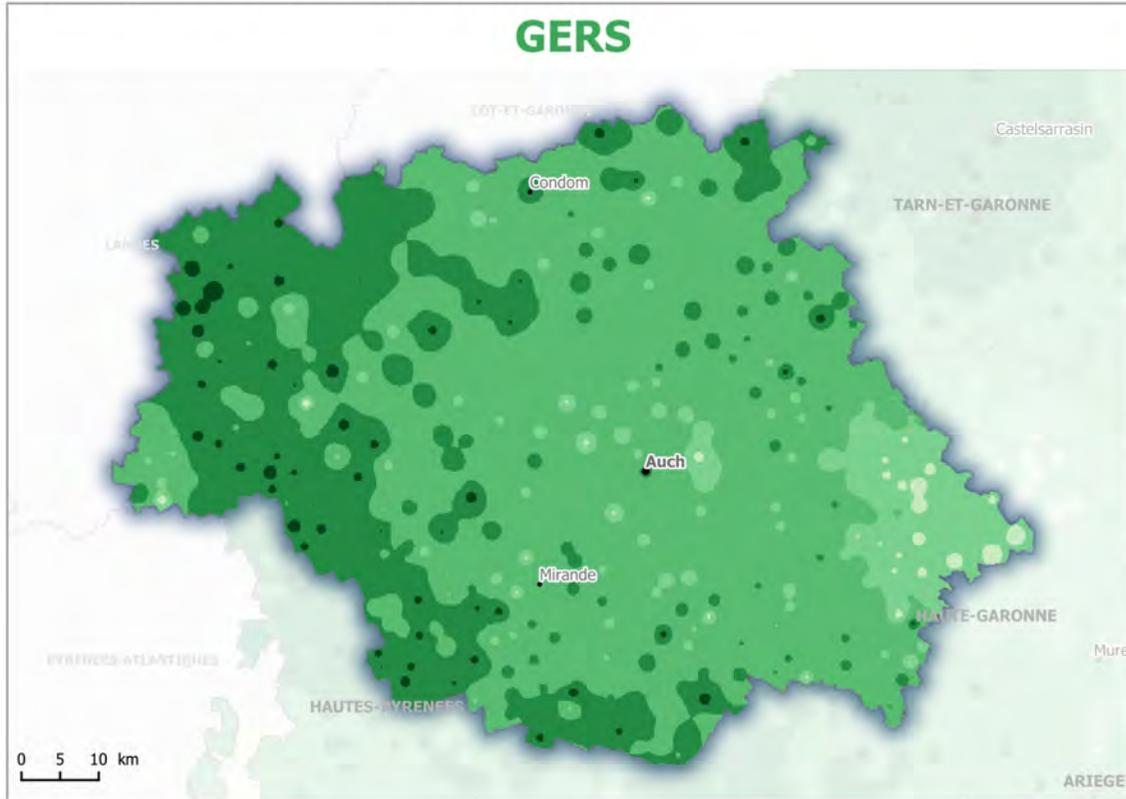


AVEYRON



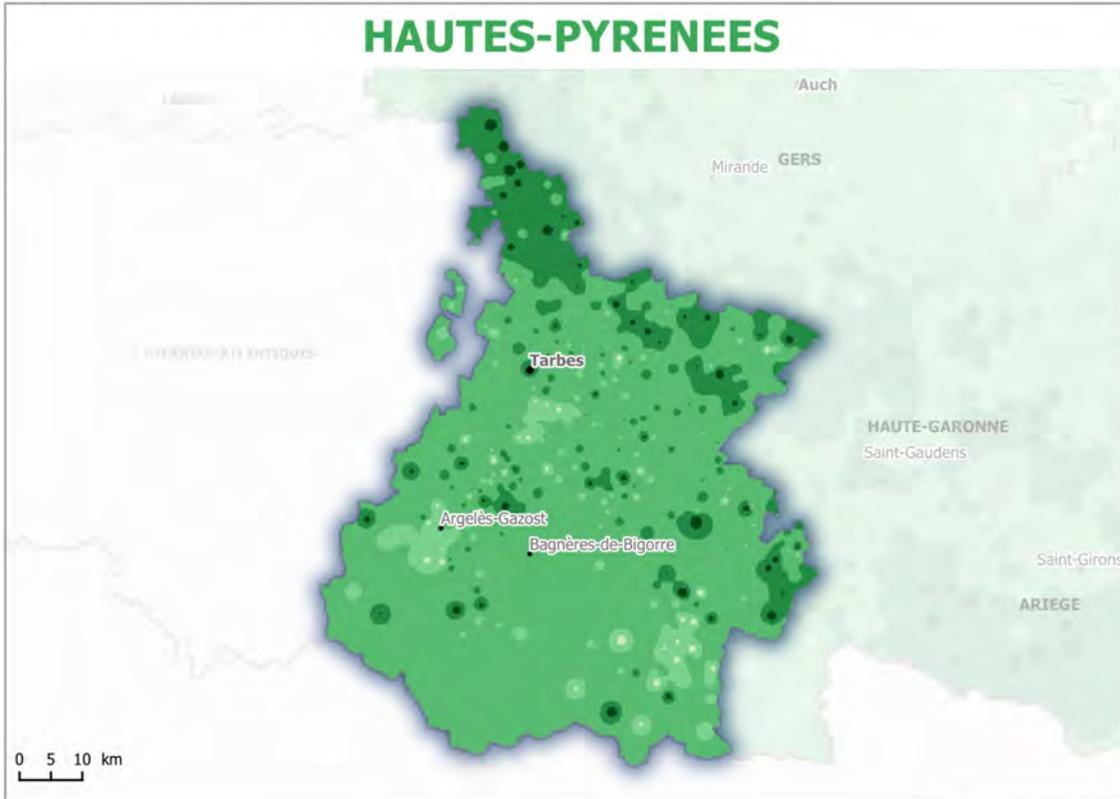
1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

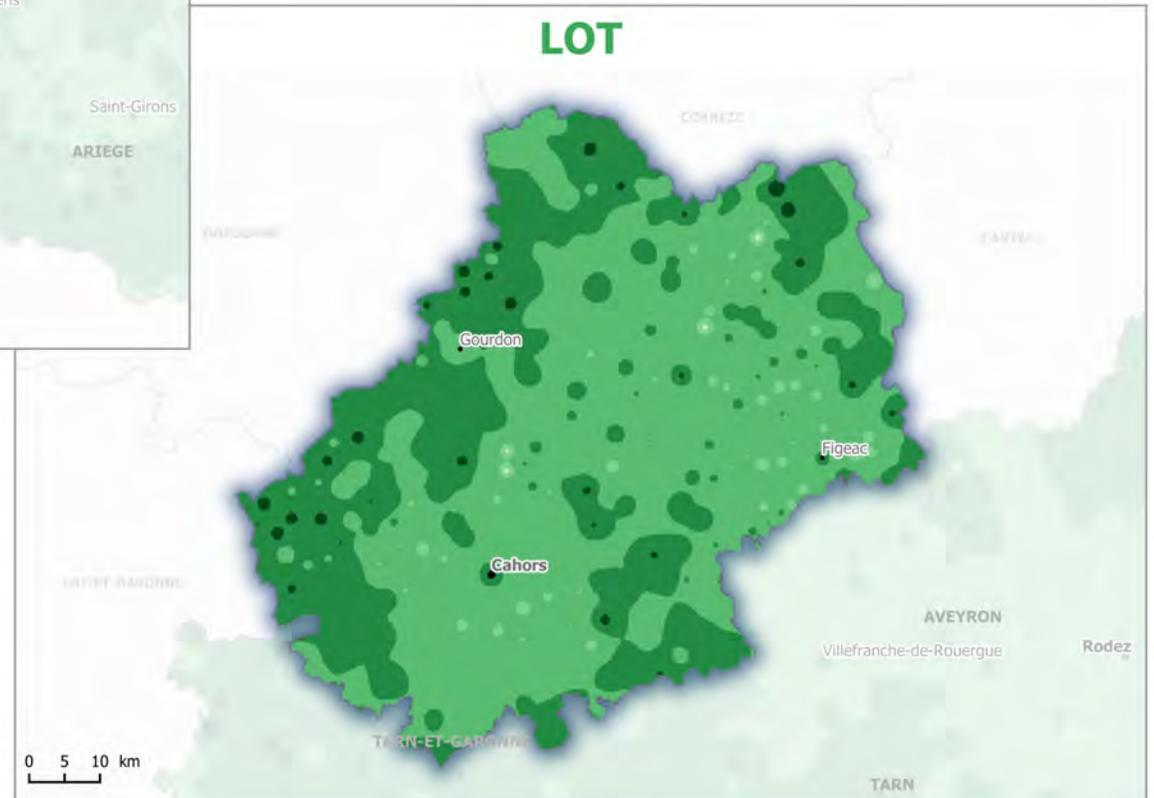
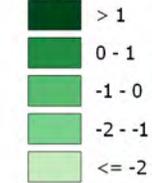


1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE

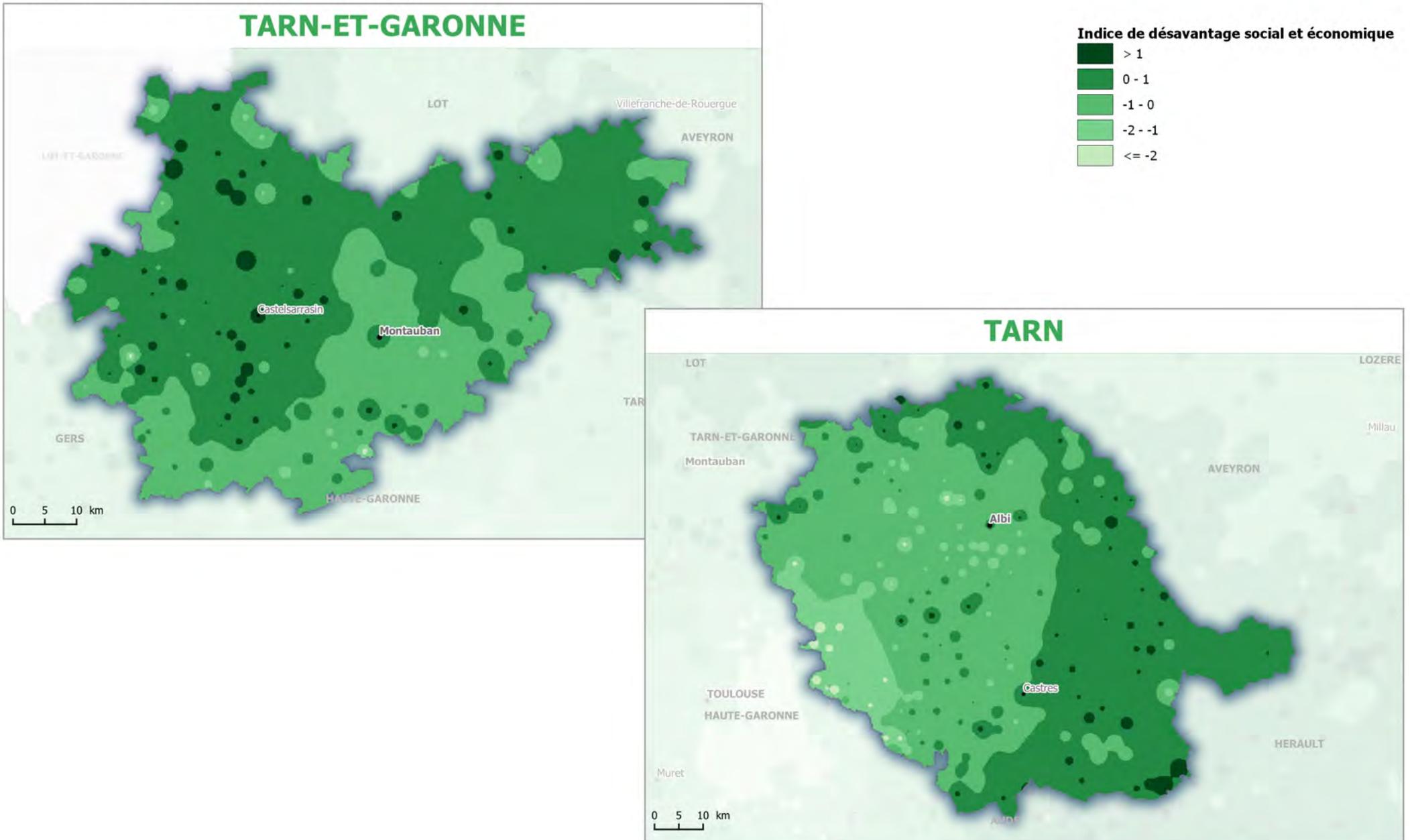


Indice de désavantage social et économique



1-4 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

INDICE DE DESAVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE



1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHÔMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE

Le taux de chômage de la région est de 15% avec de forts contrastes entre les territoires.

Les taux de chômage les plus élevés (supérieurs à la moyenne régionale) dans les 4 départements littoraux, à l'exception d'une zone allant de Montpellier à l'est du Gard.

Dans les zones éloignées du littoral, les taux de chômage sont plus faibles. La moitié nord et ouest de la région présente ainsi des taux inférieurs à 15%, voire à 10% au nord de l'Aveyron et de la Lozère, dans la périphérie de Toulouse et dans le sud des Hautes-Pyrénées.

Les taux sont cependant plus élevés dans le Lot, le Tarn-et-Garonne et l'ouest des Hautes-Pyrénées.

Méthodologie :

Exploitation des résultats du recensement de la population 2018 par commune d'où sont extraits le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (15 à 64 ans).

Ces données sont regroupées par aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale.

Calcul du taux de chômage dans la population active :

$$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Nombre d'actifs}} \times 100$$

Définitions :

Chômeur : au sens du recensement de la population, ce sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Population active : au sens du recensement de la population, la population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Sources :

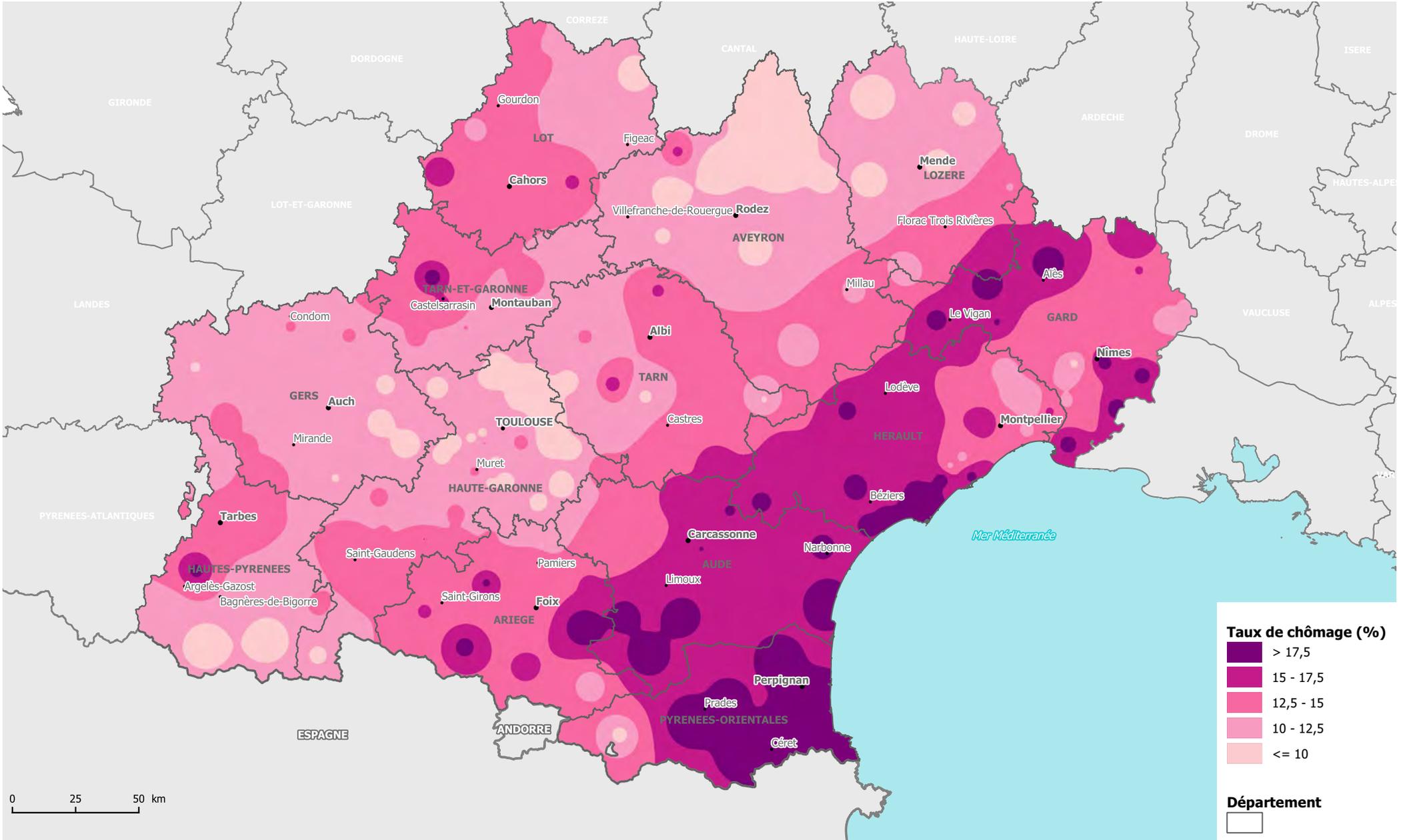
Données INSEE issues des recensements de la population de 2018

Données cartographiques IGN 2019

1-5 CHOMAGE

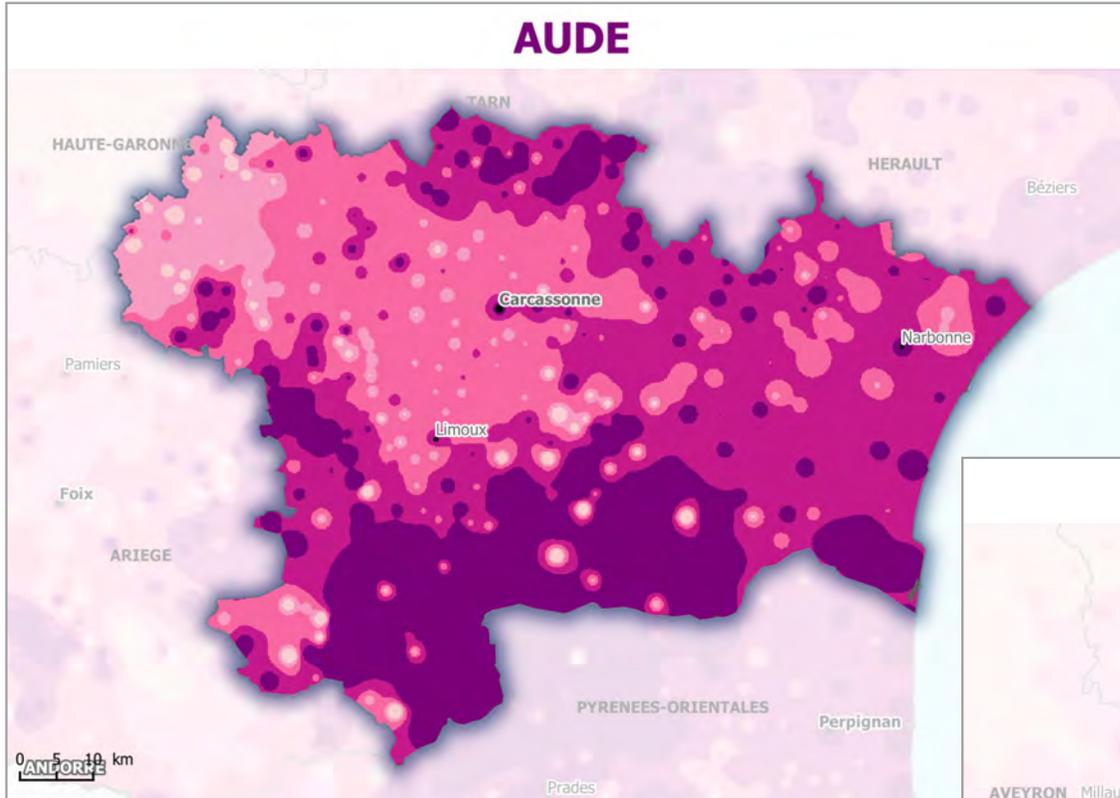
TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE

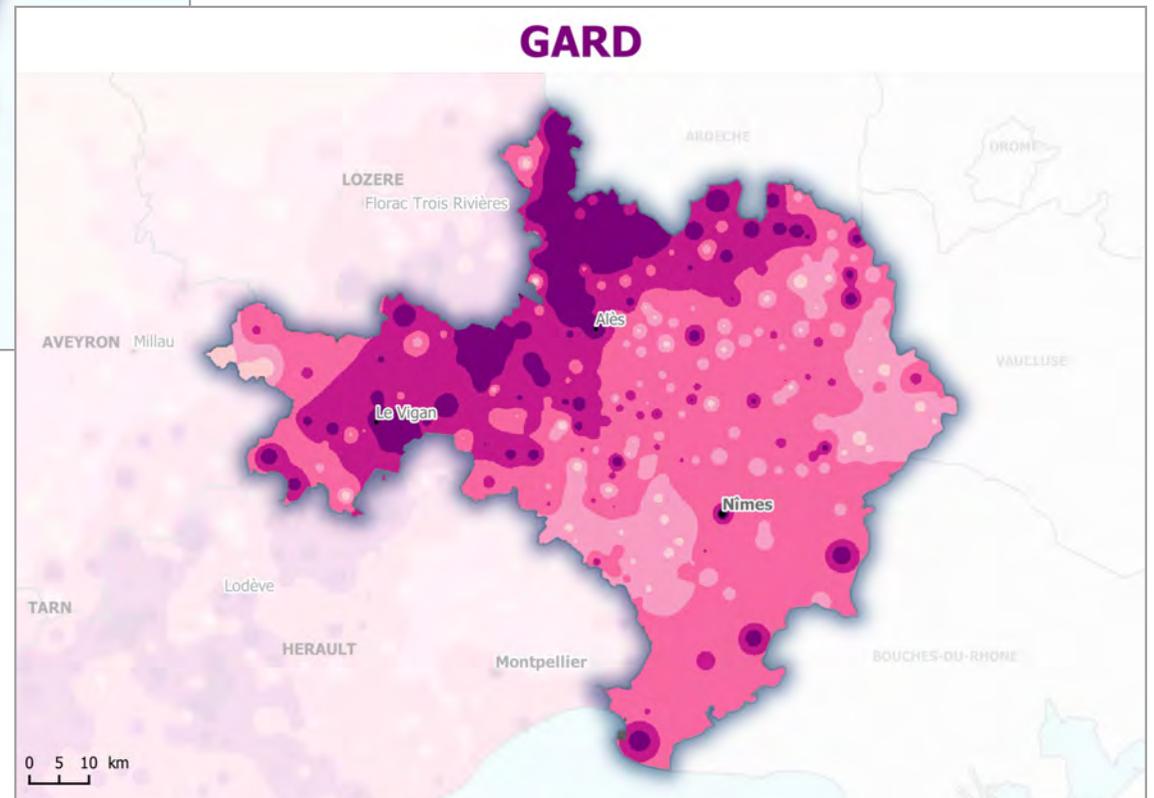
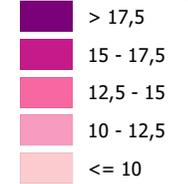


1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE

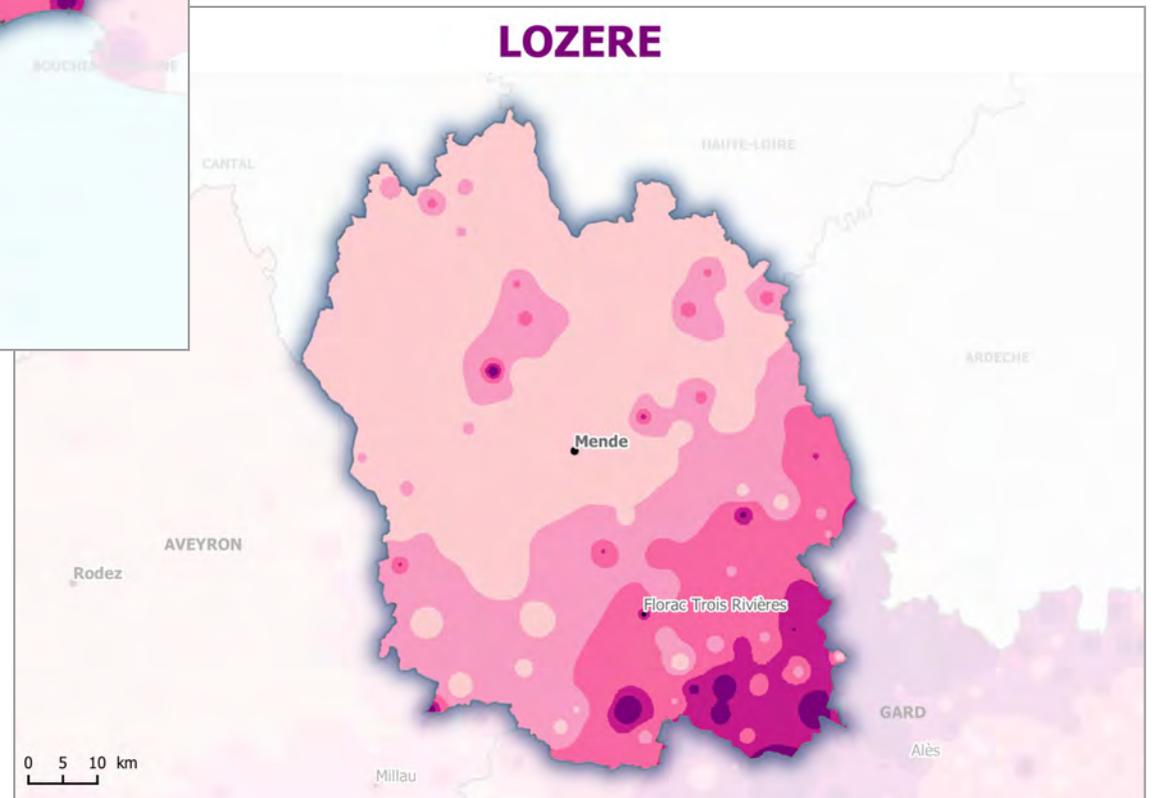
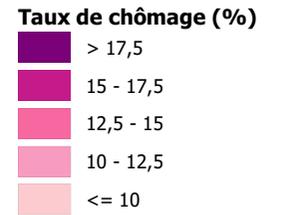
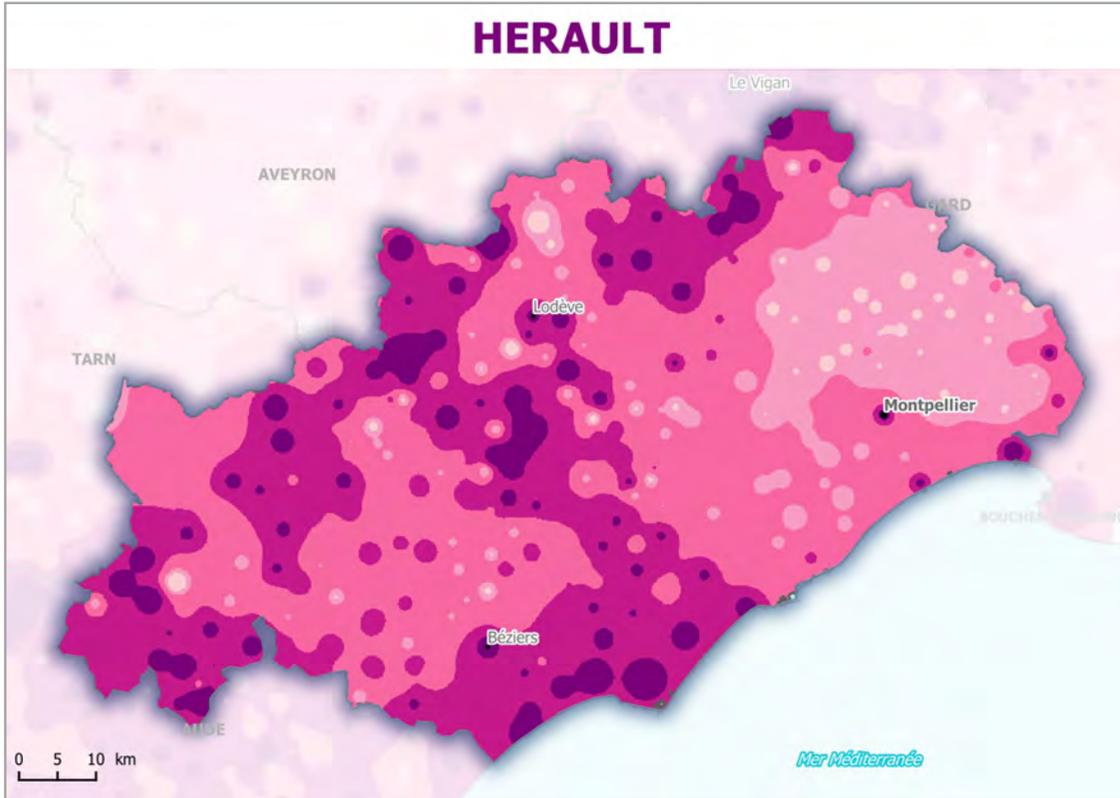


Taux de chômage (%)



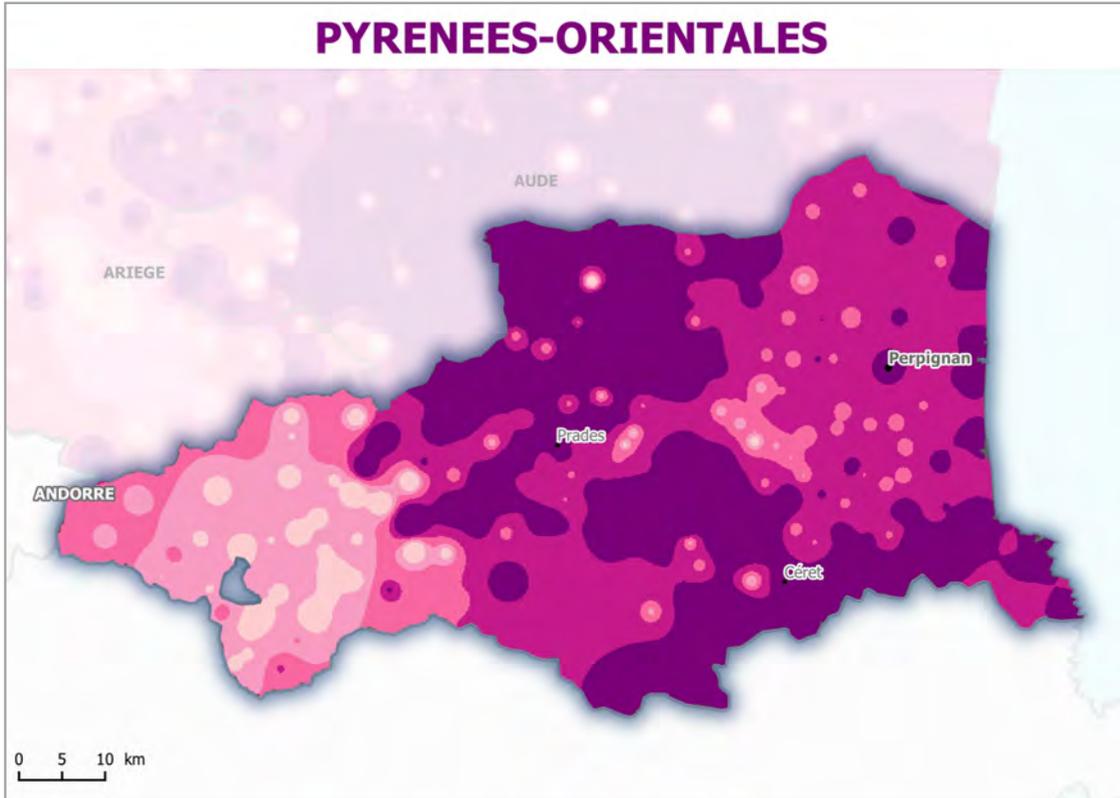
1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE



1-5 CHOMAGE

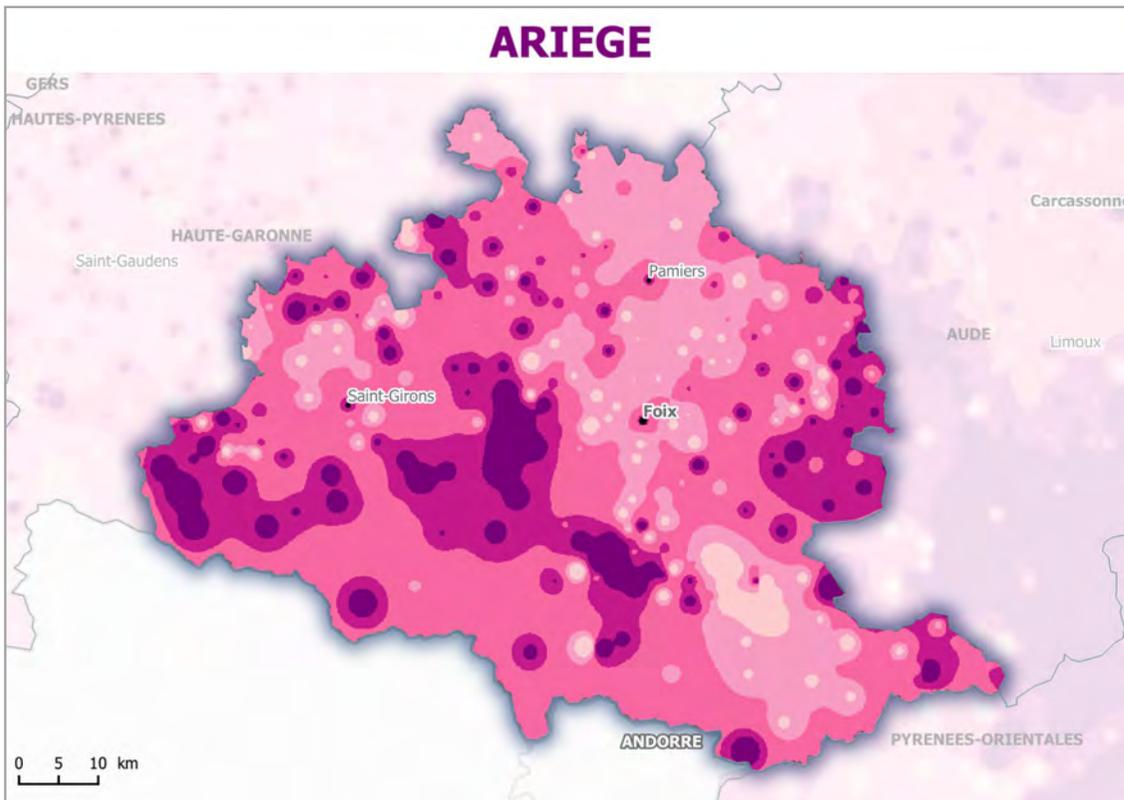
TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE



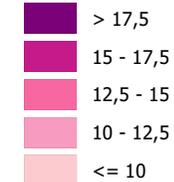
1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE

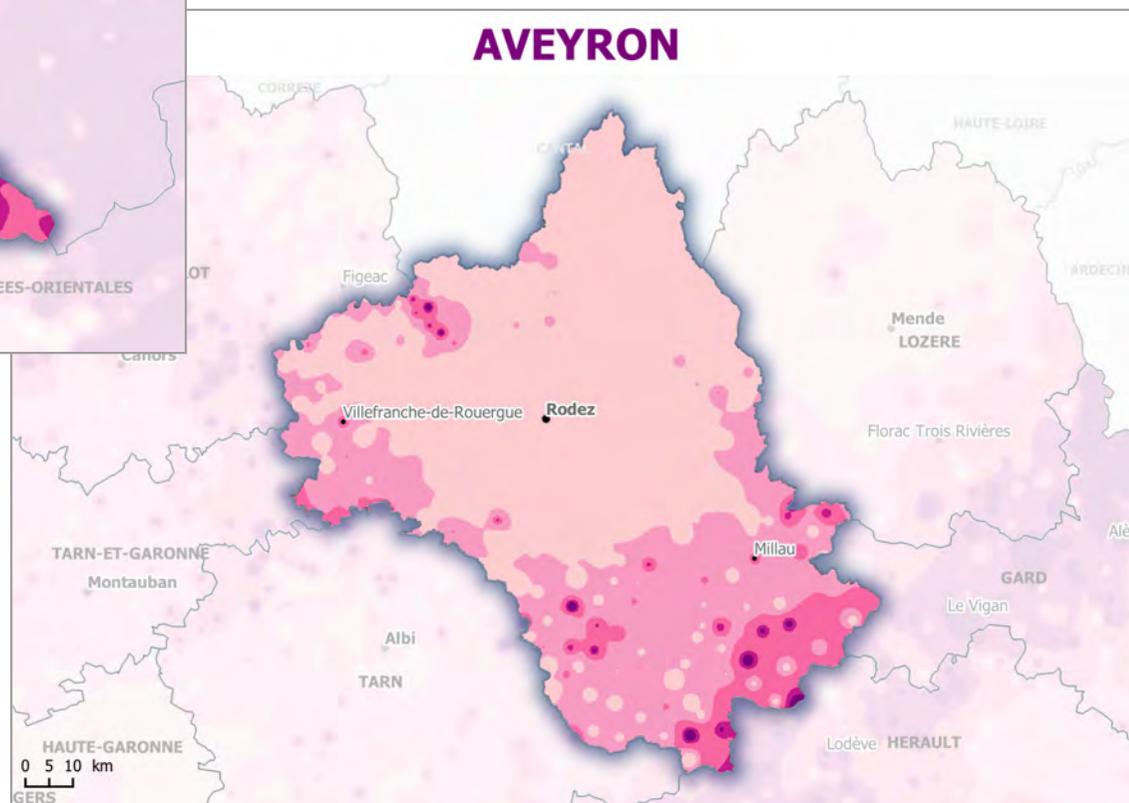
ARIEGE



Taux de chômage (%)

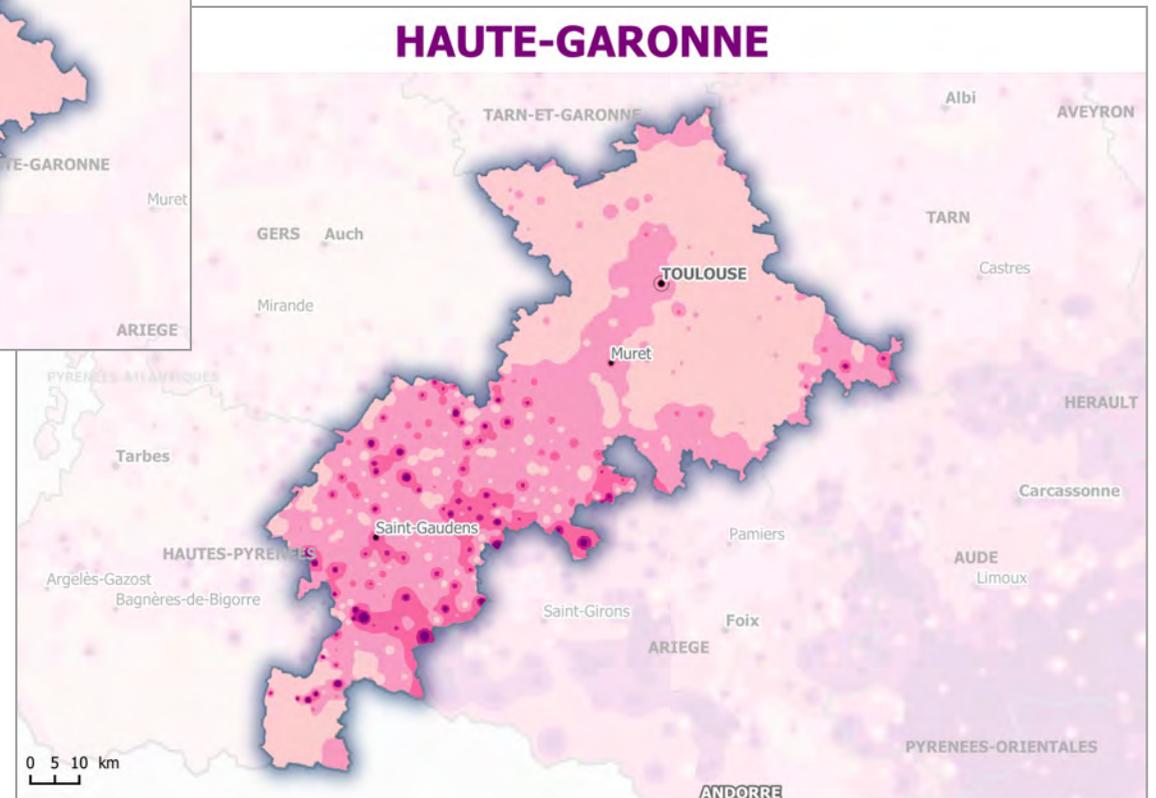
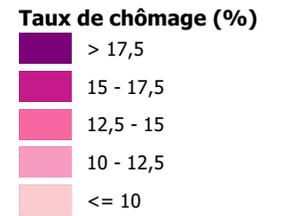
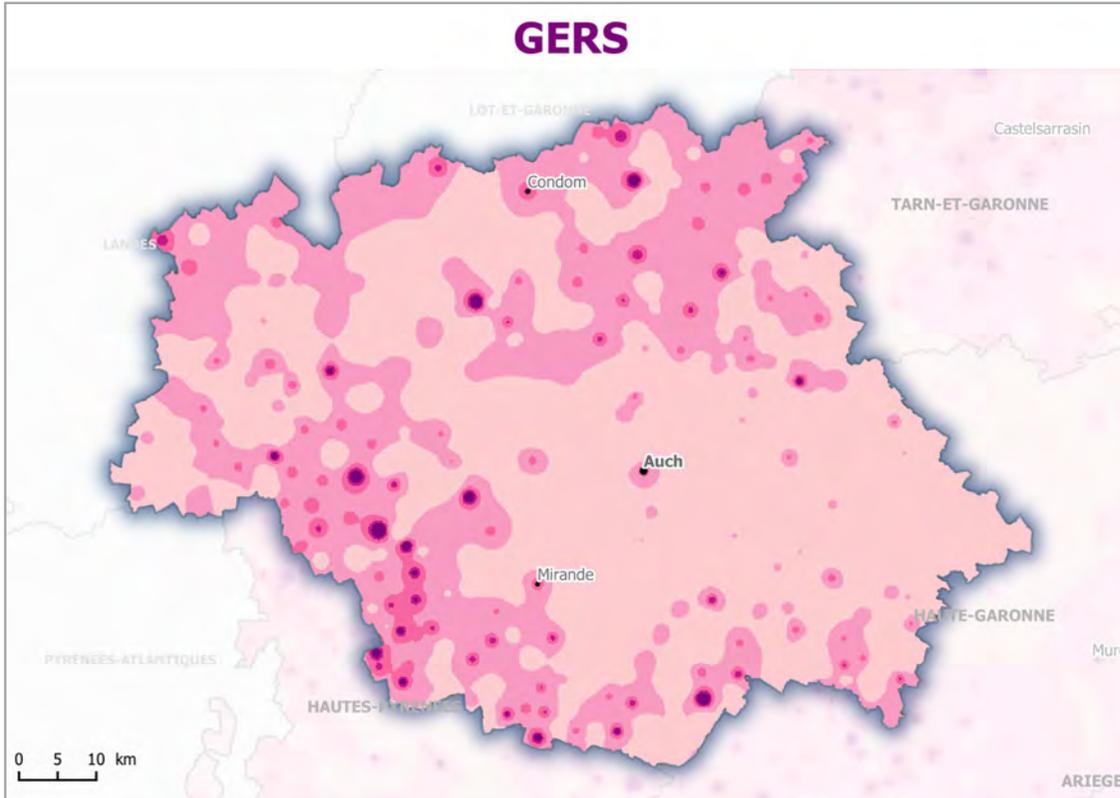


AVEYRON



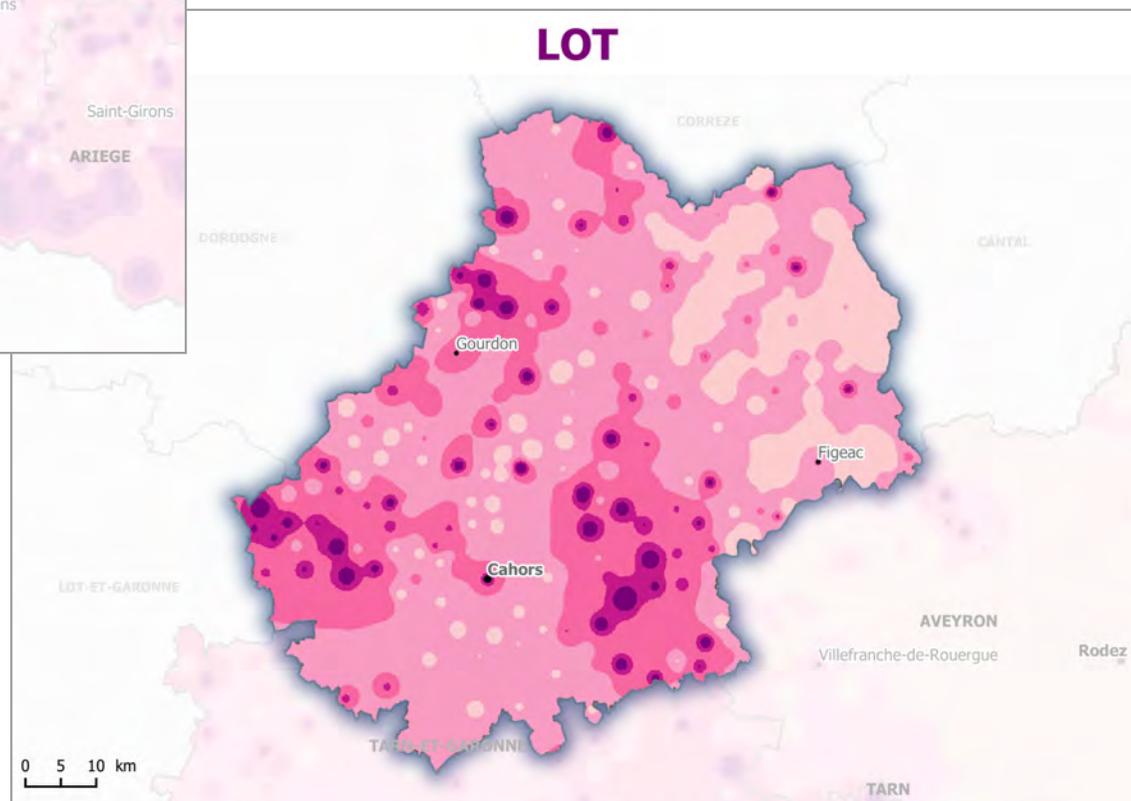
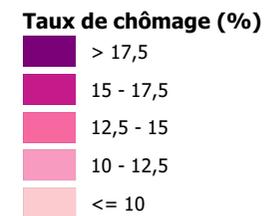
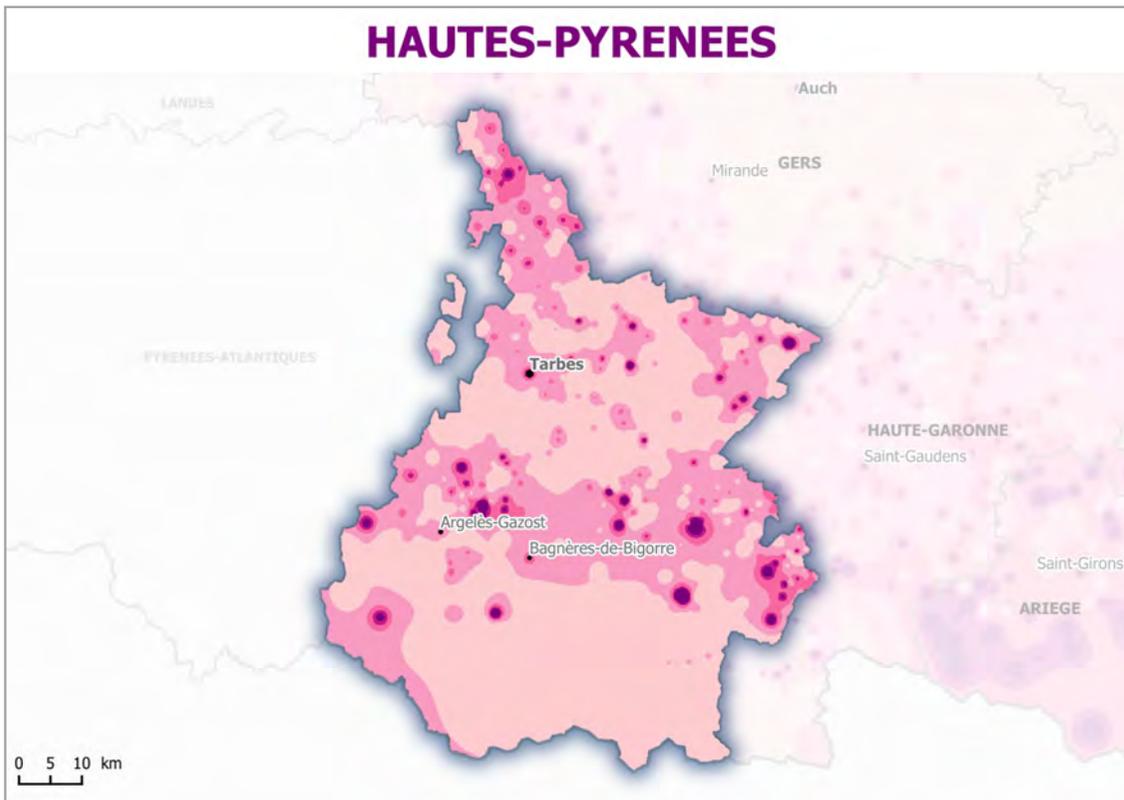
1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE



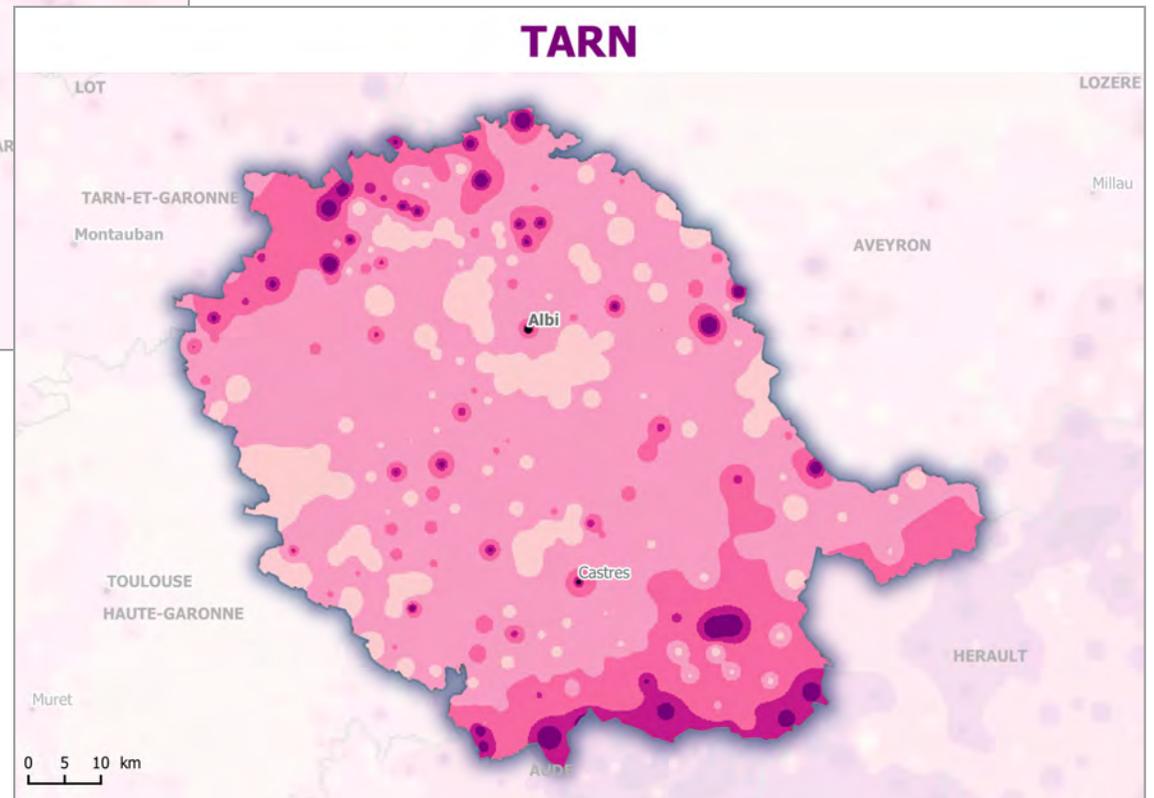
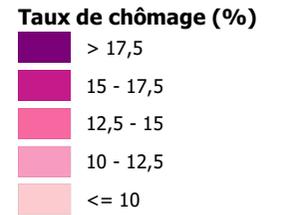
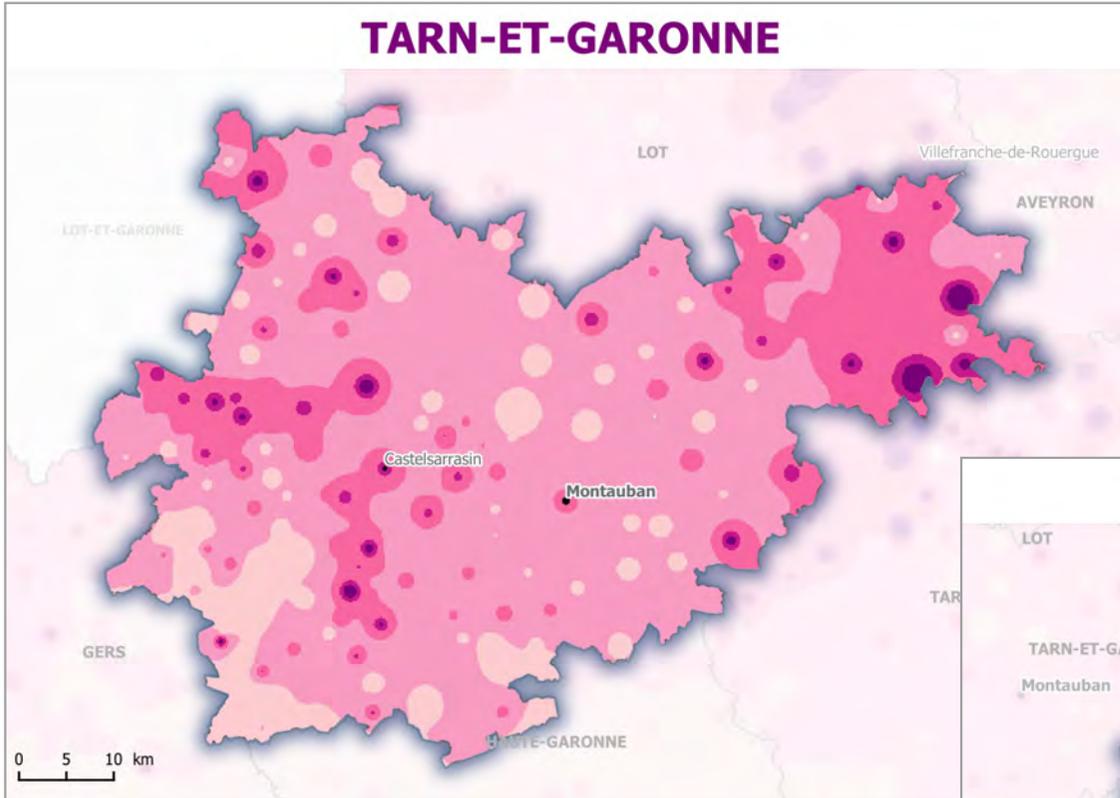
1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE



1-5 CHOMAGE

TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE



TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES

Les zones très urbanisées sont situées à Toulouse et sa périphérie, ainsi que sur le pourtour méditerranéen, autour des villes côtières principales (Nîmes, Montpellier, Béziers, Perpignan).

Des zones urbaines moins denses parsèment le territoire, centrées notamment autour des communes sièges de sous-préfecture ou de préfecture.

Une zone très rurale en Lozère se prolonge dans le sud de l'Aveyron, l'ouest du Gard et toute la zone ouest de l'Hérault, suivant les reliefs montagneux. Il en est de même sur les reliefs pyrénéens, où la ruralité est prédominante.

Méthodologie :

Extrait de « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », Note d'information, n°19.35, MENJ-DEPP.

« Une typologie des communes en neuf catégories a été établie par la DEPP pour décrire le système éducatif. Cette caractérisation du territoire, fondée sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, permet de distinguer plusieurs types de communes rurales et urbaines. Cette nouvelle typologie apparaît adaptée pour décrire les conditions de scolarisation, mais aussi les parcours des élèves. Dans les communes les plus rurales, plus de la moitié des élèves du premier degré ne disposent pas d'une école dans leur commune et sont scolarisés dans une autre commune, notamment dans le cadre d'un réseau pédagogique intercommunal. Dans le premier degré, le type de commune de résidence correspond à celui de la commune de scolarisation pour 92% des élèves. Dans le second degré, cette proportion est de 65%, compte tenu de la localisation des établissements dans des communes plus urbaines. Les territoires se distinguent également selon les conditions socio-économiques des élèves et les conditions d'accès à l'offre scolaire. Celles-ci peuvent influencer sur leurs parcours et leurs résultats. Ainsi, les élèves des communes les plus rurales s'orientent moins fréquemment vers l'enseignement général et technologique et davantage vers l'enseignement professionnel ; néanmoins, ils sortent aussi souvent avec un diplôme que la moyenne nationale. »

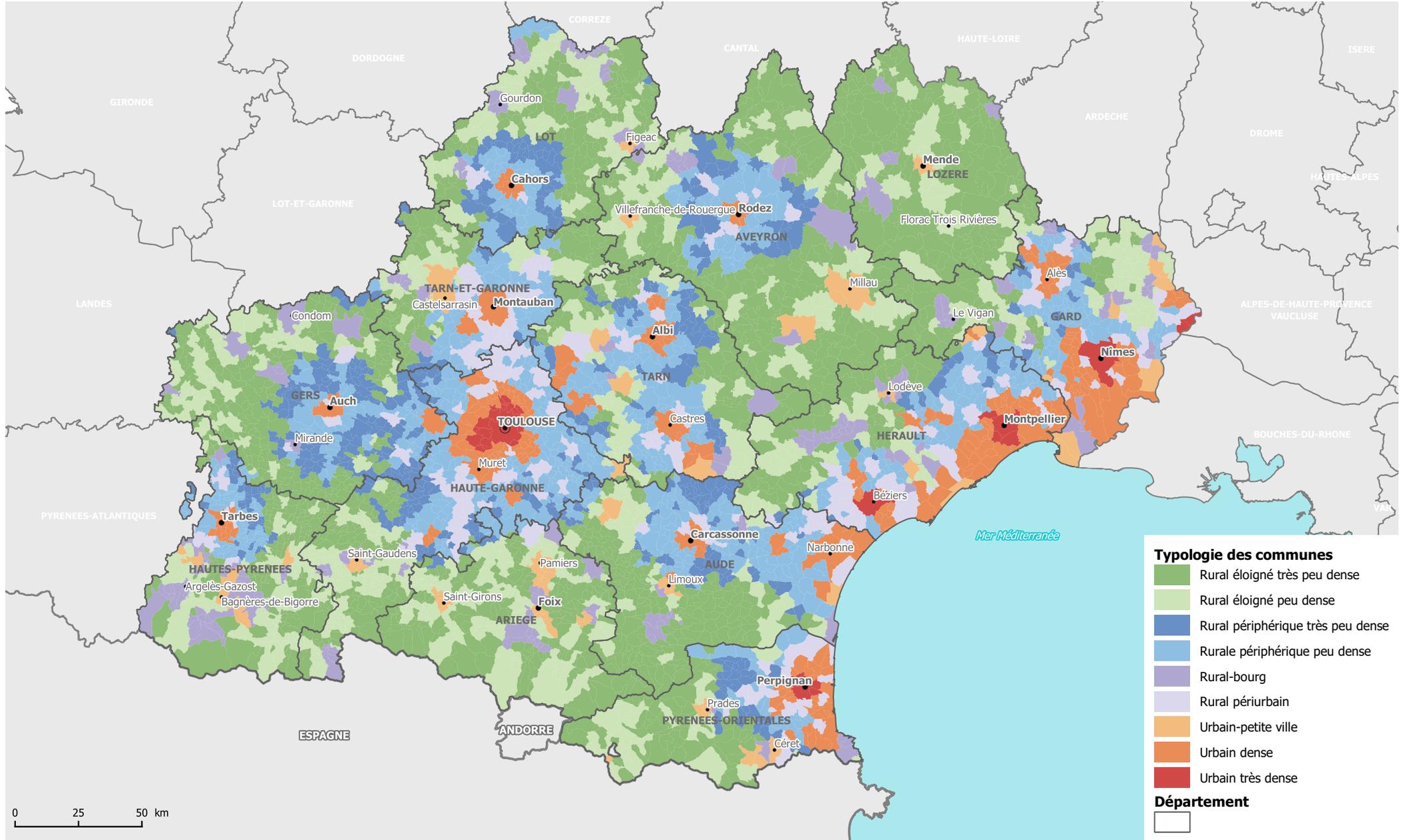
Sources :

Données MENJ-DEPP, Typologie des communes rurales et urbaines 2022

Données cartographiques IGN 2019

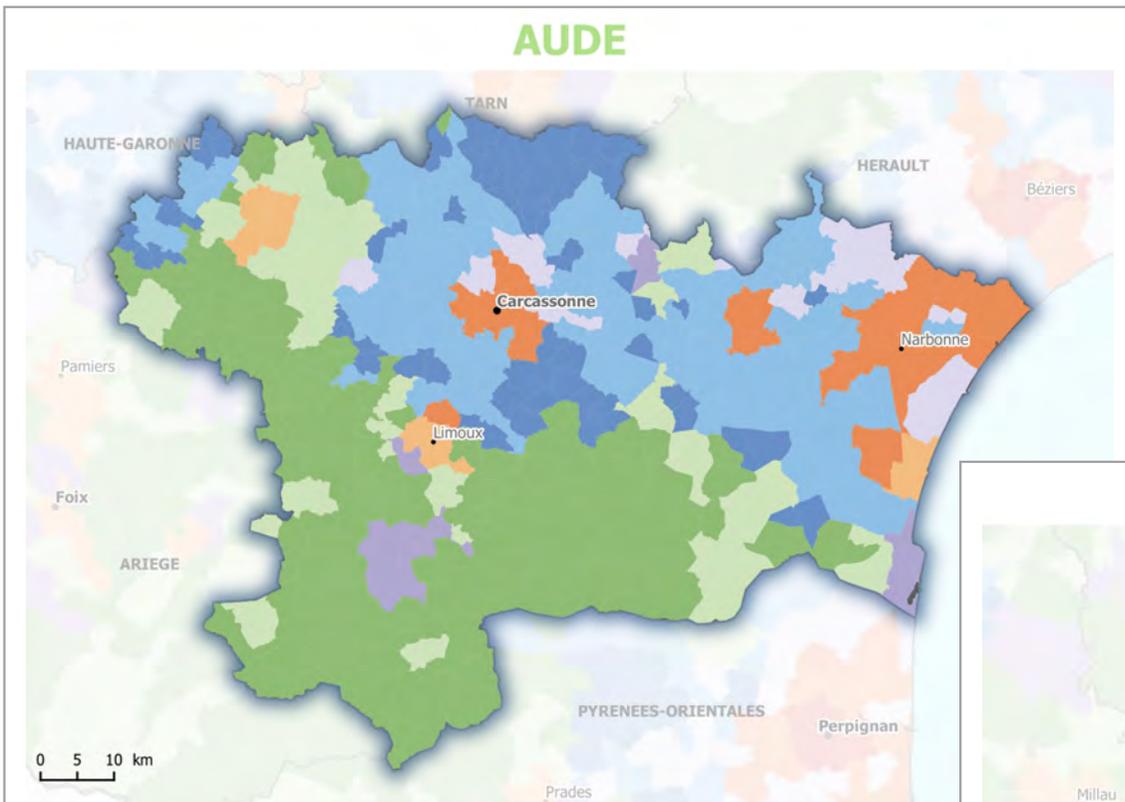
TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



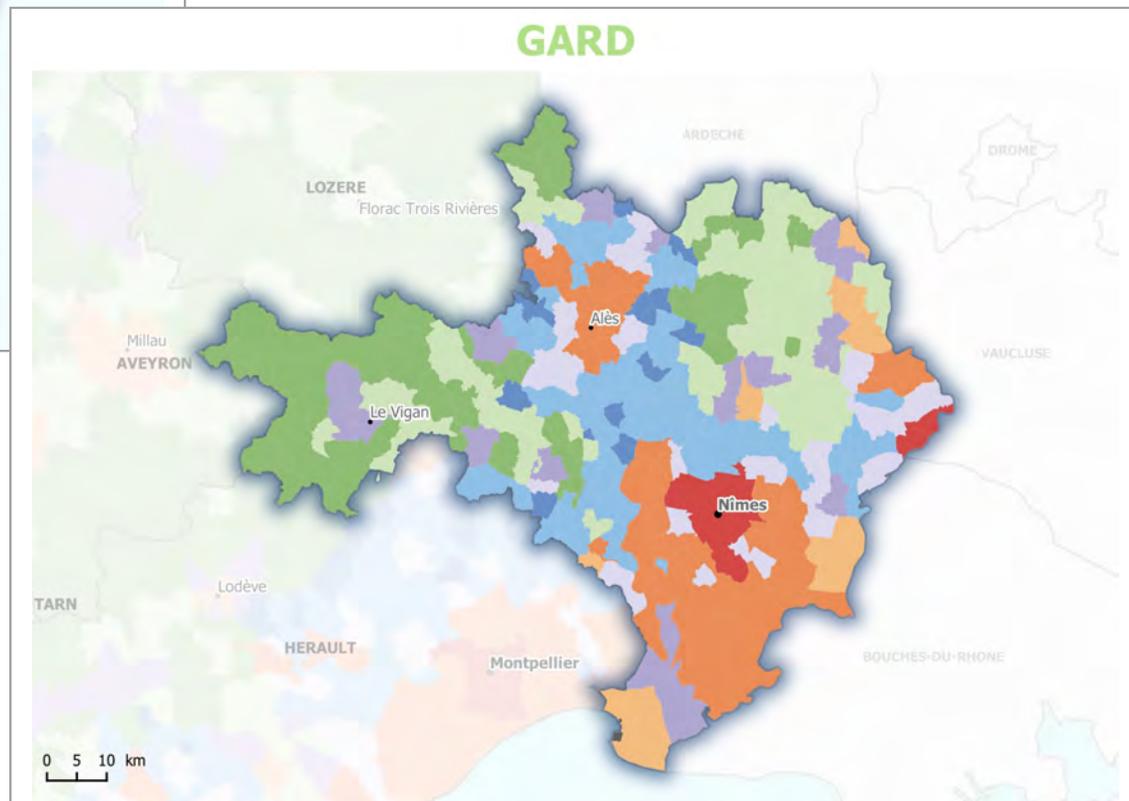
1-6 RURALITE

TYPLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



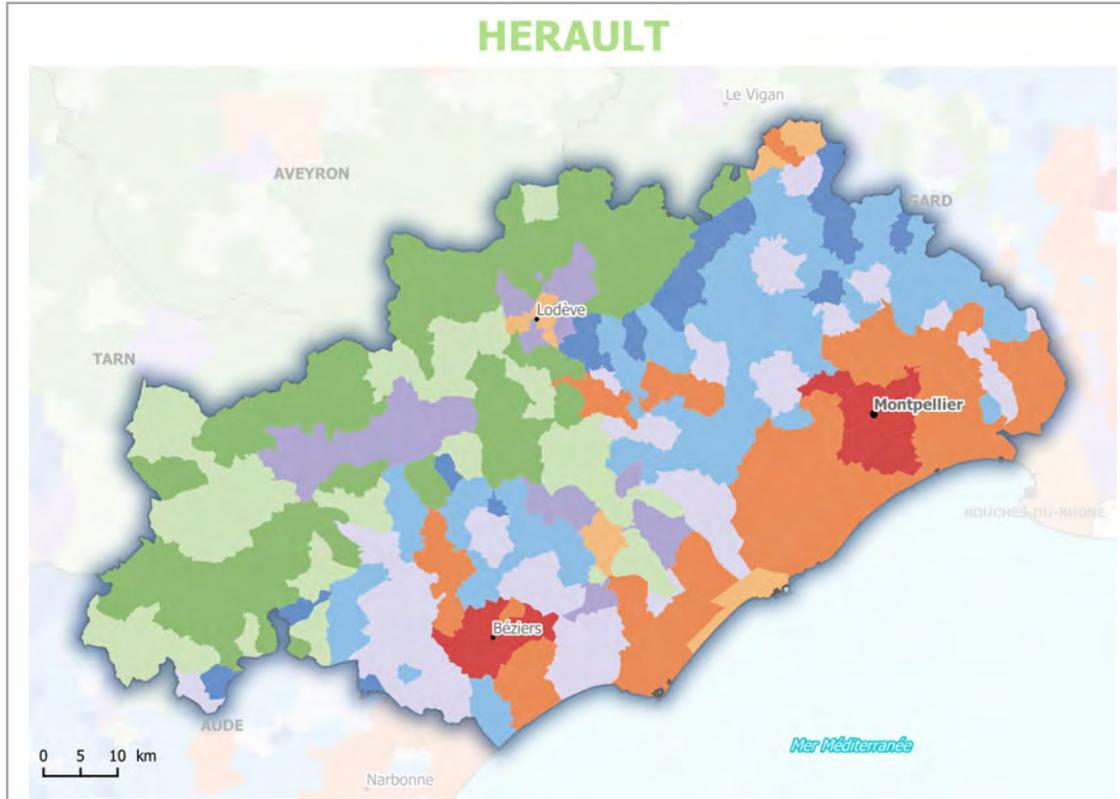
Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



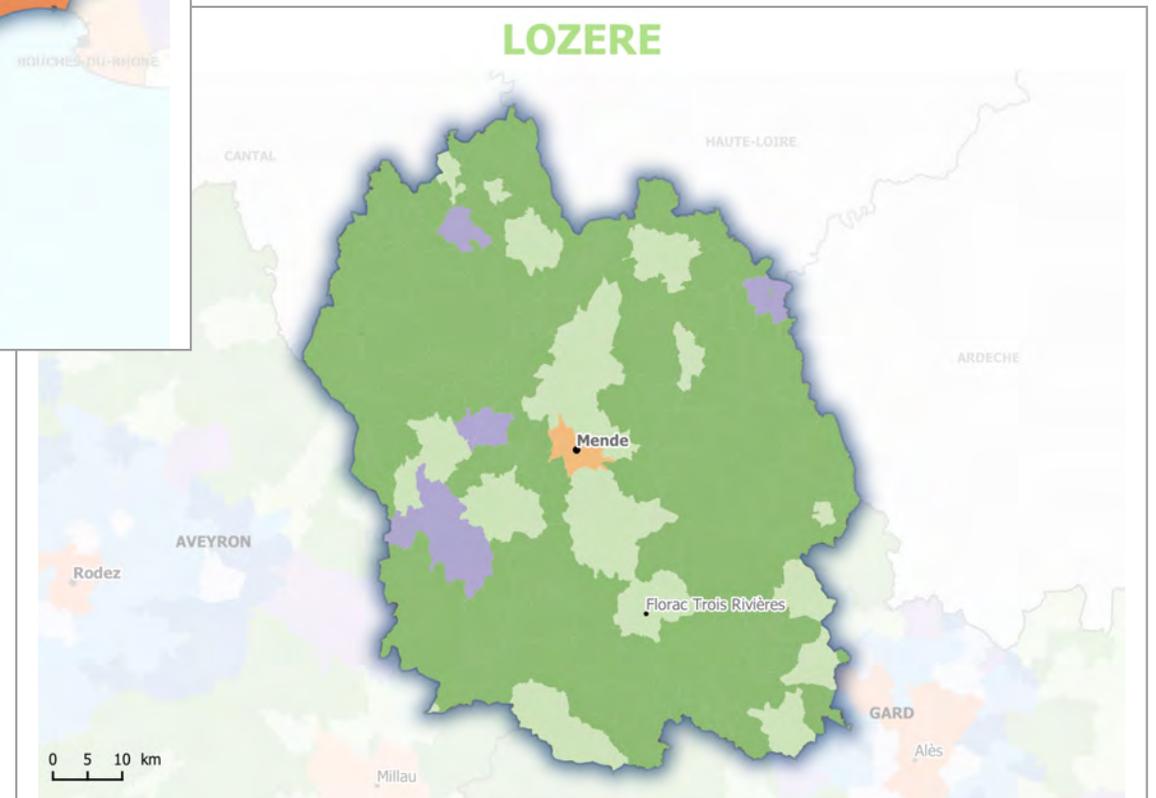
1-6 RURALITE

TYPLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



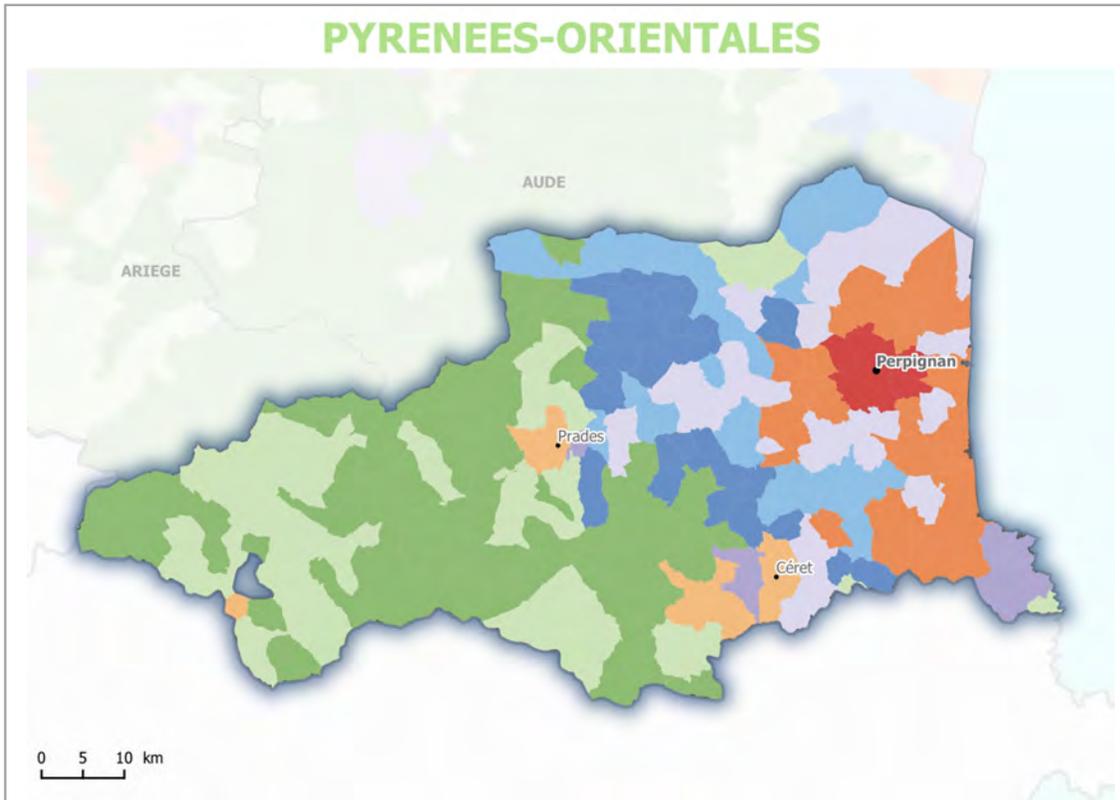
Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



1-6 RURALITE

TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES

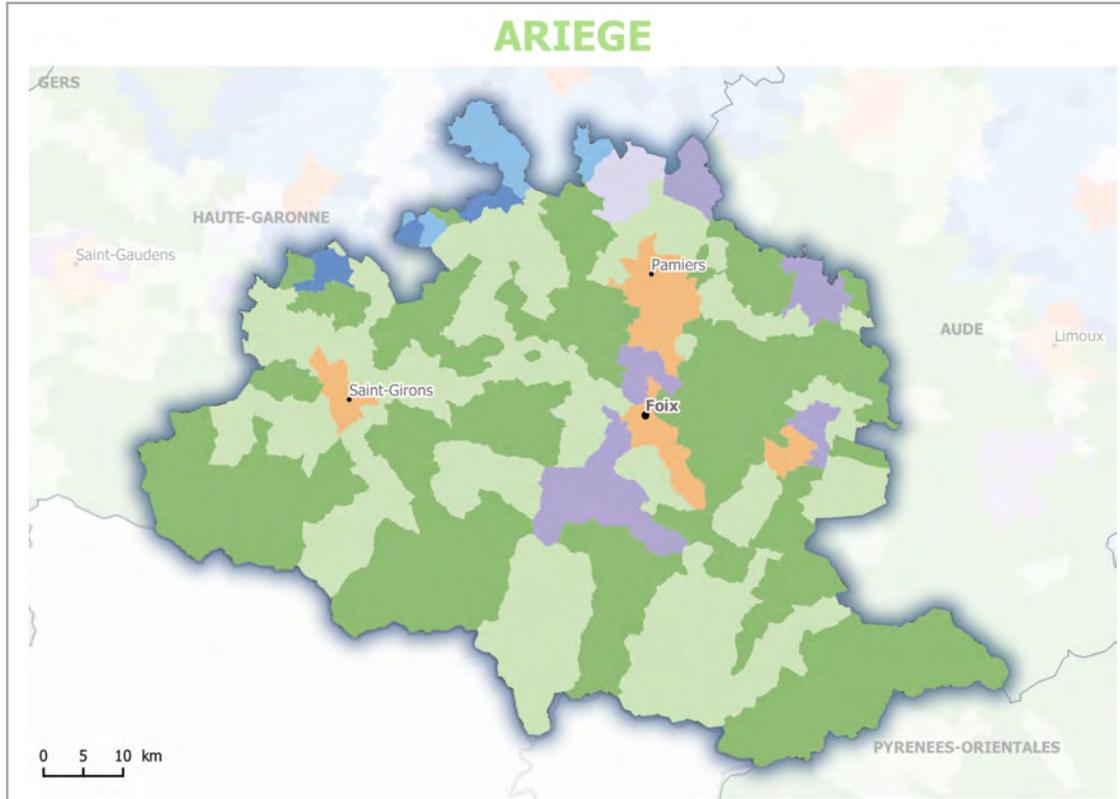


Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense

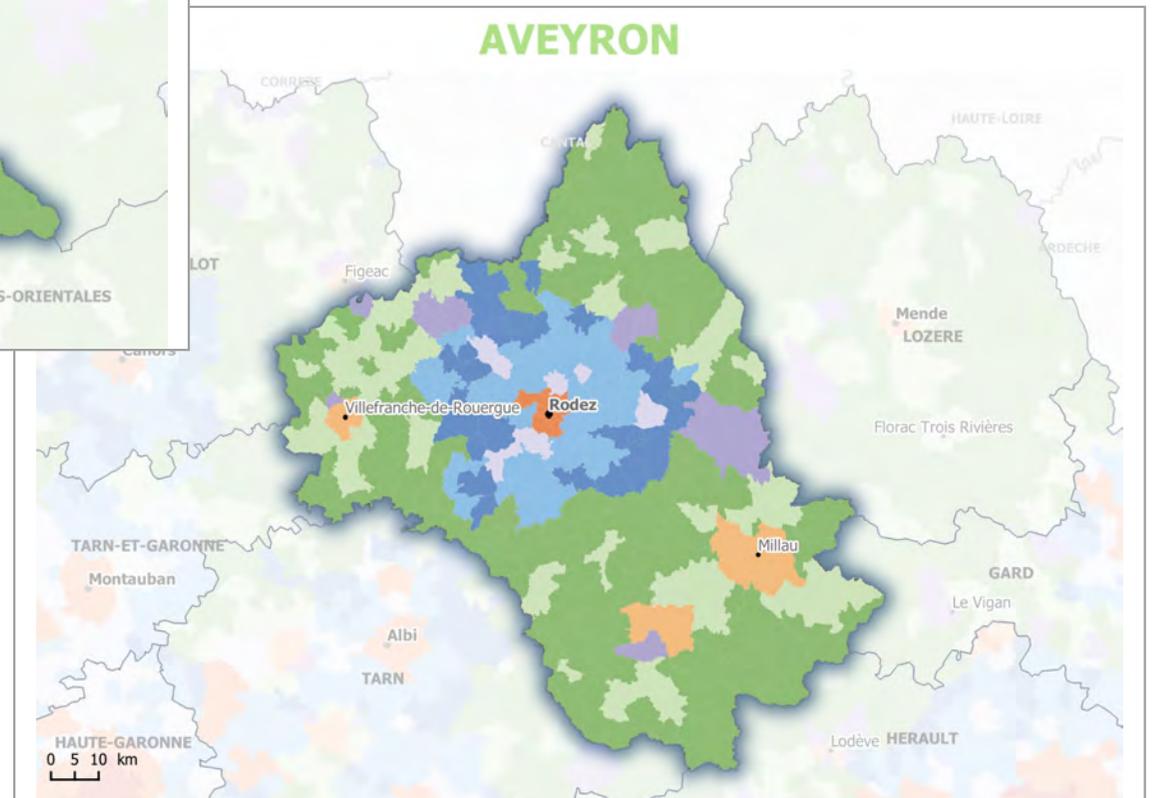
1-6 RURALITE

TYOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



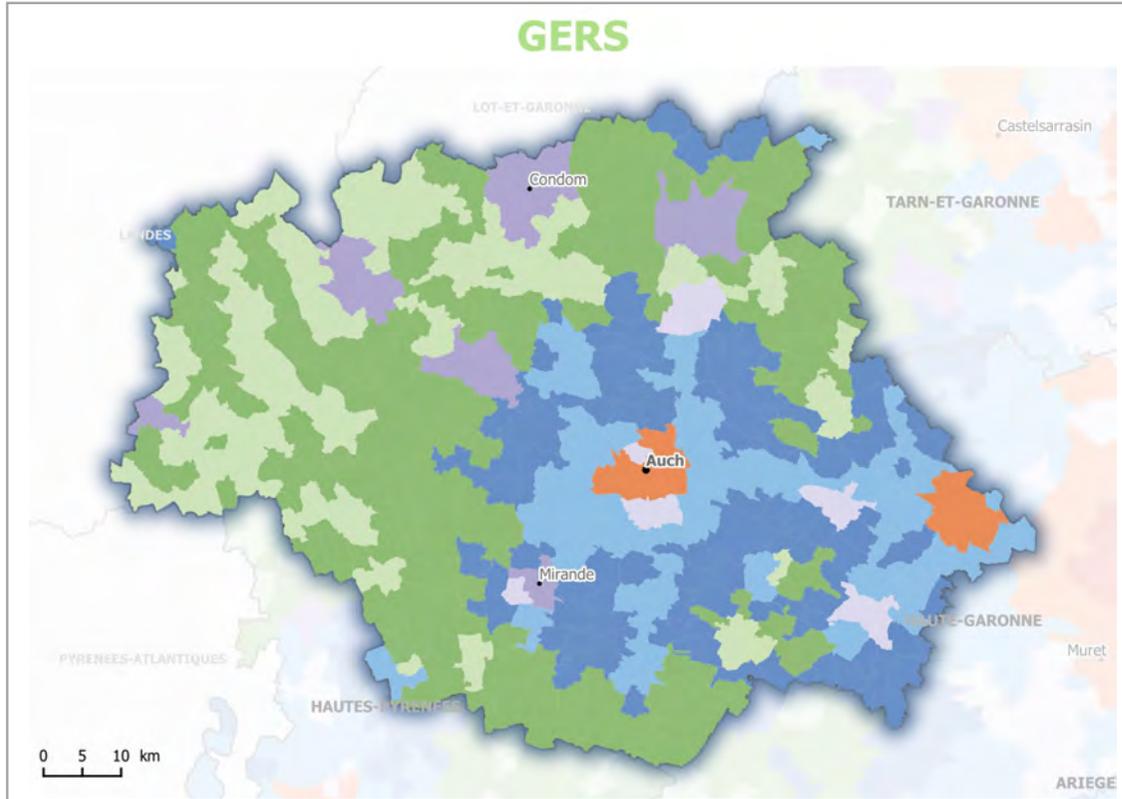
Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



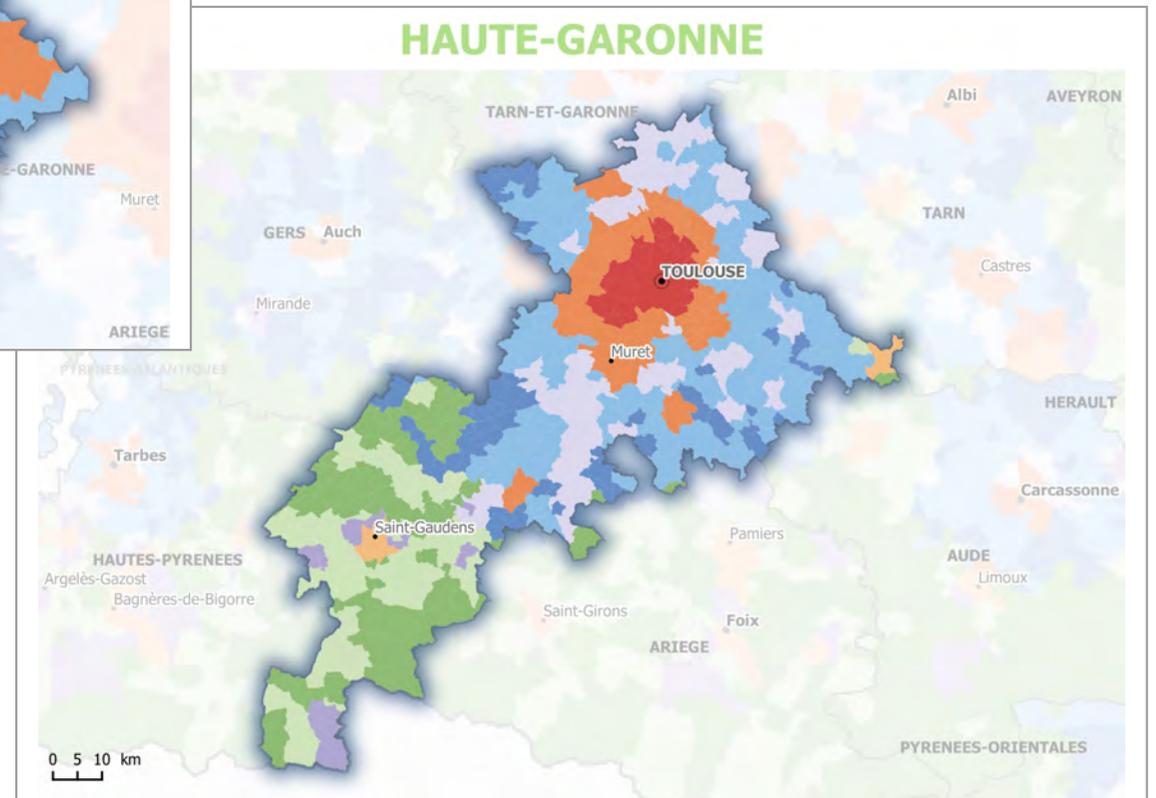
1-6 RURALITE

TYOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



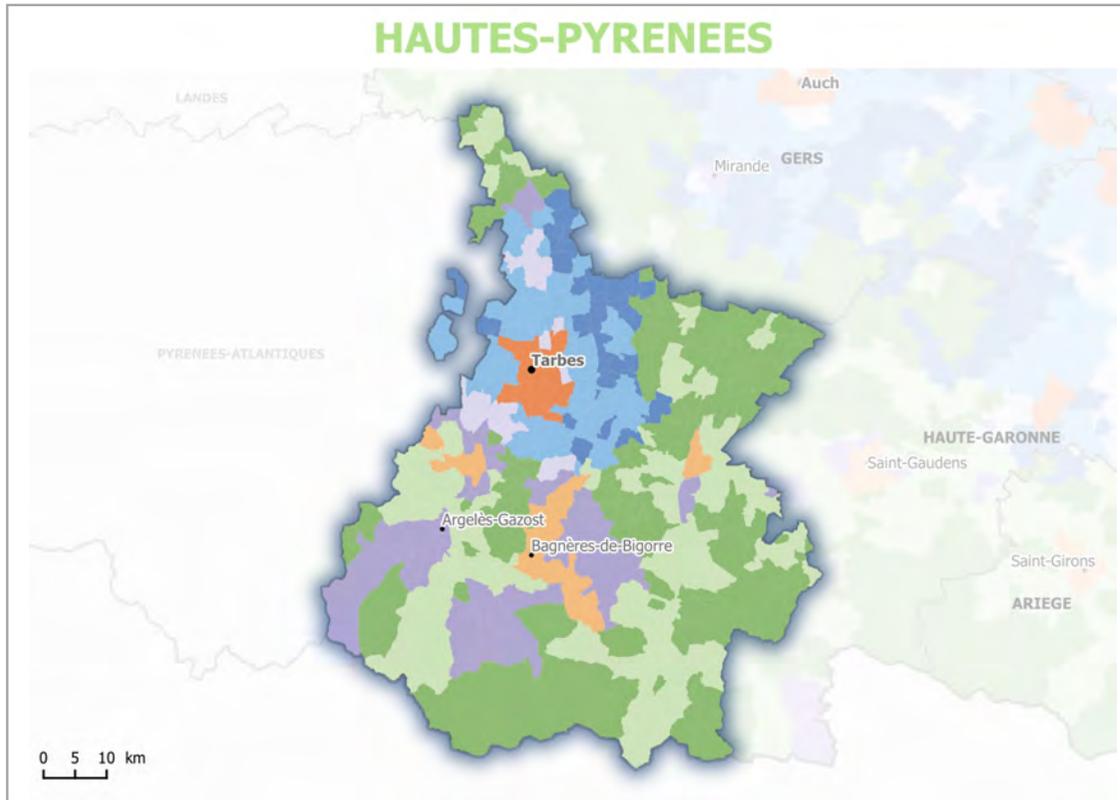
Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



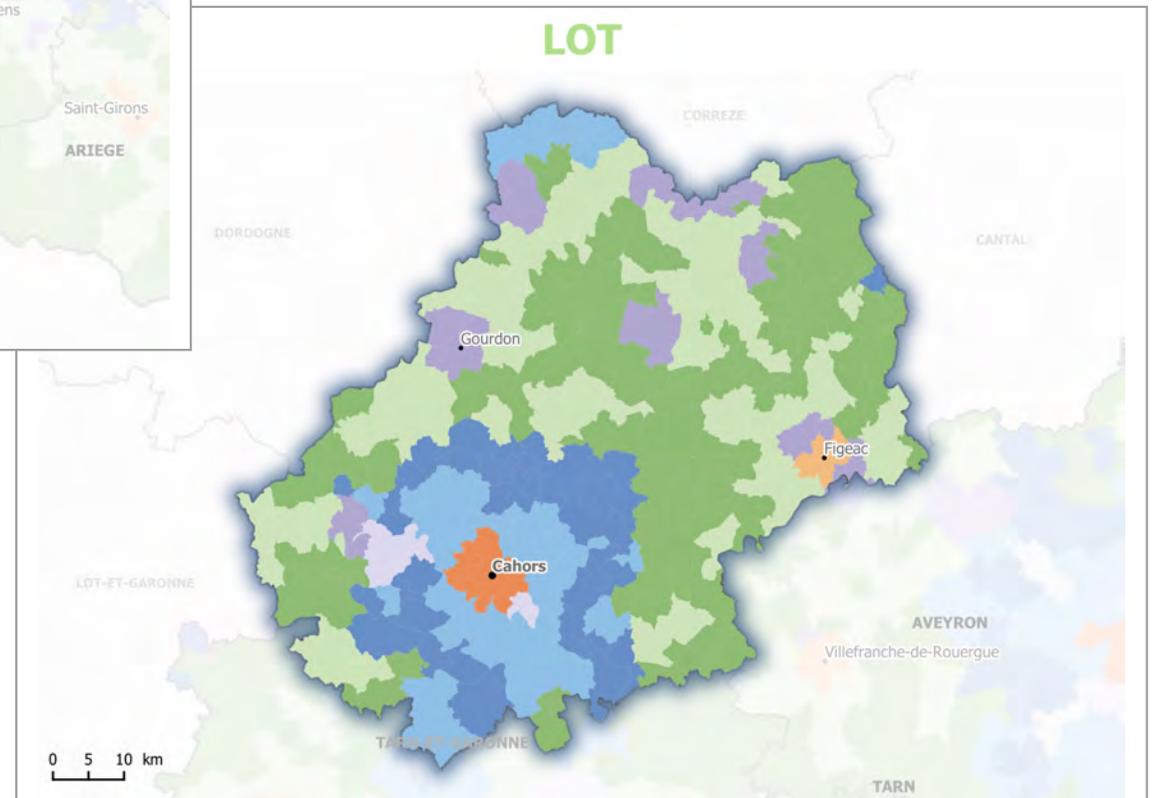
1-6 RURALITE

TYOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



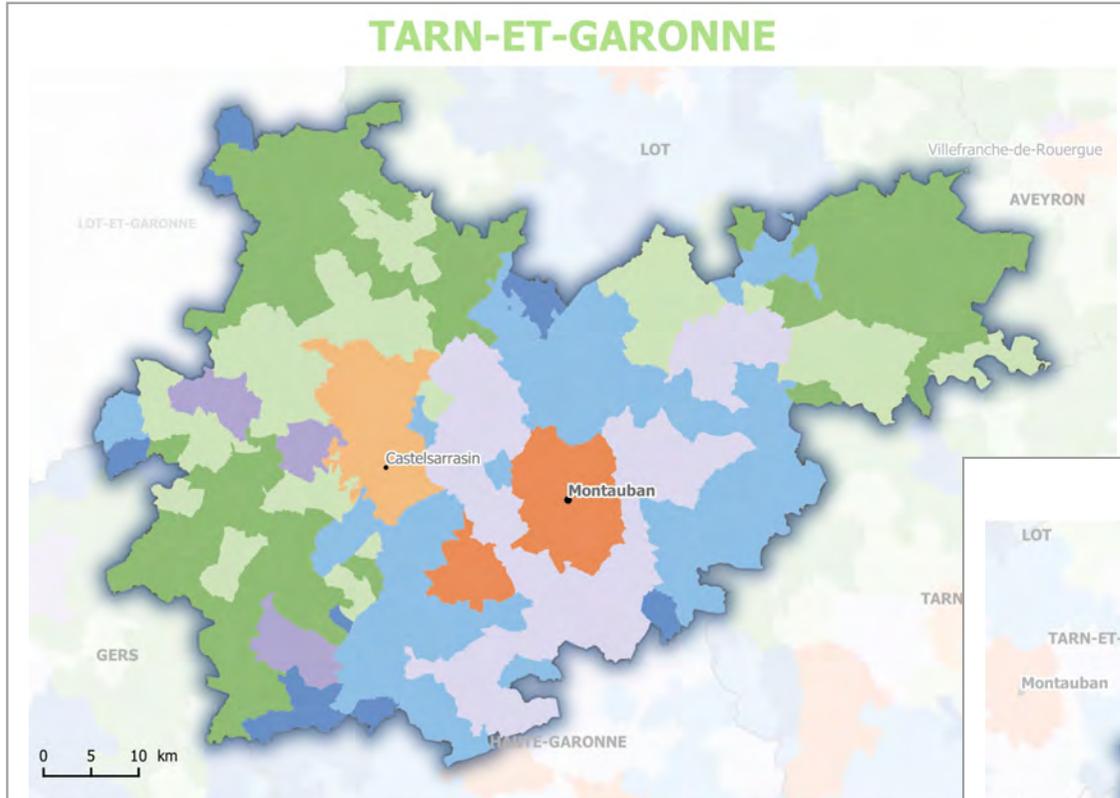
Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



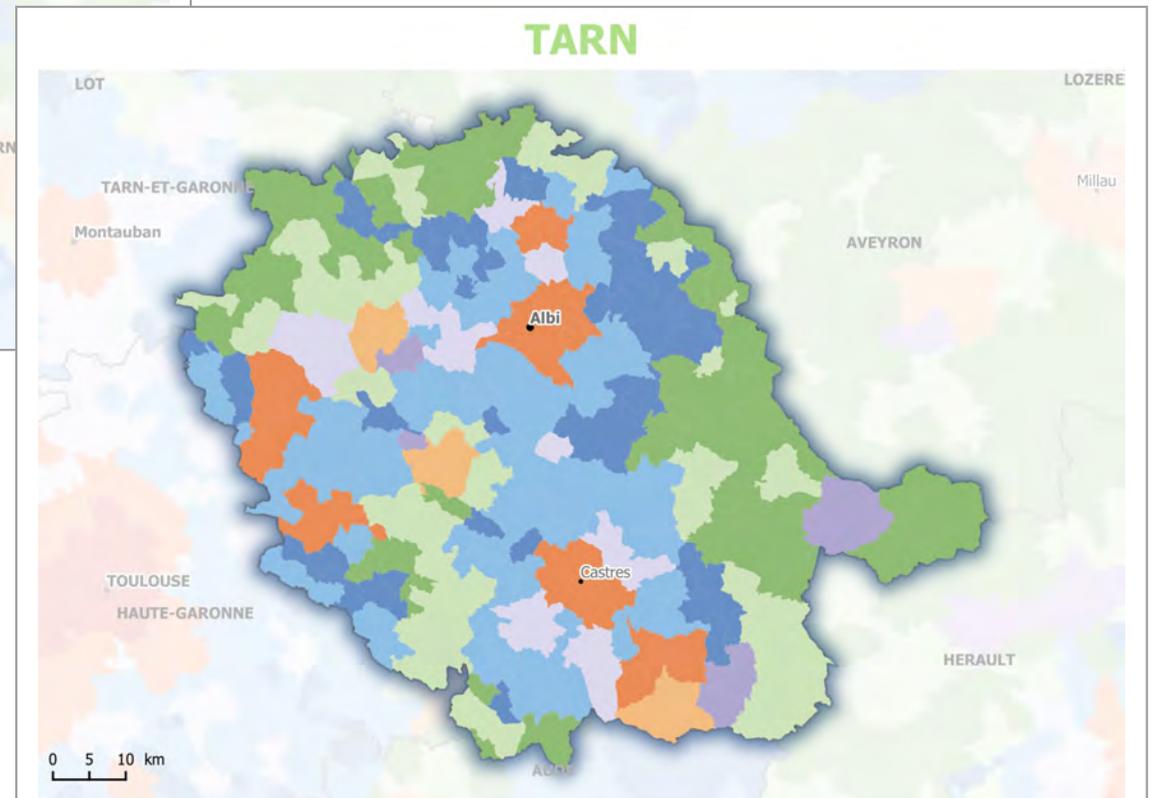
1-6 RURALITE

TYOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



Typologie des communes

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rurale périphérique peu dense
- Rural-bourg
- Rural périurbain
- Urbain-petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense



2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022

Au niveau région académique, les effectifs du 1er degré ont évolué à la baisse entre 2017 et 2022 (-3,3%).

Cette baisse des effectifs est généralisée sur toute la région académique, avec un quart des aires d'éducation accusant une baisse supérieure à 10%. Sur la frange littorale, les évolutions sont plus modérées que sur le reste de la région académique.

Les augmentations d'effectifs sont concentrées sur Toulouse et Montpellier et leur périphérie.

Méthodologie :

La commune de résidence des élèves du 1er degré n'étant pas disponible dans les systèmes d'information, et les élèves scolarisés hors de leur commune de résidence étant très rares, les calculs ont été réalisés en considérant la commune de scolarisation des élèves.

L'ensemble des données issues des constats de rentrée 2017 et 2022 par commune a été agrégé au niveau aire d'éducation collège pour l'ensemble de la région.

Le taux d'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans le premier degré entre 2017 et 2022 est calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif 2022} - \text{Effectif 2017}}{\text{Effectif 2017}} \times 100$$

Sources :

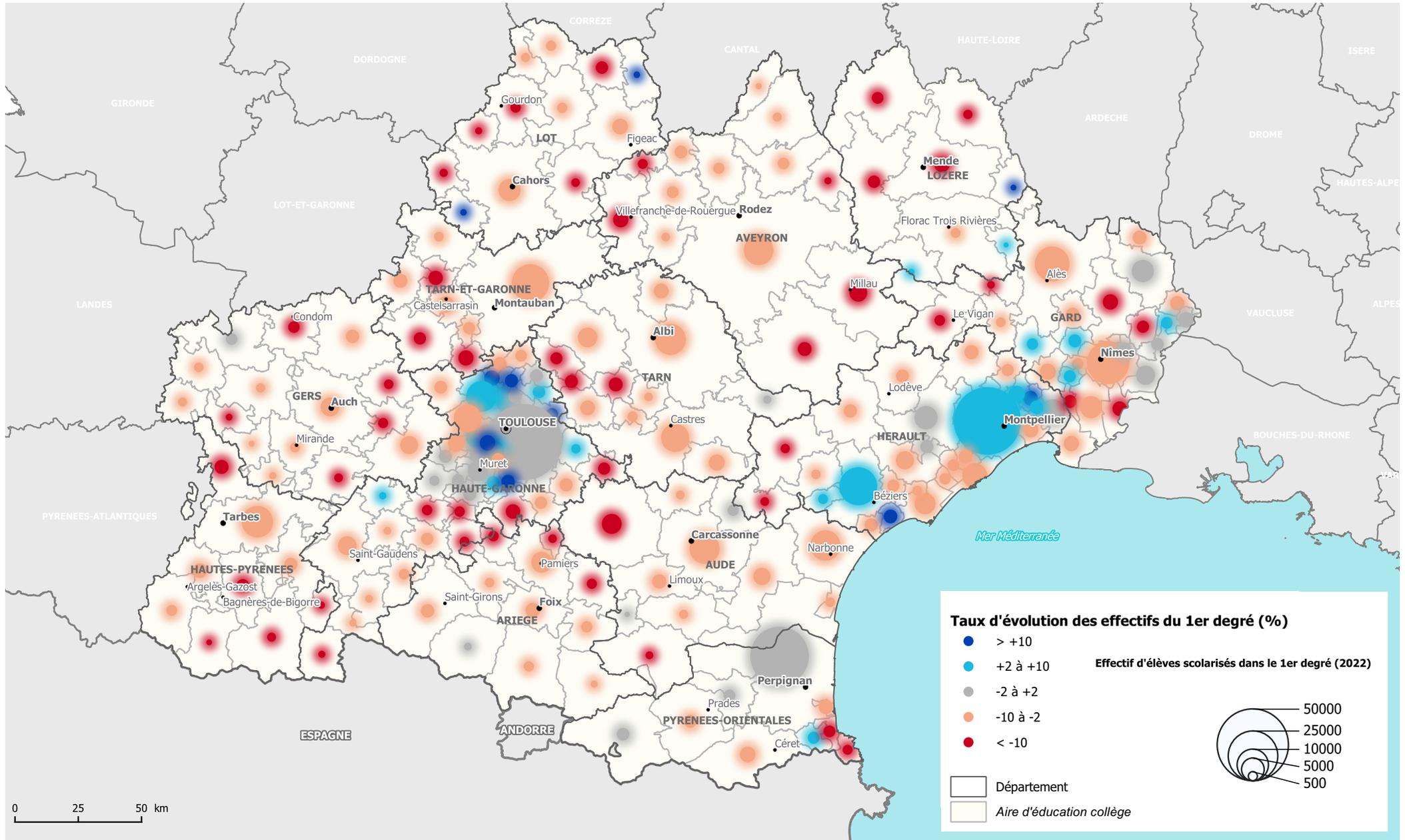
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrées scolaires 2017 et 2022

Données cartographiques IGN 2019

2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022

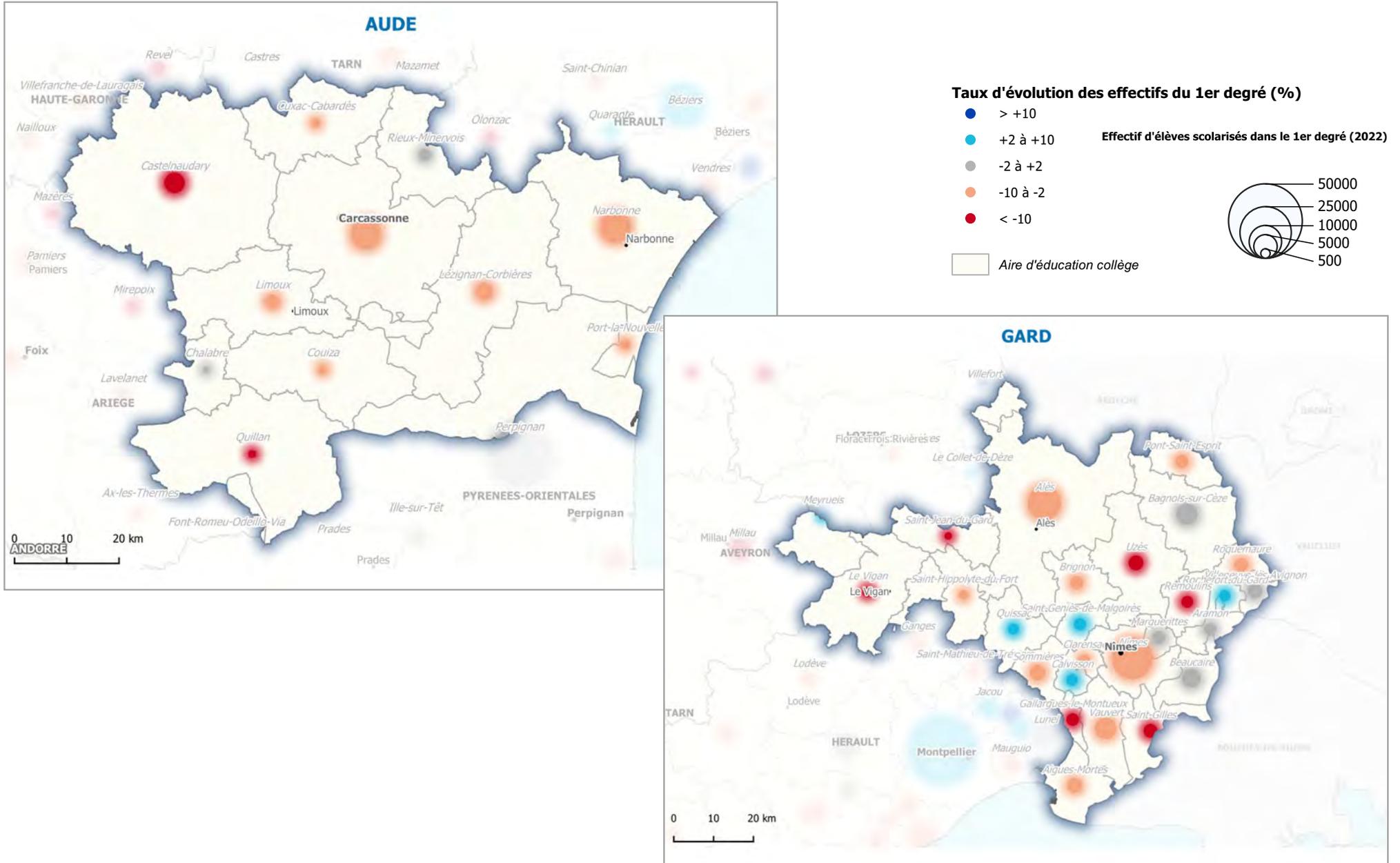
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



0 25 50 km

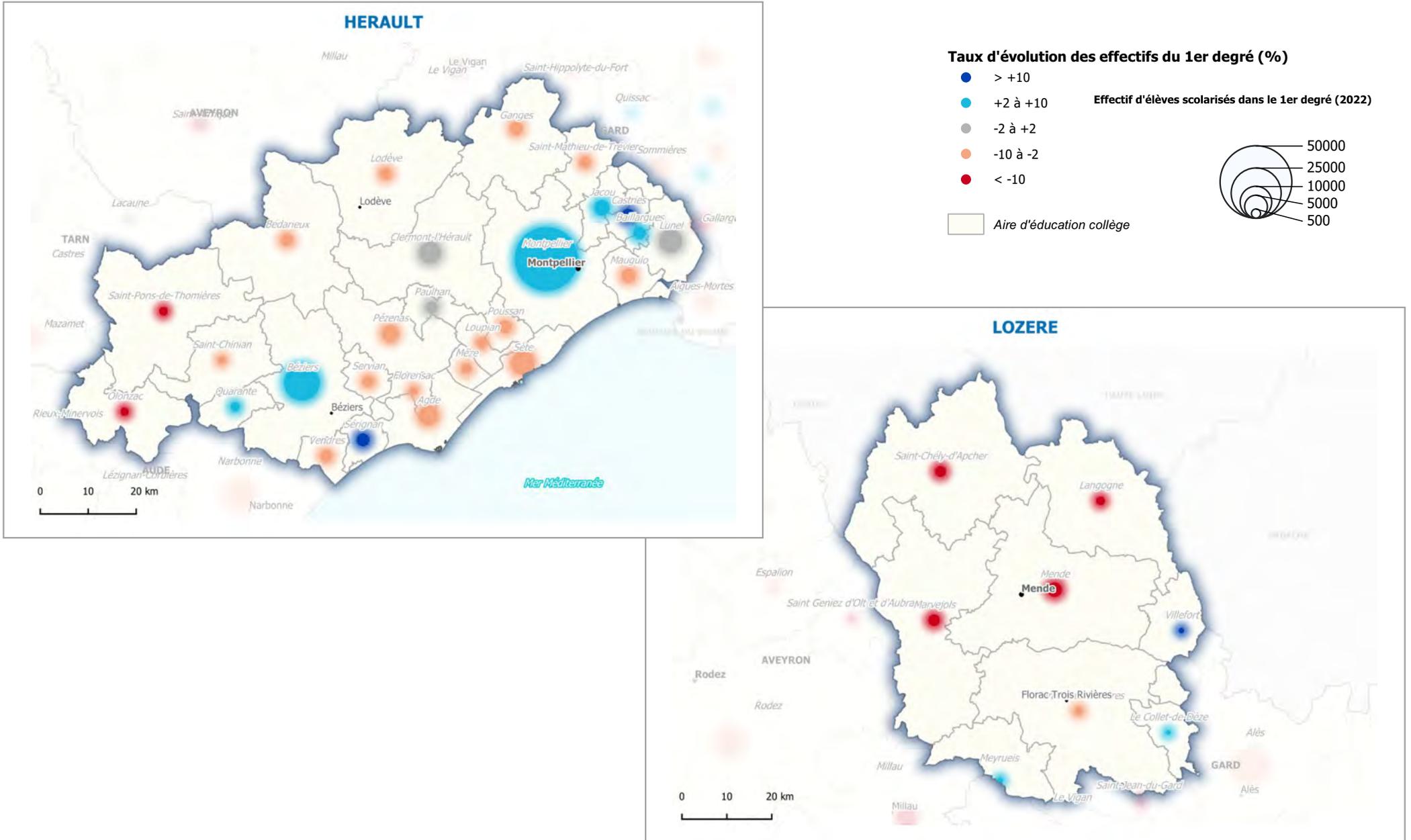
2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



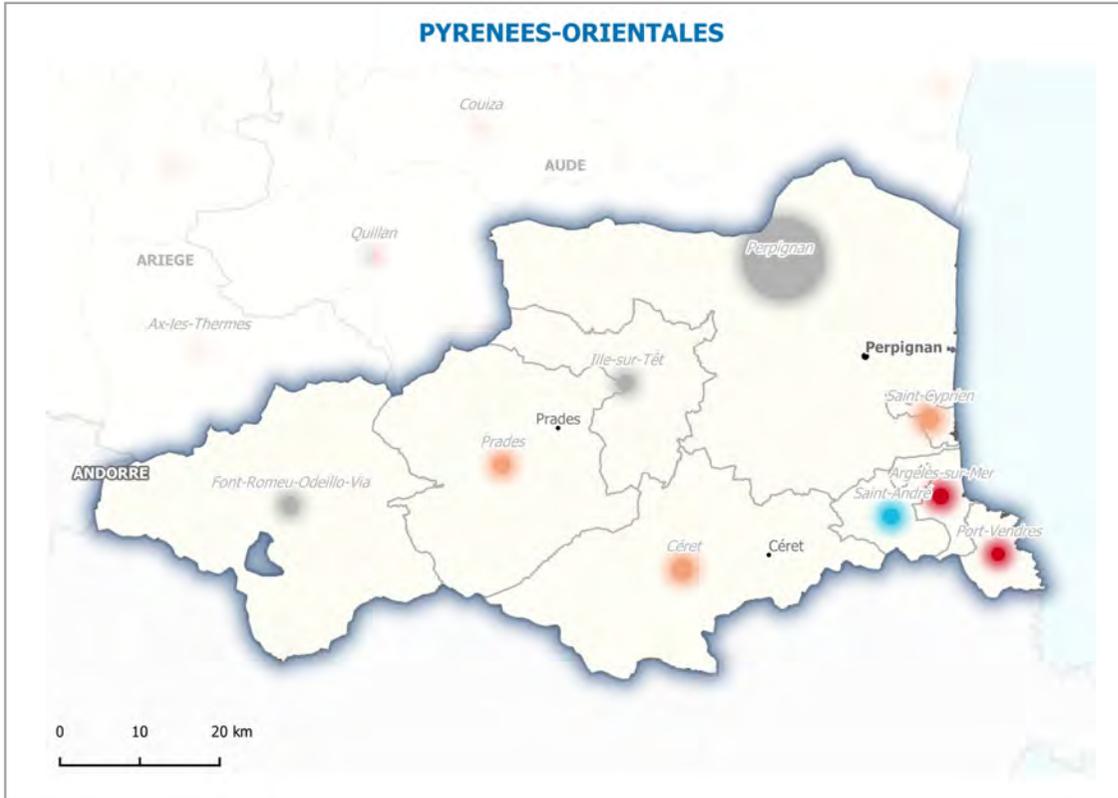
2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

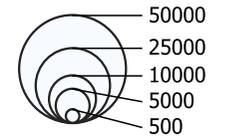
TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



Taux d'évolution des effectifs du 1er degré (%)

- > +10
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

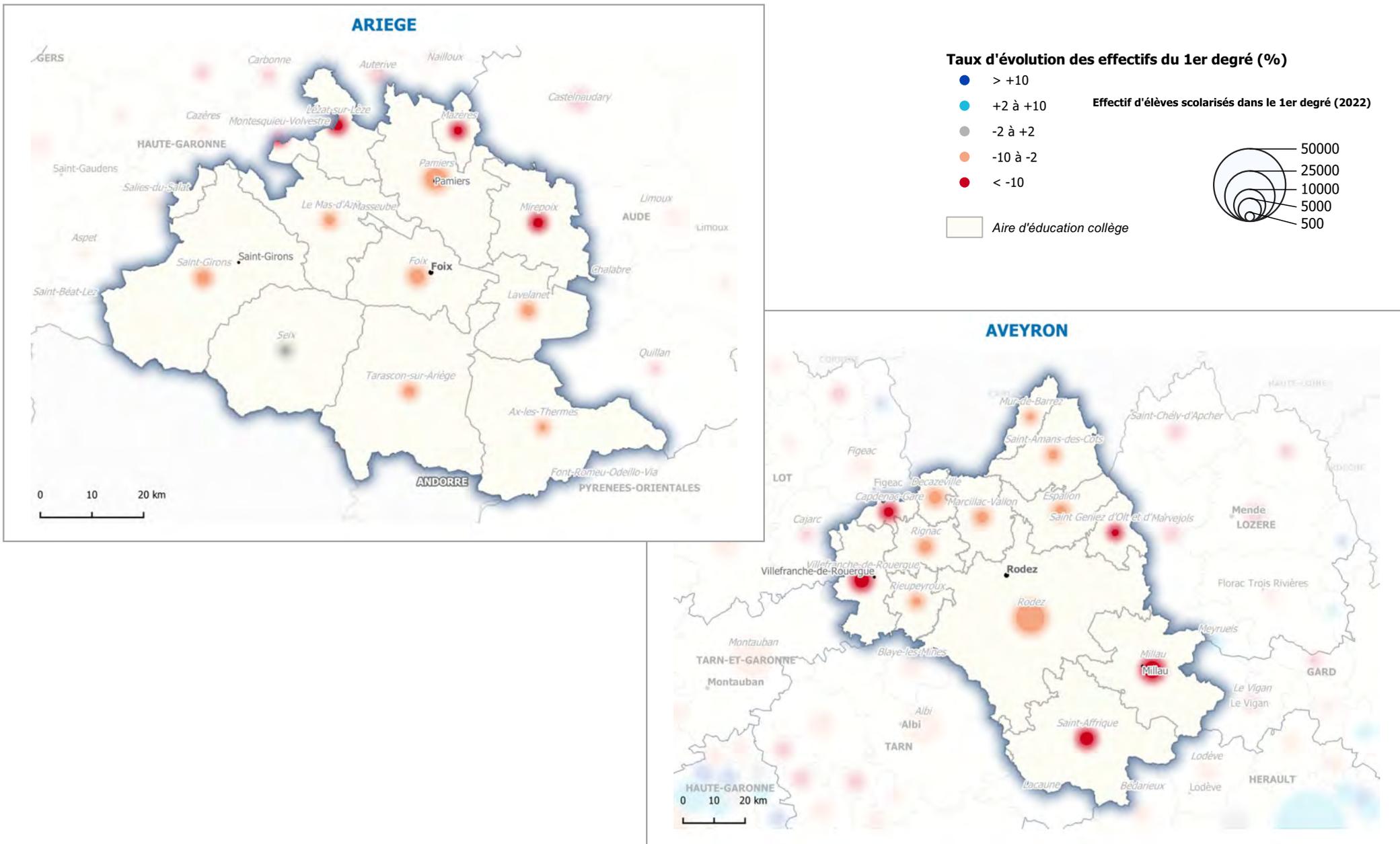
Effectif d'élèves scolarisés dans le 1er degré (2022)



□ Aire d'éducation collège

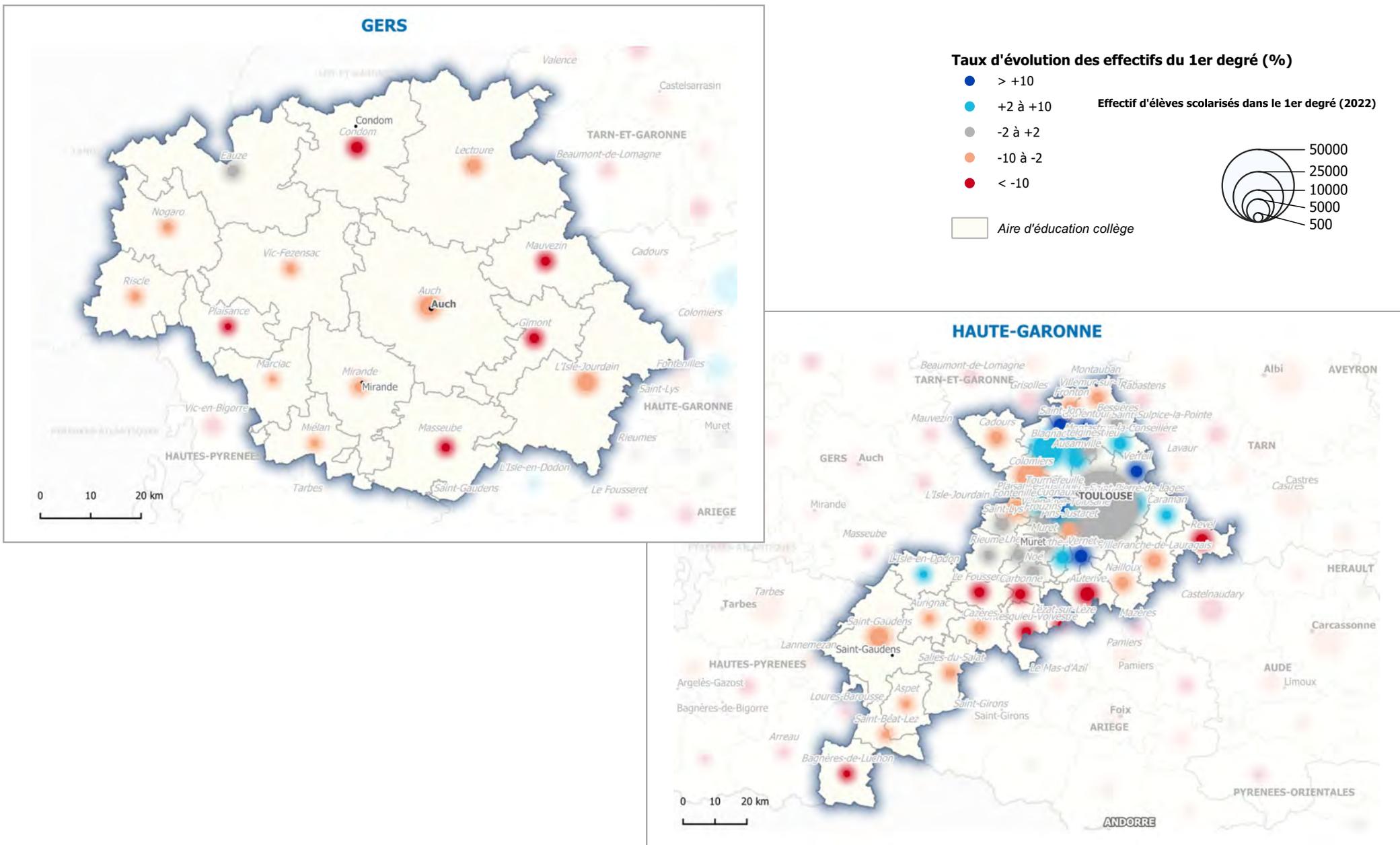
2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



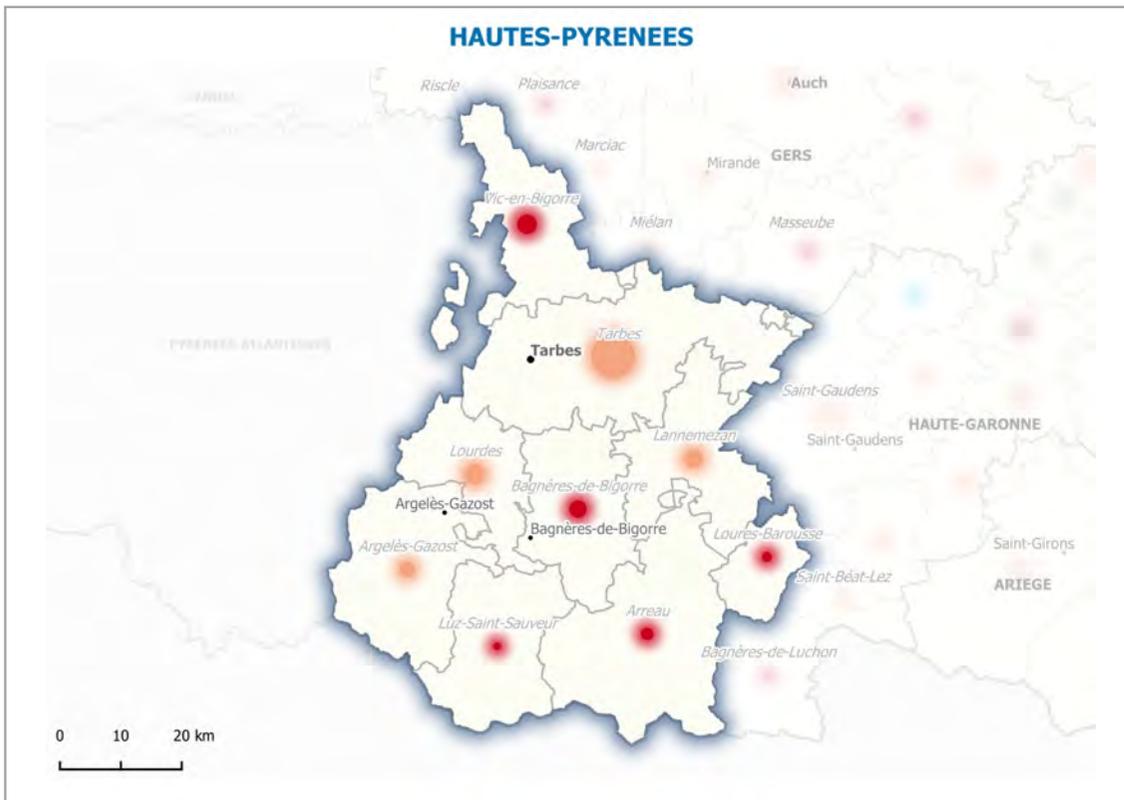
2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

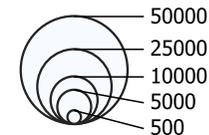
TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



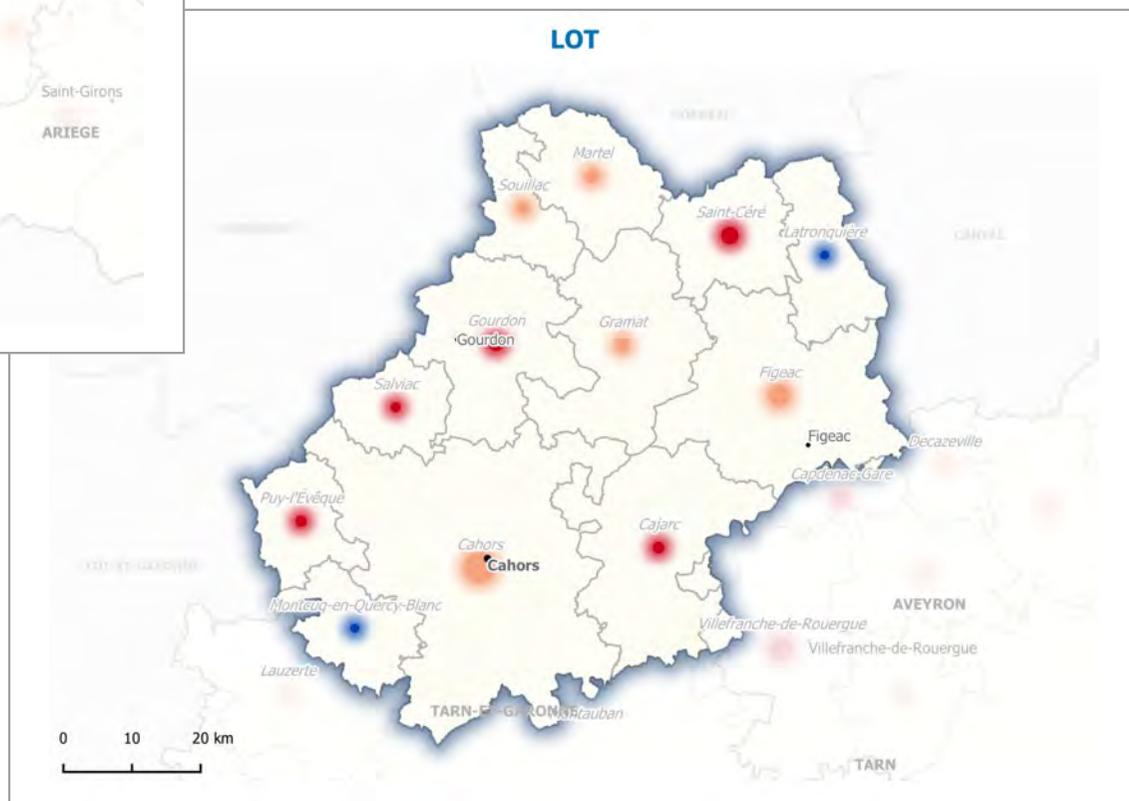
Taux d'évolution des effectifs du 1er degré (%)

- > +10
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

Effectif d'élèves scolarisés dans le 1er degré (2022)

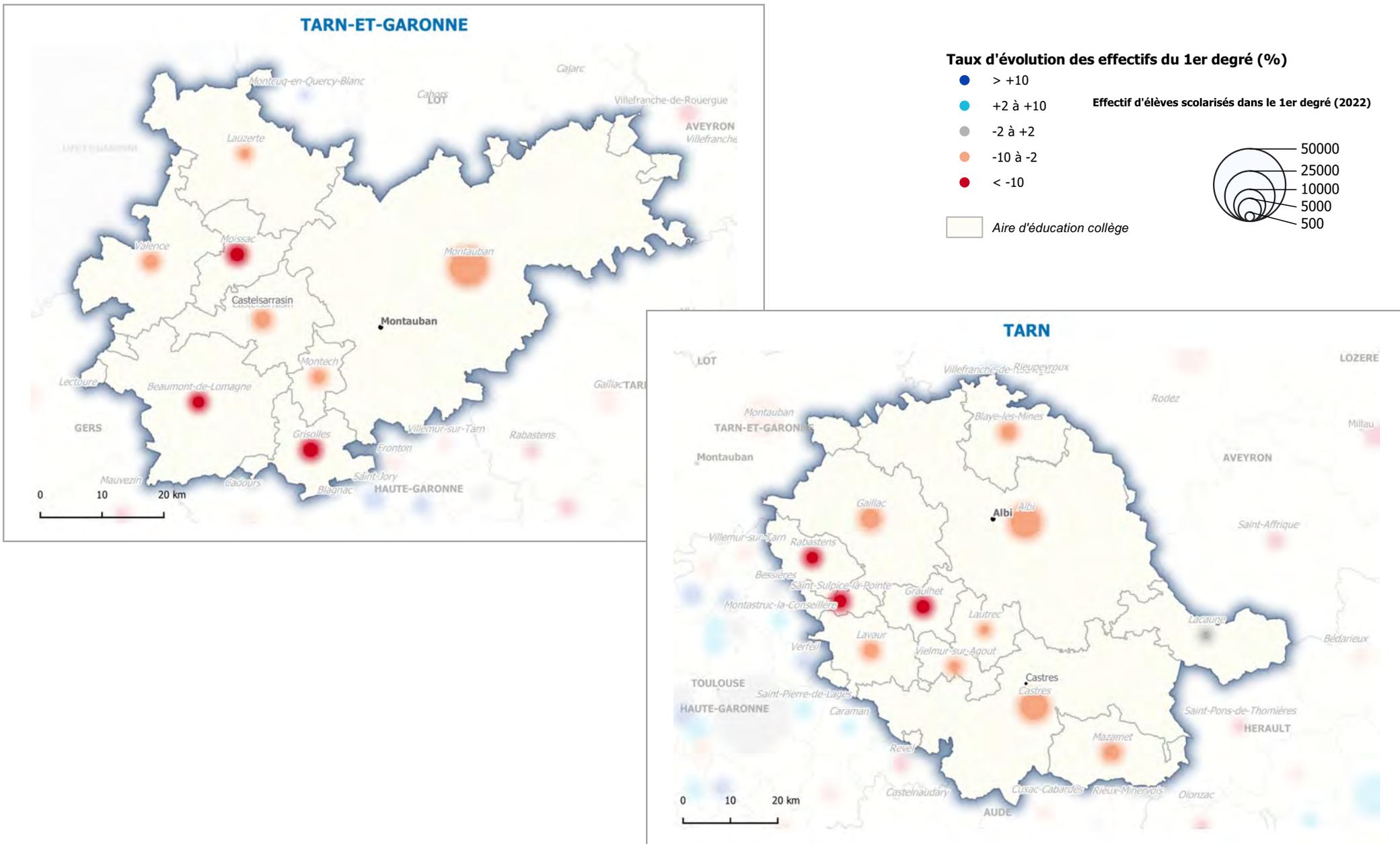


□ Aire d'éducation collège



2-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PREMIER DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE PREMIER DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022

Au niveau région académique, les effectifs du second degré ont augmenté de +3,1% entre 2017 et 2022.

Les fortes augmentations d'effectifs (>+10%) sont concentrées sur Toulouse et sa périphérie, ainsi qu'à Montpellier.

Plus largement, la frange littorale et la périphérie élargie de Toulouse affichent une progression des effectifs entre +2% et +10%.

A l'inverse, les plus fortes diminutions d'effectifs ont été observées à l'ouest de la région, le long de la limite avec Nouvelle-Aquitaine, et le long de la frontière espagnole.

Méthodologie :

L'ensemble des données issues des constats de rentrée 2017 et 2022 par commune a été agrégé au niveau aire d'éducation pour l'ensemble de la région.

Le taux d'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans le second degré entre 2017 et 2022 est calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif 2022} - \text{Effectif 2017}}{\text{Effectif 2017}} \times 100$$

Sources :

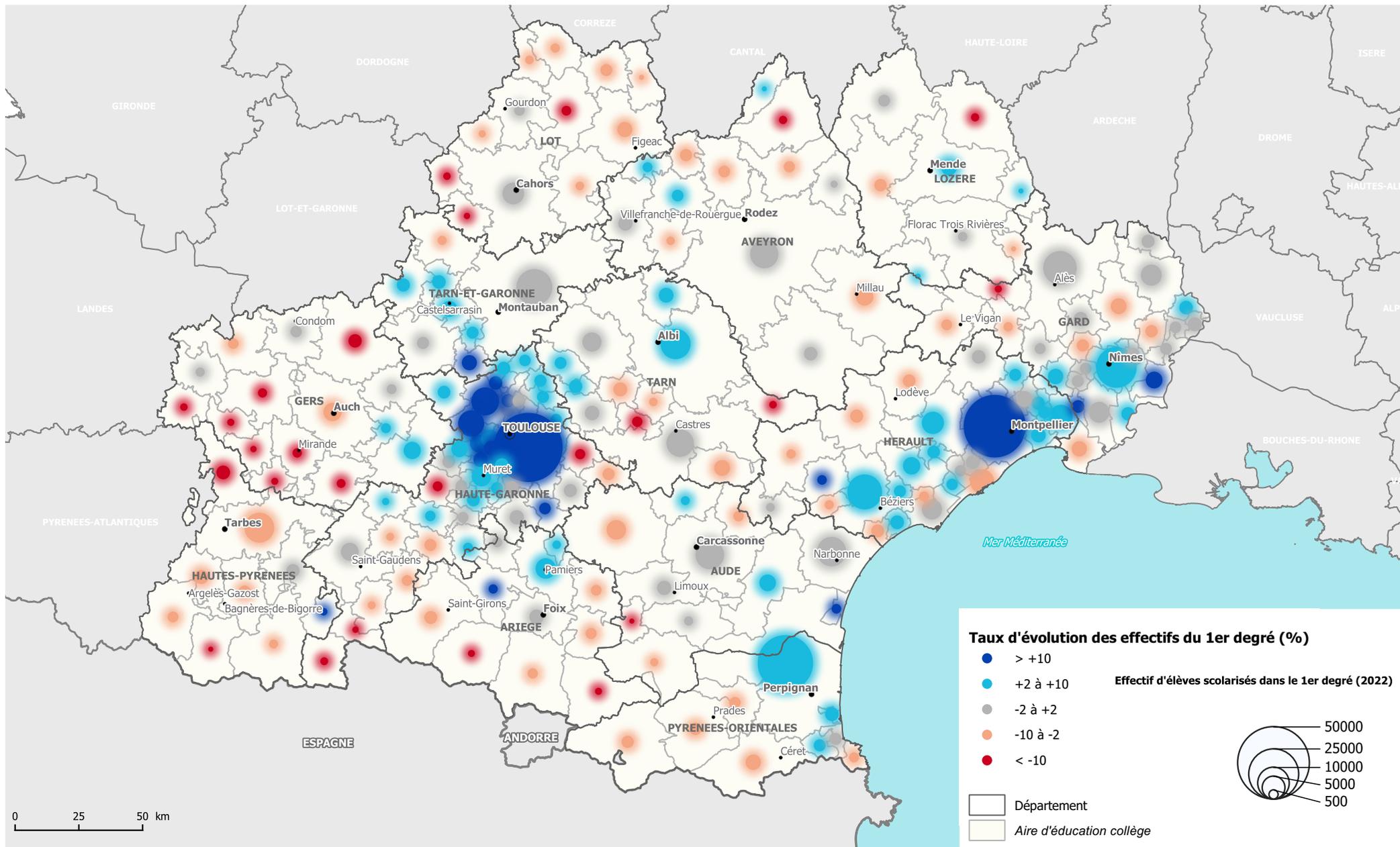
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrées scolaires 2017 et 2022

Données cartographiques IGN 2019

2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

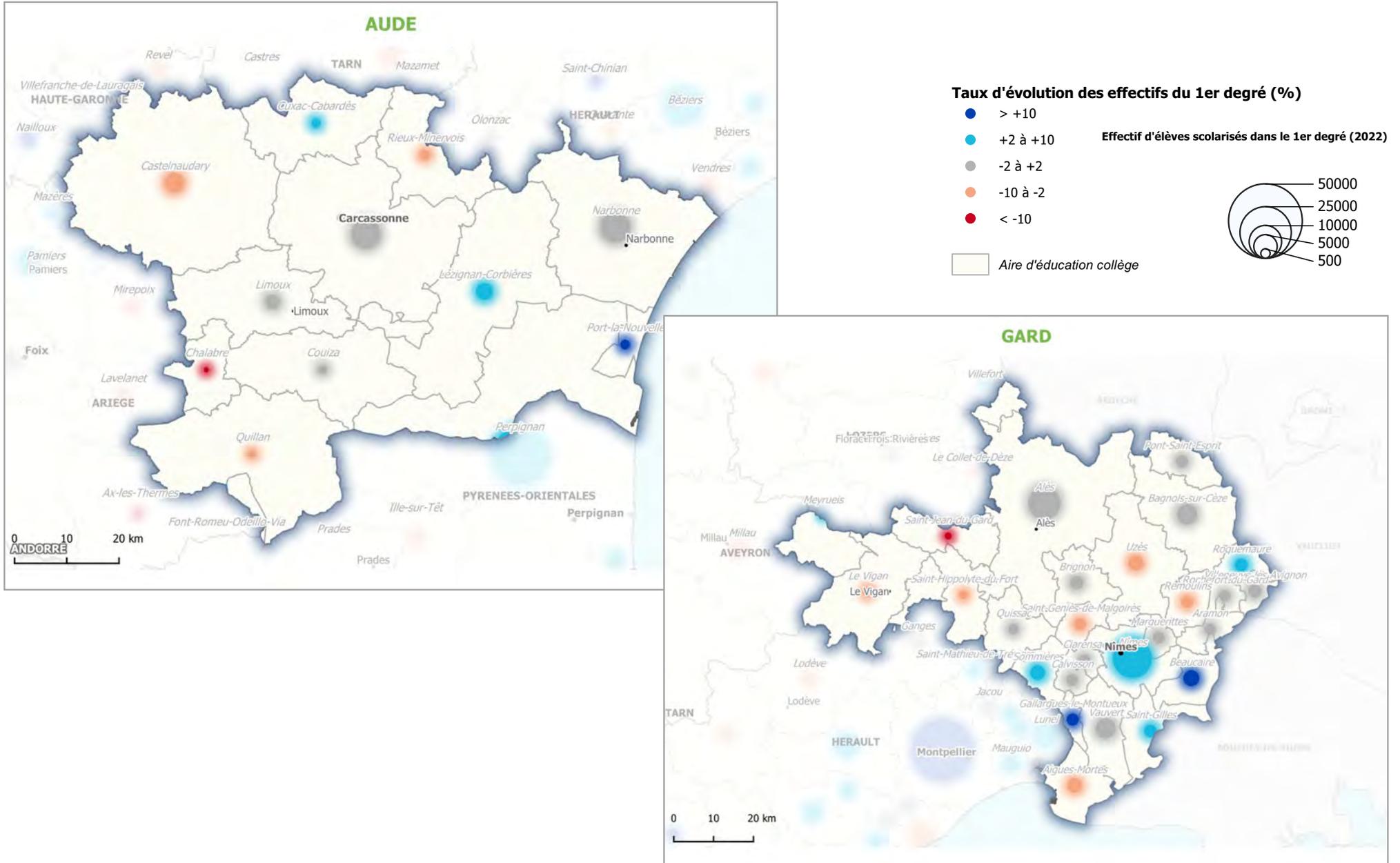
TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE
(PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



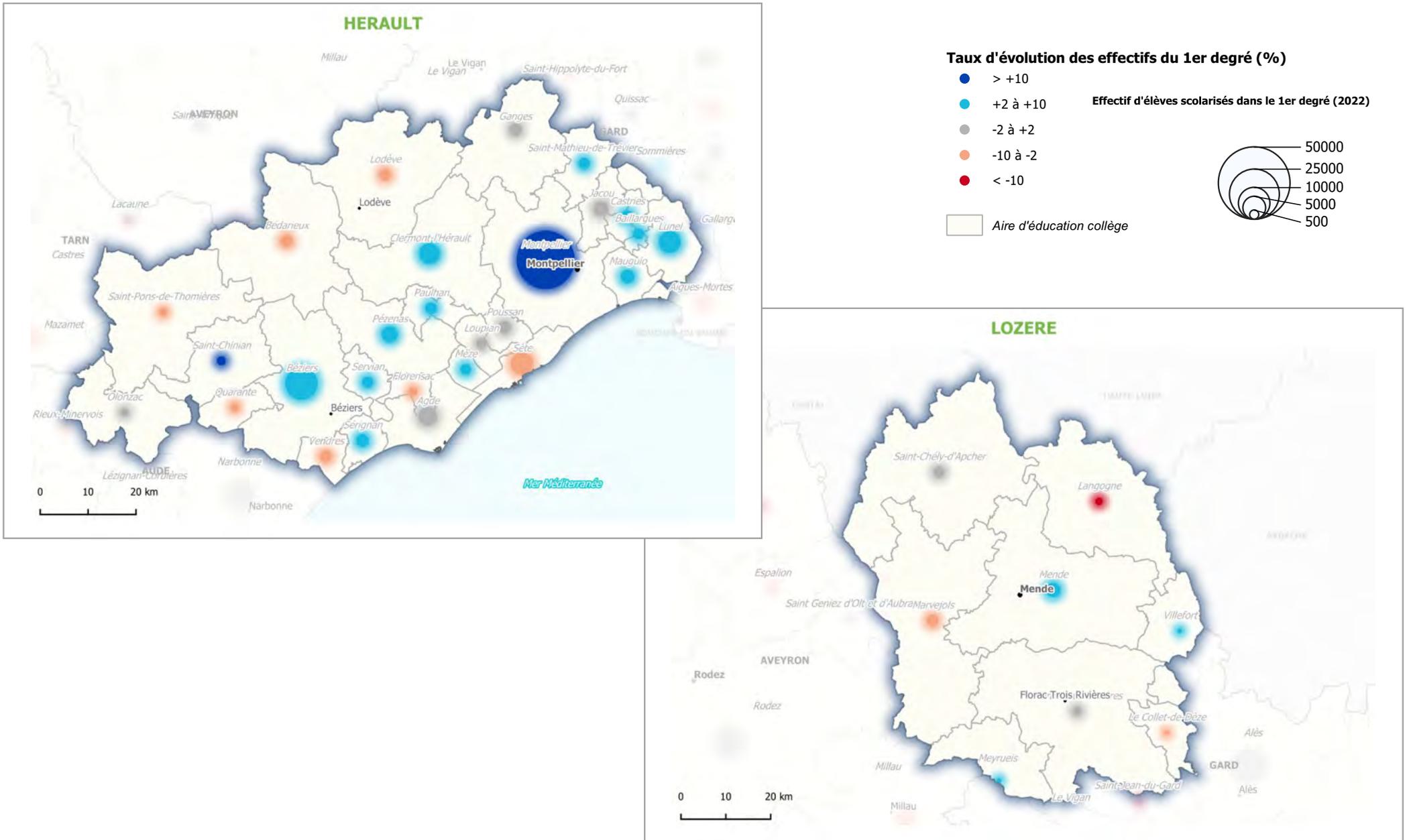
2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



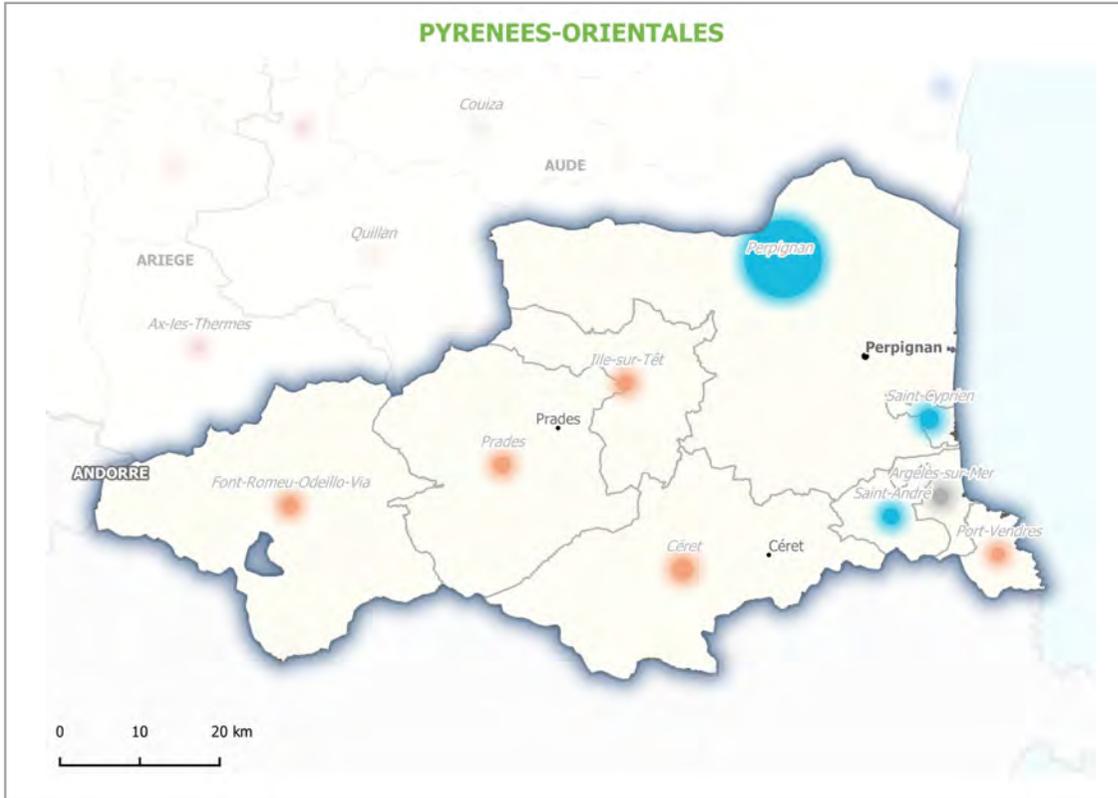
2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

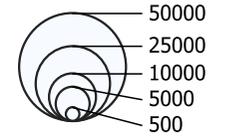
TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



Taux d'évolution des effectifs du 1er degré (%)

- > +10
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

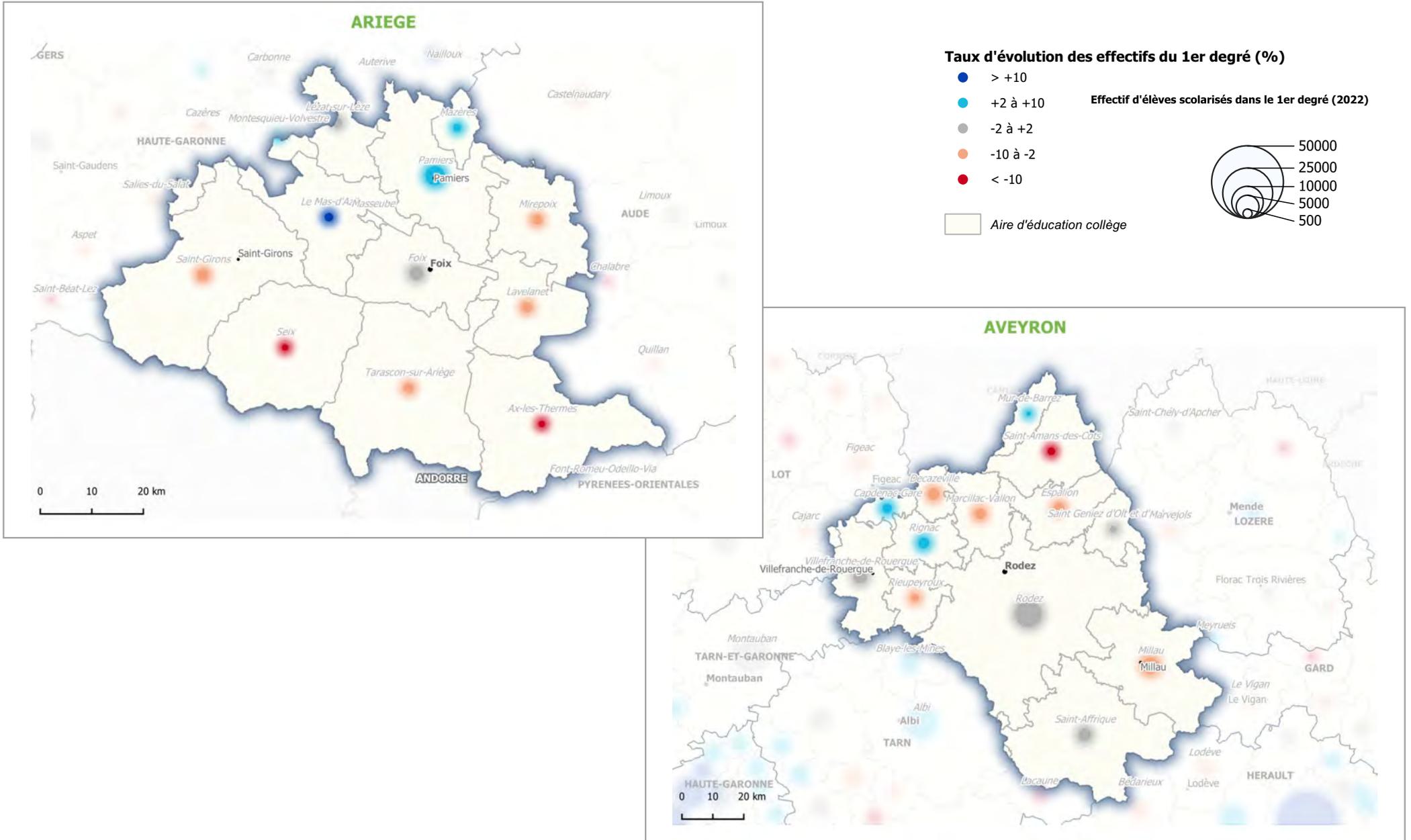
Effectif d'élèves scolarisés dans le 1er degré (2022)



□ Aire d'éducation collège

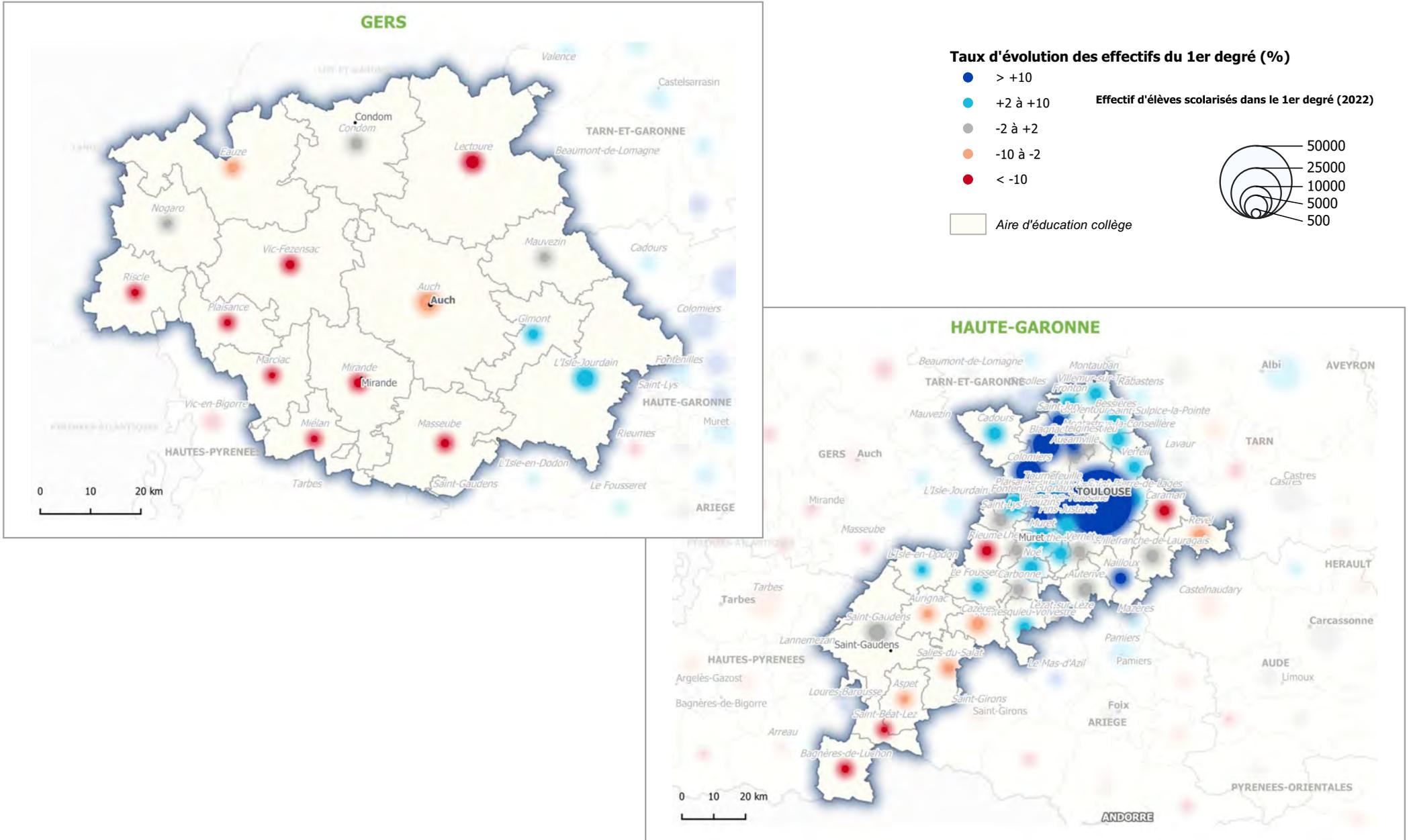
2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



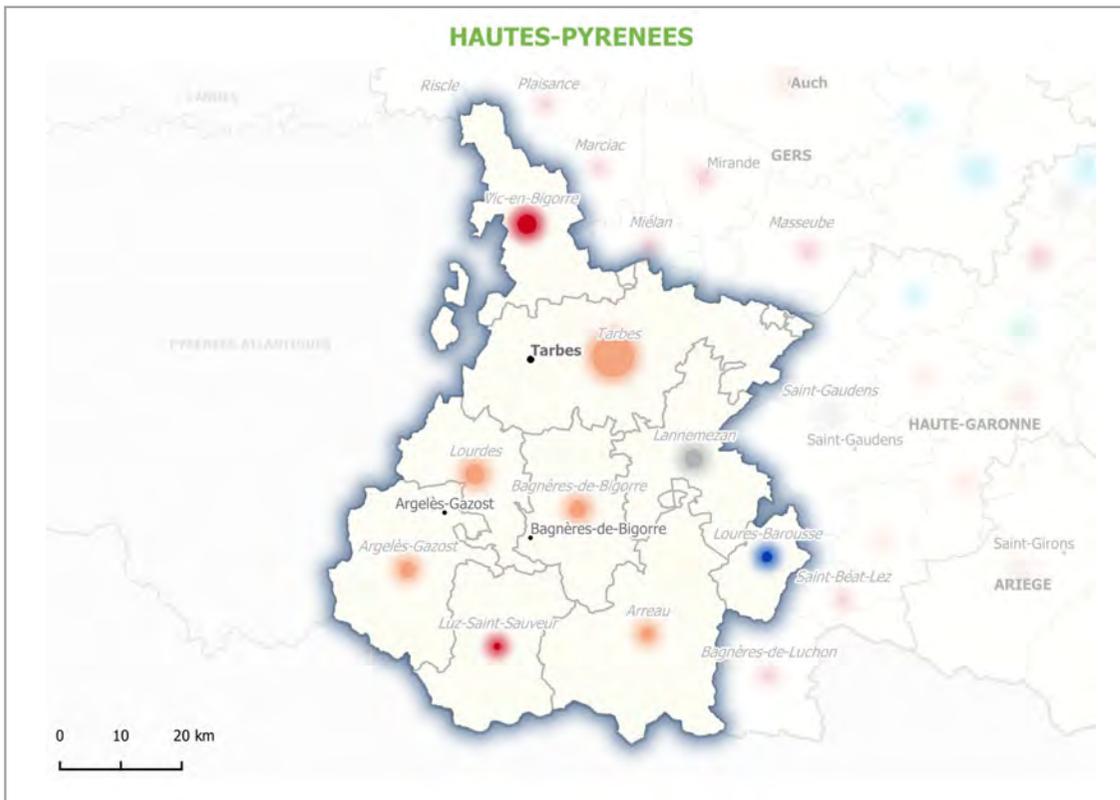
2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

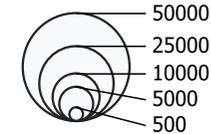
TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



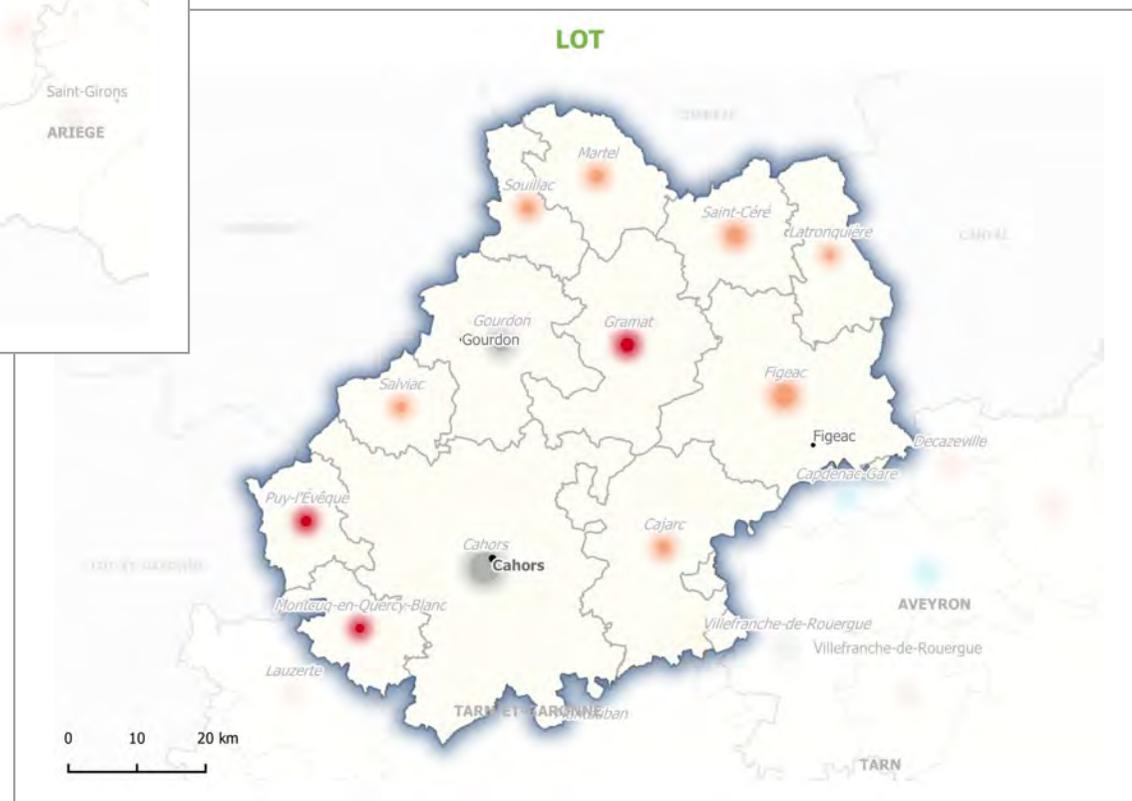
Taux d'évolution des effectifs du 1er degré (%)

- > +10
- +2 à +10
- -2 à +2
- -10 à -2
- < -10

Effectif d'élèves scolarisés dans le 1er degré (2022)

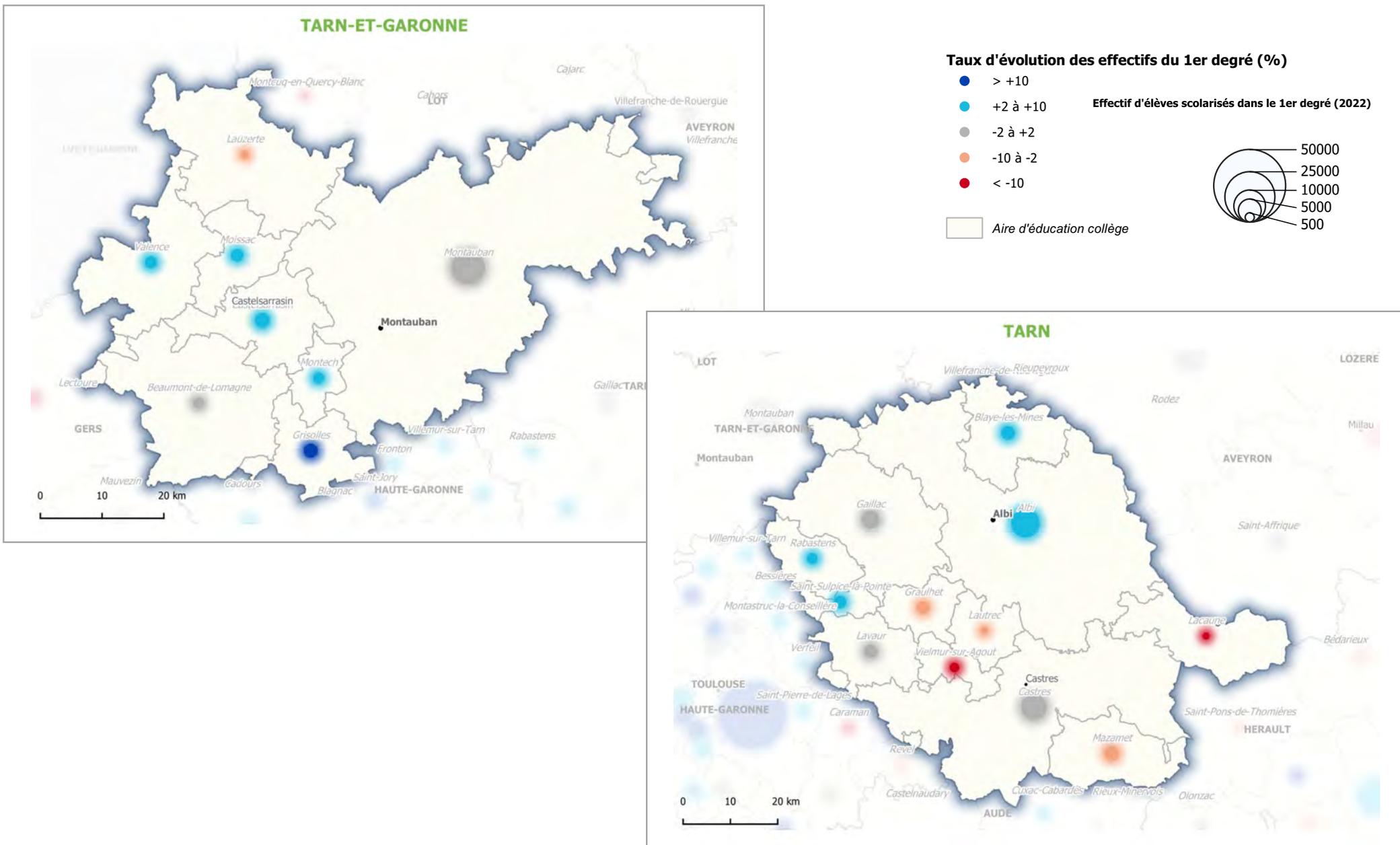


□ Aire d'éducation collège



2-2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRE

TAUX D'EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES SCOLARISES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT) ENTRE 2017 ET 2022



2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

La présence d'élèves scolarisés en éducation prioritaire (par commune de résidence pour le 2nd degré, et par commune de scolarisation pour le 1^{er} degré) suit l'implantation des réseaux d'éducation prioritaire, qui est variée sur le territoire :

- 2 départements n'ont aucun établissement en éducation prioritaire : la Lozère et le Lot
- 6 départements ont des réseaux très localisés, concernant une seule aire d'éducation : l'Aveyron, le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales
- 5 départements ont des réseaux d'éducation prioritaire plus épars, répartis sur 2 aires d'éducation ou plus : le Gard, l'Hérault, l'Aude, le Tarn et le Tarn-et-Garonne

Sur l'ensemble de la région académique, 9% des élèves résidents scolarisés dans le secteur public sont en éducation prioritaire.

On remarque deux aires d'éducation isolées où cette part atteint plus de 70%, dans le Tarn et au sud du Gard.

Méthodologie :

Les données issues du constat de rentrée 2022 ont été agrégées au niveau aire d'éducation collège pour l'ensemble de la région.

La part des élèves scolarisés en éducation prioritaire est calculée de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif d'élèves scolarisés en éducation prioritaire à la rentrée 2022}}{\text{Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public à la rentrée 2022}} \times 100$$

Sources :

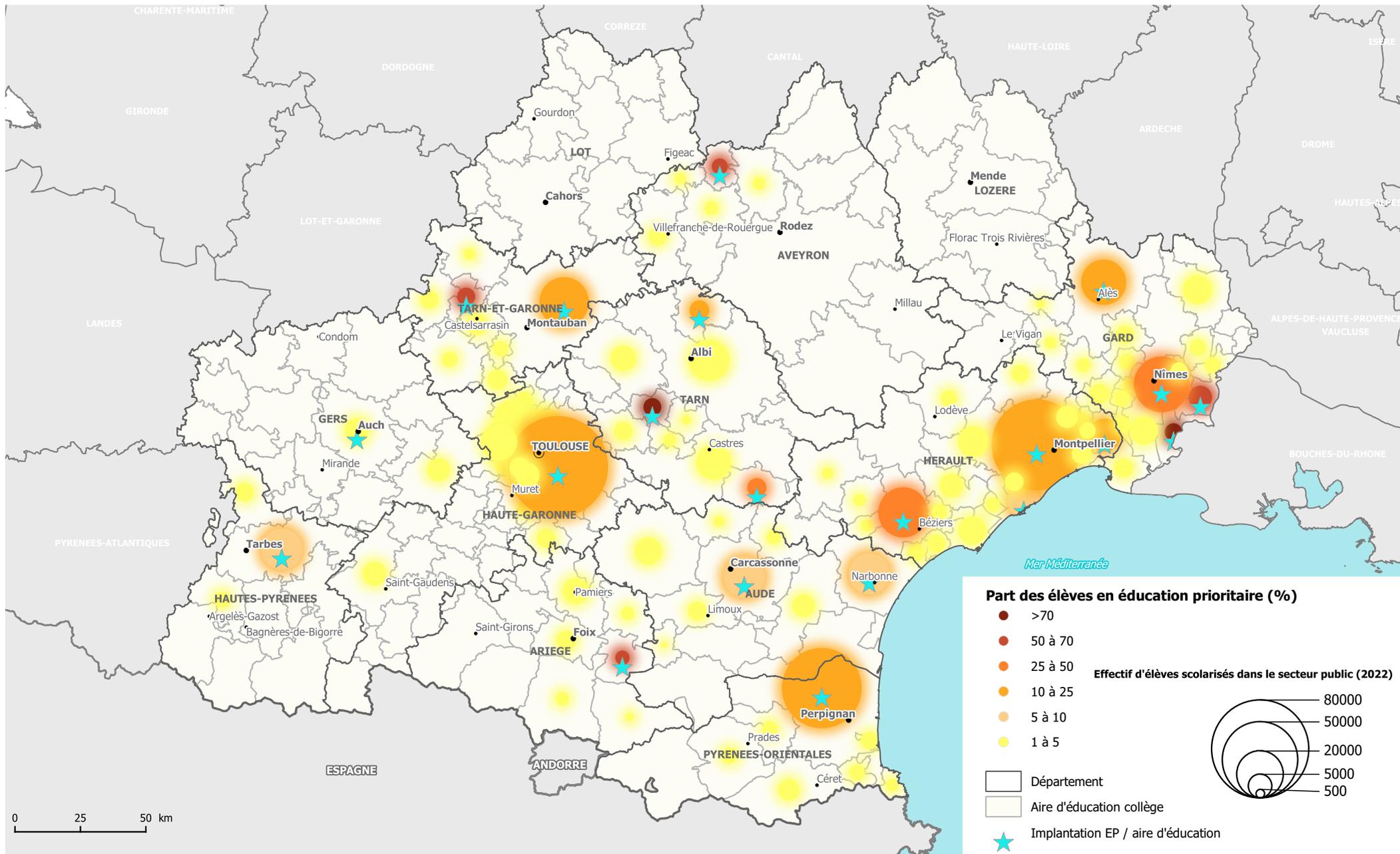
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrée scolaire 2022

Données cartographiques IGN 2019

2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

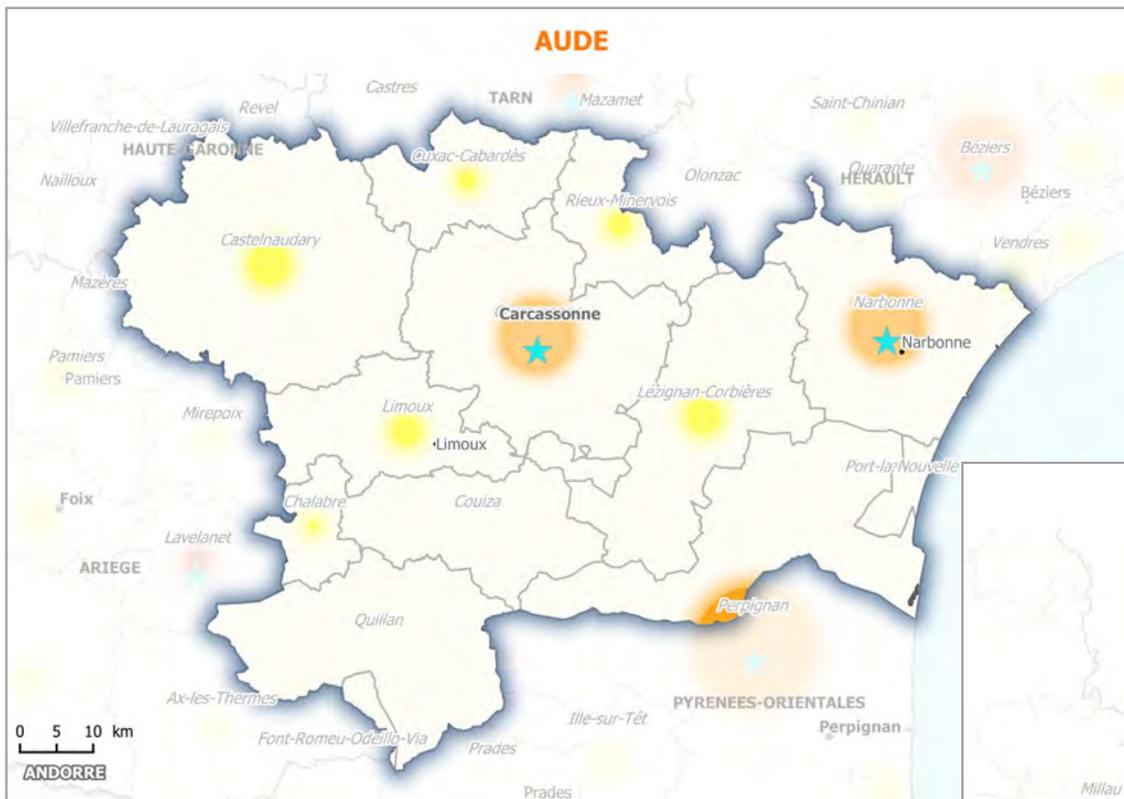
PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

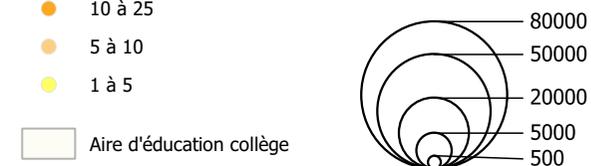
PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



Part des élèves en éducation prioritaire (%)

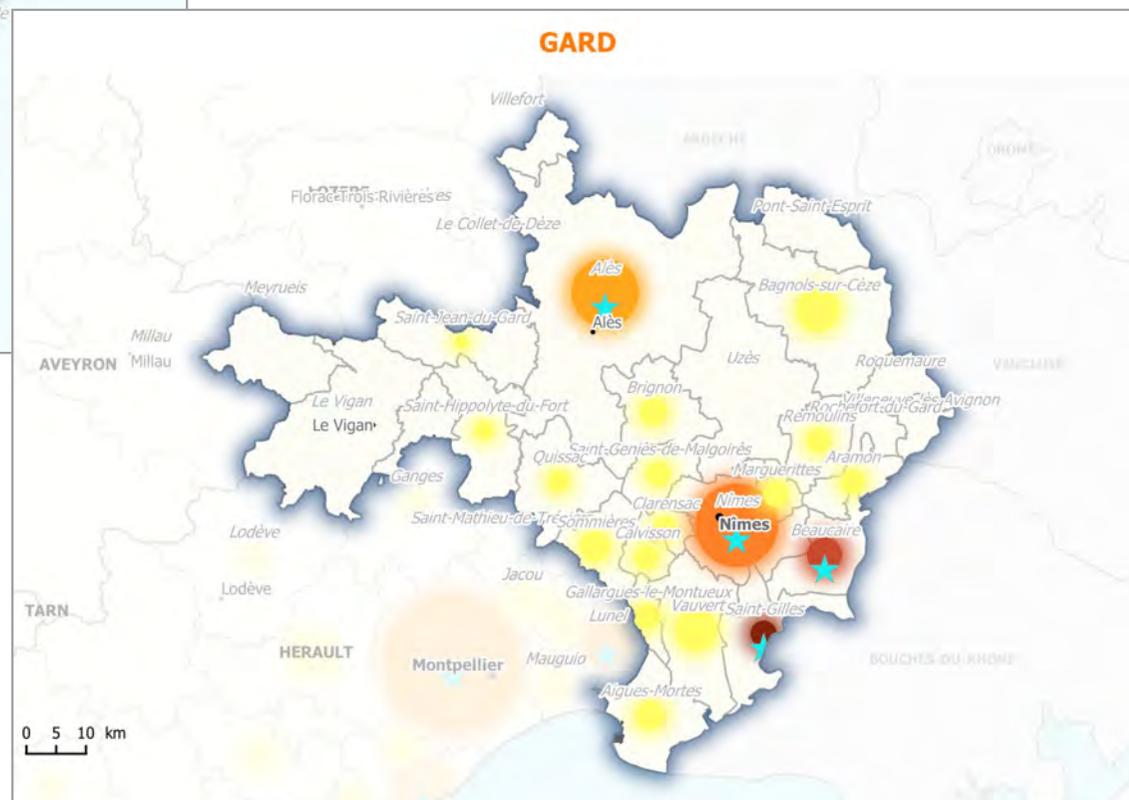
- >70
- 50 à 70
- 25 à 50
- 10 à 25
- 5 à 10
- 1 à 5

Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public (2022)



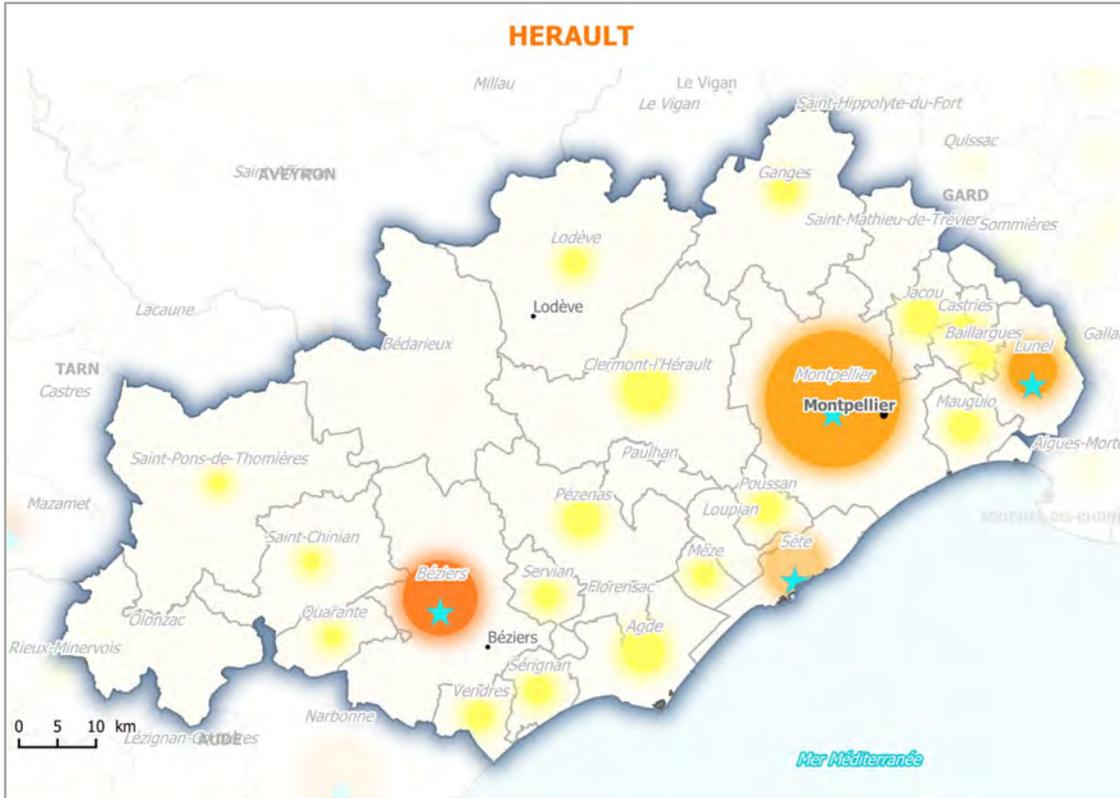
□ Aire d'éducation collège

★ Implantation EP / aire d'éducation



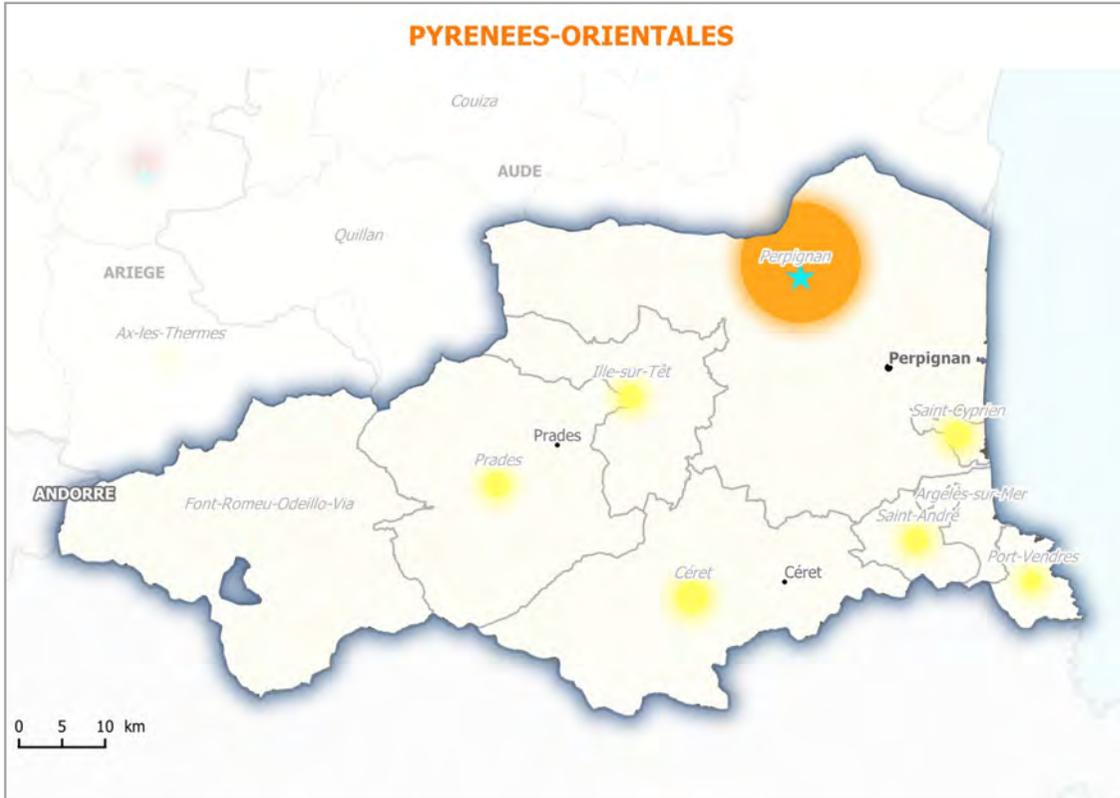
2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

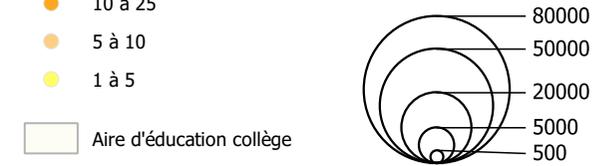
PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



Part des élèves en éducation prioritaire (%)

- >70
- 50 à 70
- 25 à 50
- 10 à 25
- 5 à 10
- 1 à 5

Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public (2022)



□ Aire d'éducation collège

★ Implantation EP / aire d'éducation

2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

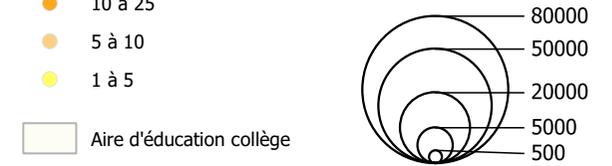
PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



Part des élèves en éducation prioritaire (%)

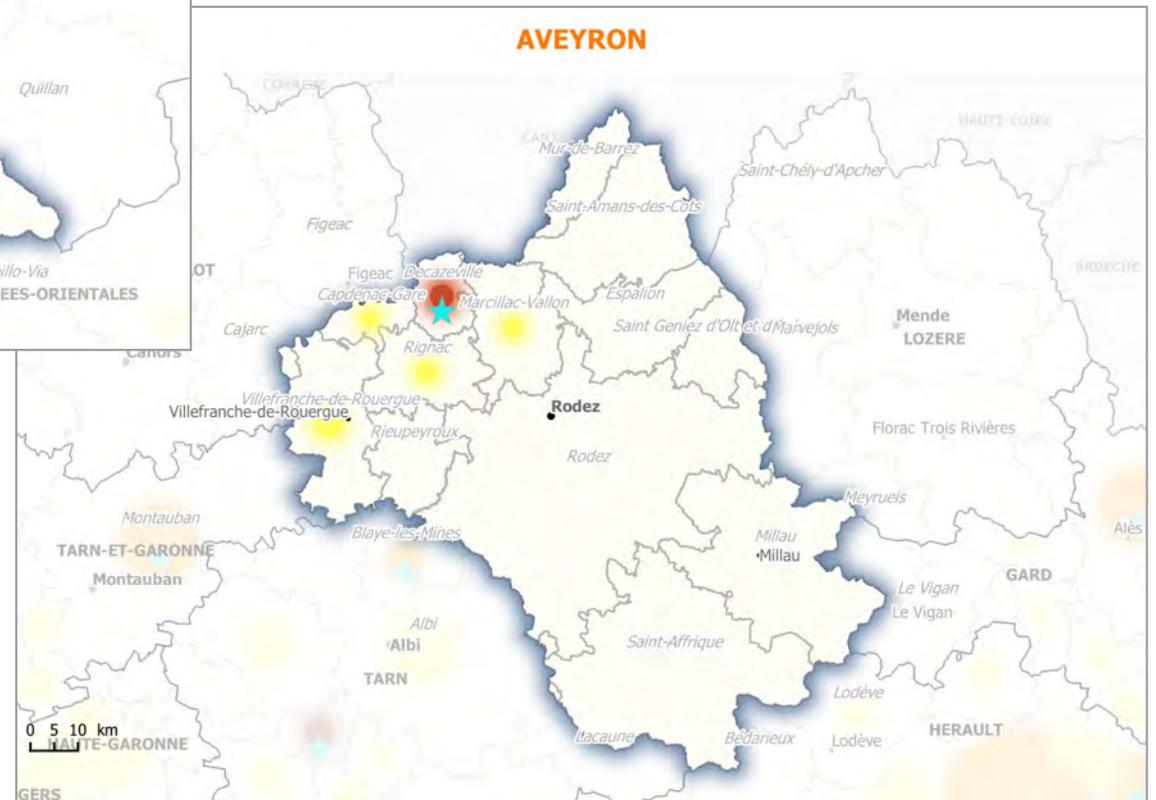
- >70
- 50 à 70
- 25 à 50
- 10 à 25
- 5 à 10
- 1 à 5

Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public (2022)



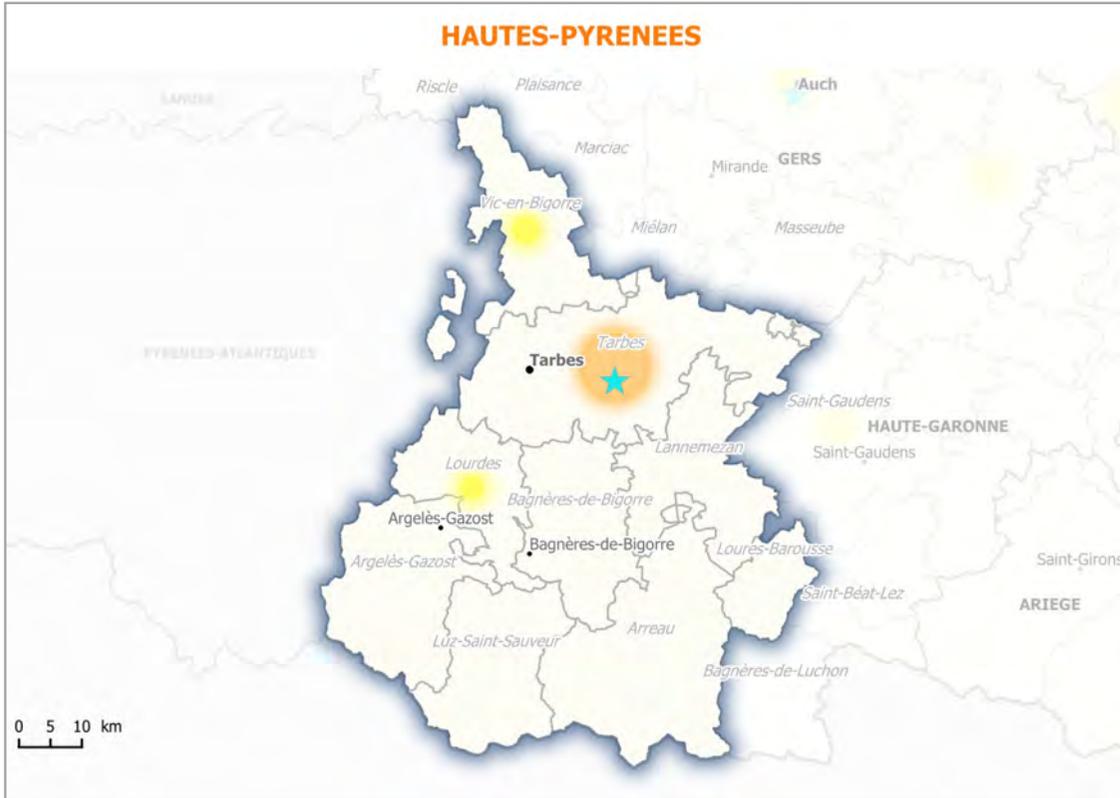
□ Aire d'éducation collgèe

★ Implantation EP / aire d'éducation



2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



Part des élèves en éducation prioritaire (%)

- >70
- 50 à 70
- 25 à 50
- 10 à 25
- 5 à 10
- 1 à 5

Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public (2022)



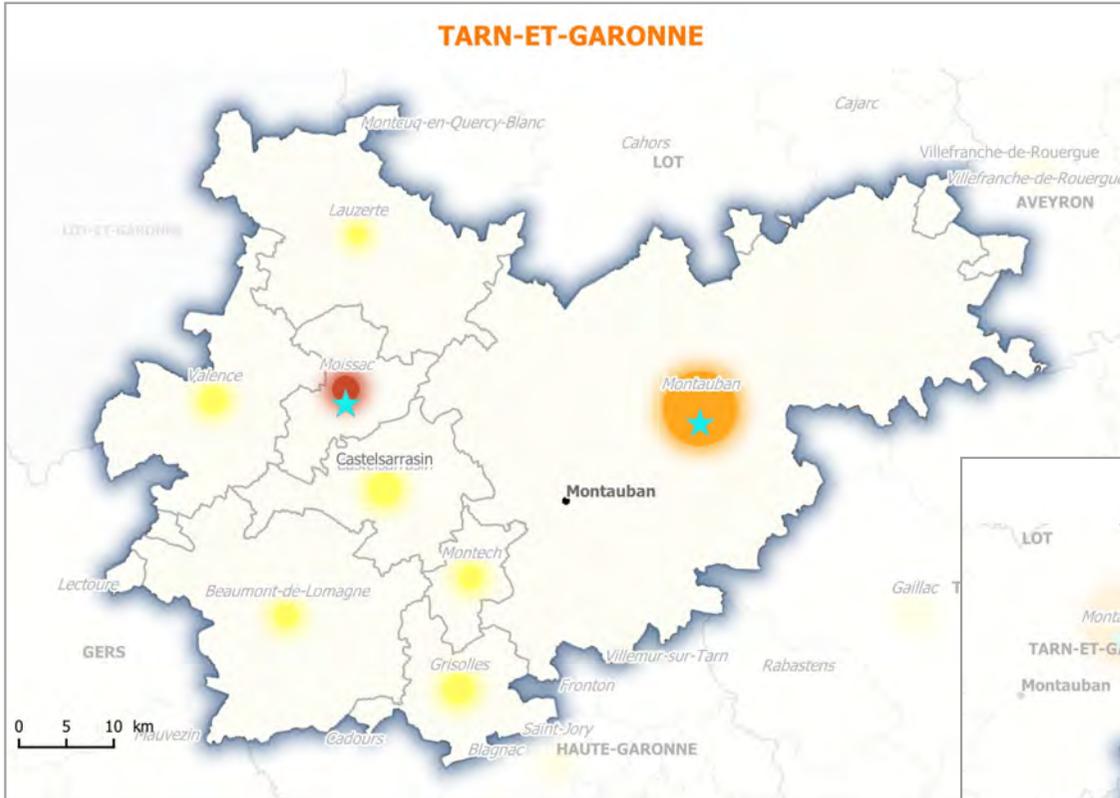
□ Aire d'éducation collège

★ Implantation EP / aire d'éducation



2-3 EDUCATION PRIORITAIRE

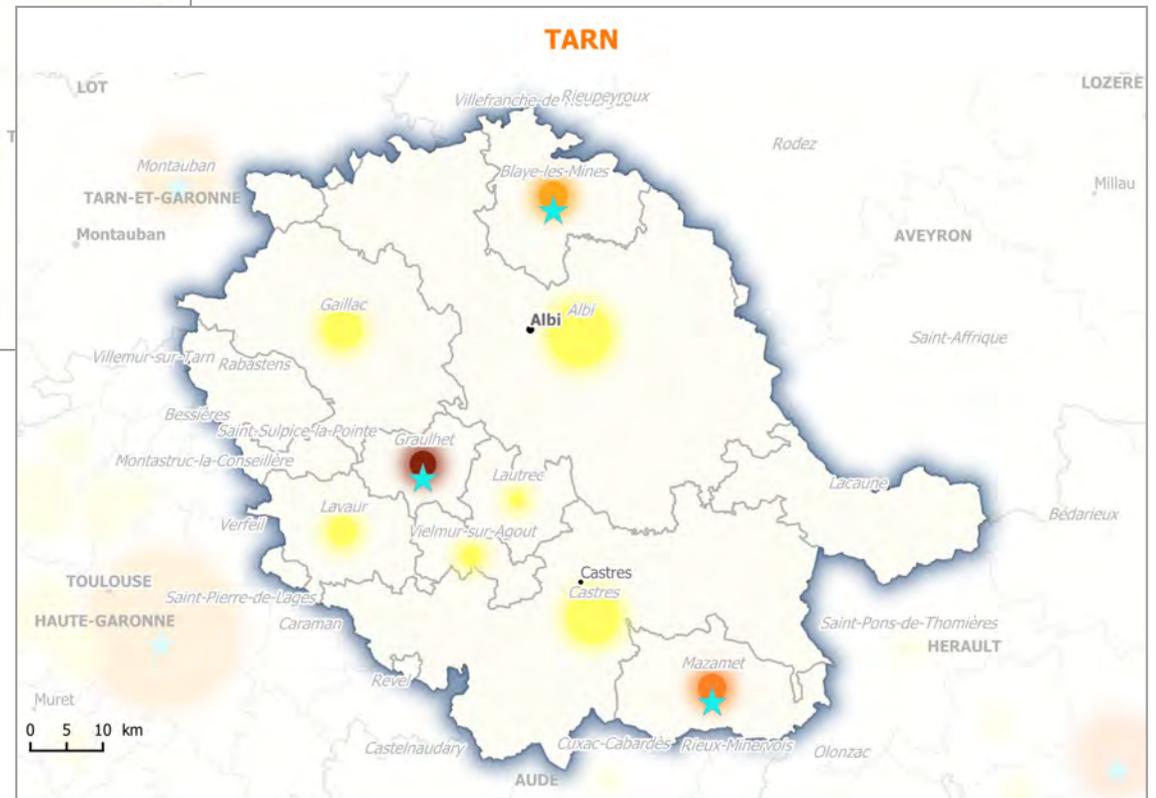
PART DES ELEVES SCOLARISES EN EDUCATION PRIORITAIRE (1ER ET 2ND DEGRE PUBLIC)



Part des élèves en éducation prioritaire (%)

- >70
- 50 à 70
- 25 à 50
- 10 à 25
- 5 à 10
- 1 à 5

Effectif d'élèves scolarisés dans le secteur public (2022)



3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

Sur l'ensemble de la région académique, cette part s'élève à 6,3%.

Le sud de la région académique est particulièrement impacté par ce retard à l'entrée en sixième, avec un taux supérieur à la moyenne régionale.

On distingue deux zones où le taux de retard à l'entrée en sixième est inférieur à la moyenne régionale :

- à l'est de la région académique, un arc composé de la Lozère, le Gard et le sud-est de l'Hérault
- une zone plus centrale comprenant le nord de la Haute-Garonne et les départements du Tarn, Tarn-et-Garonne et Lot

Méthodologie :

Les données issues du constat de rentrée 2022 par commune de résidence ont été agrégées au niveau aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale. Les cartes départementales ont été réalisées avec les données communales.

La part des élèves en retard de un an et plus à l'entrée en sixième est calculée de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2022}}{\text{Effectif d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2022}} \times 100$$

Sources :

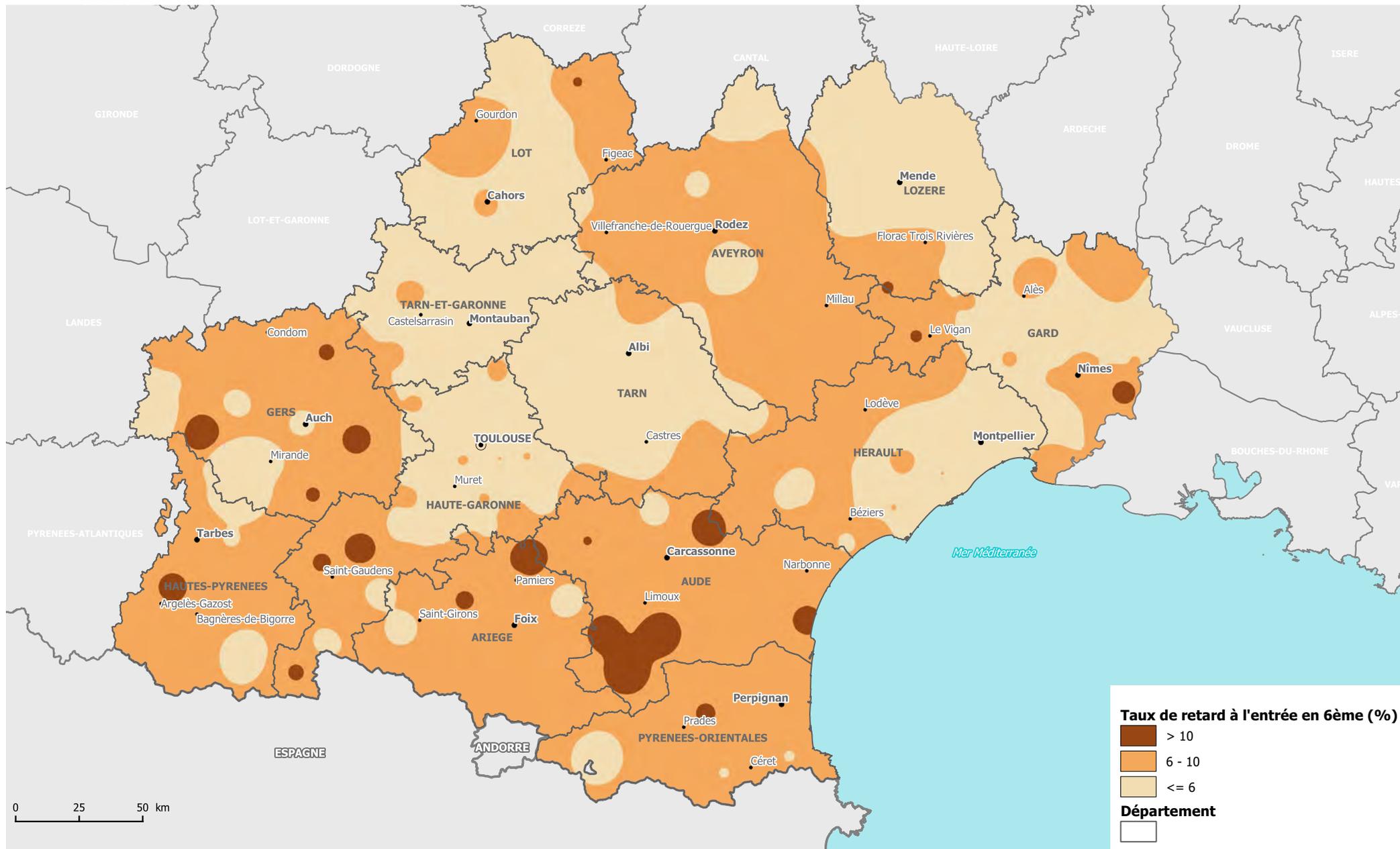
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrée scolaire 2022

Données cartographiques IGN 2019

3-1 RETARD EN SIXIEME

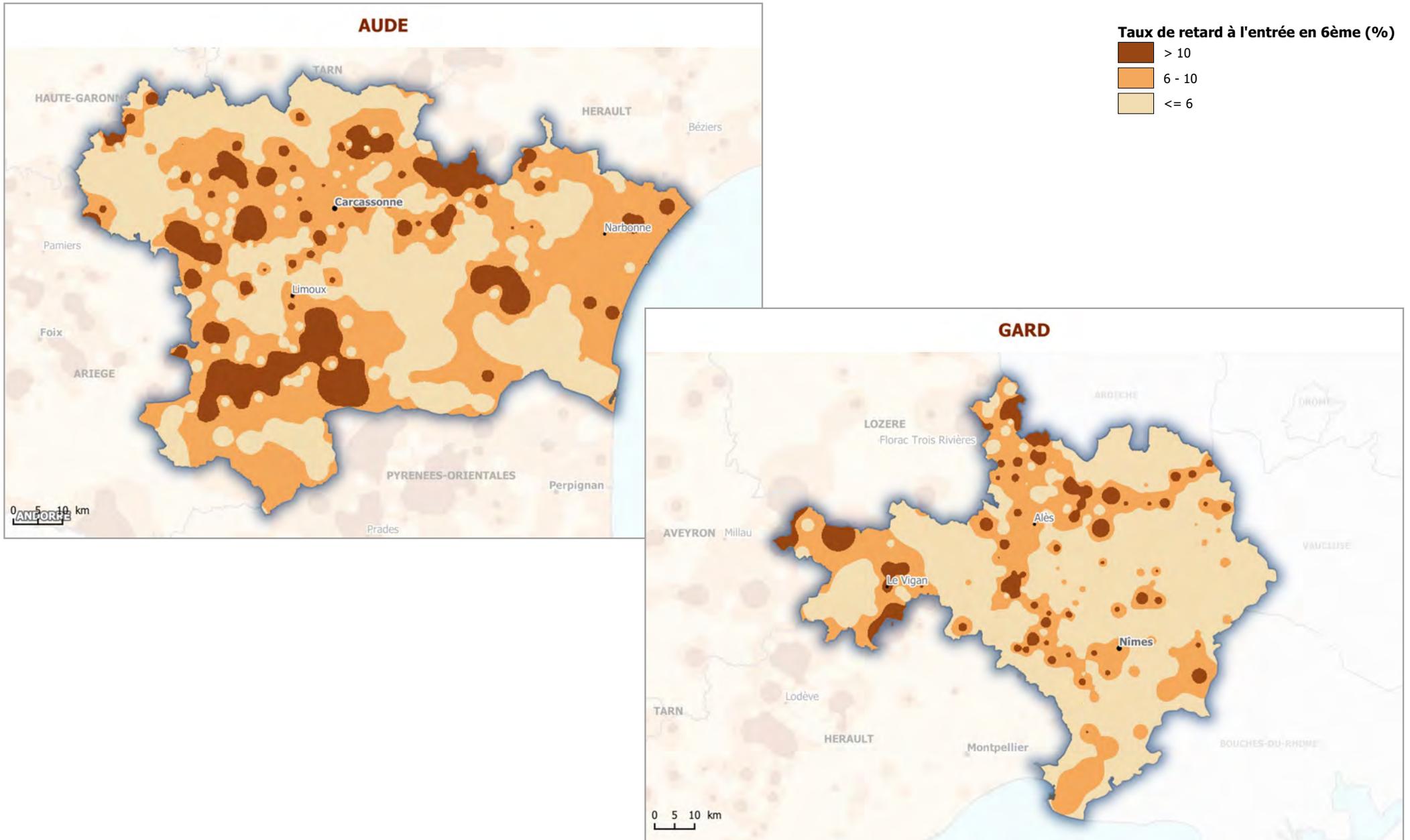
PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



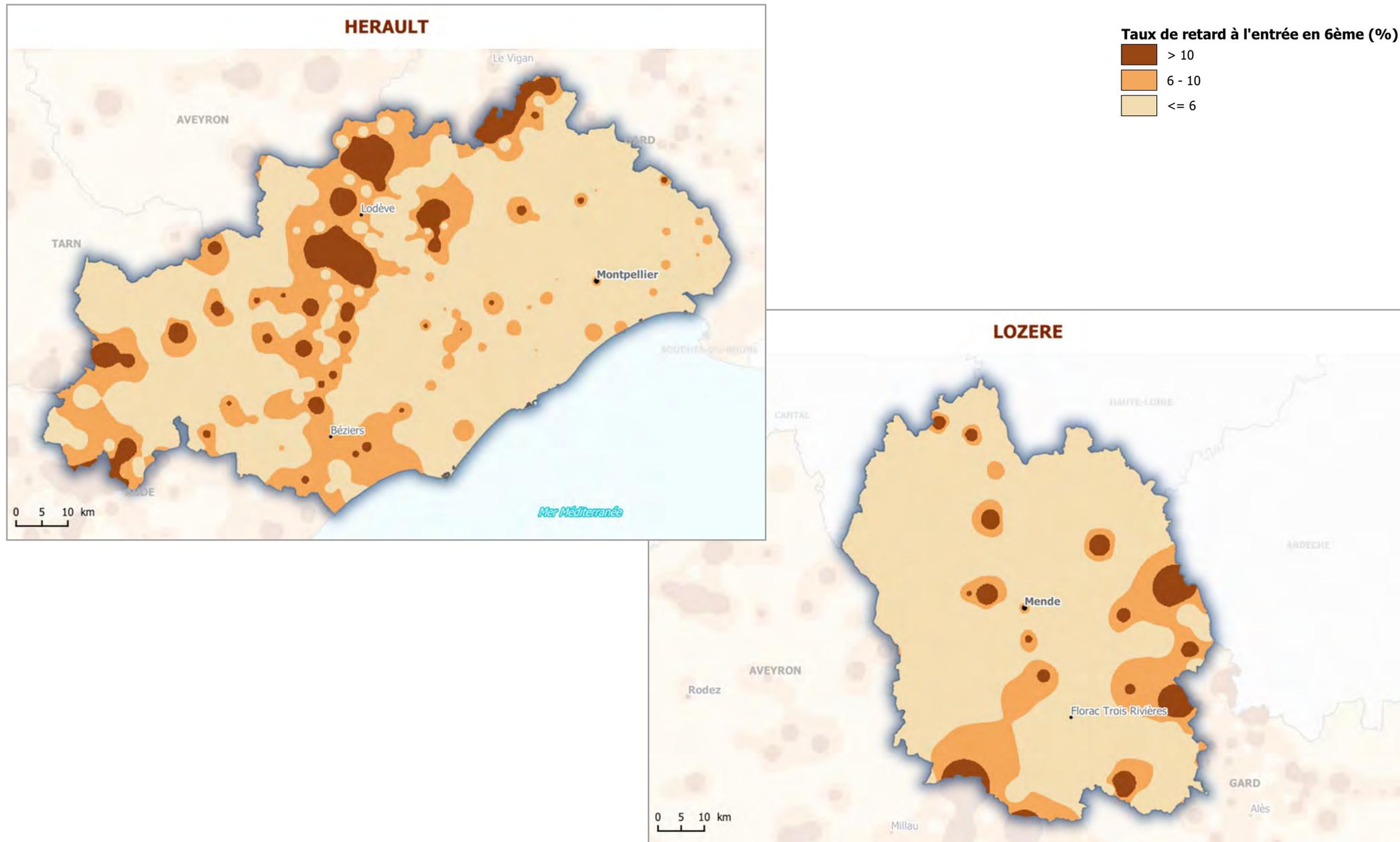
3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



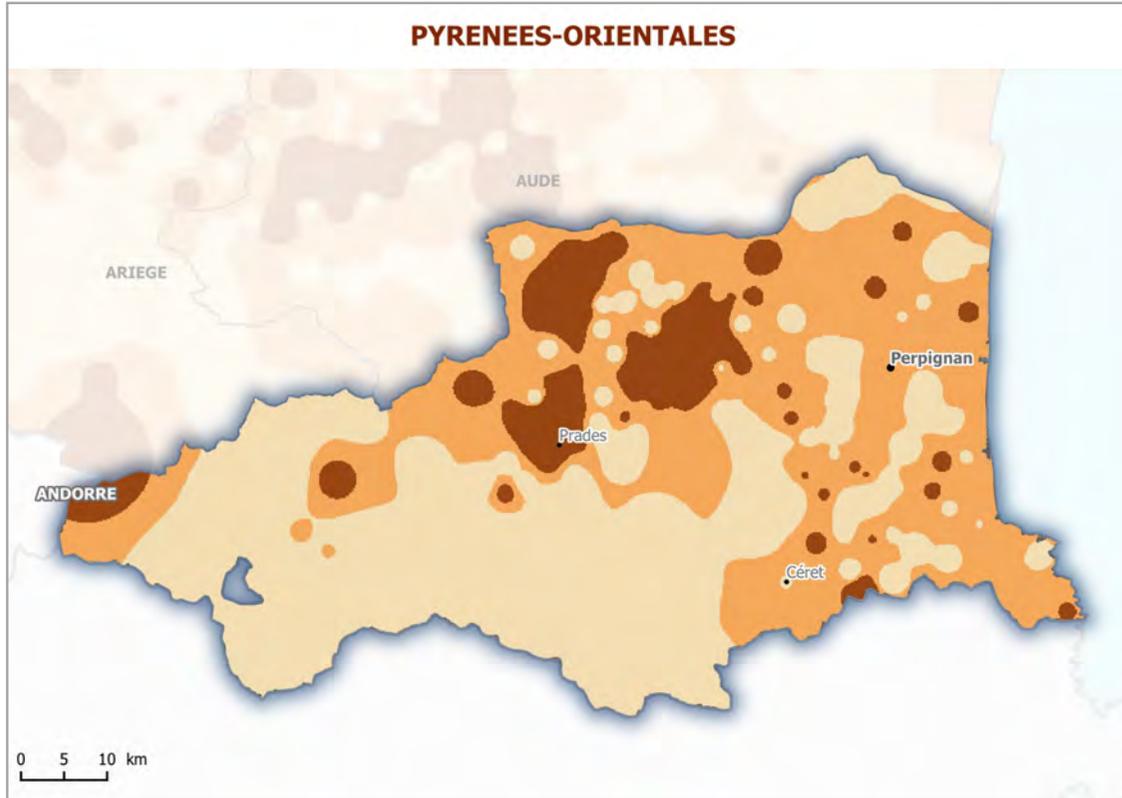
3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

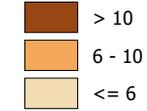


3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

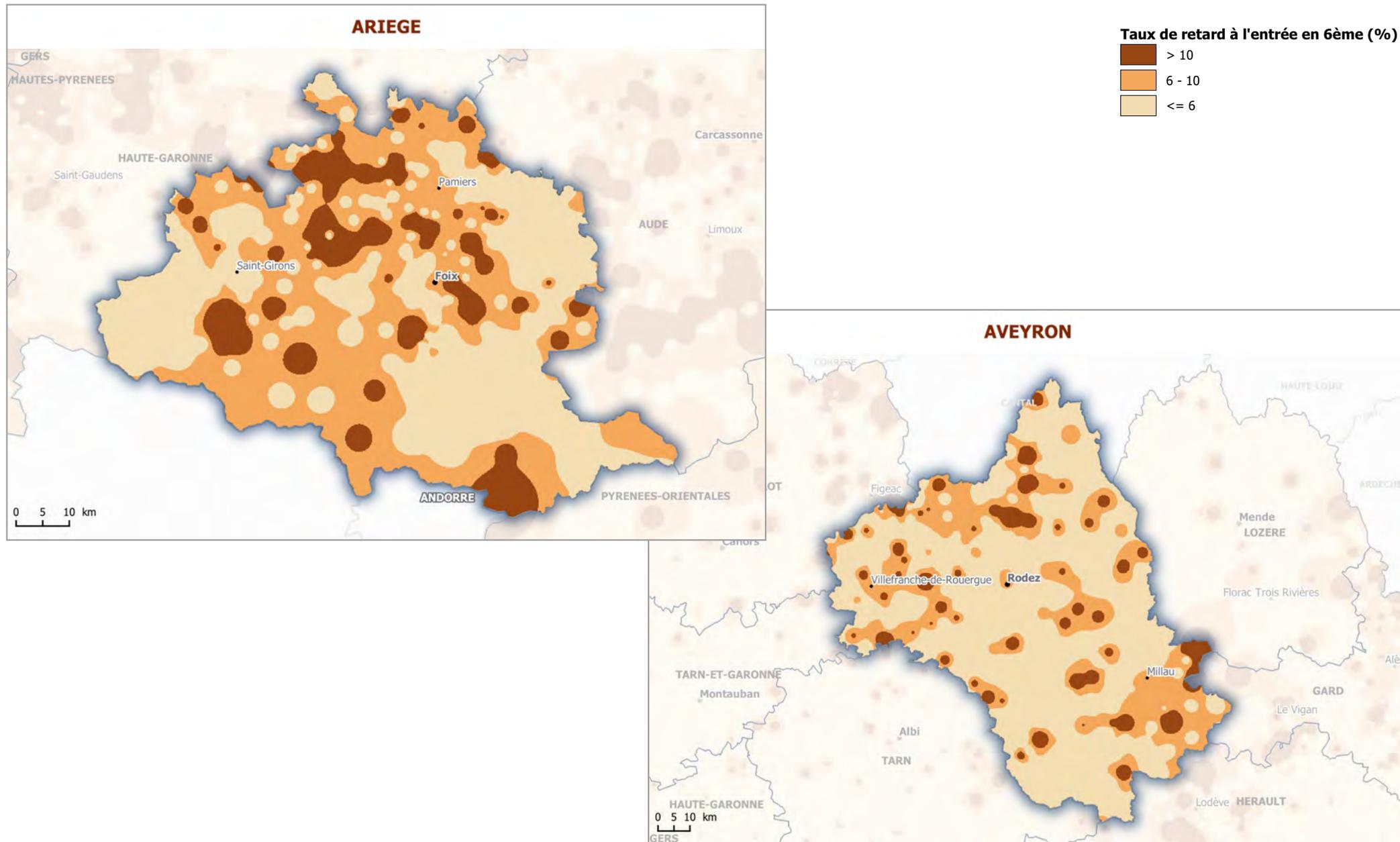


Taux de retard à l'entrée en 6ème (%)



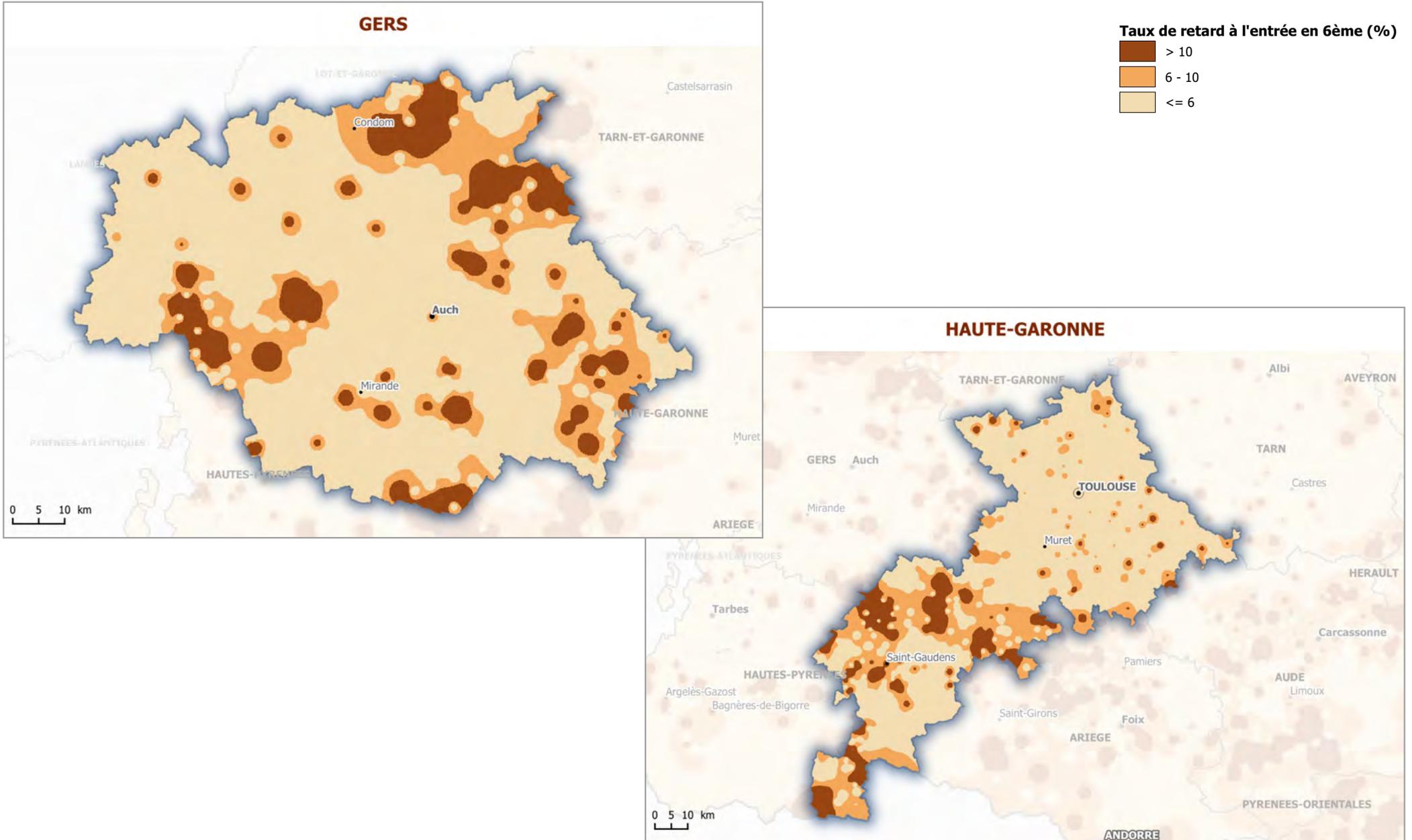
3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



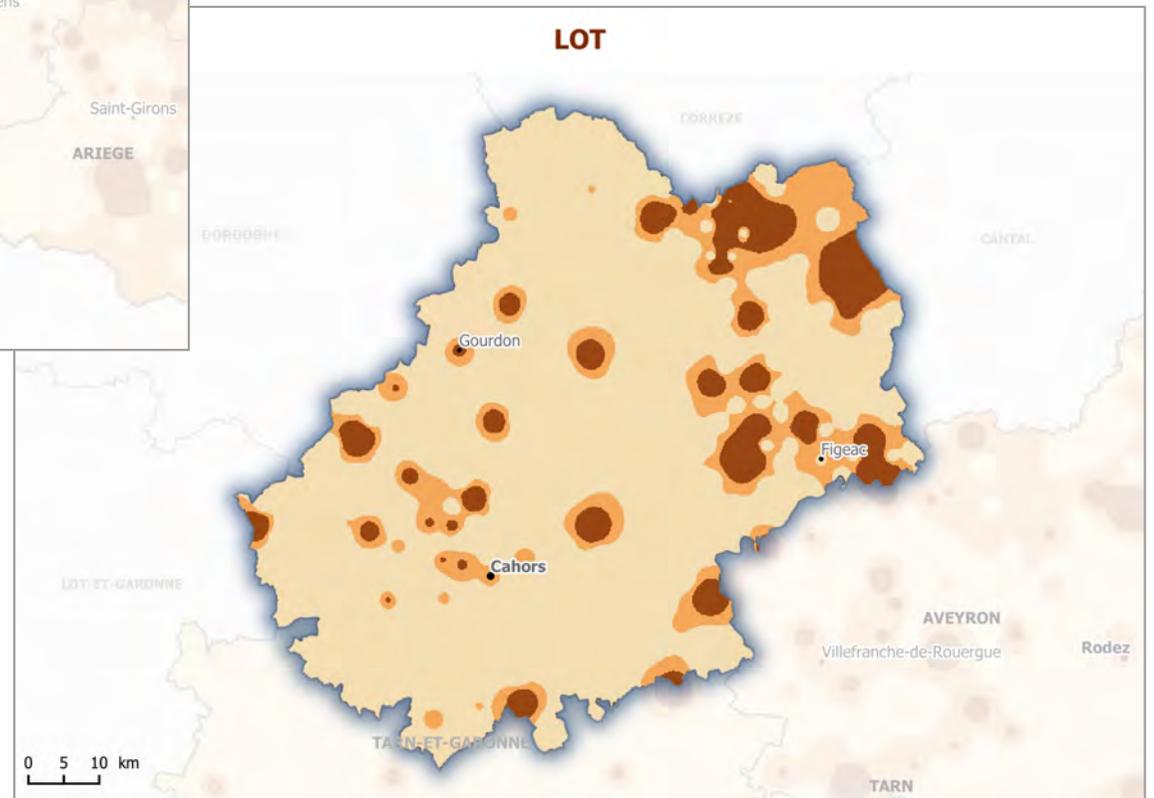
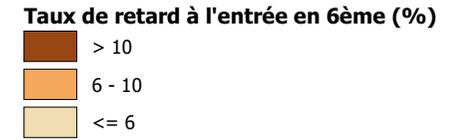
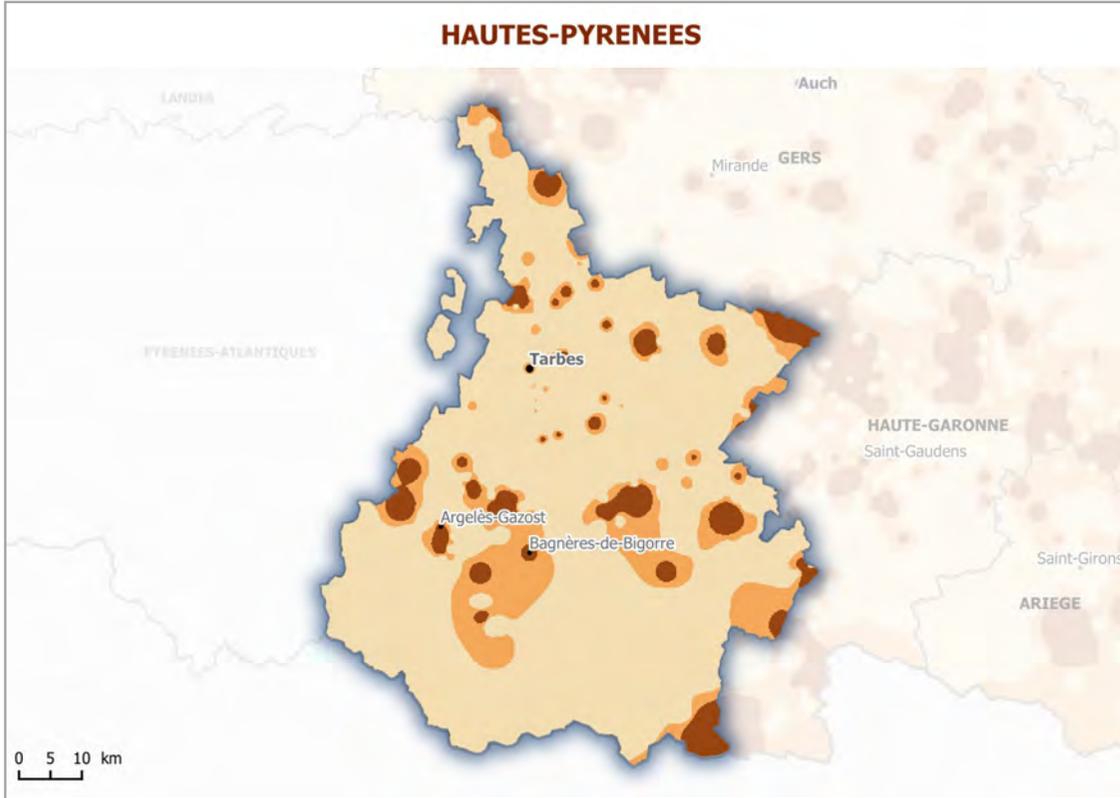
3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



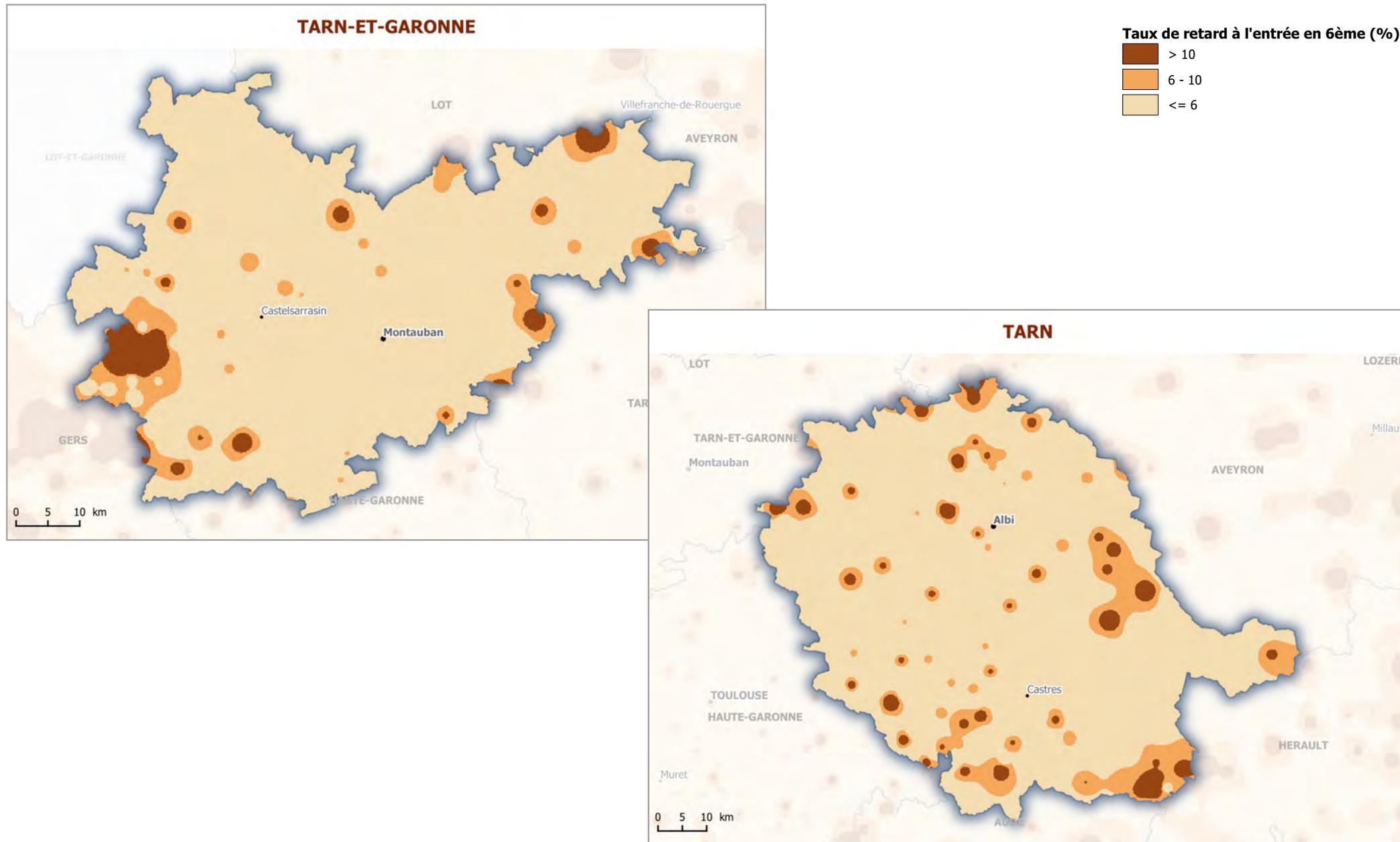
3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



3-1 RETARD EN SIXIEME

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SIXIEME (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

Au niveau régional, la part d'élèves en retard de un an et plus à l'entrée en second cycle s'élève à 8,6%.

C'est plutôt sur le sud de la région académique que ce taux est supérieur à la moyenne régionale.

Méthodologie :

Les données issues du constat de rentrée 2022 par commune de résidence ont été agrégées au niveau aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale. Les cartes départementales ont été réalisées avec les données communales.

La part des élèves en retard de un an et plus à l'entrée en second cycle est calculée de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif d'élèves en retard à l'entrée en second cycle à la rentrée 2022}}{\text{Effectif d'élèves entrant en second cycle à la rentrée 2022}} \times 100$$

Sources :

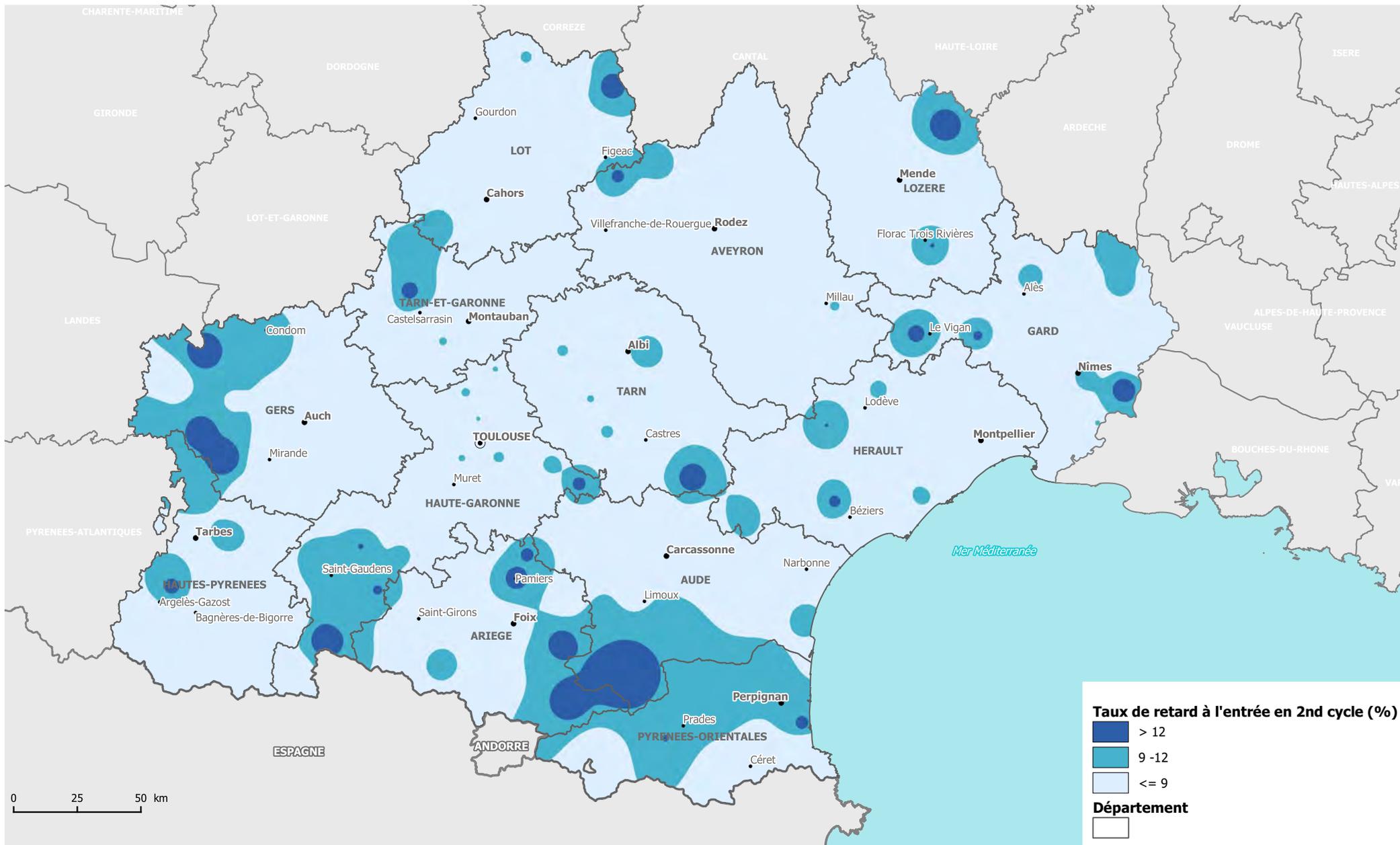
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrée scolaire 2022

Données cartographiques IGN 2019

3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

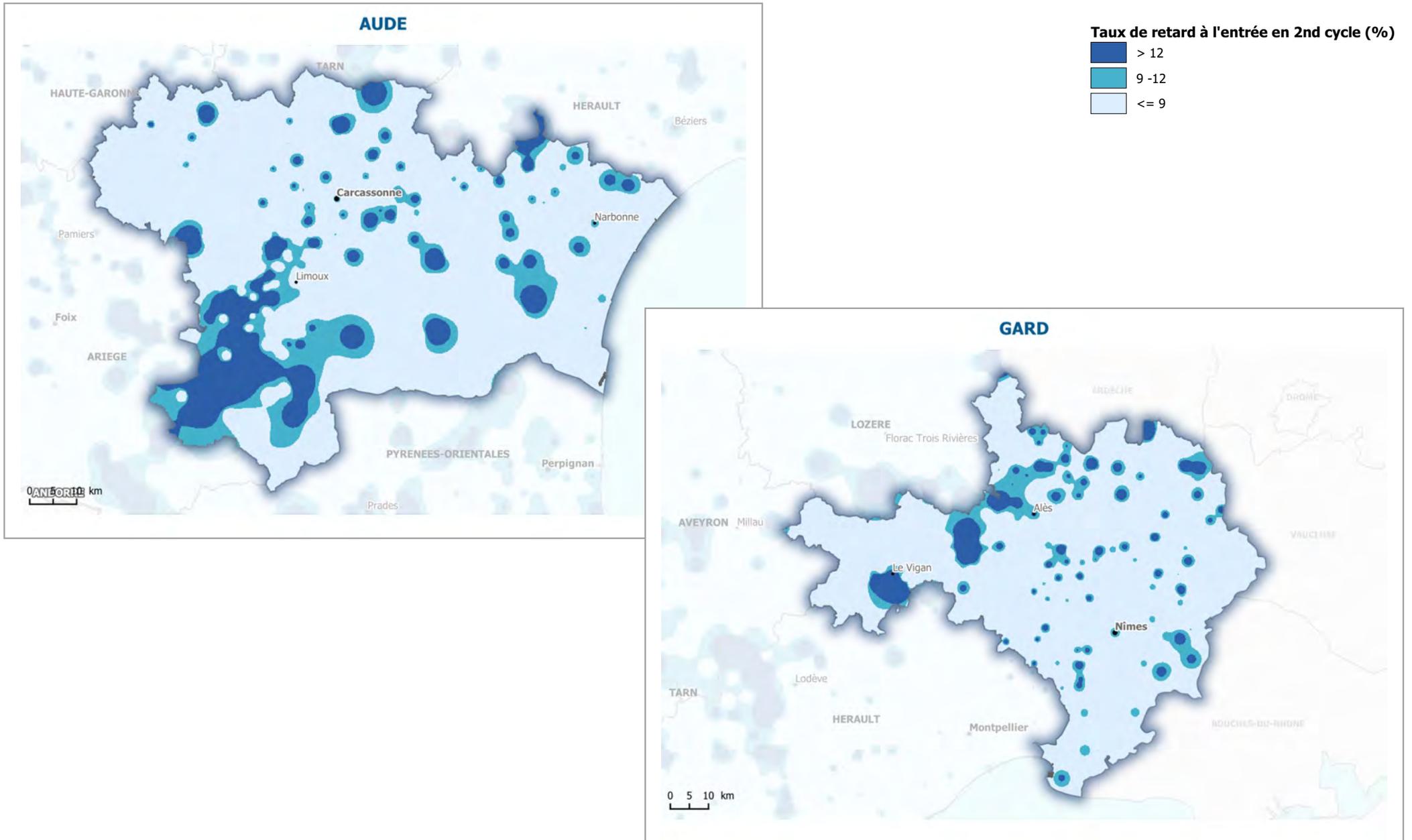
PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



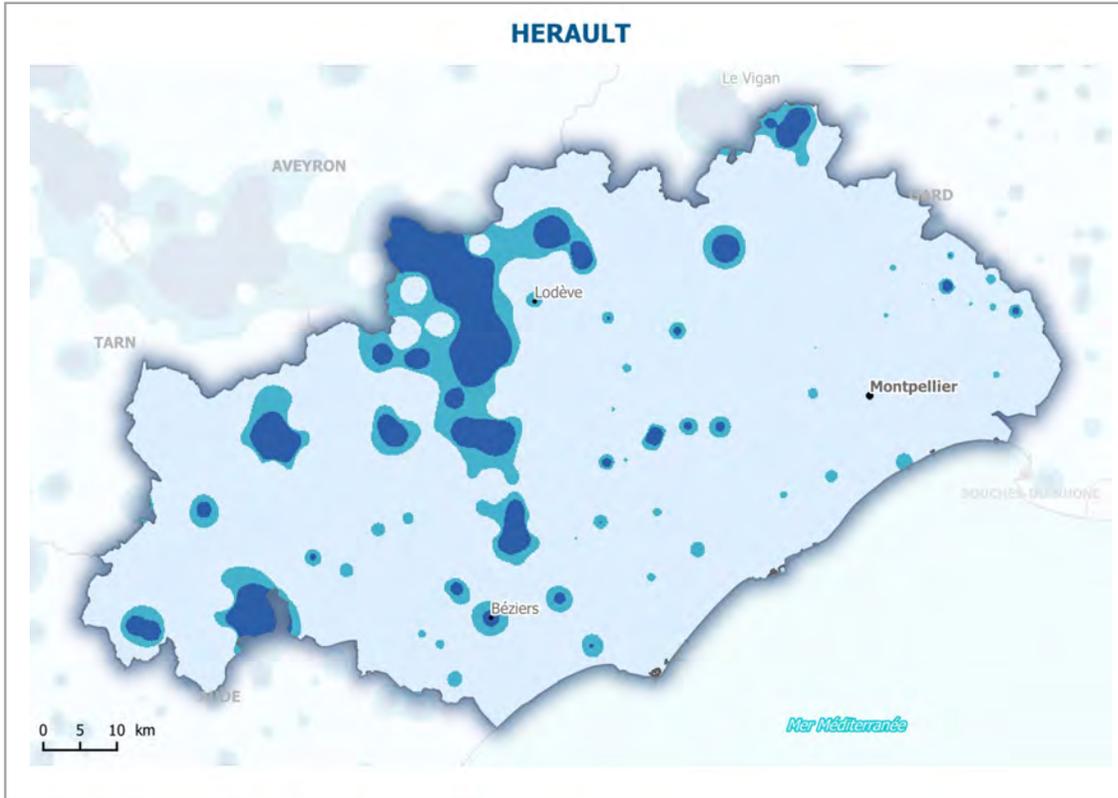
3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

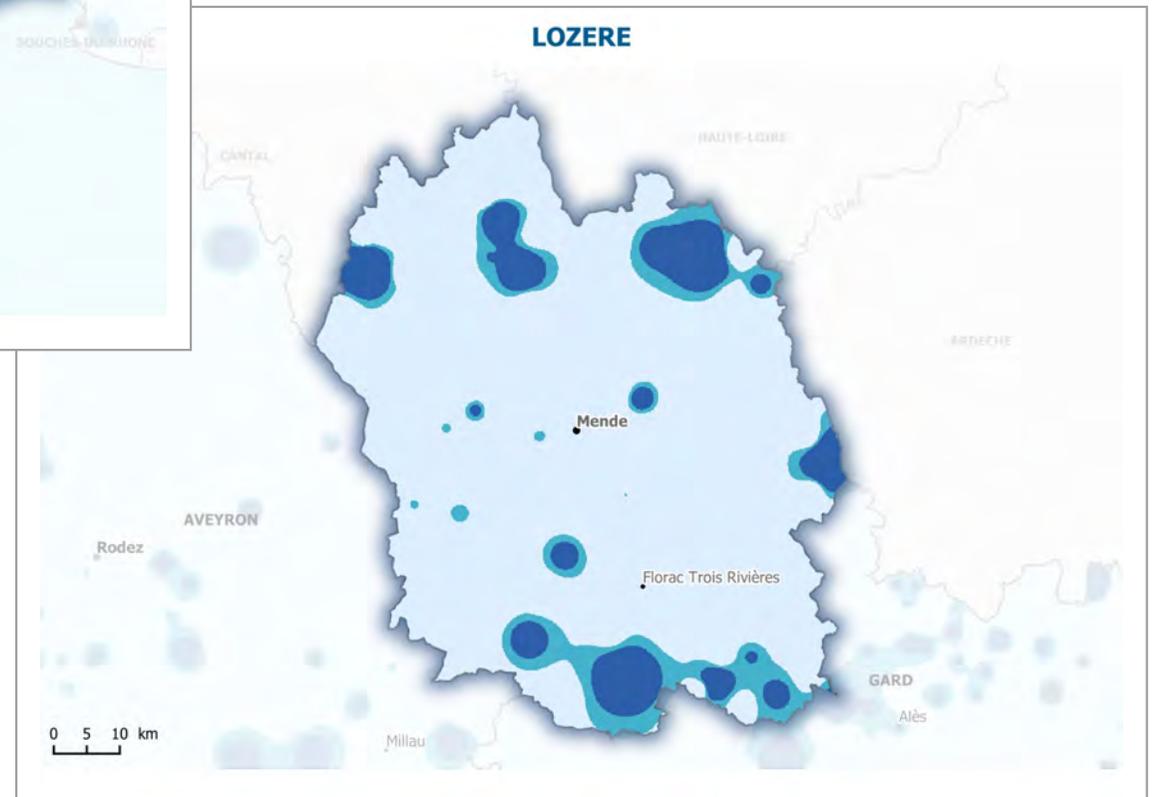
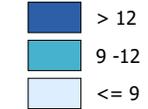


3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

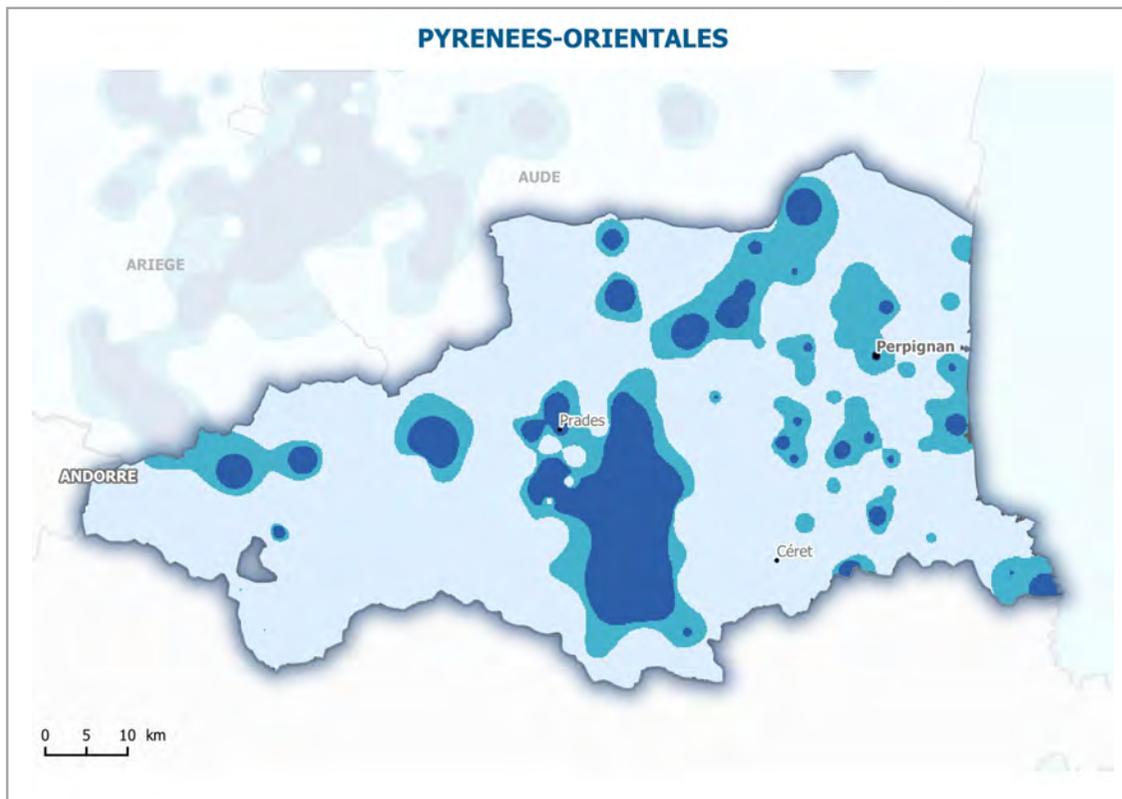


Taux de retard à l'entrée en 2nd cycle (%)

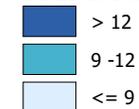


3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

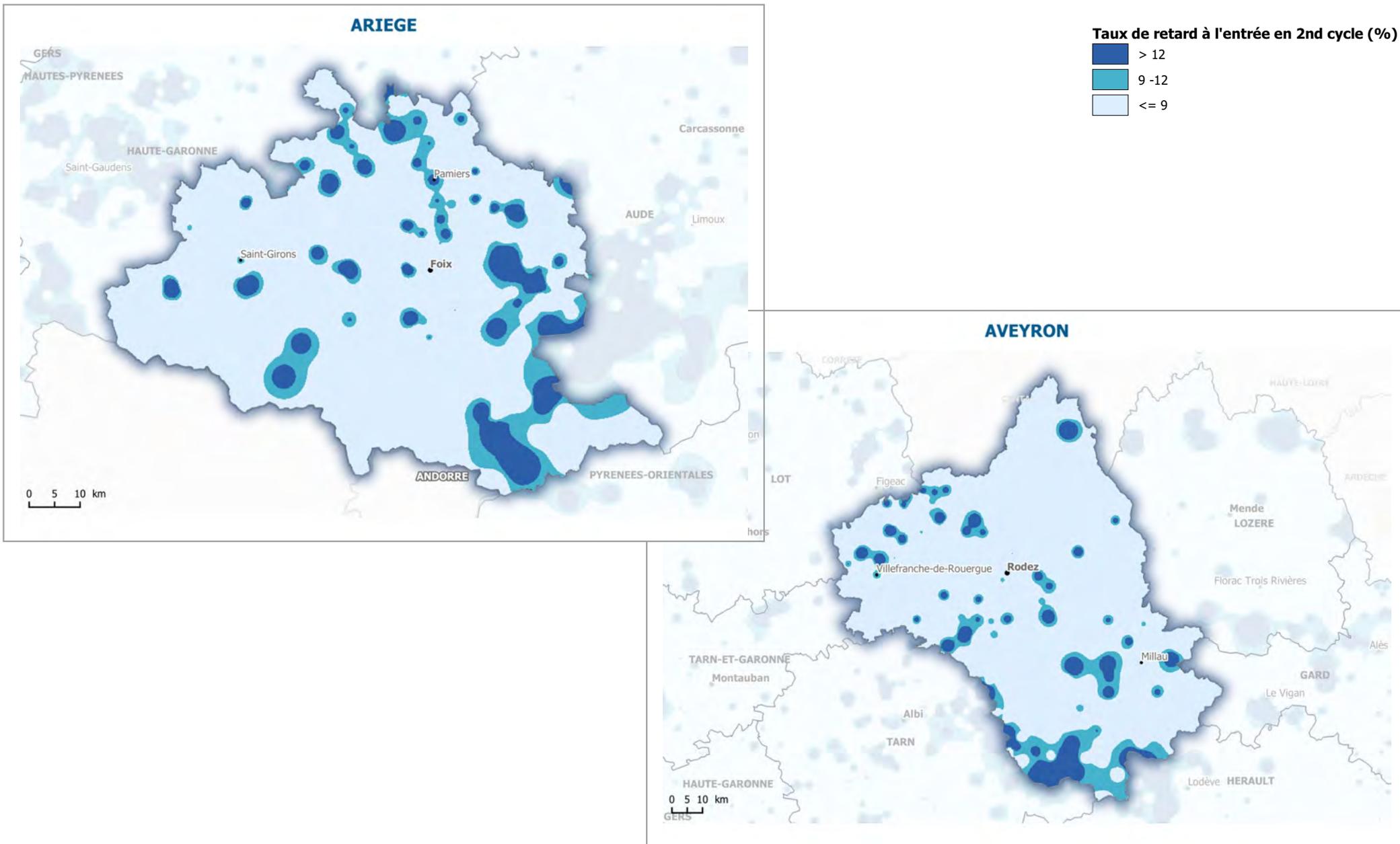


Taux de retard à l'entrée en 2nd cycle (%)



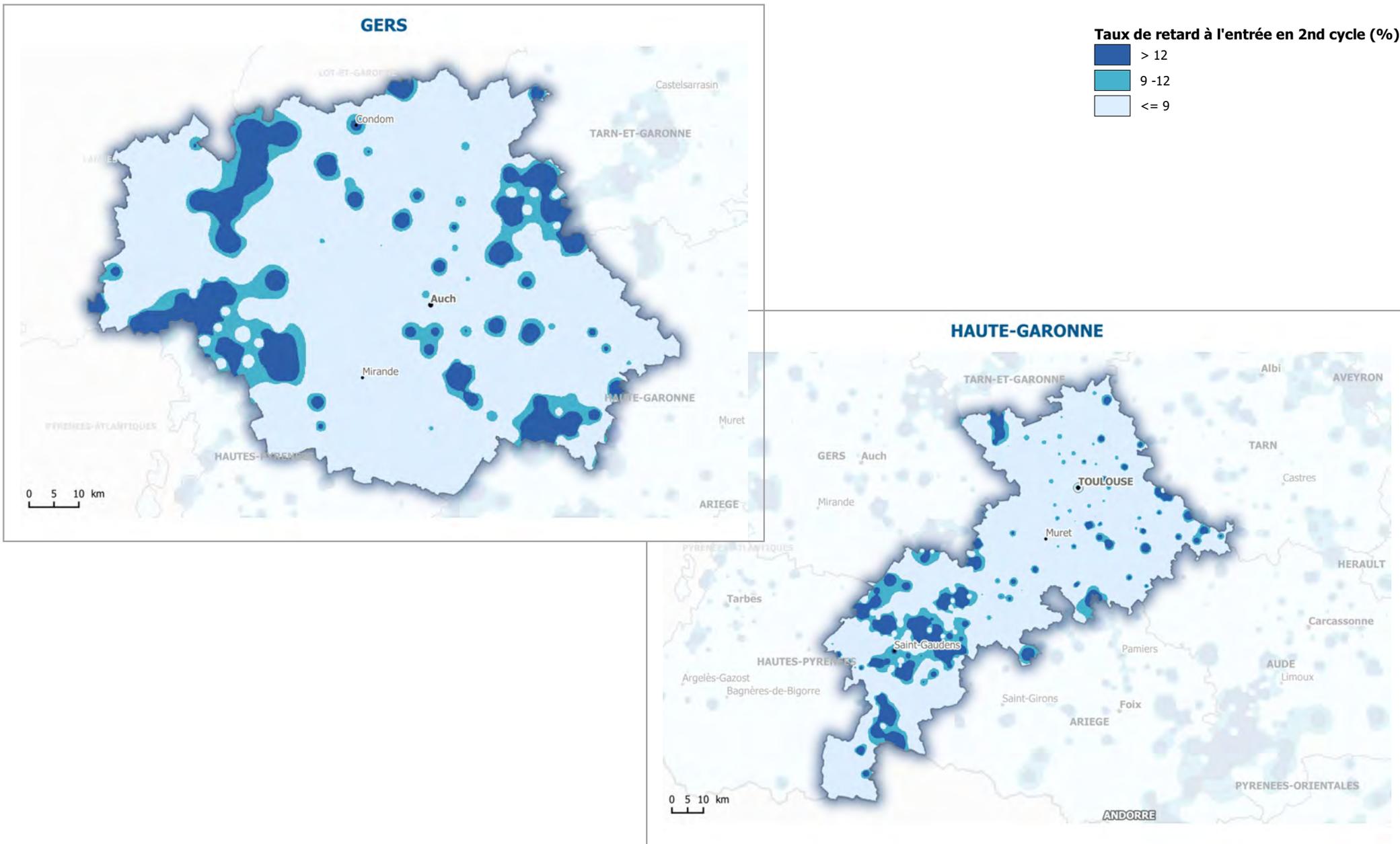
3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



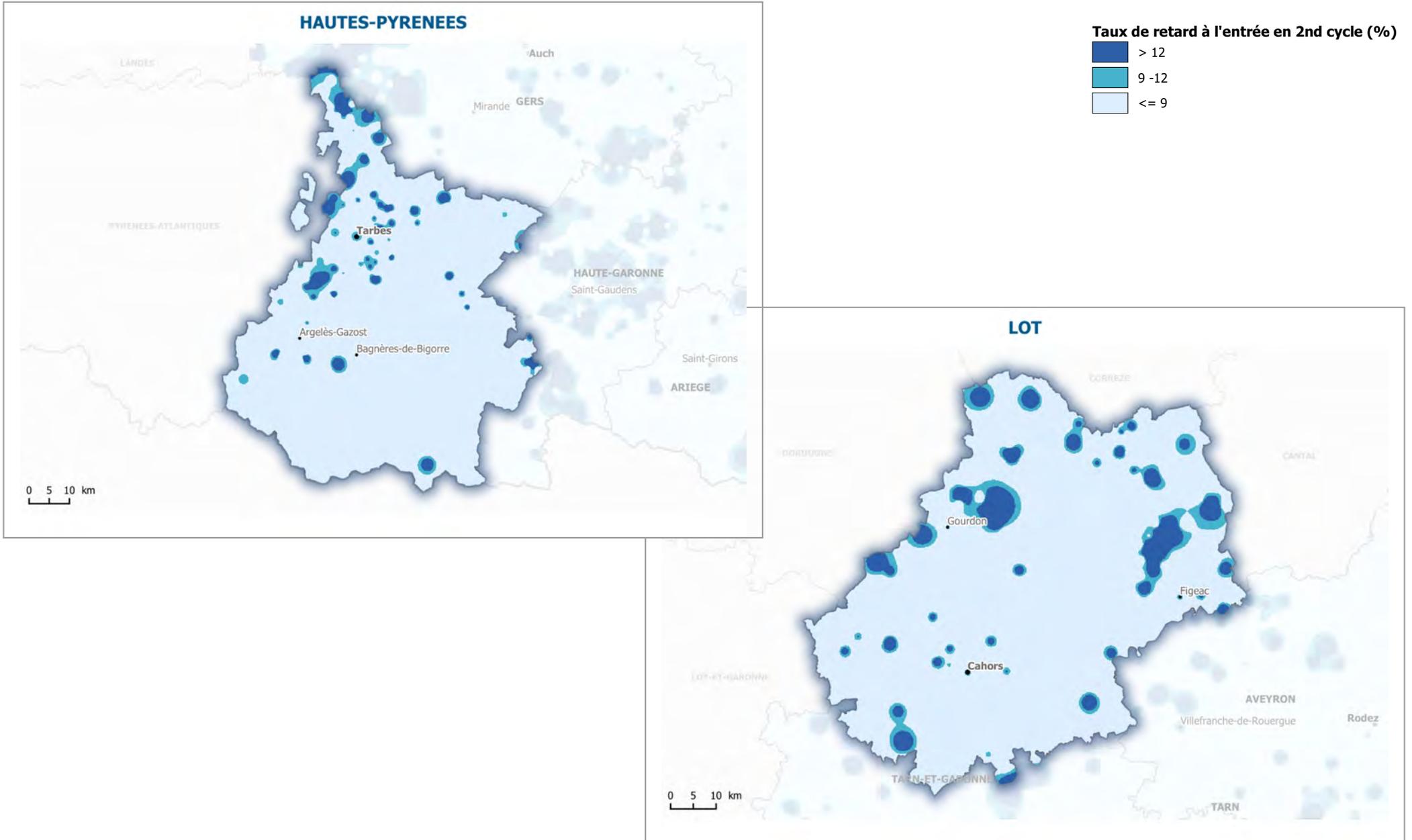
3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



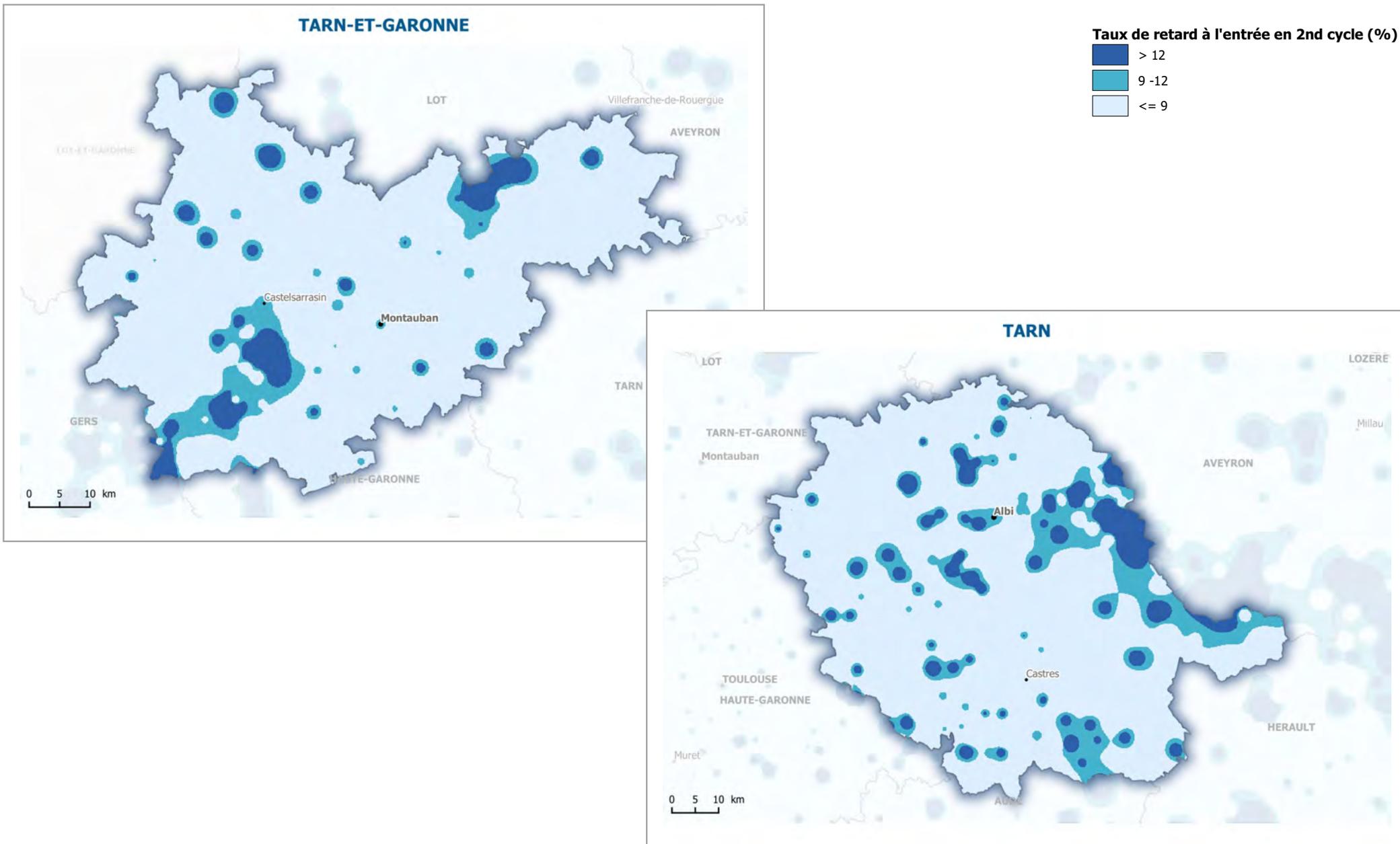
3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



3-2 RETARD EN SECOND CYCLE

PART D'ELEVES EN RETARD D'UN AN ET PLUS A L'ENTREE EN SECOND CYCLE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

Au niveau régional, le taux de PCS défavorisées dans le second degré s'élève à 28,6%.

Les taux les plus bas sont observés sur les périphéries de Toulouse et Montpellier, ainsi qu'en Lozère et dans le sud des Hautes-Pyrénées (moins de 25%).

Deux zones principales présentent des taux supérieurs à la moyenne régionale, avec des poches de forte concentration de PCS défavorisées (plus de 33%) :

- Une vaste zone qui s'étend du sud du Tarn jusqu'aux Pyrénées-Orientales, ainsi qu'au sud de l'Ariège
- L'ouest de la région, le long de la limite avec Nouvelle Aquitaine, à l'exception du Lot. Cette zone se poursuit vers le sud de la Haute Garonne

Quelques zones plus réduites présentent également des taux supérieurs à la moyenne régionale, notamment sur le pourtour nord et est du Gard, ainsi que sur une ligne partant du centre du Tarn jusqu'à l'ouest de l'Aveyron.

Définition :

PCS défavorisée : les Professions et Catégories Socio-professionnelles défavorisées comprennent les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, les ouvriers agricoles, les retraités employés ou ouvriers, les personnes sans activité professionnelle et chômeurs n'ayant jamais travaillé.

La PCS enregistrée pour un élève correspond à celle de son responsable légal.

Le second degré comprend les 1^{er} et 2nd cycles uniquement, hors post-bac.

Méthodologie :

Les données issues du constat de rentrée 2022 par commune de résidence ont été agrégées au niveau aire d'éducation collège pour réaliser la carte régionale. Les cartes départementales ont été réalisées avec les données communales.

Le taux de PCS défavorisées dans le second degré est calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Effectif d'élèves du 2nd degré à PCS défavorisée à la rentrée 2022}}{\text{Effectif total d'élèves du 2nd degré à la rentrée 2022}} \times 100$$

Sources :

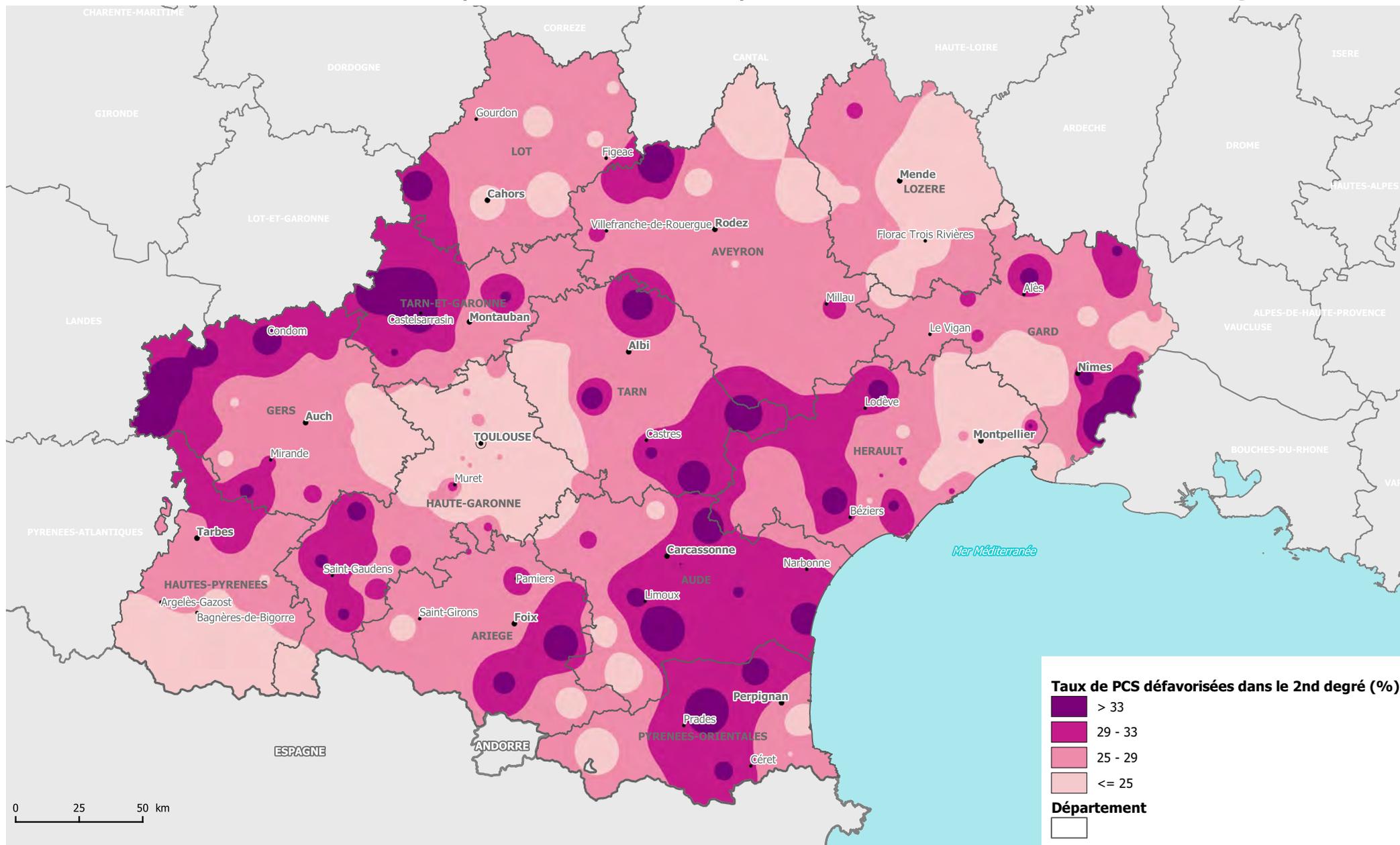
Données issues de la Base Centrale de Pilotage - rentrée scolaire 2022

Données cartographiques IGN 2019

3-3 PCS DEFAVORISEES

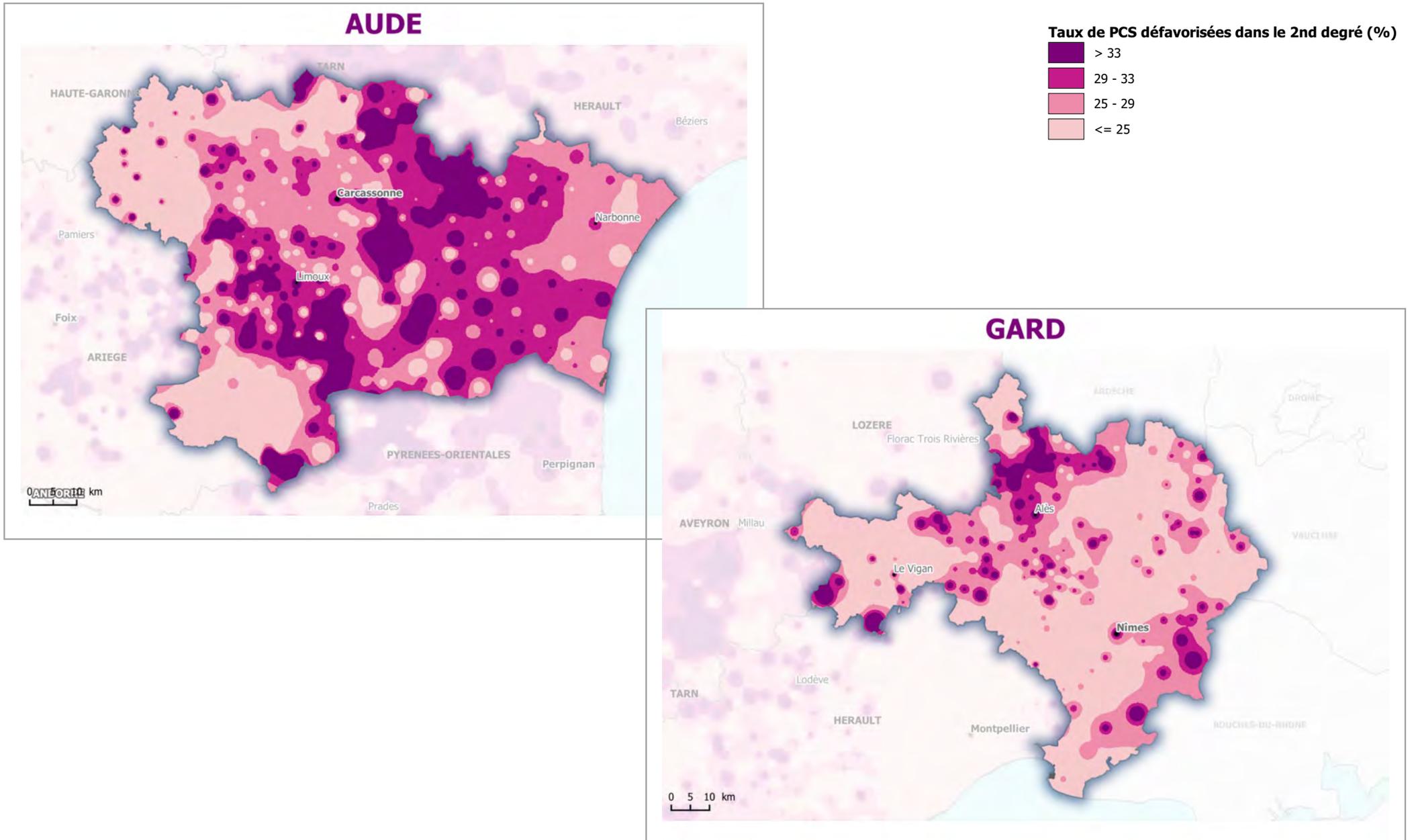
TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

REGION ACADEMIQUE OCCITANIE



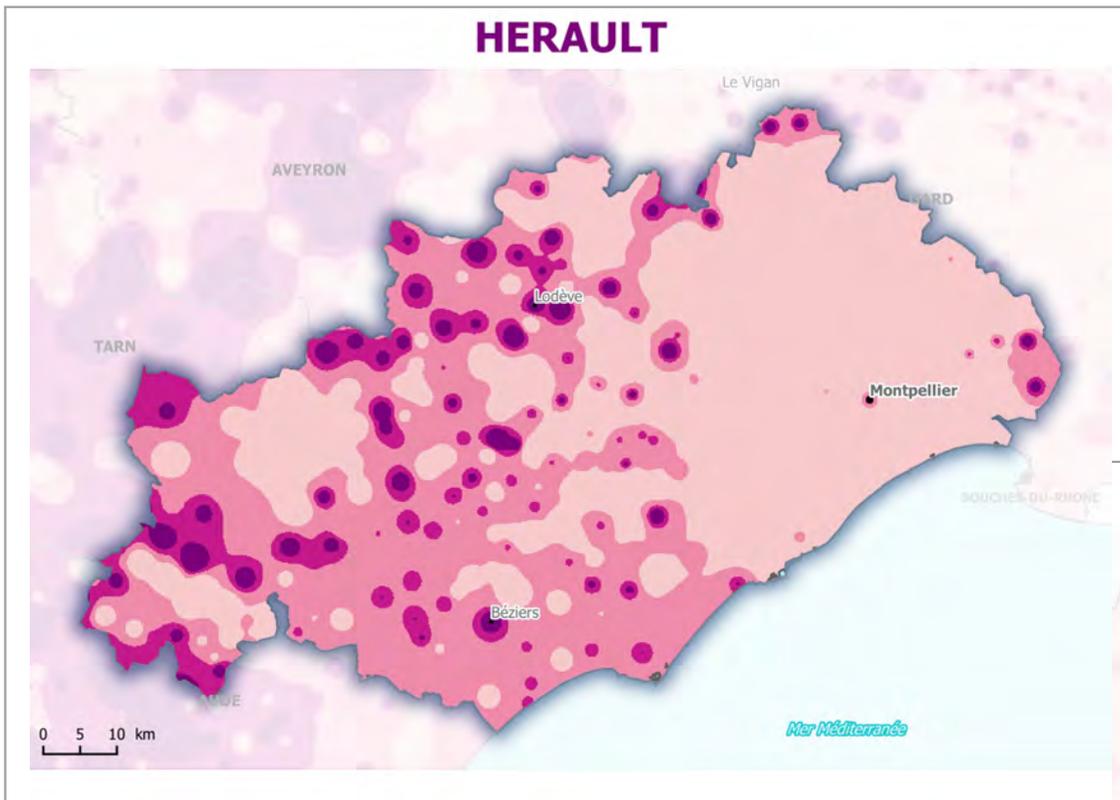
3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

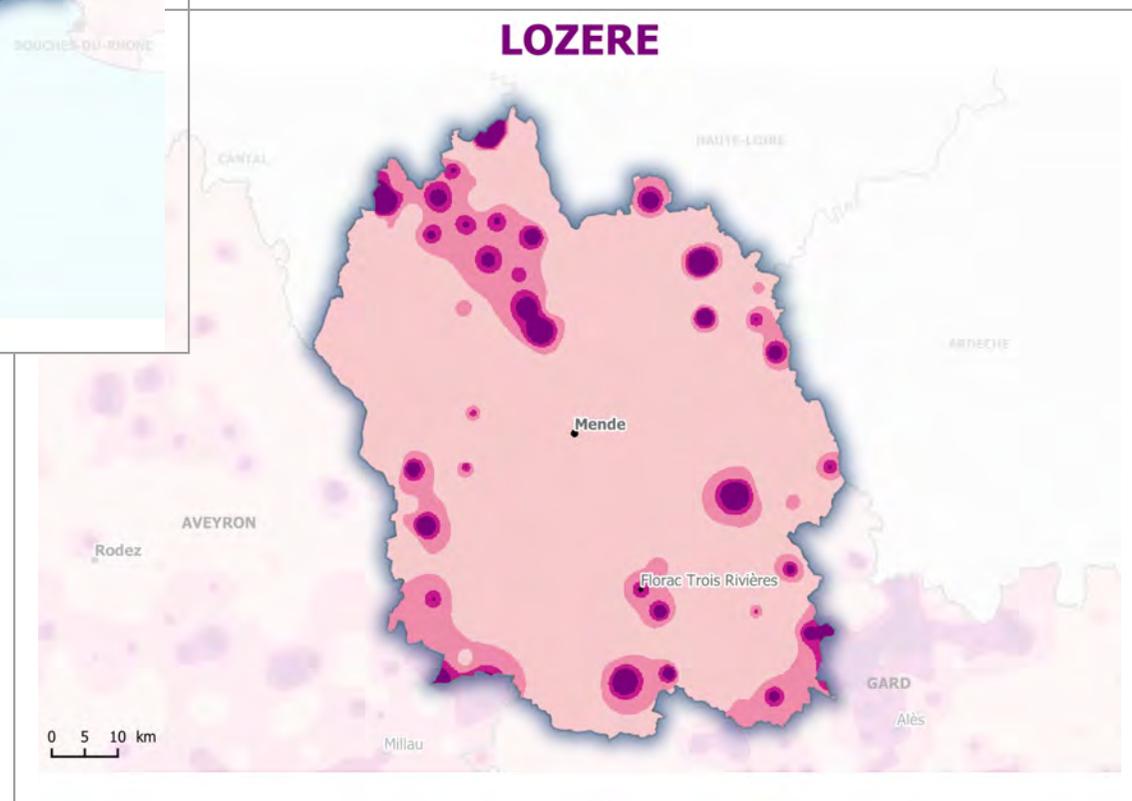
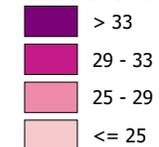


3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

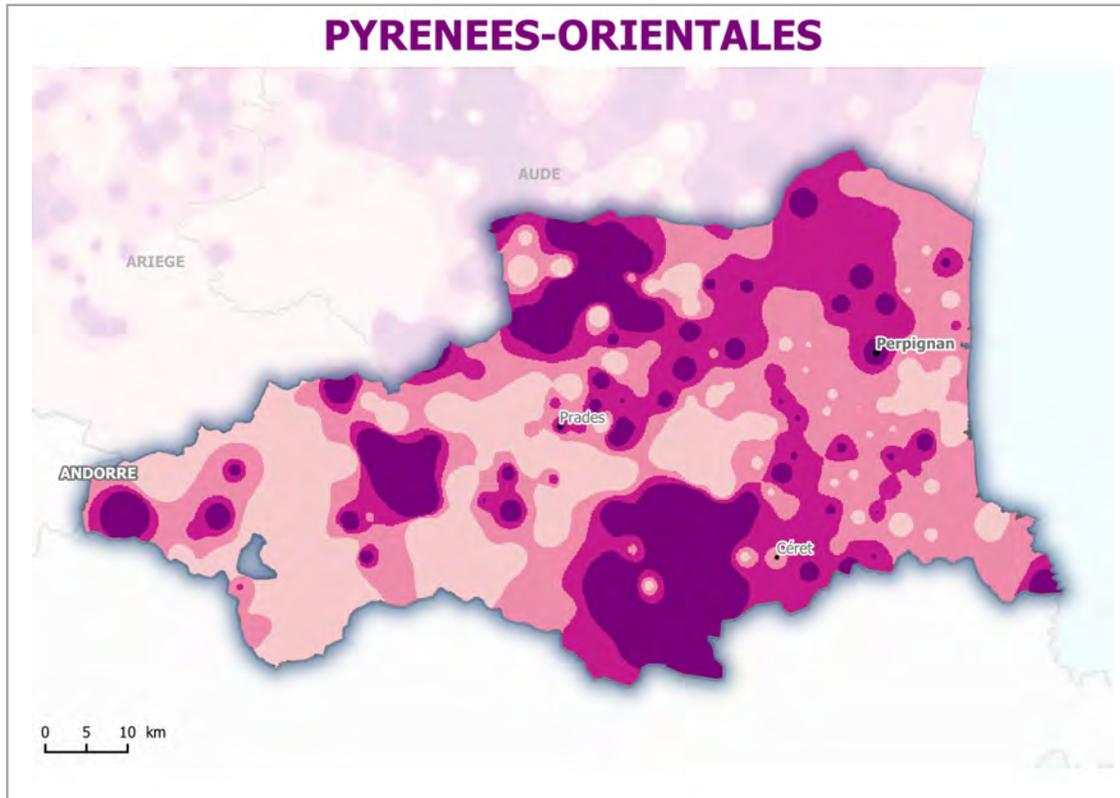


Taux de PCS défavorisées dans le 2nd degré (%)



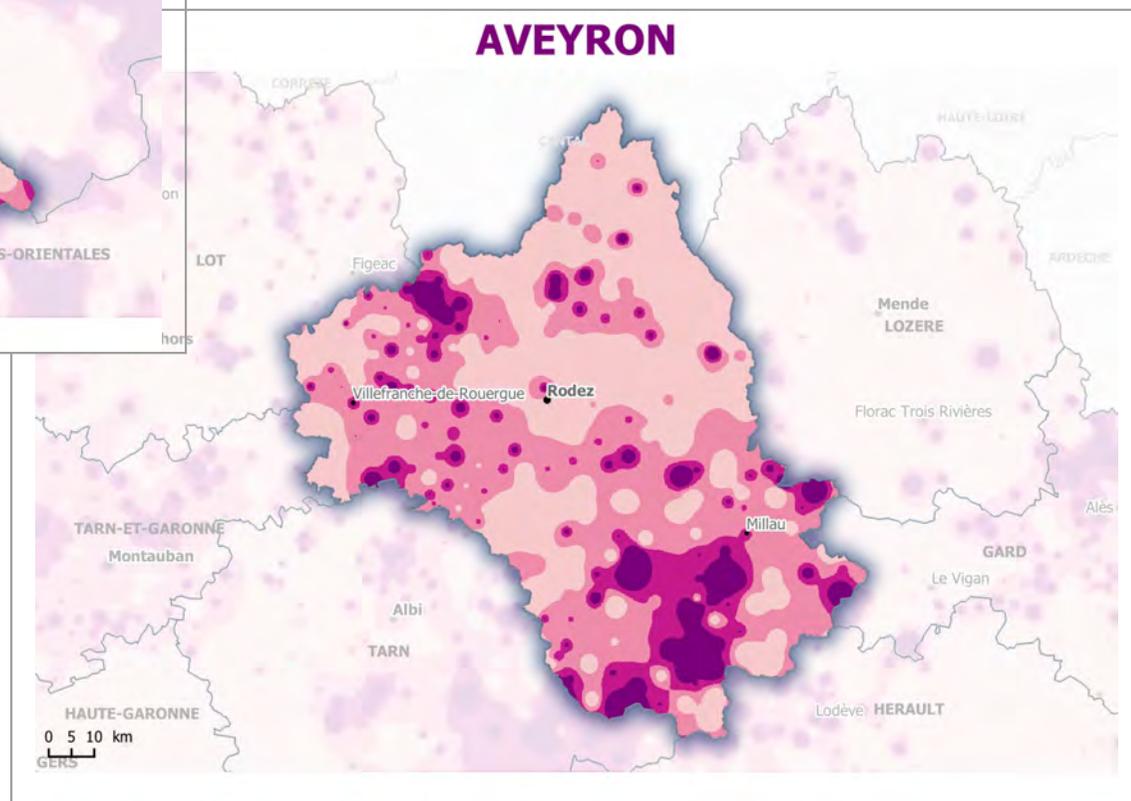
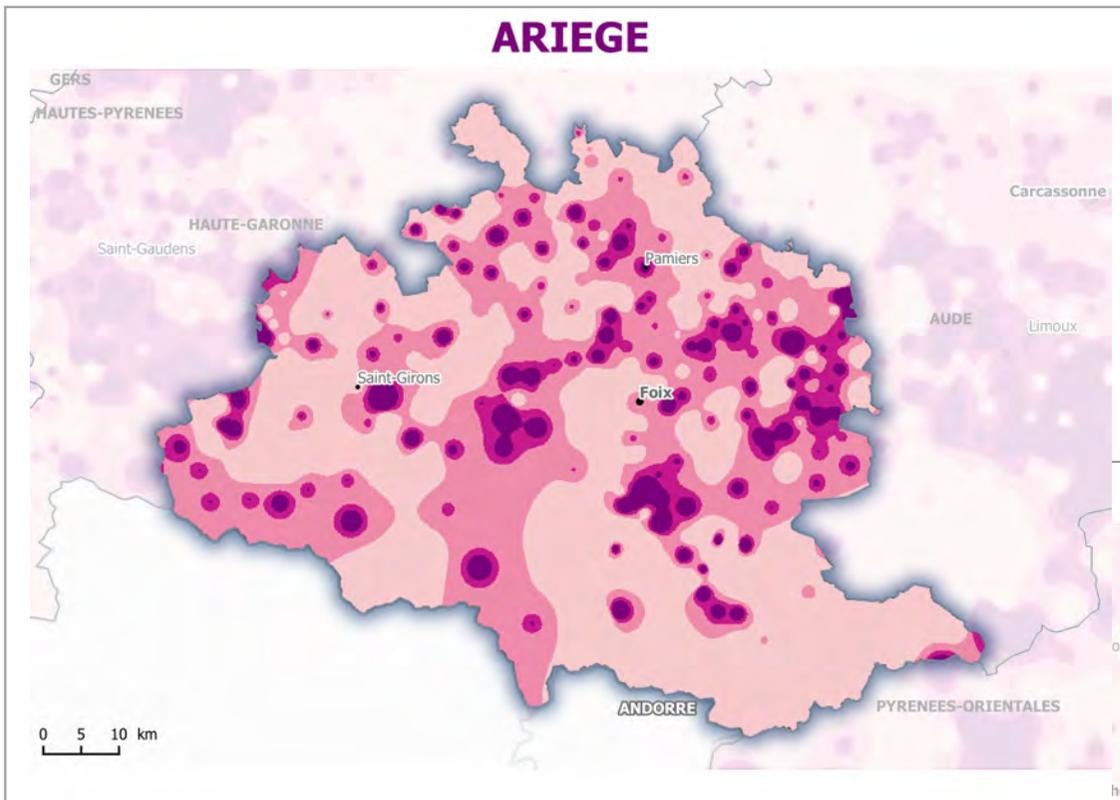
3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



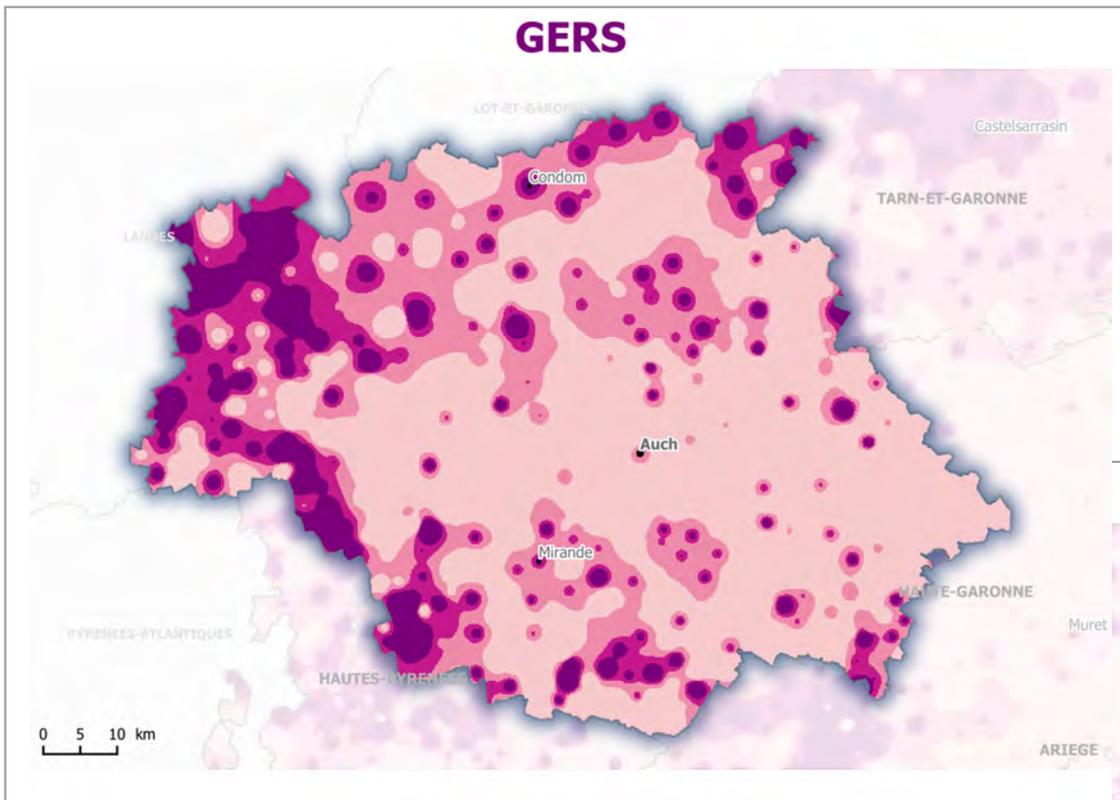
3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

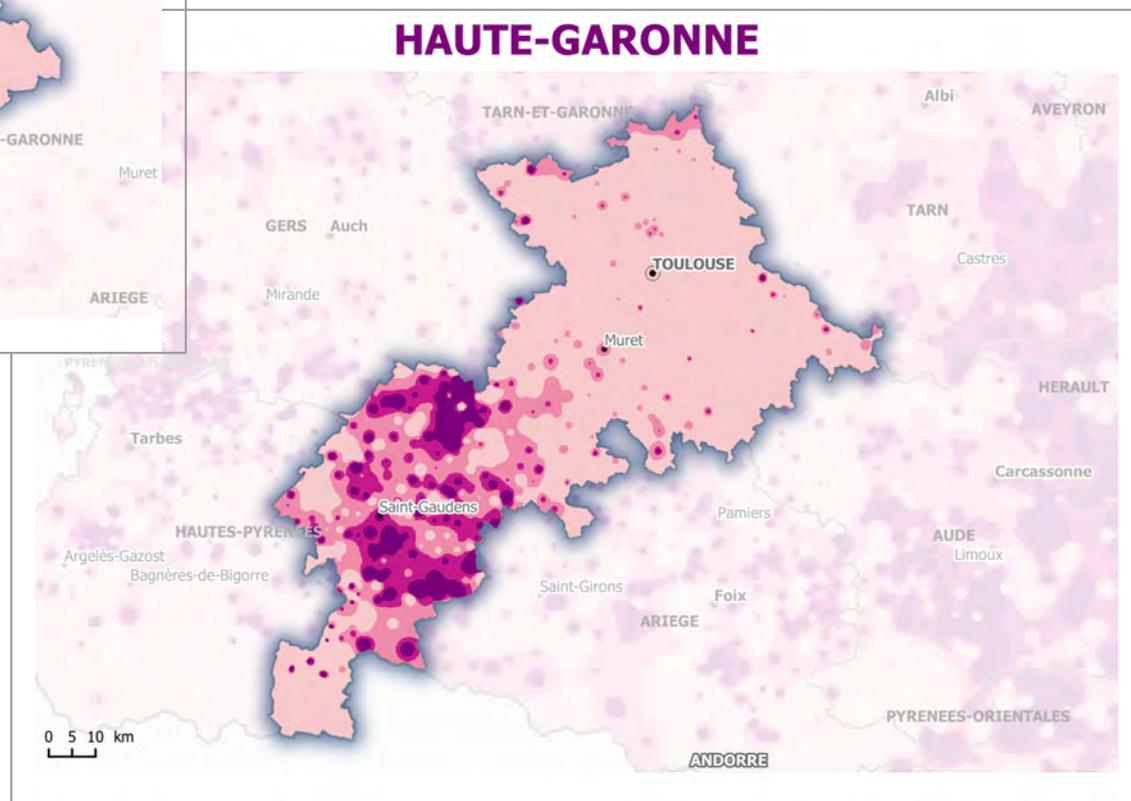
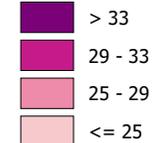


3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

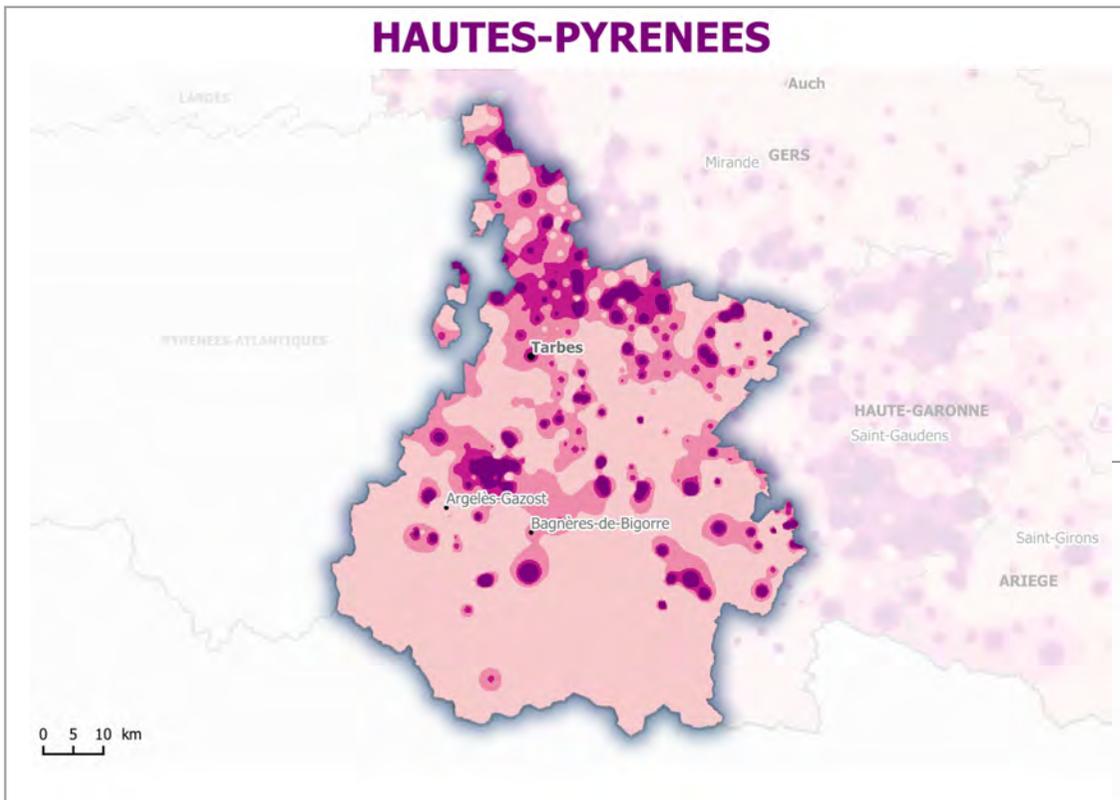


Taux de PCS défavorisées dans le 2nd degré (%)

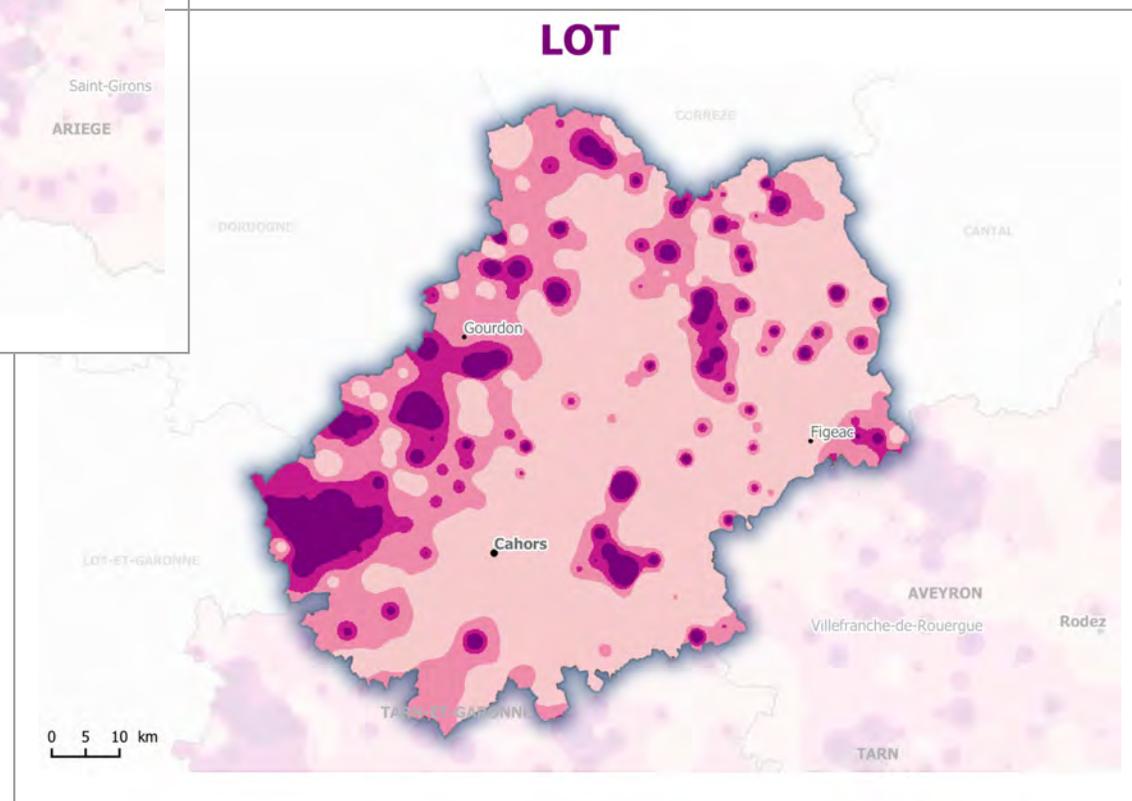
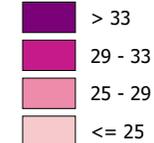


3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)

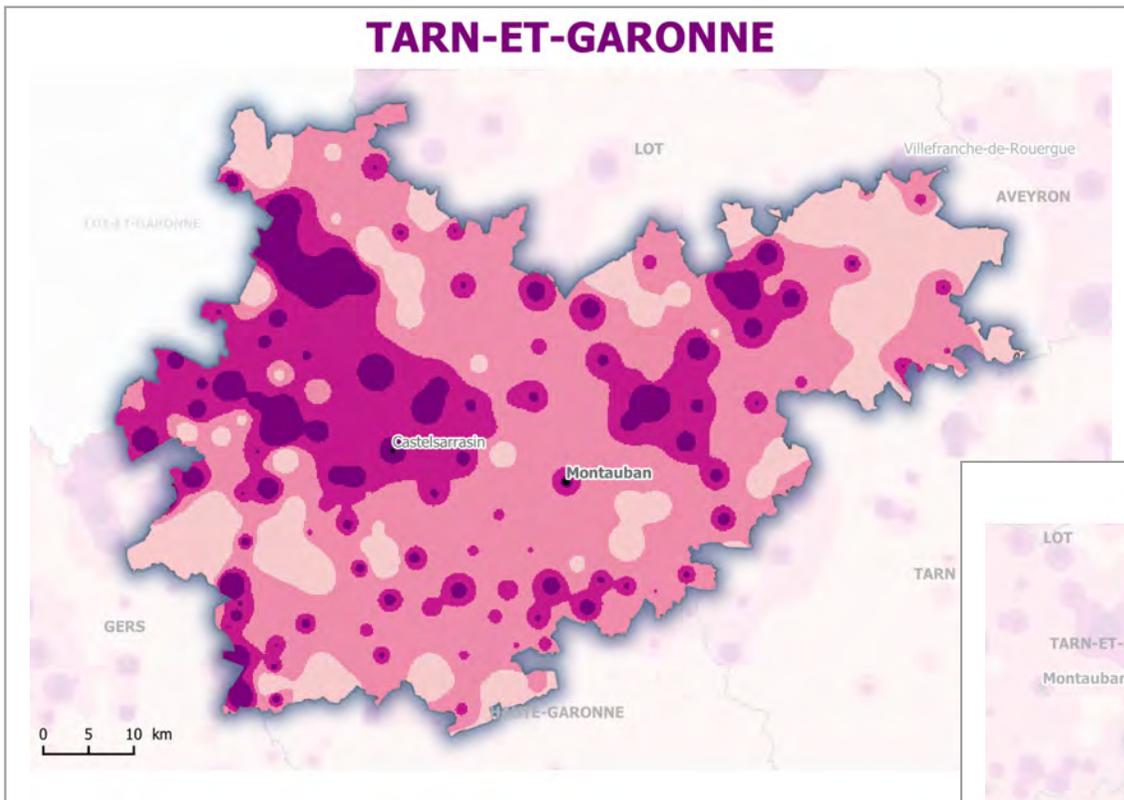


Taux de PCS défavorisées dans le 2nd degré (%)



3-3 PCS DEFAVORISEES

TAUX DE PCS DEFAVORISEES DANS LE SECOND DEGRE (PUBLIC ET PRIVE SOUS CONTRAT)



Taux de PCS défavorisées dans le 2nd degré (%)

